



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753126 9



*EDM

Mercurie

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

MARS. 1734.



A PARIS,

GUILLAUME CAVELIER,
rué S. Jacques.

Chez } LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roy

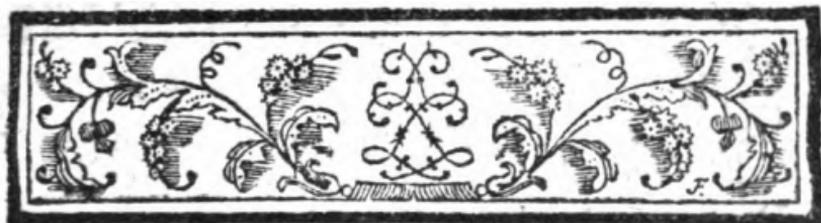
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS

L'ADRESSE générale est à
Monsieur MOREAU, Comis au
Mercure, vis-à-vis la Comédie Fran-
çoise, à Paris. Ceux qui pour leur com-
modité voudront remettre leurs Paquets ca-
chetés aux Libraires qui vendent le Mer-
cure, à Paris, peuvent se servir de cette voye
pour les faire porter.

On prie très-instamment, quand on adresse
des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir
soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est
toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous
le déplaisir de les rebuten, & à ceux qui
les envoient, celui, non-seulement de ne
pas voir paroître leurs Ouvrages, mais
même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé
de curie.

Les Libraires des Provinces & des Pays
Etrangers, ou les Particuliers qui souhaite-
ront avoir le Mercure de France de la pre-
miere main, & plus promptement, n'auront
qu'à donner leurs adresses à M. Moreau,
qui aura soin de faire leurs Paquets sans
perte de temps, & de les faire porter sur
l'heure à la-Poste, ou aux Messageries qu'on
lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

MARS. 1734.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

SAMSON.

POÈME HEROÏQUE.



E chante ce Héros, qu'atma la
Main céleste,

Pour rendre aux Philistins son pou-
voir manifeste ;

Qui sçut triompher seul, d'un Peuple de Guer-
riers ;

Mais qui vit par l'amour, flétrir tous ses Lau-
riers.

A ij Sévère

414 MERCURE DE FRANCE

Saisi d'un saint remors, ah ! dit-il au Seigneur ,
Daigne encore une fois armer mon bras vengeur.

Il dit, et dans l'instant dispersant leurs cohortes,
A leurs yeux étonnez il enleve leurs Portes ;

Tout tremble devant lui ; tel l'Aquilon bruiant,
Dépouille les Forêts , et triomphe en fuyant.

Heureux , si désormais rebelle à la tendresse ,
Son cœur n'eut plus senti cętte indigne foiblesse.

Mais il voulut envain fuir le funeste ęcueil ,
Où sa force devoit rencontrer son cercueil ;

L'ingrate Dalila , cette beauté cruelle

Que le secours de l'art rend encore plus belle ,
Se montre , le ravit , et l'enflame soudain ;

L'amour est dans ses yeux , la haine est dans son
sein ;

Les soupirs , les regards par des langues muet-
tes ,

Sont autant pour l'amour d'ęloquents interpretes ;
Samson brule , languit , soupire , est gęnereux ,

Et son Amante alors mędite un coup affreux.

Moins cruelles cent fois , les Sirenes perfides ,

Par leurs concerts trompeurs , deviennent ho-
micides.

L'Amour paroît enfin couronner ses ardeurs ;

Mais c'est du crime seul qu'il reęoit des faveurs.

Dans les heureux instans que ce Dieu seul fait
naître ,

Et qu'on ne peut sans lui, ni sentir, ni connoître,

Enyvrę du poison dont il est enchantę ,

Sou-

Soumis au joug des sens , et de la volupté ,
 Il révele à regret à sa perfide Amante
 Ce qui donne à son bras cette force étonnante ,
 Que l'on vit triompher en tout tomps , en tout
 lieu ,

Des ennemis cruels d'Israël et de Dieu.
 Pour comble de malheurs le perfide Morphée ,
 Acheve de l'Amour le funeste Trophée ,
 Et Dalila trahit , et livre à des Bourreaux
 Ce trop crédule Amant qu'abusent les Pavots.
 Envain il compte encor triompher de leur rage ,
 Quand la force n'est plus, à quoi sert le courage ?
 Vaincu , désespéré , privé de la clarté ,
 Il gémit sous le joug de la captivité.

Mais Dieu, qui de nos cœurs sçait pénétrer l'é-
 corce ,

Connut son repentir , et lui rendit sa force.

Samson sentit dans peu son bras victorieux

En état de venger Israël et les Cieux.

Cependant de Dagon la fête se prépare ;

Ce vil Dieu de Métal , habitant du Ténare ;

Déjà l'on mène en pompe aux pieds de ce Dé-
 mon

L'Encensoir à la main , le malheureux Samson.

Seigneur , dit - il , permets qu'à la fois je t'im-
 mole ,

Et le Peuple idolâtre , et le Temple , et l'Idole.

Dieu l'entend , lui répond , et l'exauce soudain ;

Rien ne résiste plus à l'effort de sa main.

A iiiij Du

416 MERCURE DE FRANCE

Du Ciel en même-temps part et gronde la Foudre ;

Le Temple de Dagon tombe , réduit en poudre ;
Et Samson triomphant dans les bras de la mort ,
Venge son Dieu , son Peuple , et couronne son
sort.

Par M. de S. . . .

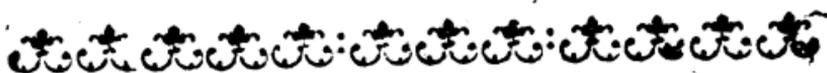


E A U X M I N E R A L E S .

LA Fontaine Minerale de *S. Santin*, en Haute Normandie , est située à une petite lieuë de l'*Aigle* , et à pareille distance de *Rugles*, autre petite Ville. Elle a pris son nom de la Paroisse dans laquelle elle a sa source. Le Curé de *Maneval* , dans son Histoire de Normandie, imprimée en 1611. met cette Fontaine au nombre de celles qui étoient en réputation de son temps, par le Minéral et la salubrité de leurs Eaux. Il est même constant par l'histoire , que celles-cy étoient tres-connuës plusieurs siècles avant *du Moulin* , puisqu'on y voit que du temps que nos Ducs possedoient l'Angleterre , la Cour de Londres est venue prendre les Eaux minerales de *S. Santin*. Il est vrai que par une fatalité assez commune aux
meil-

meilleures choses, ces Eaux avoient pendant un temps assez considérable été négligées au point, que la source n'en étoit presque plus connuë; mais quelques malades ayant entendu parler des merveilles propriétés de cette Fontaine, la firent chercher avec soin, la découvrirent et en firent une épreuve salutaire; depuis ce temps-là elle s'est remise en vogue, mais non au point qu'elle devrait être, vû les guérisons nombreuses qu'elle opere. Celui qui communique ce petit ouvrage au public, a fait usage de ces Eaux deux ans de suite; non seulement il s'en est tres-bien trouvé, mais même il a été témoin oculaire de plusieurs Cures surprenantes. Cette Fontaine est souveraine, sur tout contre le Flux hépatique; ses Eaux sont tres-passantes et tres-stomacales. Ce qui détermine depuis quelques années Mrs Danjou, Rongcard et Pringault, Medecins celebres des environs, à y envoyer plusieurs de leurs Malades.





PLAINTES DE LA NAYADE,

*Qui préside aux Eaux minérales de la
Fontaine de S. Santin , près l'Aigle
en Normandie.*

O Temps ! ô mœurs ! ô comble d'in-
justice !

Arbitre Souverain de la Terre et des Cieux ,
Ne t'offenses-tu point que mes Flots préciceux ;
Des humains si long-temps éprouvent le ca-
price ?

Daigne sur moi jeter les yeux ;
Ou fais que ma source tarisse ,
Ou rends moi l'éclat glorieux

Qui des siècles passez m'attira tant de vœux.
Souviens-toi que Tethys autrefois te fut chère ,
Prends pitié de la fille en faveur de la Mere.

Tu sçais ce que j'ai fait pour les ingrats mortels ,
Que mille et mille fois mon onde tutelaire ,
Féconde en prodiges réels ,
Les arracha des Griffes du Cerbere ;

Tant de graces , hélas ! méritoient des Autels.
Cependant , pauvre et solitaire ,

Dans mon hydeux Bassin , des Crapaux le re-
paire ,

Je vois croupir mes liquides trésors.

En

En vain le Vitriol qui brille sur tes bords,
 Invite le Malade à venir faire usage
 De ce vivifiant breuvage,
 Qui cent fois de la Parque éluda les efforts;
 L'espece humaine à sa perte obstinée,
 Malgré ces miracles divers
 Que chanta jadis l'Univers,
 Me laisse triste, abandonnée;
 Et je vois, Nymphé infortunée,
 Mes faveurs dans l'oubli, mes rivages déserts.
 Lisez vos anciennes Croniques,
 Ouvrez vos Archives publiques;
 Vous y verrez, ingrats Normands,
 De mes bontez pour vous les preuves autenti-
 ques.
 Où sont, où sont ces heureux temps,
 Où sur mes bords fameux je voyois tous les ans,
 Descendre la Cour et la Ville?
 Que j'avois de plaisir à voir la longue file,
 De nos vieux et braves Gaulois,
 Se ranimer sur mes rives tranquiles!
 Je les recevois aux abois;
 Je les renvoyois vifs, agiles,
 Reprendre l'Arc et le Pavois.
 Oüi, cette Nymphé qu'on méprise,
 Sur son Canal vit autrefois
 Et nos Princesses, et nos Rois;
 Elle y vit nos Héros, et ceux de la Tamise.

420 MERCURE DE FRANCE

L'Histoire en fait foy , qu'on la lise.

D'où vient donc cet aveuglement

Qui fait qu'aujourd'hui l'on m'oublie ?

François , aimez-vous moins la vie

Qu'on ne l'aimoit anciennement ?

Etes-vous plus sensez que ne l'étoient vos Peres ?

Sujets à moins de maux , de douleurs , de miseres ?

Plus chastes et plus sobres qu'eux ,

Vous sentez-vous plus forts , plus sains et plus nerveux ?

Hélas ! dès la tendre jeunesse ,

Par des excès pernicioeux ,

Presques inconnus à vos yeux ,

Vous accelerez la vicillesse.

Esclaves de la volupté ,

Vous prodiguez votre santé ;

Et certe conduite peu sage ,

Souvent à la fleur de votre âge

Vous fait languir dans la caducité.

Ce n'est pas , après tout , qu'ennuyez de la vie ,

Vous voyez sans frayeur le Ciseau d'Atropos ;

Vous qui dans les plaisirs avez l'air de Héros ,

Votre audace est bien-tôt bannie

Par l'ombre de la maladie ;

C'est alors qu'aux soupirs on vous voit recourir ;

Vous ne sçavez enfin ni vivre ni mourir.

A la plus legere insomnie ,

Vous vous trouvez l'esprit aux champs ;

Profitant

Profitant de votre manie ,
 On voit chez vous les Charlatans
 Elever jusqu'aux Cieux leur Elixir de vie ,
 Et leur Poudre de sympathie ,
 Que vous payez à beaux Louis comptants.
 Trop heureux mille fois si la drogue chérie ,
 Dont l'Enchanteur bruyant vous vante l'énergie ,
 Ne vous rend pas malades en effet ;
 Et si ce merveilleux secret
 Ne vous dépêche pas vers la sombre Patrie.
 C'étoit peu des vieux Medecins ,
 Pour abreger le cours de votre vie ;
 Il a fallu que la Chimie
 Vous suscitât de plus fiers Assassins.
 Volage Nation , dont l'inconstant génie ,
 Veut en tout de la nouveauté ;
 L'Art de conserver la santé ,
 De la mode doit-il subir la tyrannie ?
 Ah ! c'est cette legereté
 Qui prolonge l'oubli de mon Eau Minérale ;
 Malgré tous mes bienfaits j'apprens que chaque
 Eché
 On m'ose préférer quelqu'indigne Rivale ,
 Dont le Public est bien-tôt dégouté.
 Le moindre suppôt d'Hipocrate ,
 En annonce dans son Terrain ;
 Alors son Eloquence éclatte
 Pour exalter leur pouvoir souverain.

422. MERCURE DE FRANCE

Elles desopilent la rate ,
Calcinent les graviers , rafraichissent le rein ;
Il vante à tout venant leur force métallique ;
Mais , à dire le vrai , leur propre spécifique ,
(Propre dont il ne parle pas.)
C'est qu'en redoublant sa pratique ,
Elles font vuidier la boutique ,
Par tous les sots qui gobent cet appas.

La Nayade triste et critique ,
Se croyant alors sans témoin ,
Sans doute auroit poussé plus loim
Sa déclamation caustique ;
Car malgré l'immortalité ,
Toute Nymphe est une femelle ,
Et quand ce sexe est irrité ,
Sa langue se fatigue-t'elle ,
Pour prolonger une querelle ?

Quelle ressource , ô Dieux ! quelle fécondité !
Rien ne peut égaler sa volubilité.

Elle alloit donc encor charger son invective ,
Lorsqu'une Dryade sans bruit ,
Ayant à ses discours eu l'oreille attentive ,
Apostrophant notre plaintive ,
Lui fit la harangue qui suit :
Habitante de ce Rivage ,

Les Dieux depuis long-temps m'ont donné pour
partage ,

Le soin de ces Chênes épais ,

Par

Par qui votre Source est au frais ,
Quand le chien de Prochris fait rage ;
Et que l'ardent Phébus altere les guerets ;
Contente de cet apanage ,
Vous le sçavez , ma chere sœur ,
Avec combien d'égards , avec quelle douceur ;
J'ai ménagé votre heureux voisinage ;
Favorable à tous vos Buveurs ,
Je les comble de mes faveurs ;
Le Ciel s'obscurcit-il par d'horribles nuages ?
Ils peuvent sous mes toits sauvages ,
Affronter d'Orion les humides fureurs ;
Je ne prens point pour un outrage ,
Qu'ils s'avisent souvent de couper mes rameaux ,
Et de m'arracher mon feüillage ,
Pour faire l'essai de vos Eaux.
Sensible à tout ce qui vous touche ,
Je souffre ces tourments sans en ouvrir la bouche.
Nimphe , tels sont pour vous mes tendres sentiments.
Ainsi que notre sang , notre gloire est commune.
Quels que soient les Evenemens ,
Je partage avec vous l'une et l'autre fortune.
Non , ma sœur , dans ces jours brillants ,
Où sur vos Rives secourables ,
Je voyois tant d'objets aimables ,
De Philosophes , de Vaillants ,
Former des cercles respectables ;

Je

424 MERCURE DE FRANCE

Je ne sentoïis pas moins que vous ,
L'enchantement secret d'un Spectacle si doux.
Justes Dieux ! que j'étois charmée ,
Quand j'apprenois qu'à son retour
Cette belle et nombreuse Cour ,
Augmentoit de vos Eaux l'heureuse renommée ;
En publiant à haute voix ,
Son allegresse et vos Exploits.
Il est vrai que par un caprice ,
Que nous ne pouvions deviner ,
Ces ingrats eurent l'injustice
De nous tourner le dos , de nous abandonner.
Puis-je y penser , ma sœur , sans que je m'at-
tendrisse ?
Sans que mon cœur , hélas , de douleur en frémissé ?
L'affreux oubli de vos faveurs ,
A duré près de cent années ;
Alors loin de blâmer vos pleurs ,
J'ai plaint vos tristes destinées ;
J'ai soupiré sur vos malheurs :
Mais puisqu'enfin le Ciel devient plus équitable.
Puisqu'il jette sur nous un regard favorable ,
En rappelant des Buveurs sur vos bords ,
Je ne puis approuver vos injustes transports ;
Bannissons des allarmes vaines.
C'est le sort des choses humaines
De se voir plonger tour à tour
Dans la gloire et l'ignominie ;

NOTE

Notre triste crise est finie ,
 Et nos braves jours sont enfin de retour.
 Daigne le juste Ciel accomplir ce présage ,
 Répliqua la Nayade en poussant un soupir ;
 Puisse-t'il , selon mon desir ,
 Réparer le cuisant outrage
 Qu'on fait depuis long-temps à ce divin breuvage !
 Mais je le vois , ma chere Sœur ,
 Par un frivole espoir vous vous laissez séduire ;
 Notre esprit trop souvent duppe de notre cœur
 Croit voir , hélas ! ce qu'il désire.
 En effet , sur quoi fondez-vous
 Un pronostic si flatteur et si doux ?
 Vingt ou trente Buveurs que je vois chaque année
 M'annoncent-ils ces jours heureux ,
 Où ma Source jadis de Lauriers couronnée ,
 Se fit un nom si glorieux
 En dépit de ses envieux ?
 Ce nombre peut charmer quelque Nimphe be-
 tarde ,
 Qu'Esculape aujourd'hui hazarde ,
 Plus pour l'utilité de ses propres enfans ;
 Que pour celle des languissans.
 Mais moi , dont les Eaux merveilleuses ;
 Des maux les plus pressans furent victorieuses ;
 Et dont l'analyse cent fois
 Se fit en présence des Rois ;
 Moi qui fus chere à tant de Princes ;

Moi

Moi qui vis toutes nos Provinces ,
 Par tant d'éloges me vanter ,
 D'un si foible concours puis-je me contenter ?
 Hé , quel bien après tout , ma Sœur , quel avan-
 tage ,
 Me revient-il de ces Ingrats ,
 Que mon régénérant breuvage ,
 Ecarte tous les ans des portes du trépas ?
 Quelqu'un d'eux jaloux de ma gloire ,
 Fait-il en ma faveur Sonnets ou Madrigaux ?
 De nouveau m'inscrit-on au Temple de Memoire ,
 En me préconisant aux Auteurs des Journaux ?
 N'est-il pas dur que le Mercure ,
 Ornant souvent d'une riche peinture
 Mille Sujets qu'à coup sûr je vaux bien ,
 Sur mon compte ne dise rien ?
 Si ces Ecrits périodiques ,
 Eussent eu cours dans ces temps véridiques
 Où mon nom étoit si vanté ,
 La venerable Antiquité ,
 Par ses Eloges magnifiques ,
 M'eût fait connoître à la Posterité .
 L'Univers y liroit que vraiment minerale ,
 Chaude , passante , esthomacale ,
 Je sçais du Corps humain ranimer les esprits ,
 Et d'un squelette usé réparer les débris .
 Les Mortels y verroient que tout flux hépatique
 A mon Empire est dévolu ;
 Que j'exerce un droit absolu

Sur

Sur toute espece de colique ,
 Y comprise la néphrétique ;
 Ils sçauroient enfin que mes Eaux ,
 Détergant les divers canaux
 Où coulent les Liqueurs nourrices de la vie ,
 J'y sçais rétablir l'harmonie ,
 Et fondant toute obstruction ,
 Regler du sang la circulation ;
 Prévenir le calcul , chasser l'Eresipelle ,
 Extirper chancres , lous , catterres et gratelle ,
 Qu'à mes Buveurs sans accident ,
 Je donne un appétit strident ;
 Que versant du sommeil les pavots favorables ,
 Je connois en un mot peu de maux incurables ;
 Tous ces faits sont sans contredit ;
 Chaque Eté j'en fournis des preuves éclatantes.
 Mais hélas ! je l'ai déjà dit ,
 De mille infirmités mes Ondes triomphantes ,
 N'en prennent pas plus de crédit.
 On vient me voir , on boit , on se guérit ;
 Et pas un mot dans les Gazettes
 N'informe le Public de mes vertus secrettes.
 Mes miracles se font sans bruit ;
 Et pour ma gloire sont sans fruit.
 Voyez ce Bassin sans murailles ,
 Bourbeux , exposé jour et nuit
 Aux insultes de la canaille.
 A tout moment quelque ignoble animal ,
 D'un

428 MERCURE DE FRANCE

D'un pied profane et téméraire ,
S'en vient souïller mon Sanctuaire ,
Et deshonorer mon Canal.

Ah ! c'en est trop , je quitte cette Source ,
Et dirigeant ailleurs ma course ,
Je vais chercher d'autres climats ,
Où les hommes soient moins ingrats.

Est-il bien vrai ce que je viens d'entendre ?
Répond sa Sœur , la larme aux yeux ?

Est-ce donc là le fruit du commerce si tendre

Qui depuis si long-temps nous unit en ces lieux ?

Ah ! Nimphe , devois-je m'attendre

A ces insensibles adieux ?

Si votre indifférence extrême

Vous porte à quitter sans regret

Une voisine qui vous aime ,

Et qui de vous servir fait son plus cher objet ;

Daignez pour l'amour de vous-même

Ne pas précipiter ce funeste projet.

Vous cherchez un séjour où l'exacte justice

Soit la règle unique des mœurs !

Où le seul vrai mérite ait des adorateurs !

Où l'inconstance et le caprice ,

Le goût du nouveau , l'avarice ,

Ne tyrannisent point les cœurs !

Détrompez-vous , ma Sœur , ces heureuses Con-
trées

Ne se trouvent point ici bas ;

Et ce n'est qu'au Pays des Fées ,

Qu'on

Qu'on ne rencontre point d'ingrats.

Ah ! ne quittez point la partie ;

Sans me piquer de prophétie ,

J'ose vous annoncer qu'un plus brillant destin
Va remettre en son jour votre gloire obscurcie ,
Et frayer à vos Eaux un triomphe certain.

Déjà Rodentius , ce Docteur flegmatique ,

Ennemi déclaré du vin ,

Mais grave et profond Médecin ,

Roule , dit-on , sous sa calotte antique

Un éloquent Panégyrique ,

Moitié Grec et moitié Latin ,

Pour la Nimphe de saint Santin.

Son Emule , dont l'Epiglote

Ne fut jamais celle d'un Hydropote ,

Mais qui quoique souvent abreuvé de Nectar ,

Parle sçavamment de son Art ,

Et sçait l'exercer avec gloire ,

Pringaltio préconise vos Eaux ;

Résolu de n'en jamais boire ;

Il les tient *mordicus* propres à bien des maux.

Danjovius enfin , que le fameux Centaure

Semble lui-même avoir instruit ;

Danjovius que le Dieu d'Epidaure

En tout temps éclaire et conduit ,

Ce Mortel consolant , toujours discret et sage ,

A votre Source rend hommage.

Par ses Arrêts justement respectez ,

Vos

430 MERCURE DE FRANCE

Vos Rivages bien-tôt seront plus fréquentés.

C'est lui qui cet Eté fit sur votre Fontaine

Briller l'aimable Célimene

Célimene . . . ah ! ma Sœur, pour calmer mon
courroux ,

Que ce nom, dit la Nimphe, est charmant,
qu'il est doux !

N'en doutez pas, sa présence me flatte.

Sa douceur, son esprit, ses regards enchanteurs,

M'ont fait pour quelque temps oublier mes mal-
heurs.

Mais malgré le beau feu qui dans ses yeux éclatte,

Si peu sensible à mes faveurs ,

Cette Celimene est ingrate ;

Plus j'us de plaisir à la voir ,

Plus son cruel oubli croîtra mon désespoir,

Cependant sensible à vos larmes ,

Ainsi qu'au pouvoir de ses charmes ,

Dryade, je me rends et vais garder mon cours ;

Mais si cette saison prochaine

Je ne vois pas l'aimable Célimene,

Sur mes Rives former un plus nombreux con-
cours ,

Adieu vous dis, et pour toujours.



SUITE



*SUITE des Réflexions de M. Simonnet ,
sur la Question proposée dans le Mercure
d' Août.*

QUoy ! dira-t-on , un état de Pauvreté où l'on voit tant de grossièreté , de rusticité , qui n'a que des occupations basses et terrestres , sans presque aucun des secours qui forment l'esprit et cultivent les mœurs , cet état sera plus propre à la Sagesse que celui des Riches , où l'on trouve les avantages de la politesse de la vie aisée et sur tout de l'Éducation ?

Qu'on allegue tout ce qu'on voudra ; l'expérience plus sûre et plus incontestable que tous les raisonnemens , décide en faveur du Pauvre : elle le montre presque toujours plus modéré dans ses desirs , plus réglé dans ses mœurs et moins esclave des passions ; par conséquent plus Sage , ou du moins plus propre à le devenir , que le Riche.

La politesse dont se flattent les personnes du Monde , le dégagement des occupations viles et mécaniques , le train d'une vie douce et commode , ne sont pas d'un grand secours pour l'acquisition
de

de la Sagesse. Peut-être trouvera-t-on qu'ils y sont plus nuisibles, que profitables. Il n'est pas facile de se persuader que cet extérieur si mondain, souvent si effeminé, qui fait le bel air et la politesse du siècle; que ce qu'on appelle vie aisée, c'est-à-dire vie molle et inutile, vie de bonne chère, de jeu, de plaisirs, de divertissemens, ou vie uniquement occupée d'intrigues, de projets ambitieux, de vûes d'intérêt; que tout cela soit plus propre à devenir Sage qu'une vie simple, innocente, rustique, laborieuse, dont les occupations, toutes basses et terrestres qu'elles paroissent, n'ont rien que de louable, rien qui dissipe trop l'esprit et le cœur, rien qui favorise les déreglemens, rien qui ne mortifie les inclinations vicieuses.

Les anciens Patriarches, ces hommes choisis, ces favoris de Dieu, ces parfaits modèles de Sagesse, s'il y en eut jamais sur la Terre, n'avoient ni nos manières de politesse, ni tant de commoditez: s'ils paroissent dans le Monde avec leur extérieur simple, et leur vie dure, nous ne manquerions pas de les prendre pour des gens grossiers, impolis, peu propres à la société et au commerce du beau Monde; en un mot, pour

de

de bons Villageois. A les voir eux et leurs Enfans, de l'un et de l'autre sexe, occupez à conduire eux-mêmes leurs Troupeaux ; à chercher des eaux et des pâturages en différents cantons avec des peines infinies, sans posséder en propre un pouce de terre ; obligez de parcourir diverses Provinces , de s'exposer à mille dangers , d'errer dans des Pays déserts et inconnus, où ils se trouvoient quelquefois contraints par la famine de se retirer ; à les voir avec un pareil train et dans un tel équipage, qui s'imagineroit que ce fussent les plus Sages de tous les Hommes ? Ils l'étoient cependant , et ils ne se démentirent jamais ; au lieu que Salomon avec toute la pompe et la magnificence du plus puissant et du plus riche des Rois , avec tous les avantages d'une vie à laquelle rien ne manquoit , n'eut pas la force de se soutenir , et tomba du plus haut degré de Sagesse dans les plus honteux excès ? tant il est vrai que la vie dure et laborieuse du Pauvre est plus propre à la Sagesse, que la vie du Riche avec tous ses aises et toutes ses commoditez.

On dira peut-être que les Patriarches n'étoient pas Pauvres : Ils n'avoient cependant ni fonds ni demeure assurée ; ils

B

se

se trouvoient souvent réduits à des états fort tristes. Avec tout ce qu'ils pouvoient avoir, ils essuyoient les plus fâcheux inconveniens de la Pauvreté, et la protection du Tout-puissant étoit leur unique ressource. Si les Riches de nos jours menoient communément une vie aussi innocente et aussi pénible, on ne diroit pas que leur état fut peu propre à acquérir la Sagesse : mais quelle énorme différence entre leur maniere de vivre et celle de ces Saints Personnages !

Au reste, il ne s'agit pas ici de l'extrême indigence dont un ingénieux Auteur a dit *qu'elle est la mere des crimes, et qu'elle ne donne jamais que de mauvais conseils* ; mais d'une honnête Pauvreté qui excite l'industrie et oblige au travail, où l'on ne manque pas absolument de tout ; mais où l'on n'a pas tout ce qu'il faut pour vivre sans se donner de la peine et du mouvement. Dans une Pauvreté excessive on n'a guere vû de Sages de quelque réputation, qu'un Diogene admiré par un Alexandre, (si cependant il doit passer pour tel) mais l'un et l'autre étoient des hommes si singuliers en différents genres, qu'ils ne peuvent faire preuve, ni servir d'exemple.

Il ne faut pas non plus confondre la Pau-

Pauvreté dont nous parlons, avec la médiocrité, où l'on a de quoi vivre commodément, en se renfermant dans les bornes de son état, sans aspirer à rien de plus. Telle est la situation de quelques Personnes qui avec un bien modique, filent tranquillement leurs jours dans une molle oisiveté, et perdent agréablement dans les jeux et les délices, un tems précieux qu'ils devoient mettre à profit. Un état où l'on n'a rien qui réveille, qui anime, qui exerce l'esprit, et qui mette en œuvre les heureux talens qu'on a reçûs de la nature; cet état engendre naturellement la nonchalance et la paresse, auxquelles le penchant ordinaire entraîne; et l'on sent assez combien un tel Etat est peu propre à la Sagesse. Rien au contraire ne lui est plus favorable que la Pauvreté qui met l'homme dans l'heureuse nécessité d'agir, de s'occuper utilement, de mettre en exercice toutes ses forces, et de tirer de son fond tout ce qu'il peut produire de meilleur.

En effet d'où amenoit-t'on ces grands hommes? ces illustres Romains qui gouvernerent avec tant de Sagesse, et qui deffendirent également par leur prudence et par leur courage la République dans les tems les plus difficiles et les plus

orageux ? ce n'étoit ni de la sombre retraite d'une pitoyable mendicité , ni du somptueux éclat de l'abondance et du luxe , ni du sein de la mollesse et d'une oisive médiocrité ; on venoit prendre ces fameux Dictateurs à la charuë : d'autres fois on les trouvoit la Bêche à la main , exposez aux ardeurs du Soleil et aux injures des Saisons, cultivant un petit bien qui faisoit toute leur fortune: et ces hommes rompus au travail , endurcis à toutes les fatigues d'une vie champêtre , accoutumez à la temperance et à la sobriété, sans passions , sans vices , alloient prendre d'une main robuste et vigoureuse le gouvernail de l'Etat , et le conduisoient par leur profonde Sagesse à un Port assuré. On ne s'arrêtoit pas à ces manieres si polies , à cette vie douce et commode qu'on préconise de nos jours. On cherchoit le Sage où il se trouve ; dans une vie Pauvre et laborieuse. Que les tems et les mœurs sont changez ! le fond des choses est toujours le même , et il n'en est pas moins vrai qu'autrefois que les avantages qu'on suppose dans les Riches, nuisent plus à la Sagesse, qu'ils ne lui sont utiles.

Mais, dira-t-on, qui peut mieux y contribuer que l'Education ? Les Riches n'ont

n'ont - ils pas ce privilège sur les Pauvres ? On leur choisit les plus excellens Maîtres , on ne les quitte point de vûë , on les dresse avec beaucoup de soins et de dépenses à tous les exercices convenables ; on porte l'attention jusqu'aux premiers momens de leur naissance pour en écarter tous les présages funestes , ou les accidens facheux ; on regarde avec une attention scrupuleuse au lait qu'ils sucent , aux nourritures qu'ils prennent , à l'air qu'ils respirent : que ne fait t-on pas pour les disposer de bonne heure à soutenir honorablement les illustres Emplois, les Dignitez éminentes ausquels ils sont destinez ?

Voilà assurément de grandes précautions : mais enfin à quoi aboutissent elles ? Les Riches , les Puissans du siècle avec tout ce bel appareil d'Education, sont-ils plus moderez, plus pieux, plus modestes, plus exacts à leurs devoirs , plus équitables , plus humains , plus judicieux ; en un mot , plus sages pour l'ordinaire, que le reste des hommes ? Il ne s'en voit point de si vains , de si fiers , de si emportez , de si vindicatifs, de si injustes, de si peu maîtres d'eux-mêmes , de si peu attachés à la Religion , de si peu fideles aux obligations de leur état , et par conséquent

438 MERCURE DE FRANCE

de si éloignez de la Sagesse. A quoi sert donc toute l'Education qu'on leur donne? Il faut malgré tant de soins que l'on prend , qu'ils soient bien mal cultivez , ou que l'arbre soit bien sauvage pour produire de si mauvais fruits. L'un et l'autre n'arrive que trop souvent.

Beaucoup de Riches sortent d'une Race infectée , pleine de concussions et de rapines , corrompue par les funestes impressions du Vice, qui se perpetue de générations en générations. Ils tiennent tantôt des inclinations d'une mere voluptueuse , sensuelle , intempérante , qui ne respire que luxe et que vanité ; tantôt du mauvais cœur d'un pere injuste , avare , ambitieux , perfide , inhumain ; quelquefois ils tirent de tous les deux une mauvaise sève qui se trouve ensuite animée de la parole et de l'exemple : on se donnera des peines infinies pour exterminer le naturel ; il revient presque toujours ; malgré les instructions , les remontrances , les efforts même d'une juste severité ; c'est un grand hazard s'il ne prend le dessus , et s'il ne secoue le joug de toute autorité qui le gêne.

D'un autre côté l'Education des Riches est-elle si excellente qu'on se l'imagine ? Plusieurs sont idolâtres de leurs Enfans ,

et les perdent à force de les flatter. On commence par leur souffrir tout ; on se fait un jeu, un plaisir, un divertissement de leurs passions naissantes , et on ne prend pas garde que si l'on n'a soin de les réprimer de bonne heure , on le tentera inutilement, ou que l'on ne les domptera qu'avec des peines extrêmes , quand une fois elles se seront fortifiées avec l'âge. Bien loin d'étouffer les passions dès leur naissance , quoi de plus commun parmi les Riches que de les faire naître et de les amorcer ? à peine les premières lueurs d'une foible raison commencent à paroître dans les Enfans , qu'on prend à tâche de leur inspirer la vanité , l'amour propre , la mollesse , l'attachement aux plaisirs, qui les seduit avant même qu'ils aient assez de jugement pour en connoître le danger. On ne fait que leur souffler le venin des fausses et dangereuses maximes du monde , qui deviennent pour eux des principes sur lesquels roulera toute la conduite de leur vie. On ne manque pas de leur apprendre toutes les loix les plus bizarres d'une certaine bienséance ; on leur fait étudier les modes ridicules et les usages du monde. L'imagination, l'esprit, le cœur de ces tendres Enfans sont obsédez par le vain éclat des honneurs , du

faîte , et de la pompe du siècle : pendant ce tems là rien ne les rapelle à la raison, au sentiment , à la regle , à l'esprit de Religion. Ainsi se passe l'Enfance de la plupart des Riches. N'est-ce pas là un grand acheminement pour la Sagesse ?

Les Pauvres dans leur simplicité ont communément l'avantage de naître de parens moins vicieux , qui leur inspirent l'horreur de bien des déreglemens , dont le beau monde ne se fait pas tant de scrupule. On les laisse dans l'innocence de leur âge , sans les corrompre par les funestes attraites du vice. On les élève mieux parce qu'on les ménage moins , et qu'on ne les flatte pas tant. Ils commencent dès-lors à sentir que l'homme est né pour la peine et le travail , comme l'oiseau pour voler ; ils ne regardent toutes les grandeurs du Monde qu'en éloignement ; et avec indifférence ; la droite raison se forme , la Religion entre et s'établit plus aisément dans ces petits cœurs , où les impressions étrangères et les passions dangereuses n'ont point fait tant de ravages, et moins ils sont élevez pour le Monde , plus ils ont de disposition à la Sagesse.

Les Riches ne se chargent pas beaucoup , ni longtems de l'Education de leurs Enfans , ils s'en rapportent à des
Do-

Domestiques, le plus souvent déréglez ; ils la confient à des Gouverneurs , des Maîtres et des Précepteurs : mais la difficulté est d'en trouver de bons. Rien de plus commun que les personnes qui se mêlent d'élever la jeunesse , et rien de plus rare que ceux qui ont toutes les qualitez requises pour un emploi si important. Il faut du sçavoir , avec beaucoup de probité ; de la prudence , du désintéressement. On en trouve assz qui ont de la science : ils sont habiles Grammairiens , grands Poètes , fameux Orateurs , versez dans toutes les subtilitez de la Dialectique et de la plus fine Métaphysique, ils connoissent parfaitement toutes les expériences et pénétrent les secrets de la nature. Ils sçavent l'Histoire, la Géographie , le Blason , quelquefois la Géometrie et les Mathématiques : c'est ce qui les fait briller , ce qui ébloüit , et ce qui leur procure la confiance des Grands et des Riches : cependant ce n'est là que la moindre qualité , et avec tous ces beaux talens ils peuvent être de très-mauvais Maîtres.

S'ils manquent de probité , comment s'acquiteront-ils de la principale partie de l'éducation , qui consiste à inspirer à leurs disciples. l'horreur du vice et l'a-

B v moue

mour de la vertu ? Pourvû que ces jeunes Eleves se forment aux études , qu'ils apprennent à bégayer un peu de Latin et de Grec , à tourner des Vers , à construire des Períodes et des Figures , à former des Syllogismes , à disputer , à se tirer tant bien que mal d'un raisonnement captieux ; le Maître les laissera tranquillement suivre les funestes penchans de leur cœur , se plonger quelquefois dans les plus affreux déreglemens , et Dieu veuille qu'il n'en soit pas lui-même ou le complice , ou l'Auteur ?

S'il est en défaut du côté de la prudence : avec tout le Grec et le Latin dont il sera hérissé , avec son enthousiasme Poétique , ou le pompeux étalage de son Eloquence , avec les raffinemens de sa Dialectique , il ne sera peut-être qu'un étourdi , un emporté , un esprit bourru , un homme sans raison , qui grondera à tort et à travers , qui outragera mal-à-propos ses disciples , et les accablera sans discrétion de mauvais traitemens , plus capable de les décourager et de les dégouter de l'étude et de la vertu que de les y porter ; ou par un autre caprice , il aura pour eux une douceur meurtrière , et sous prétexte de les ménager , il les perdra par de lâches complaisances.

Un

Un Maître intéressé qui n'a en vue qu'un gain sordide , ne sera guere capable d'inspirer des sentimens d'honneur et l'amour du devoir à ses disciples. Une ame mercenaire n'entre point dans ces dispositions , et n'a pas même la pensée d'y faire entrer ses Eleves. Un homme qui ne cherche qu'à faire fortune auprès des Riches , comme il y en a beaucoup , les flattera et les entretiendra dans les inclinations vicieuses , pour se ménager leurs faveurs. Il craindroit de les irriter , s'il étoit plus ferme. On en trouve peu qui agissent avec des vuës aussi pures que le fameux Arsene , Précepteur d'Arcadius , et qui aiment mieux , comme lui , s'exposer à perdre leur Place et leurs espérances , que de mollir dans les occasions , où la rigueur est nécessaire.

Qu'il est rare dans le monde que les Parens fassent un aussi heureux choix , en fait de Précepteur , que celui du Grand Théodose ! qu'ils confient leurs Enfans à un homme tel qu'Arsene ! qu'ils leur ordonnent la même déférence , le même respect pour leur Maître ! et qu'ils entrent dans les sentimens de ce Religieux Empereur , qui répétoit souvent , que les

Princes ses Enfans seroient veritablement di-

B. vj. gnes

gues de l'Empire, s'ils sçavoient joindre la piété avec la science!

La plupart des Parens riches, ou ne se donnent pas la peine de chercher de bons Maîtres, ou n'ont pas le bonheur de les trouver, et prennent pour tels ceux qui brillent par de grands talens pour les sciences, quoique tout le reste leur manque; ou enfin les Parens n'ont pas eux-mêmes le goût de la bonne éducation; ils se plaisent à étouffer les semences de vertu que les Maîtres ont jettées dans l'ame des Enfans, et à leur inspirer la fureur des Jeux, des Bals, des Spectacles, et de tout ce qui gâte l'esprit et corrompt le cœur.

A quoi se réduit donc la belle éducation dont les Riches se vantent? A parler passablement quelques langues mortes, à prendre quelque légère teinture de Philosophie, de Jurisprudence; à sçavoir Danser, Escrimer, Monter à Cheval; mais de quoi sert tout cela pour acquérir la sagesse? Cela tout seul, n'est bon qu'à rendre vain, ptésomptueux, entêté d'un faux mérite, à donner du ressort aux passions et à les rendre plus fougueuses; ce sont des armes entre les mains d'un furieux. Du côté des mœurs et de la Religion, les Pauvres ont tout l'avantage, on les

les y forme presque toujours avec plus de soin que les Riches ; c'est le principal et l'essentiel de leur éducation qui n'est pas si sujette à être corrompuë et infectée par le mauvais levain des plaisirs sensuels.

Quand on supposeroit même que les Riches ont la plus parfaite éducation, elle se perd bien-tôt dans l'air contagieux du monde. Ils se regardent sous la discipline des Maîtres, comme dans un triste esclavage, et au sortir des études ils ne font usage d'une trop grande liberté qu'on leur laisse, ou qu'ils prennent de vive force, que pour se dédommager en quelque sorte de la contrainte et de la gêne où ils ont vécu. Bien-tôt ils se donnent carrière ; et trouvant tout favorable aux penchans de leur cœur, ils se livrent, comme le jeune Augustin, à un affreux libertinage. Le pas est glissant, on tombe aisément dans le précipice ; mais il est difficile de s'en retirer. Il fallut un miracle pour convertir Augustin.

Voilà donc l'Education des Riches, le plus souvent tres-mauvaise dès l'Enfance, confiée ensuite à des mains ou peu capables, ou infidelles, qui n'en cultivent que la moindre partie, et enfin gâtée dans ce qu'elle pourroit avoir de bon, par la suite des Parens, et par le pernicieux usage

ge du monde. Qu'attendre d'une pareille éducation ? et quel fond y faire pour l'acquisition de la sagesse ?

Je ne dis pas qu'il n'y ait eu dans tous les siècles , et qu'il n'y ait encore des sages parmi les Grands et les Riches ; nous en avons d'illustres exemples devant les yeux.

J'ai avancé que la Sagesse est de tous les Etats, de toutes les conditions ; mais je prétends que les Richesses d'elles-mêmes ne fournissent pas plus de moyens pour l'acquérir , que la pauvreté , et qu'elles y sont plutôt un grand obstacle , soit pour l'avidité insatiable avec laquelle on les recherche , et le trop grand attachement , qui en est presque inséparable ; soit par la vie molle et sensuelle qu'elles fomentent ; soit par la facilité qu'elles donnent à assouvir les passions. C'est une vraie gloire de les posséder sans attache , de se défendre de leurs séductions , et de conserver dans une riche abondance toute la modération de la sagesse ; mais cette gloire n'est pas commune , parce qu'il est beaucoup plus difficile d'y atteindre , que d'être sage dans les bornes étroites d'une honnête pauvreté. Il est si vrai que ce dernier état est plus propre à la sagesse ; que le riche lui-même ne peut être sage ,
qu'au-

qu'autant qu'il est pauvre dans le cœur ;
c'est-à-dire , qu'il approche des dispositions du Pauvre et de son indifférence à l'égard des biens périssables.



V O Y A G E

DE L'AMOUR ET DE L'HYMEN.

A Madame de M. . . . du Croisic.

Par Mlle de Malcrais de la Vigne.

I D Y L L E.

CUPIDON et l'Hymen, compagnons de voyage,
Vivoient en bons amis , et n'avoient pour tous
deux

Que la charmante Iris , dont le cœur jeune et
sage

Partageoit ses égards également entre eux.

Plus étroite amitié n'avoit uni deux Freres ;
A l'Hymen volontiers l'Amour prêtoit ses traits,
L'Hymen adoucissoit ses préceptes sévères ,
Et faisoit de l'Amour réussir les souhaits.

Les Ombres de la nuit par malheur les sur-
prirent ,

Dans un Désert sauvage, éloigné des Hameaux ;
L'air

448 MERCURE DE FRANCE

L'air étoit calme et pur ; à terre ils s'étendirent ;
Un Buisson arrondi leur servit de rideaux.

Iris nonchalamment tomba sur la Fougère ;
Ses Amans au hazard se mirent à côté ;
Quelque part qu'on se trouve auprès de sa Bér-
gère ,
Le lieu le moins commode est un lit enchanté.

L'aimable et petit Dieu que révère Amathonte,
Trompé par le sommeil le premier s'endormit ;
L'autre entretint Iris , et fit si-bien son compte
Qu'il la persuada par ce qu'il lui promit.

Quitte un Marmot , dit-il ; ses Jeux , sa folle
enfance ,
Ses vains tours en ont dû détacher ta raison ;
Vien , ma Belle , avec moi ; ma durable cons-
rance ,
Mes Palais, mes trésors sont toujours de saison.

Iris crut , et s'enfuit ; l'Amour avec l'Aurore
Ouvrit ses tristes yeux, pour répandre des pleurs ;
Vainement un Zéphir volant autour de Flore ,
Fit pleuvoir dans son sein des parfums et des
fleurs.

Le Rossignol plaintif soupira ses allarmes ,
L'Onde sur le Gravier , murmura ses tourmens,

Les

Les Rochers attendris se fondirent en larmes ;
Et l'Echo bégaya ses longs gémissemens.

L'Hymen fier et pompeux , fit célébrer la fête
Qui devoit enchaîner son destin pour toujours
Imprudent , qui croyoit jouïr de sa conquête ,
Sans que rien traversât le bonheur de ses jours.

Iris ne tarda point à sentir sa tendresse
Languissante et changée en éternels dégouts ,
Le devoir gâta tout , et la délicatesse
Chercha l'Amour en vain dans les bras d'un
Epoux.

L'ennui la dévora ; son ardeur insensée ;
Maudit un importun, et s'en plaignit cent fois
Heureuse ! en l'enlevant , s'il eut eu la pensée ,
De ravir à l'Amour ses traits et son Carquois !

Le Fils de la Déesse à qui l'Onde enflammée
Fit voir le jour parmi le tumulte des flots ,
Nourrissant en son cœur sa haine envenimée ;
Défendit à l'Hymen de paroître à Paphos.

Il jura par Vénus de fuir sa compagnie ,
Et depuis que l'Hymen lui fit ce cruel tour ,
Les plus tendres Amans , aussi-tôt qu'il les lie
Voyent voler loin d'eux le Galant Dieu d'A
mour.

Aima-

*Aimable M. . . ingénieuse Amie ,
 C'est parmi les Jardins verdoians et fleuris ,
 Que vainqueur des broüillards de ma mélancolie ,
 Le Dieu des Vers cent fois éclaira mes esprits.*

*Quand le fidelle Hymen sous la plus douce chaîne ,
 Entrelassoit vos jours qui couloient sans ennui ,
 L'Amour parut alors renoncer à sa haine ,
 Et vouloir désormais s'accorder avec lui.*

*Mais votre Epoux passant dans la Barque fatale ,
 L'Amour contre l'Hymen ralluma son courroux ,
 Irrité de vous voir , Epouse sans égale ,
 L'un et l'autre à jamais les bannir loin de vous.*

*J'ai tardé trop long temps à parer mes ouvrages ,
 D'un nom cher à mon cœur , pendant que je vi-
 vrais ;
 Ah ! si je quitte un jour ces maritimes Plages ,
 Ce sera vous sur tout que je regretterai.*





*LETTRE de M... à Madame de...
 au sujet d'une Idylle sur la Naissance
 de Jesus-Christ, divisée en trois Entrées,
 mise en Musique par M. Bouvart, et
 chantée par les Dllles élevées dans la
 Communauté de l'Enfant Jesus, le 14.
 Février 1734. dédiée à M. le Curé de
 S. Sulpice, imprimée à Paris, chez
 Thibout, 1734. Broch. in 4. de 16 pages.*

JE sçai, Madame, que vous vous inté-
 ressez pour tout ce qui regarde la
 Pieté et la Religion; j'ai crû que vous
 ne seriez pas fâchée que je vous fisse
 part d'une Idylle sur la Naissance de
 N. S. Jesus-Christ, mise en Musique, et
 que les Dllles élevées dans la Maison de
 l'Enfant Jesus ont chantée ces jours pas-
 sez avec tout l'applaudissement possible;
 vous voyez que M. le Curé de S. Sulpice,
 en procurant à ces Dllles une éducation
 qui lui fait tant d'honneur, ne se sert
 que de moyens dignes de sa pieté et pro-
 pres à former leur cœur et leur esprit
 à la vertu et au culte de Dieu. Voici
 une idée de ce petit Poëme, dont il n'a
 été tiré que peu d'Exemplaires.

L'Idylle

L'Idylle a trois Parties ou Entrées. La première a pour objet l'Empire du Démon dans le Monde et sur les hommes jusqu'à la Naissance du Sauveur, qu'un Ange annonce au Démon avec la destruction de son Empire. La seconde, représente les Bergers tout occupés à rendre leurs hommages au Sauveur, dont un Chœur d'Ange vient de leur apprendre la Naissance. Et la troisième représente l'Adoration des Rois Mages.

Satan ouvre la première Entrée, en invitant les Démons à se réjoüir de la victoire qu'ils ont remportée sur l'homme, et à détruire cet Ouvrage de Dieu, qui est la cause de tous leurs maux. Il s'exprime en ces termes.

O vous, de mes fureurs Ministres redoutables,
 Vous qui fîtes trembler les Cieux,
 Vous, des Mortels ennemis implacables,
 Démons, faites briller votre zèle à mes yeux.

Les Démons s'unissent à lui pour chanter leur victoire sur l'homme qu'ils ont soumis au péché et à la mort. Satan poursuit en déclarant que c'est pour avoir refusé d'adorer un Mortel que toute leur gloire a été changée en une nuit éternelle; il continue :

Périsse

Périsset la Race execrable

Qui fut la source de nos maux ;

Ne nous lassons jamais de troubler son repos ;

Plus que nous, rendons-la coupable.

Le Chœur des Démons répète les mêmes Vers. Les Démons font ensuite une énumération des maux et des punitions qu'ils ont attirés sur l'homme, jusqu'à faire repentir Dieu de l'avoir créé ; Satan leur ordonne ensuite de se répandre par tout l'Univers et d'accroître encore leur Empire et les maux du Genre humain : en voici les paroles.

Volez de toutes parts, sortez de vos abîmes ;

Disperssez-vous dans les airs,

Et remplissez l'Univers

De malheurs, de trouble et de crimes.

Les Démons répondent par les mêmes Vers : *Volons de toutes parts, &c.* et ils s'y disposent en effet lorsqu'un Ange, précédé d'une Symphonie de triomphe, les arrête et leur annonce la Naissance du Sauveur qui doit détruire leur Empire, rétablir la paix dans l'Univers et se faire adorer des Nations. Satan se retire en prononçant ce blasphême.

Non, non, il veut en vain détruire ma puissance,

En

En vain il veut sauver les Humains de nos coups;
 Eux-mêmes, plus ingrats, plus perfides que nous,
 Signaleront bien-tôt leur desobéissance,
 Et seront les premiers à braver son courroux.

Après quoi Satan et ses Démons se retirent, tandis que l'Ange de Paix conjure le Libérateur des hommes, qui ne descend que pour les sauver, de détourner de dessus eux les maheurs dont ils sont menacez, et de ne frapper de ses coups que les têtes superbes de leurs jaloux ennemis.

Un Chœur d'Ange termine cette Entrée par ces Vers.

Le Sauveur vient de naître.

Que les Enfers, que la Terre et les Cieux;

Que tout s'empresse à reconnoître

Cet Enfant glorieux.

La deuxième Entrée est composée de quatre Bergers, de deux Bergeres, d'un Chœur de Bergers et d'un Chœur d'Ange. Les Bergers commencent et se déclarent mutuellement la surprise où ils sont de voir la Nature toute changée; la nuit éclairée, les agrémens du Printemps et de l'Automne réunis dans la saison de l'Hyver. Les quatre Bergers s'écrient ensemble:

Comme

Comme vous, chers amis, je ne sçaurois com-
prendre

Le prodige nouveau qui vient frapper nos yeux.

Ces effets surprénans doivent nous faire attendre

Le plus rare bienfait des Cieux.

Ils entendent en effet une Symphonie ;
suivie bien-tôt d'un Chœur d'Ange qui
rendent gloire à Dieu et qui annoncent
la Paix à la Terre, en publiant l'auguste
Naissance du Fils du Très-Haut. La Crê-
che paroît en même-temps, et les Ber-
gers s'entredemandent quel est cet ad-
mirable Enfant qu'ils apperçoivent cou-
ché dans la Crèche. Ils apprennent d'un
Ange que c'est le Fils de Dieu, le Messie
tant désiré, qui vient porter lui-même
la peine de mort que méritent les hom-
mes. Il les exhorte ensuite à venir lui
rendre leurs respects.

Bergers, empressez-vous, hâtez-vous d'adorea

Celui qui vient vous retirer

D'un triste esclavage.

Sous ces rustiques toîts abbaissant son pouvoir,

C'est de vous qu'il veut recevoir

Le premier hommage.

Le Chœur des Anges et celui des Ber-
gers répètent :

Ac-

456 MERCURE DE FRANCE
Accourons, * accourons, hâtons-nous d'adorer
Celui qui vient nous retirer, &c.

Les Bergers et les Bergeres expriment ensuite leur joye et leurs vœux, et ne veulent plus chanter que ce Libérateur, qui fera desormais l'objet de leurs Chants, &c. et ils lui offriront des Sacrifices proportionnez à leur pouvoir. Cette Entrée finit par ces Vers d'un Chœur d'AnGES et des Bergers.

Animons-nous * de nouvelles ardeurs,
Ne cessons point de chanter la victoire
Du Dieu dont la bonté vient finir nos mal-
heurs;
Que par tout l'Univers on celebre sa gloire,
Qu'il triomphe de tous les cœurs.

Les trois Mages marquent leur étonnement, en ouvrant la troisième Entrée, de ne plus voir l'Astre qui les avoit conduits et qui leur avoit fait esperer de pouvoir adorer le vrai Dieu devenu Enfant, ils ajoutent tous trois :

Mais ici rien ne se présente
Qui puisse découvrir sa demeure brillante ;

* Les AnGES disent, *accourez, hâtez-vous. &c.*

* Les AnGES disent, *animez-vous.*

Ni

Ni Temple, ni Palais ne s'offrent à nos yeux ;
La pauvreté regne en tous lieux.

Un Ange leur découvre ce Mystere
par ces Vers.

Le Maître tout-puissant de la Terre et de l'Onde ;
Par son humilité profonde ,
Vient confondre à jamais les Mortels orgueilleux ;
Et dans l'état le plus vil à leurs yeux ,
Il est plus grand que tous les Rois du Monde.

La Crèche reparoît, et les Mages té-
moignent qu'ils croient aux paroles de
l'Ange et au Mystere qu'il leur annonce.
L'Ange leur adresse ensuite ces paroles.

Que ce Dieu si charmant de ses divines flâmes ,
Embraze désormais vos ames ;
Qu'il regne sur vos cœurs ; qu'à l'envi les Mortels
De toutes parts lui dressent des Autels.

Les Chœurs des Anges et des Rois ré-
petent la même chose. Chacun des Rois
fait son présent et explique les rapports
qu'il a avec les Mysteres de l'Homme-
Dieu. Après quoi un Ange chante cette
Cantatille pour exhorter les Rois à pu-
blier la gloire de leur Libérateur.

Que tout reconnoisse la gloire

C Du

458 MERCURE DE FRANCE

Du seul Maître de l'Univers ;

Il a remporté la victoire

Sur le Monde et sur les Enfers.

Descendez de vos Trônes ,

Rois , abaissez vos Sceptres à ses pieds ;

Si devant lui vous vous humiliez ,

Il affermit vos Couronnes.

Que tout reconnoisse, &c.

Un autre Ange ajoute :

Rois fortunés , dont Jesus a fait choix ,

Pour venir les premiers adorer sa Puissance ;

Avec nous unissez vos voix.

Allez dans l'Univers annoncer la Naissance ,

Et la gloire du Roy des Rois.

Le Chœur des Anges et des Rois finit
la Piece en répétant ces derniers Vers :

Allons * dans l'Univers annoncer la Naissance

Et la gloire du Roy des Rois.

Voilà , Madame , une idée de cette
Idylle , dont l'Auteur est M. Morand ,
d'Arles , dont on a vû plusieurs Pieces
dans differens Mercurés ; vous connois-
sez , sans doute , M. Bouvard , qui a mis
ces Vers en Musique ; il est très-connu

* Les Anges disent , *allex* , &c.

par

par beaucoup d'Ouvrages; l'Opera de Meduse, de sa composition, eut un grand succès dans sa nouveauté en 1702. Il doit, dit-on, être repris l'Automne prochain. Cet Auteur a cessé depuis long-temps de travailler pour le Théâtre, et il s'est livré à des occupations plus Religieuses. Il a fait voir dans cette Idylle que la Musique n'est jamais plus susceptible de force et de grandeur que lorsqu'elle est employée à accompagner les loüanges du Seigneur; et l'on a admiré avec justice, que n'ayant que de jeunes filles à faire chanter, et par conséquent que des voix presque égales, il ait pu faire des Chœurs aussi beaux et aussi travaillés que ceux dont cet Ouvrage est rempli.

Je n'ai pas besoin, Madame, de vous parler de l'illustre Pasteur auquel cette Idylle est dédiée, et de vous informer du mérite d'un homme universellement estimé et respecté. Vous sçavez qu'entre les beaux Etablissemens auxquels sa charité est occupée tous les jours, celui de l'Enfant Jesus, où trente Demoiselles de condition sont élevées de-même qu'à S. Cyr, tient, sans doute, le second rang, pour ne rien dire de plus. Permettez-moi de transcrire ici ce qu'en dit l'Épître

460 MERCURE DE FRANCE

Dédicatoire qui est à la tête de ce petit
Ouvrage. » La Maison de l'Enfant Jesus
» attire déjà les vœux d'un nombre in-
» fini de Familles, à qui la fortune n'a
» laissé pour tout bien que le souvenir
» de leur gloire passée. C'est-là, sûr tout,
» que l'on découvre toute l'étendue de
» ce vaste Génie, qui vous faisant embras-
» ser les plus grandes choses, ne vous
» laisse pas pourtant dédaigner d'entrer
» dans les plus petites. C'est de-là que
» de jeunes Dllles, élevées suivant leur
» naissance, apprennent à préférer les
» abbaissemens et l'humilité de la Reli-
» gion, au vain éclat et aux fausses gran-
» deurs du Monde, et à n'employer les
» talens dont le Ciel a pû les orner, qu'à
» la gloire du souverain Maître. C'est-là
» que la Poësie et la Musique sanctifiées,
» paroissent dans le même esprit de ceux
» qui ne les ont inventez que pour mieux
» célébrer la Grandeur du Très-Haut. Je
suis, Madame, avec respect, &c.

A Paris le 24. Février 1734.



ODE



O D E

TIRE'E DU CANTIQUE D'HABACUC,

*Domine, audivi auditionem tuam
et timui, &c.*

L'Ai-je bien entendu ! quelle horrible Sentence
Vient émouvoir mes sens ! quelle sinistre voix !
Ah ! pardonne, Seigneur ; diffère ta vengeance ;
Sois touché de mes pleurs pour la dernière fois

Où t'alloit emporter un Jugement funeste !
Pour quel forfait le glaive armoit-il ton courroux ?
Pouvois-tu l'immoler , ce déplorable reste
D'un Peuple que tu mis à couvert de tes coups.

Armé pour sa deffense , il est tems de paroître ,
Vainement Babylone oppose ses Remparts ;
Combats, triomphe , cours ; Seigneur , fais-toi
connoître ;
Que dis-je ? tu le peux d'un seul de tes regards.

Tel jadis tu parus , quand éclatant de gloire ,
Tu trainois à ton Char tes Ennemis vaincus ;
Les Echos du Pharam témoins de ta victoire ,
Du bruit de tes Exploits furent soudain émûs.

C iij Le

Le Soleil , à l'aspect de ta face brillante ,
 Dans un nuage épais renferma sa splendeur ;
 Les Foudres qui partoient de ta main menaçante ,
 Terrassant l'Ennemi , rassuroient le vainqueur.

La Mort devant ton Char précipitoit ses traces ;
 Le carnage et l'horreur suivoient ses tristes pas ;
 L'Enfer à tes côtez , vengeur de tes disgraces ,
 Portoit , selon ton ordre , à chacun le trépas.

Tu fixes tes regards ; tu parlas ; et la Terre
 Reçoit , en frémissant , ton ordre souverain ;
 Elle obéit , s'entr'ouvre , et bien-tôt le Tonnerre
 Force tes Ennemis à rentrer dans son sein.

Tout Héchit devant toi , les Vallons et les Plainçs
 Aux Monts les plus chenus , se virent égaletz ;
 La Mer retint ses flots , les Fleuves, les Fontaines ,
 Vers leurs Sources soudain fuyrent épouvantez.

L'Aveugle Egyptien , le blasphême à la bouche ,
 Fut contraint de céder aux efforts de ton bras ;
 Le sacrilege Chef d'une Race farouche ,
 Abandonna son Camp au gré de tes Soldats.

Le Soleil dans les flots va finir sa carrière ;
 La nuit confond déjà son Peuple dans l'oubli ;

T

Tu tonnes . . . des Eclairs la bleuâtre lumière
Guide le coup mortel qui frappe l'Ennemi.

La Mer entend ta voix ; son Onde menaçante
Attend pour s'écarter un seul de tes regards ;
Tu la fixes ; bien-tôt étonnée et tramblante ,
Elle forme en son sein deux humides remparts.

Ton Peuple craint les flots ; ta présence l'anime ;
Il franchit des sentiers aux Mortels inconnus ;
L'Ennemi court, s'élançe, il chancelle ; il s'a-
bîme ,
La Mer gronde, se joint, et l'Ennemi n'est plus.

Mais ce jour a jamais marqué pour ta clémence,
Que d'horreurs, que de maux doivent le précéder !
Tu m'en as revelé la funeste science ,
Dieu Puissant , et je tremble à m'en persuader.

O mort, vien de mes ans terminer la misere ;
Douce Mort hâte-toi de m'unir au Seigneur ;
Dérobez-moi, Tombeaux, aux traits de sa colere,
J'en connois la justice et j'en prévois l'horreur.

Tous les maux à la fois regneront sur la Terre ,
Une éternelle mort dévorera son sein ;
Nos Champs ensanglantez des fureurs de la guerre
Du triste Moissonneur tromperont le dessein.

464 MERCURE DE FRANCE

Les Fleuves tariront ; l'Astre qui nous éclaire
Refusera ses feux à nos Arbres naissants ;
Les Troupeaux périront sous la dent meurtrière
Des Lions affamez et des Ours dévorants.

Mais pourquoi t'affliger, ô mon ame ? qu'importe
Pourquoi t'abandonner aux plus vives douleurs ?
Espere au Tout-Puissant ; crains-tu que sa main
forte ,
Ne puisse t'affranchir des plus pressans malheurs ?

O Dieu , parmi les maux que ton bras nous
prépare ,
Ma voix ne cessera d'exalter tes bienfaits ;
Israël dans les fers d'un Ennemi barbare
Connoîtra que c'est toi qui punis ses forfaits.

Oùi c'est toi... quel rayon vient éclairer mon
ame !

Quel tumulte , quel bruit se répand dans les airs !
Les Remparts ennemis sont en proie à la flâme ;
Israël a brisé la honte de ses fers.

Releve-toi , Sion , mille cris de victoire
Annoncent la grandeur du Dieu de tes Ayeux ,
Vante à tout l'Univers sa puissance et sa gloire ,
Et que son nom soit craint de tes derniers Neveux.

Par M. R. Billard de Marseille.

LET.



*LETTRE de M. R. L. D. au sujet
d'un Manuscrit de la Bibliothèque Sé-
guier.*

J'Ai fait , Monsieur , ce que vous avez souhaité de moi , j'ai consulté à l'Abbaye de S. Germain des Prez le Manuscrit en question , pour voir si on en avoit extrait fidelement les qualifications de Villes, que vous m'avez indiquées. Je me suis apperçû de la fidelité de votre copie : mais comme vous dites que vous n'avez plus que dix-huit autres qualifications de Villes à m'envoyer , je veux vous prévenir là-dessus , et vous faire plus riche que vous ne pensiez. Il faut croire que le copiste étoit pressé lorsqu'il a parcouru ce Manuscrit ; car il y reste encore bien d'autres Proverbes usitez autrefois en France , dont il ne vous a pas donné connoissance. Ce Livre est un *in folio* cotté 1520 , il ne contient que de la Poësie en langage vulgaire ; il est bien conditionné et assez bien écrit pour le temps de Philippe le Bel , ou environ. Le P. Felibien , Benedictin , duquel on a des Ouvrages que vous connoissez , avoit examiné soigneusement

466 MERCURE DE FRANCE

ce volume , ainsi qu'il paroît par des observations qui y sont de sa main sur un papier volant , que j'ai attaché au Livre même. Voici donc , M. la suite de votre Kyrielle fidelement copiée du Manuscrit.

Li Clef Nôtre-Dame de Chartres.

Li Chanoine de Paris.

La boule de Noyon.

La Ribaudie de Soissons.

Li Cheitif de Senlis.

Li Cointerel de Troyes.

La Crote de Mialz.

Li Perdriôr de Nevers.

Li Buveor d'Aucerre.

Li Maistre de Lions.

Li Larron de Mascom.

Li Musart de Verdun.

Li Usuriez de Mez.

Li Poissonniers de Nantes

Li Sonneur d'Angers.

Li Papelart du Mans.

Li Mengeor de Poitiers.

Li Chieor de Borges.

De toutes ces 18 qualifications il n'y en a que deux dont la Clef me paroît aisée à trouver , sçavoir *Li Usuriez de Mez*. Il est évident que ce sont les Juifs de Metz que le Proverbe a eu en vûe.

Li

Li Sonneur d'Angers, me paroît aussi venir d'une chose fort simple, c'est que dans cette Ville, quoique plus petite que d'autres, il y a tant de Chapitres et de Communautéz qu'on y entend perpétuellement sonner. On dit aussi en Proverbe, comme vous sçavez, *Angers, Basse Ville et hauts Clochers*. Je vous laisse la recherche à faire sur les autres Villes. En attendant, agréez le surplus des Proverbes que je vous ai promis, et qu'il m'a été loisible de transcrire, ayant joiü du Manuscrit un temps considérable.

On y lit au feuillet 71.

Li plus enquerrant en Normandie.

Li plus belles femmes sont 'en Flandres.

Li plus bel home en Allemagne.

Li meilleur Sailleor en Poitou.

Li meillor Arch. (apparemment Archers) en Anjou.

Li meildre juleor en Gascogne.

Li plus roignox en Limosin.

Chevalier de Champaigne.

Escuyer de Borgoigne.

Champion de Eu.

Vilain de Beauvoisin.

Usurier de Chaorse.

Remarquez que dès ce temps-là, c'est-à-dire il y a plus de quatre cent ans, les

Gascons passoient pour être les meilleurs Jongleurs : Ce vieux mot François vient de *Joculator*. A l'idée attachée à ce nom , vous ne méconnoissez point cette nation. Elle ne dégénère point, et soyez persuadé qu'elle ne dégénérera jamais.

Si vous étiez curieux de sçavoir par quel commerce plusieurs Villes ou Provinces étoient alors renommées dans le Royaume , soit en Marchandises d'Etoffe ou autres , ou en Marchandises de bouche , j'aurois de quoi en remplir ici une page. Cette longue Litanie finit par *Montarde de Digon* , et c'est ainsi que le proverbe est écrit ; ce qui fait voir que ceux-là se sont trompez qui ont cru que ce proverbe venoit du cry de *moult me tarde* , qui auroit été usité dans les Armées des derniers Ducs de Bourgogne , et qui auroit passé en devise , employée autour des Armories de la Ville de Dijon. Mais je ne puis concevoir pourquoi l'Ecrivain a mis parmi les proverbes de Marchandises : les *Peletiers de Blois*. *Camus d'Orliens*. *La mocquerie de Chasteau-Landon*. *Bains de Bourbon*. Voilà quatre caractères ou désignations un peu déplacées. La dernière est connue : A l'égard des trois autres , je vous laisse le soin d'en chercher le dénoüement. J'avois bien

bien ouï dire *Les bossus d'Orleans*, mais non pas *les Camus*. Vous connoissez le Poëte qui a dit que la nature ayant purgé de Montagnes la Beausse, les a transportées sur le dos des Orleanois. Un Religieux de mes amis m'a même fait voir un vieux Rituel d'Orleans où dans la formule du Prône le Curé demande au nom des Paroissiens d'être préservé de *boces*. Il en vouloit rire, parce qu'il a eu affaire avec quelques *Guêpins* (c'est le nom qu'il donnoit aux Orleanois.) Mais je lui fis comprendre qu'il n'étoit pas question en cet endroit du vieux Rituel d'Orleans, des bosses qui constituent ce qu'on appelle en latin *gibbus* ou *gibbosus*; et que le mal dont on demandoit à Dieu d'être préservé étoient des especes de galles, ou mal épidémique, qu'on appelle *feux, eloux*, &c. C'est ainsi que nos vieux mots François ont besoin d'être examinez, afin qu'on n'en tire point de fausses conséquences. Je souhaiterois que celles des qualifications cy-dessus qui en valent la peine, fussent aussi bien développées, que l'origine du nom de *Guêpin* par rapport aux Orleanois, l'a été dans les *Mercures* de l'année 1732. Invitez vos amis à se divertir à cette recherche, et vous nous ferez plaisir, aussi bien qu'au Public. Je suis &c.



A M L L E D E M A L C R A I S

D E L A V I G N E ,

*Par l'Auteur des Dons des Enfans de
Latone , en lui envoyant son Livre.*

S O U T I E N de la docte harmonie ,
 M A L C R A I S , dont le brillant génie
 Jette autant d'éclat dans ces lieux
 Qu'en pourroient répandre tes yeux ,
 Reçois les essorts de ma rime ;
 Et le doux tribut de l'estime
 Qu'ont cru devoir à tes talens
 Les Auteurs les plus excellens ;
 Permetts-moi d'en suivre l'exemple,
 Porte ce Livre dans le Temple ,
 Où Prêtresse du Dieu des Vers ,
 Sur tous les Ouvrages divers
 Tu dois prononcer des oracles ;
 Par eux il vaincra les obstacles
 Qu'opposent l'Envie ou l'Erreur,
 S'il peut mériter ta faveur.
 Mais , si ta bouche plus severe
 Le jugeoit indigne de plaire ,
 Qu'il cède à ton Arrêt , qu'il n'en appelle pas ;
 Cet Oracle est plus sûr que celui de Calchas.

L E T :



*LETTRE de M. Regnauld , Horloger ,
écrite de Châlons en Champagne , le 26
Janvier 1735. sur l'Horlogerie.*

IL me paroît , Monsieur , que quelques personnes croient qu'il arrive dans les Ressorts , principes de l'action des Montres , des inégalitez de force , qui tantôt diminuent , et tantôt augmentent ; et que ces inégalitez , sans autre cause , les font tarder ou avancer.

Comme l'on trouve le vrai par l'expérience , j'ai eu recours à celle qui suit , qui suffira peut-être pour vous faire changer de sentiment.

J'ai fait faire un ressort de Montre une fois plus long , que ne sont ordinairement les autres , afin de rendre ses mouvemens plus sensibles ; je l'ai suspendu par un de ses bouts ; j'ai attaché à l'autre un poids d'environ trois onces , lequel tenoit par sa pesanteur mon ressort développé environ un tiers de toute sa longueur , ce qui suffisoit pour l'observation. Un fil de fer traversoit horizontalement ce poids et passoit du côté du mur , le long duquel étoit suspendu mon ressort. J'ai enfoncé dans ce mur un autre

472 MERCURE DE FRANCE

tre morceau de fil de fer dont la pointe répondoit parfaitement à celle qui sortoit du poids; et quoique ce ressort ait été suspendu ainsi pendant plus de six mois, je n'ai jamais remarqué que le poids ait remonté; au contraire, je me suis toujours apperçu qu'il descendoit; ce qui prouve que le ressort a toujours perdu de sa force et n'en a jamais regagné.

Pour tirer avantage de cette expérience, il est nécessaire de sçavoir de quelle façon on agit pour donner l'élasticité à un ressort; cela se fait ainsi: Lorsque l'Ouvrier lui a donné la forme, il le fait rougir dans le feu, et le trempe ensuite dans quelque liqueur pour le refroidir précipitamment. On doit conclure de-là que l'air qui s'est trouvé dans cette liqueur, étant plus aisé à être mis en mouvement, que les parties qui la composent, sera celui qui aura suivi de près le feu, qui en abandonnant l'acier, lui aura laissé des cellules ouvertes que cet air aura occupé et qui auront été exactement refermées par la liqueur.

Examinons maintenant comment l'air peut produire l'élasticité.

Après être convenu, suivant l'opinion générale, qu'il est composé de différentes substances, dont la plus grossière se pent

• en-

enfermer, et la plus déliée où la matiere subtile passe tres-librement à travers toute sorte de corps; on peut vrai-semblablement croire que lorsque l'on bande un ressort, ses parties intérieures se resserrent, et que se resserrant, il s'exprime proportionnellement de l'air grossier, enfermé dans les cellules de l'Acier, autant de cette matiere subtile, qui rentre pour reprendre la place qu'elle avoit quittée, lorsque l'on cesse de contraindre le ressort et qui lui fait reprendre sa premiere forme; ainsi qu'une Eponge remplie d'eau, que l'on mettroit dans un Vaisseau et qu'on presseroit, dont l'eau sortiroit par la pression, laquelle cessée, l'eau rentreroit dans l'Eponge et lui redonneroit sa même forme.

S'il est vrai que les effets élastiques soient tels, comme on le croit, quelle vrai-semblance y a-t-il qu'ils puissent augmenter, lorsqu'il ne peut dans la suite se loger plus d'air dans l'Acier qu'il y en est entré lors de la trempe? car l'on conçoit aisément que si la seule pression de l'air y en pouvoit insinuer du nouveau, celui non-seulement qui y seroit entré, mais encore l'autre qui y auroit été placé en premier lieu, en sortiroient lorsque l'on banderoit le ressort, qui n'auroit
alors

alors aucune cause pour reprendre sa situation.

On a de plus des preuves que l'air grossier ne peut pénétrer ni le Fer ni l'Acier, puisqu'on en tient enfermé dans des Arquebuses à vent, qui ne perdent point de leurs forces pour être long-temps chargées.

Il n'y a pas lieu non plus de croire que le subril seul puisse produire l'élasticité, puisqu'il pénètre facilement tous les corps, et qu'ainsi il peut se replacer dans les Pores extérieurs de la lame, lorsque les intérieurs sont resserrez, sans causer aucune contrainte.

Or puisque la quantité d'air enfermé dans l'Acier ne peut augmenter, il ne se peut pas faire que le ressort acquiere de la force; au contraire quelque-une des prisons de l'air venant à se rompre, par la rouille, ou les tensions réitérées, la force élastique doit diminuer à proportion.

Ceux qui imagineroient des causes de variations dans ces ressorts, par les différens degrés de chaleur, ne rencontreroient gueres mieùx; puisque l'on a reconnu que la plus grande chaleur de l'Été ne cause de dilatation à un morceau de fer, à l'égard du plus grand froid d'Hiver, que de la 1152^e partie de sa grossur.

seur. Comme la violence du ressort ne gît que dans son épaisseur, qui n'est pas dans plusieurs ressorts de $\frac{1}{4}$ de ligne; jugé de quel effet peut être l'augmentation de la 1152^e partie de $\frac{1}{4}$ de ligne. De plus, comme ce ressort croît en longueur, ainsi qu'en épaisseur, il restitue par son allongement la lenteur que l'épaisseur auroit ôtée au mouvement de la Montre; et quand même ces différences ne seroient pas proportionnées entre la longueur et l'épaisseur, ces excès de force seroient réduits à rien sur le dernier mobile où gît le principe de régularité. J'attends avec impatience vos réflexions: Je suis avec un profond respect, &c.



APOTHE'OSE ANTICIPE'E,

Pour Mlle de Malcrais de la Vigne.

L'Autre jour, au Conseil des Dieux
 Appollon présenta requête,
 Pour demander que MALCRAIS, sa conquête,
 Eut son rang marqué dans les Cieux;
 Amour étoit un peu mêlé dans cette affaire,
 Et par le Dieu du jour en secret prévenu:

AMOUR

476 MERCURE DE FRANCE

Amour , par tout le bien venu ,
Engagea , pour le satisfaire ,
Les plus grandes Divinitez ,
D'être à son desseïn favorables ;
Apollon fit valoir les rares qualitez ;
Et les talens inestimables ,
De Malcrais , l'objet de ses vœux ,
Le son enchanteur de sa Lyre ,
Qui dans son tendre cœur a porté mille feux ;
Digne enfin du celeste Empire ;
Minerve dit , au même instant ,
Je lui fis don de la sagesse ,
Lorsqu'elle étoit encore Enfant ,
De Paphos , l'aimable Déesse ,
Dit , l'avoir douée amplement ,
Et de beautez et d'agrément.
Pour enlever enfin tous les suffrages ,
Anacréon vint lire ses Ouvrages ,
Qu'on lui fit trois fois répérer ,
Aussi-tôt le grand Jupiter
Remarquant le plaisir extrême ,
Qu'avoit goûté toute sa Cour ,
Et qu'il avoit senti lui-même ,
Fit , par la bouche de l'Amour ,
Annoncer à l'instant sa volonté suprême

Dans les Cieux , l'aimable Malcrais ,
Près d'Apollon et de Minerve ,

A son rang marqué désormais ,
 Quant au surplus le sort se le reserve,

*Par M. SERVIN , Auteur de l'Ode à
 M. le Maréchal de Villars , qui est
 à la tête du Mercure de Juin 1733.*



*D I F F I C U L T E' sur le mouvement
 annuel du Flux et Reflux de la Mer.*

IL est surprenant que les Philosophes qui se picquent d'une si grande exactitude dans l'explication de tous les mouvemens de la Mer , qu'ils défient de proposer aucune difficulté contre leur système , qu'ils ne dissipent aussi-tôt , n'en aient pas encore apperçû une qui saute aux yeux dans l'explication qu'ils donnent du mouvement annuel : c'est qu'elle paroît fondée sur un principe dont tout le monde convient, que l'Equateur est le plus grand de tous les cercles de la Terre, et que les deux Tropiques lui sont considérablement inférieurs , principe incontestable , mais qui est mal appliqué dans leur système. Pour le démontrer , il ne faut que l'examiner et l'application qu'ils en font. Mais auparavant il est bon d'établir l'état de la question.

478 MERCURE DE FRANCE

On distingue trois sortes de mouvements différents dans les eaux de la Mer, le Diurne, le Menstruel, et l'annuel.

Le Diurne est celui par lequel les eaux de la Mer se débordent sur nos Rivages et s'en retirent deux fois le jour, ensorte toutefois que ces inondations arrivent tous les jours près de 48 min. plus tard que le jour précédent.

Le mouvement Menstruel est ainsi appelé, parce que les Marées sont plus fortes aux nouvelles et pleines Lunes de chaque mois que dans les Quadratures.

Enfin le mouvement annuel est celui par lequel les eaux de la Mer se gonflent plus considérablement aux nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes, qu'aux nouvelles et pleines Lunes des Solstices.

Il ne s'agit ici que du mouvement annuel, et c'est précisément l'explication qu'on en donne communément que je me propose de refuter icy. Voici donc comme on l'explique.

Dans les nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes, la Lune répond à l'Equateur terrestre qui est le plus grand de tous les cercles de la Terre. Dans les nouvelles et pleines Lunes des Solstices elle répond aux deux Tropiques qui sont de beaucoup plus petits que l'Equateur ; par
con-

conséquent quand la Lune se trouve directement sur l'Equateur, il y a une plus grande convexité sur la terre par rapport à la Lune, une bosse plus considérable, que quand elle répond aux Tropiques, ainsi la distance qui se trouve depuis la circonférence de l'Equateur jusqu'à la partie inférieure de la Lune, étant beaucoup moins grande que celle qui se trouve entre les Tropiques et la même partie inférieure de la Lune, le lit se trouve plus retréci dans cet endroit que si elle répondoit aux Tropiques; donc la matiere céleste a beaucoup plus de peine à passer; donc elle comprime davantage les eaux, et par conséquent les Marées doivent être plus grandes dans les nouvelles et pleines Lunes des Equinoxes que dans celles des Solstices.

Cette explication seroit merveilleuse si elle ne péchoit point; comme je l'ai dit dans l'application du principe. Il est bien vrai que l'Equateur est le plus grand de tous les cercles de la terre, que les Tropiques lui cèdent en grandeur, mais il est faux d'en conclure que la Lune répond à un moindre cercle quand elle se trouve sur les Tropiques que quand elle se trouve sur l'Equateur, et je soutiens, de l'aveu même des Auteurs du système

480 **MERCURE DE FRANCE.**
système , que dans l'un et l'autre cas
la Lune répond à des cercles égaux en-
tr'eux.

Pour le prouver il ne faut que consi-
derer la situation des Tropiques par
rapport à la Lune dans les nouvelles et
pleines Lunes des Solstices , et faire at-
tention que pour lors elle ne répond pas
précisément au centre des Tropiques, mais
à un cercle dont le centre est la terre ,
et que ce cercle se prend d'un Tropicque
à l'autre , c'est-à-dire , d'un point, par
exemple, du Tropicque du Cancer sur nô-
tre horizon au point du Capricorne qui lui
est directement opposé chez nos Antipo-
des; la raison en est qu'en quelqu'endroit
que se trouve la Lune , elle presse tou-
jours vers la partie qui lui est directe-
ment opposée : or quand elle se trouve
sur un Tropicque , le cercle que je viens
de décrire lui est directement opposé ; et
c'est dont ces Auteurs du système con-
viennent eux-mêmes , et dont ils se ser-
vent pour expliquer pourquoi nous
avons aussi-tôt la Marée , quand la Lune
se trouve au Tropicque du Capicorne
sous nôtre horizon , que quand elle se
rencontre au Tropicque du Cancer sur
nôtre horizon ; ils en conviennent donc
eux-mêmes : or le cercle que je viens de
dé-

décrire, et l'Equateur sont égaux entr'eux; car ils coupent tous deux la terre, que nous supposons avec eux ronde, en deux parties égales: suivant les principes de Geométrie deux cercles qui coupent un même Globe en deux parties égales sont égaux entr'eux; donc de l'aveu même de nos adversaires, l'Equateur et le Cercle que je viens de décrire et auquel ils avoient que répond la Lune aux nouvelles et pleines Lunes des Solstices, sont égaux entr'eux; donc il n'y a point de plus grande convexité sur la surface de la terre par rapport à la Lune dans l'un que dans l'autre cas; d'où il s'ensuit que la matiere céleste ne se trouvant point plus gênée, ne doit pas davantage comprimer les eaux de la Mer; et ainsi suivant cette explication, les Marées ne doivent pas être plus grandes dans les nouvelles Lunes des Equinoxes que dans celles des Solstices; ce système ne vaut donc rien pour expliquer le mouvement annuel. J'avois qu'il peut arriver qu'on donne une véritable et solide explication de ce mouvement; mais je soutiens que celle que je viens de refuter est insoutenable; et cependant elle est à la mode chez tous les Philosophes, qui toujours accoutumés à distinguer un Equateur et

D des

482 MERCURE DE FRANCE
des Tropiques ; ne font nulle attention
à la situation respective de ces cercles par
rapport à la Lune.



CANTATE.

L'AMOUR AMANT.

LE plus beau des Ruisseaux , l'Amant de nos
prairies ,

M'attira l'autre jour sur ses bords enchantez,

Qui devoient être respectez

D'un jeune cœur qui craint les douces rêveries ;

Pour sa tranquillité le péril est certain ;

Je voulus l'éviter et le voulus envain ;

On hésite longtems , et la peine est extrême,

Quand il faut quitter ce qu'on aime.

J'héritai trop ? l'Amour qui venoit en ces lieux

Me voit .. rit .. et s'approche , il étoit plein
de charmes ,

Sans aîles , sans bandeau , sans armes

Hélas ! en cet état qui l'eut crû dangereux ?

Imprudente et foible jeunesse

Fuyez , jusqu'au nom de l'Amour ,

Il n'est point d'état ni de jour

Où le perfide Enfant ne blesse.

Ah ! Berger , me dit-il , je ne suis plus ce Dieu

Si

Si fier et si craint en tout lieu ;
 J'ai fait des malheureux , et pour prix de mon
 crime,

Je souffre le même tourment ;
 Le Sacrificateur est enfin la victime ;
 J'étois Amour ; je suis Amant ;
 Baccus dans un repas l'autre jour me fit boire ;
 Je pris trop de ce Jus divin ;
 Le traître alors .. est-il de trahison plus noire
 Choisit dans mon carquois , et me perce le sein.

Vous croyez qu'une douce yvresse
 Ne fait qu'éclipser la raison ;
 Mais quand d'une vive tendresse
 On a goûté le doux poison ,
 Son retour n'est qu'une Chanson.

Ensuite à mes regards cet enfant de Cythère ;
 Offre le plus beau des Portraits,
 Dont la grace et les moindres traits
 Effaçotent tous ceux de sa Mere;
 C'étoit celui de la Beauté ,
 Qui captivoit le Dieu dont la douce puissance,
 Me ravit à l'instant toute ma liberté
 Par son amoureuse imprudence.

De mon trouble aussi-tôt devinant le sujet ,
 Il sourit , me regarde , et s'échappe à ma vue ;
 Depuis ce tems mon ame inquiète, éperdue

484 MERCURE DE FRANCE

Se remplit trop d'un même objet ;

Je désire la solitude ;

Le silence des bois , et le bruit des ruisseaux

Nourrissent mon inquiétude :

Et je n'ai de plaisir qu'en pensant à mes maux.

Digne et charmant objet de ma tendresse ex-
trême ,

Je vis pour vous aimer et meurs en vous ai-
mant ;

Un Berger vous peut-il aimer heureusement ?

Il n'est qu'un Dieu , c'est l'Amour même

Qui vous puisse aimer dignement,

Se laisser aisément charmer

Est une dangereuse affaire ;

Ce n'est pas un plaisir d'aimer

Quand on n'a pas celui de plaire.

Se laisser aisément charmer

N'est pas une mauvaise affaire ;

Sachez seulement bien aimer ,

Vous s'çauvez bien-tôt l'air de plaire.

N'allez pas dans le doux mistère ,

Imprudemment vous engager ;

Et souvenez-vous qu'un Berger

Ne doit aimer qu'une Bergere,

Allez et dans le doux mistère

Crai-

Craignez peu de vous engager ;
 Reine peut aimer un Berger
 Roy peut aimer une Bergere,

Quand une douce sympathie
 Pour deux cœurs n'auroit qu'une Loy ;
 De l'Amour toute l'industrie
 D'un Berger feroit-il un Roy ?

Quand une douce sympathie
 Donne à deux cœurs la même Loy ;
 De l'Amour telle est l'industrie ,
 Qu'il peut d'un Berger faire un Roy.



*LETTRE du S. de l'Eglise d'Auxerre ,
 à M. . . . Chanoine de l'Eglise de C.
 touchant les traditions populaires, au sujet
 de l'occurrence de la Fête de Pâques , au
 25 Avril.*

Vous êtes , sans doute , informé ;
 Monsieur , des Traditions , qui
 courent parmi le Peuple , touchant les
 années où la Fête de Pâques arrive le 25
 Avril , telle que sera l'année prochaine
 1734. Il résulte de cette occurrence qu'en
 ces années là , la Fête-Dieu se trouve le
 24 Juin jour de la Nativité de S. Jean-

D iij Bap-

Baptiste ; et c'est par rapport à cette rencontre qu'il est né un certain Proverbe touchant la fin du Monde. Pour en faire voir l'illusion, il me semble qu'il suffit d'en découvrir l'origine ou plutôt la nouveauté. Chacun sçait que la Solemnité de la Fête Dieu n'a commencé qu'au treizième siècle. Avant ce tems-là, Pâques arrivoit quelquefois le 25 Avril, et la Nativité de S. Jean se célébroit le 24 Juin en son véritable jour sans être transférée. Ce n'est donc que depuis qu'on a prévu qu'on seroit obligé de déplacer S. Jean pour y mettre le Messie dont il a été le Précurseur, qu'on peut avoir imaginé une pareille opinion ; et probablement elle ne s'est formée qu'à la fin du treizième siècle ou durant le quatorzième ; en effet comme on fut près de deux cent-cinquante ans sans voir arriver Pâques le 25 Avril, la rareté de l'événement aura pu porter à inventer quelques dictons là-dessus. Et comme les Tables Pascals n'étoient point entre les mains de tout le monde, et qu'on se contentoit d'attacher chaque année au Cierge Pascal la Table des Fêtes mobiles de l'année seulement, peu de personnes étoient en état de prévoir quand Pâques arriveroit le 25 Avril, et le plus grand nombre ignoroit

com-

combien de fois cette Fête étoit arrivée ce jour-là depuis l'établissement du Christianisme. Pour mettre donc au fait le Public de cette connoissance, qu'il étoit difficile d'avoir communément avant l'origine de l'Impression, il est bon de jeter la vuë sur les Tables Chronologiques que nous ont données M. Robert dans sa Gaule Chrétienne, et M. du Cange dans son Glossaire de la basse Latinité. Je les ai examinées, et principalement la nouvelle Edition qui vient d'être publiée par deux sçavans Benedictins. Quoiqu'il y soit resté quelques fautes que l'Imprimeur n'a pû apparemment éviter dans une si grande multitude de chiffres et de Lettres initiales, je ne laisserai pas de tableter dessus et de représenter combien de fois la Fête de Pâques est arrivée le 25. Avril depuis l'origine de la Religion que nous professons. Ces Tables nous apprennent que cette rencontre s'est déjà trouvée treize fois, et les voicy.

L'an 45. de Jesus-Christ.

L'an 140. L'an 1014.

L'an 387. L'an 1109.

L'an 482. L'an 1204.

L'an 577. L'an 1415.

L'an 672. L'an 1546.

L'an 919. L'an 1666.

D iij Vous

Vous reconnoîtrez par la vérification que vous en pouvez faire, que j'ai regardé avec raison comme des fautes d'impression dans la dernière Edition de ces Tables, que Pâques ait été marqué pour les années 137. et 1022. ans au 25. Avril, au lieu du 25. Mars; c'est ce qui est rendu sensible par la Lettre Dominicale qui convient à ces mêmes années; vous avouerez aussi qu'à l'année 672. ces mêmes Tables contiennent une faute toute contraire, mettant cette Fête au 25. Mars au lieu du 25. Avril. Mais ceci soit dit en passant. Revenons au fait et instruisons le vulgaire. On fut depuis l'an 1204. jusqu'à l'an 1451. sans voir célébrer la Fête de Pâques le 25. Avril, c'est-à-dire à peu près deux siècles et demi. Environ dans le tiers de cet intervalle la Fête-Dieu fut établie dans les Eglises d'Occident. Alors il n'y avoit personne sur terre qui pût avoir vû l'an 1204. et l'on ne prévoyoit point que de long-temps l'occurrence pût arriver que cette nouvelle Fête fit cesser celle de S. Jean; le Peuple en conclut aisément que ce ne seroit qu'à la fin du Monde, et il fut facile d'imaginer des mysticitez sur cette rencontre, toute fortuite qu'elle est. Telle est, selon ma pensée, l'origine de l'idée

popu-

populaire sur la concurrence des deux Fêtes. Quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si rare de voir arriver Pâques le 24. Avril, et par conséquent la Fête - Dieu le 23. Juin, veille de la S. Jean, les Peuples n'ont pas laissé d'inventer aussi un proverbe à ce sujet, et de dire en ces sortes de rencontres :

*Quand Jean fait jeûner Dieu,
La Paix regne en tout lieu.*

Mais la fausseté de cet axiome vulgaire a été si palpable de nos jours, qu'on doit conclure que la Tradition n'est pas mieux fondée d'un côté que d'un autre. Qui, en effet, peut assurer qu'on jouissoit d'une paix universelle l'an 1707. auquel Jean fit jeûner Dieu, c'est-à-dire, que la Fête de S. Jean étant arrivée le second Vendredi d'après la Pentecôte, il fallut observer le jeûne (du moins en certains Pays) le jour précédent, qui étoit le Jeudi de la grande Solemnité de la Fête-Dieu ? Il est également faux de dire que la paix regnât en tout lieu l'an 1639. qui étoit dans le même cas. Et si l'on vouloit prendre la peine de remonter à toutes les années où se trouvent de telles concurrences, pour une qu'on remarque-
roit avoir été paisible en France, on en

D V TROU-

490 **MERCURE DE FRANCE**
trouveroit trois autres qui auroient été tumultueuses dans le Royaume , ou ailleurs. Il en est de ces traditions comme de celle qui courut sur la fin du dixième siècle ; on croyoit alors que lorsque la Fête de l'Annonciation arriveroit le Vendredi Saint , le monde finiroit. Richard, Abbé de Saint-Benoît sur Loire , ordonna à Abbon l'un de ses Religieux d'écrire là-dessus , pour désabuser le Peuple qui croyoit que dès que l'on compteroit l'an mille , le Jugement viendroit. Ce fut en 992 que l'Annonciation arriva le Vendredi-Saint ; et elle étoit déjà arrivée le même jour onze ans auparavant.

Si le peuple étoit capable d'entrer dans des examens de Chronologie , il verroit que tous les changemens annuels de la solennité Pascale sont appuyez sur certaines révolutions réglées , et sont déterminés par le cours des astres à un certain intervalle : que l'intervalle ordinaire entre deux Pâques du 25 Avril est de 95 ans : mais qu'après que cet intervalle a eu lieu trois fois , il en faut admettre un de 247 ans , après quoi suit encore à trois reprises d'intervalle de 95 ans , avant que celui de 247 ans revienne. C'est ce qui paroît dans l'extrait des Tables que je vous ai représenté ci-dessus.

De

De l'année 45 de Jesus-Christ à l'année 140, il y a 95 ans. De l'année 140 à celle de 387, il y a 247 ans. De 387 à 482 il y a 95 ans. De 482 à 577 il y a 95 ans, De 577 à 672 il y a pareillement 95 ans. Mais de 672 à 919 il y a 247 ans. Après cela on compte comme on a déjà fait deux fois ; de 919 à 1014, il y a 95 ans. De 1014 à 1109 aussi 95 ans ; et de 1109 à 1204 pareille quantité de 95 ans. Suit le grand intervalle de 247 ans depuis l'an 1204 jusqu'à l'an 1451. Et enfin de 1451 à 1546 il y a 95 ans. On auroit continué encore deux fois 95 ans sans la réforme du Calendrier qui fût faite à Rome en 1582, par laquelle on retrancha tout à coup, dix jours du mois d'Octobre de cette année-là ; c'est ce qui fit que la premiere Pâque du 25 Avril au lieu de revenir l'an 1641 au bout de 95 ans, n'est arrivée que 25 ans après, c'est-à-dire au bout de 120 ans après la précédente ; et la seconde Pâques du même 25 Avril, au lieu d'être différée jusqu'en 1736 au bout de 95 ans reïterez, a été fixée à l'an 1734. après lequel tems je ne sçai en quelle année elle reviendra. Vous avez dû apprendre par le Journal des Scavans du présent mois de May à l'article des Nouvelles Litteraires de

492 MERCURE DE FRANCE

Florence ; qu'un Curé du Diocèse de Pistoie en Italie , prétend démontrer dans un nouveau Traité sur la Fête de Pâques , que la Réformation Grégorienne a besoin d'être reformée elle-même , à cause des erreurs qu'elle contient par rapport à la Fête de Pâques. Attendons que cet Ouvrage soit venu jusqu'à nous pour juger de ces erreurs , et si le calcul Grégorien des Clefs de la Fête de Pâques est sujet à des inconvéniens prévus.

Il n'est pas à souhaiter pour la tranquillité des Rubriquaires Ecclesiastiques que la Fête de Pâques revienne souvent le 25 Avril. Vous scavez que c'est un jour qui a été chargé successivement de deux différentes cérémonies , toutes les deux incompatibles avec cette Fête : Premièrement on y établit à Rome une Procession de pénitence qui a été reçue dans presque toutes les Eglises de l'Occident ; et que depuis ce tems-là on y aussi attaché la Fête de l'Evangeliste S. Marc. A l'égard de la première , je croi que vous ne doutez point , non plus que moi , de ce que je tiens de feu M. l'Abbé Chastelain , Chanoine de N. D. de Paris , que le 25 Avril avoit été consacré chez les Payens par des Processions pour les biens.

de

de la Terre ; ce qu'ils appelloient les Rogales ou les Ambarvales , (circonstance ignorée par M. Baillet ,) et qu'en mémoire de cela on éloigne encore à Rome le moins qu'il est possible du 25. Avril les Litanies Chrétiennes qui y ont été substituées. Je ne puis vous entretenir cette fois-cy de la raison qui a fait tourner l'annonce de cette Procession , de la maniere dont elle l'est dans les Brefs d'Auxerre , que l'on a tâché depuis quinze ans de rendre les plus curieux et les plus instructifs de tout le Royaume. En attendant que je m'étende là-dessus dans un petit Traité sur les Processions du Paganisme , observez , s'il vous plaît , que c'est avec prudence que , si l'on n'a pas fixé les Litanies Romaines plus avant dans l'année que le 25. Avril , c'a été vrai-semblablement de crainte qu'elles ne concourussent quelquefois avec les Litanies Gallicanes , appellées *Rogations* , qui peuvent arriver le 27. 28. et 29. Avril lorsque Pâques a été le 22. Mars ; et parce que l'Eglise de Rome a été bien aise que les Litanies fussent toujours célébrées les premières.

Ce 28. May 1733.

EPITRE



E P I T R E,

*A M. le Gendre, Marquis de S. Aubin-
sur-Loire.*

TU prouves, Saint-Aubin, qu'un illustre
courage,

Est au-dessus du sort;

Comme on voit le Palmier combattu par l'orage,
N'en être que plus fort.

Par des coups imprévus, la fortune inhumaine,
N'obscurcit point ton nom :

Ferme dans tous états, né pour être un Mécène,
Tu deviens un Varron.

Tu t'éleves sans peine aux principes des choses,
Par un rare talent;

Tu démêles les nœuds des effets et des causes,
Par ton raisonnement.

Celui qui du sçavoir se fait un doux azile,
Ne peut être qu'heureux :

Tu fais voir que tout sied, que tout devient utile
A des cœurs genereux.

La fiere opinion dont tu détruis l'Empire,
Cede

Cede à la verité :

Et ton sçavant Ouvrage a droit de te conduire
A l'immortalité.

M. de Boisgarnier.



COMPARAISON des deux
Philosophies de Descartes et de Newton,
avec des Remarques sur l'une et sur l'autre.

LA Philosophie Péripatéticienne avoit remporté une entière victoire sur le Platonisme et sur tous les autres Sectes de l'Antiquité. L'Empire d'Aristote étoit despotique. Les raisons qui sont les Loix de la Philosophie, n'étoient point écoutées, des veritez nouvelles étoient traitées de séditieuses, et cette Philosophie, après avoir été long-temps proscrite par le concours des deux autoritez, (*Launoi. de fortun. Aristot.*) avoit sçu les engager si bien dans son parti, que ceux qui prétendoient secouer le joug des préjugés, étoient punis comme perturbateurs. Malgré tous ces obstacles, il parut un homme qui joignit la fermeté du courage à l'élevation du génie. Toutes ses vûes ne tendoient qu'à la verité ; plein d'ardeur pour la tirer d'esclavage, il osa établir pour principe, (*Cartes. Méditat. 1.*) que le commencement de la Philosophie est de rejeter toutes les opinions reçues jusqu'alors, de remonter à un Scepticisme general, non pour demeurer dans cet état de Pyrrhonien, incompatible avec les lumieres naturelles, mais pour n'admettre au nombre des veritez, que celles qui sont fondées sur

sur des notions claires, certaines et évidentes. René Descartes, par ce seul principe, porta le coup mortel aux décisions philosophiques fondées sur les préjugés; par cette voye d'un doute general, il s'éleva (*Cartes. Méditat. 2. 3. 6.*) aux veritez primitives, de sa propre existence, de l'existence de Dieu, de la distinction de l'ame et du corps; des veritez les plus simples il passa aux plus composées, il entreprit de connoître et de dévoiler même la Nature; et développant quelques germes obscurs, informes et peu connus, qui étoient enfermez dans les Livres des Anciens sans explication suffisante, il en forma un *Système Physique* (*Cartes. Princip. part. 3.*) si étendu et si brillant, qu'il surpasse de bien loin tout ce qu'on avoit imaginé jusqu'à lui de la magnificence de l'Univers. Descartes n'est pas bien d'accord avec lui-même sur la réalité de l'Edifice qu'il a construit. Tantôt reconnoissant tout ce que ses idées ont d'incertain et de vague, il les traite de Fables (*Trait. de la Lum.*) et de Romans; tantôt paroissant rempli de confiance pour ses découvertes, il n'hésite point à dire, que persuadé par des notions si claires et si distinctes, il ne croit pas (*Princip. part. 4. et Epist. 1. 2. Epist. 37.*) que la plupart des choses qu'il a écrites, puissent être autrement.

Toute la Physique de Descartes se rapporte aux loix generales du mouvement, établies par le souverain Etre, en même-temps qu'il a créé la matiere. C'est conformément à ces Loix que la Providence Divine a construit le Monde, et qu'elle le conserve; Descartes définit la Nature; (*Méditat. 6.*) l'ordre et la disposition que Dieu a donnez aux choses créées. Quelqu'un peut-il nier que la Physique ne consiste dans la recher-
che

che et la connoissance de ces loix prescrites à la Nature par son Auteur? L'harmonie et la régularité de l'Univers sont des témoignages continuels de la sagesse infinie, dont elles sont émanées. Aucune étude ne ramene davantage l'esprit au Créateur, que la contemplation de la Nature. C'est en quoi le Cartésianisme excelle, et jamais aucune Philosophie ne fut plus diamétralement opposée au Spinosisme qui, par l'hypothèse de toutes la plus absurde, ne reconnoît dans les effets naturels qu'une matiere aveugle, privée d'intelligence et de sentiment, et confond les substances spirituelles et corporelles; ou à la Philosophie Epicurienne, qui donne pour principe general, des accrochemens d'atomes unis fortuitement par un mouvement de déclinaison, dont l'Antiquité s'est moquée. C'est uniquement à la gloire du Cartésianisme et à l'envie des autres Sectes, qu'on doit attribuer les accusations si dénuées de toute vraye-semblance au sujet des liaisons supposées de cette Philosophie avec les absurditez de Spinosà et d'Epicure; il est même impossible de lire les Ouvrages de Descartes sans être autant édifié de sa piété, qu'on est charmé de sa modestie.

Descartes pose pour principes trois regles de mouvement (*Princip. part. 2.*) qu'il appelle générales; la premiere, que tout corps persiste naturellement dans l'état où il se trouve de mouvement ou de repos, et il fonde cet axiome sur une pensée fort juste, que rien ne se porte de soi-même et par sa nature à son contraire ou à sa destruction. La seconde regle est que le mouvement est proportionnel à l'impression de la force qui le produit, et que tout corps qui se meut, tend à continuer son mouvement en ligne droite.

La

298 MERCURE DE FRANCE

La troisième est que si un corps qui se meut en rencontre un autre auquel il ne communique aucune partie de son mouvement, il rejait avec une force égale, et que, s'il lui communique une partie de son mouvement, il en perd autant qu'il en communique. De cette Loi générale, Descartes déduit les loix particulières des rencontres des corps à proportion des différens degrez de vitesse et de masse ; loix particulières, qui ne peuvent, suivant son aveu, avoir une application entièrement juste, qu'en supposant que les deux corps qui se rencontrent, fussent parfaitement durs, et tellement séparés de tous les autres corps, qu'aucun ne pût contribuer ou nuire à leur mouvement, et il remarque au même endroit que cela est impossible. Nous aurons plusieurs observations à faire sur cette troisième loi de mouvement.

La matière est une, suivant les Principes de Descartes, et toutes ses différences ne consistent que dans les divisions, figures, situations et mouvemens de ses parties. Il soutient que comme il est impossible que la matière soit sans étendue, l'espace ou l'étendue ne peuvent aussi être sans matière ; qu'il y a la même contradiction à concevoir un lieu sans un corps qui le remplisse, qu'à imaginer la rondeur sans une matière qui soit ronde, la blancheur sans un sujet qui soit blanc, ou une montagne sans vallée. Puisque tout est plein dans l'Univers, un corps qui se meut, ne peut avancer, que la matière qui est à ses côtes ne passe en arrière, poussée par celle de devant, qui est obligée de refluer aux côtes, ce qui arrive avec une extrême facilité, lorsque le corps, qui fait effort pour se mouvoir, a plus de force que la matière qui se trouve au-devant de lui

lui, n'en a pour résister. Le mouvement direct, le plus simple et le plus naturel, est moins commun dans la Nature, que le mouvement circulaire produit par les obstacles de la mutuelle action et réaction des corps, mais le mouvement circulaire retient toujours de son origine, que tout corps qui se meut en rond, tend à s'échapper dès qu'il est libre, par un mouvement direct; ce que les Géometres expriment en disant, que tout corps qui par son mouvement décrit un cercle, s'efforce continuellement d'en parcourir la tangente.

La pression et le mouvement brisent les parties de la matiere, qui sont divisibles à l'infini; leur fragilité ou leur disposition à s'unir, rend les Elemens toujours conversibles l'un dans l'autre. Descartes en admet trois; la matiere subtile ou le premier Element composé des parties les plus atténuées par le froissement; la matiere globuleuse ou le second élément dont les particules ont été arrondies et ont conservé une figure sphérique dans le froissement; et la matiere compacte ou le troisième élément dont les particules branchuës et de figures irrégulieres, ont le mieux résisté au froissement. Ces trois éléments sont imperceptibles; et pour imaginer avec plus de facilité leur effet dans la composition de tous les corps matériels, représentez-vous un amas de fruits ayant des figures fort irregulieres, comme grenades, poires, pommes, concombres, nêfles, grappes de raisins; voilà la matiere compacte ou le troisième élément. Répandez sur ce monceau de fruits, des coriandes; toutes ces petites boules rondes se répandront de côté et d'autre pour remplir les interstices des figures irrégulieres, c'est la matiere globuleuse ou le second élément

élément. Versez enfin de la poudre à canon sur le tas de fruits, elle ira s'insinuer dans les interstices les plus petits, échappez aux dragées, et elle représentera ici la matière subtile ou le premier élément. Si cette poudre à canon domine assez dans les interstices des fruits et qu'elle y ait assez de force pour leur communiquer la rapidité de son mouvement en chassant les dragées, et les repoussant de toutes parts, l'amas tout entier devient enflammé et lumineux, et ce feu est d'autant plus violent, que la solidité des parties les plus grossières du troisième élément y est jointe à la rapidité du mouvement du premier, et que la force de masse, comme disent les Physiciens, accompagne la force de vitesse. Si la matière compacte reçoit dans ses interstices les globules du second élément qui y temperent l'extrême mouvement du premier ou de la matière subtile, le corps est opaque et plus ou moins solide, suivant la grossièreté des parties du troisième élément. Si la matière globuleuse trouve les pores disposez à lui laisser un passage libre pour traverser de part en part, le corps est transparent. On ne peut donner des images trop sensibles des principes qu'on explique, sur tout dans un temps où il s'est introduit un usage presque général, de ne traiter les Sciences que par quelques caractères Algebriques et d'une manière si abstraite, qu'elle ne donne aucune prise à l'imagination.

Passons à l'application que Descartes a faite de ses Principes. Les mouvemens directs de la matière ont été changez en mouvemens circulaires par les obstacles de l'action et de la réaction des corps. Des tourbillons de grandeur inégales se sont formez, ils en ont aussi contenu d'autres, comme

comme on voit des torrens qui se traversent, être agitez circulairement et renfermer au-dans d'eux-mêmes des courants plus petits, qui tournant sur leur propre centre, sont emportez par le mouvement circulaire du plus grand. Le froissement de la matiere l'ayant divisée en trois élémens, Descartes suppose qu'il s'est fait au centre du tourbillon un amas de matiere subtile, dont ce Philosophe a composé les Etoiles, qu'il a regardées comme autant de Soleils. Le prodigieux mouvement de la matiere subtile qui repousse de toute part les globules du second élément, rend les globes des étoiles enflammées et lumineuses par eux-mêmes. Mais il est arrivé à quelques-uns de ces globes que leurs mouvemens se sont rallentis, que leurs interstices ont été différemment disposez, et que le globe, d'enflammé et de lumineux, est devenu dense et opaque, qu'alors privé de la force et de l'activité de son mouvement, il n'a pû deffendre son tourbillon contre la pression des tourbillons voisins qui ont envahi son atmosphere; et le globe lui-même a passé dans un autre tourbillon, au mouvement duquel il a été assujetti après s'y être mis en équilibre. C'est l'origine que Descartes donne (*Cartes. Princip. part. 3.*) à la Terre et aux autres Planètes, qui ont commencé, suivant son Système, par être des Soleils ou des Etoiles. Il donne la même explication des Comètes comme de Soleils récemment éteints et encroûtez, qui traversent les espaces éthérées jusqu'à ce qu'ils ayent rencontré dans quelque tourbillon un fluide d'une épaisseur et d'un mouvement proportionnez, et propres à les fixer en équilibre.

La lumiere consiste dans l'impulsion des parties

502 MERCURE DE FRANCE

ties globuleuses du second élément répandues de toutes parts, à peu près comme un grain de poudre à canon en se développant, chasse de tout côté les corps qu'il rencontre. La prodigieuse rapidité de la lumière est causée parce que tous les globules du second élément sont contigus et que l'impression qui agit sur le premier, se fait sentir en même-temps sur tous les autres, comme un bâton ne peut être remué par un bout, que le mouvement ne soit aussi-tôt communiqué à l'autre extrémité, quelque éloignée qu'elle soit. Cette rapidité de la lumière transmise par la continuité des globules du second élément, est une des preuves d'expérience, qu'il n'y a point de vuide dans la Nature

Le mouvement circulaire des tourbillons est dans le Système Cartésien, la cause de la pesanteur. Ce qu'on appelle pesanteur est proprement une moindre legereté. Les trois éléments ont différens degrez de force centrifuge; la matière subtile du premier élément a plus d'action (*Cartes. Princip. part. 4.*) pour s'éloigner du centre, que pareille quantité du second élément, parce que la matière subtile se meut plus vite; et par la même raison le second élément a plus de force centrifuge que pareille quantité des parties du troisième; et le corps qui a plus de force centrifuge, répercute et chasse vers le centre celui qui en a moins; ce qui cause la chute des corps massifs et produit toutes les apparences auxquelles on a donné le nom de legereté et de pesanteur. Ainsi jetez de l'huile dans un vase qui est vuide, (*Tr. de l'Opin Liv. 4. Ch. 2.*) c'est-à-dire, rempli seulement d'air, l'huile est forcée de descendre au fond et de céder au mouvement plus agité de l'air; sur l'huile versez de l'eau, les parties

les parties de l'huile plus déliées que celles de l'eau et qui par conséquent ont plus de force pour s'éloigner du centre, s'élevent au-dessus de l'eau; si vous y jetez ensuite du sable, l'eau chasse au-dessous d'elle les parties plus compactes du sable; ce dernier a le même avantage sur le vis-argent encore plus solide; et enfin l'or fondu, le plus massif de tous les corps, sera précipité au-dessous de tous les autres.

Descartes a apperçû la contrariété (*Trait. de la Lum. Chap. 11.*) qui se rencontre ici dans le mécanisme, sur lequel il a fondé son Système, ayant dit plus haut que la matiere subtile s'est amassée au centre pour y former le Soleil, au lieu que pour expliquer la pesanteur, il donne ici cette raison, que les corps massifs ayant moins de mouvement, ont moins de force que la matiere subtile n'en a pour s'élever à la circonférence. Cette objection qu'il s'est faite à lui-même, ne l'a pas engagé à corriger la contradiction de son mécanisme; et il s'est contenté de répondre que lorsqu'il a placé les corps solides à la circonférence, c'est parce qu'il a supposé que dès le commencement ils étoient agitez du mouvement general du tourbillon, et à l'égard de la pesanteur, il se restraint à soutenir que les corps les plus massifs qui sortent du repos et qui commencent à se mouvoir, ont moins de force centrifuge, et doivent être renvoyez vers le centre.

Descartes (*Princip. part. 4.*) attribüë le flux et le reflux à la pression des eaux de la Mer par le globe Lunaire, lorsque dans la révolution que la Terre fait sur son axe en vingt-quatre heures, les eaux de la Mer se trouvent directement sous la Lune. Les Phénomenes quadrent à merveilles à

à cette hypothese ; car la Lune décrivant une ellipse autour de la Terre , c'est-à-dire une orbite plus ovale que ronde , lorsqu'elle est en conjonction ou en opposition avec le Soleil , elle se trouve en même-temps dans son perigée ou dans sa plus grande proximité de la Terre et dans le plus étroit de l'oval ; ainsi la Mer se trouvant beaucoup plus pressée par les nouvelles et pleines Lunes , les marées doivent être alors plus hautes , ce qui est conforme à l'Experience , au lieu que les quadrats de la Lune se rencontrant dans son apogée ou dans son plus grand éloignement de la Terre et dans le plus large de l'ellipse , la pression est moindre et les marées plus basses ; et ce qui paroît encore d'une justesse extrême , c'est que les marées retardent tous les jours d'environ quarante-neuf minutes , comme le retour de la Lune au même méridien.

Les deux proprietés de l'Aiman d'attirer le fer et de se tourner vers l'un des Poles , ont , suivant Descartes , un même principe dans le tourbillon magnétique , qui traverse et entoure la Terre. Ce tourbillon doit être regardé comme une file de matiere disposée en forme de visse qui ne penetre que dans de petits écroux propres à la recevoir , n'entrant par cette raison que par un des Poles de la Terre , et sortant toujours par l'autre. Les poles de l'Aiman disposez de même , ne donnent entrée à cette matiere que d'un côté , et son issuë , comme dans le Globe Terrestre , est à l'opposite ; ce qui a fait dire que la Terre est un grand Aiman , et qu'un Aiman sphérique est une petite Terre. Si la matiere magnétique sortant d'un Aiman , trouve du fer ou un autre Aiman , qui ayent les mêmes dispositions à la recevoir , elle s'y insinué avec vitesse , et chassant

sant l'air intermediaire plus grossier et moins agité qu'elle, cet air, par la force de son ressort, revient sur lui-même, et pressant les côtes oposez de l'Aiman et du fer, les pousse l'un contre l'autre. La matiere magnétique conservant toujours sa direction vers le même pole, tourne du même côté l'aiguille aimantée, dans laquelle elle s'insinuë.

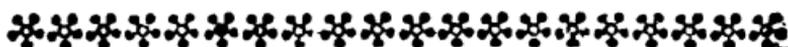
Descartes explique d'une maniere qui n'est pas moins ingenieuse, la formation des corps particuliers par leurs particules roides ou flexibles, par leurs interstices plus ou moins ouverts, par les differens degrez de leurs mouvemens; mais les bornes que nous nous sommes prescrites ne nous permettent pas de le suivre dans ces differens details. Nous observerons seulement qu'il fait consister la densité ou la rarefaction des corps dans des particules plus ou moins deliées et agitées, soutenant que la quantité de matiere dépend uniquement de l'étendue, et que dans un lingot d'or il n'y a pas plus de matiere que dans une éponge d'un pareil volume. La difference des couleurs, des odeurs, des saveurs, du chaud et du froid, du sec et de l'humide, de la dureté et de la mollesse, &c. n'est attribuée dans cette Philosophie qu'aux situations, figures et mouvemens des particules; et les qualitez occultes, vertus sympathiques, formes substantielles et autres expressions Péripatéticiennes, qui ne signifioient rien et qu'on recevoit néanmoins pour des explications, ont été proscrites par le Cartesianisme. La Géometrie a fait plus d'honneur encore à Descartes que la Physique. Il est le premier qui ait fait l'application de l'Algebre à la Géometrie, et il a étendu fort loin les limites de l'une et de l'autre.

■ Cetero

Cette Philosophie avoit à peine surmonté les obstacles qui avoient traversé ses progrès, lorsqu'une rivale, par des voyes entièrement contraires, a prétendu lui disputer la préférence, et même l'emporter entièrement sur elle. Descartes se met à la portée des plus simples, conduisant l'esprit des veritez primitives aux plus composées; Newton ne daigne parler qu'aux plus sçavans Géometres et aux plus patiens Algébristes. L'un descend des principes aux Phénomènes, et des causes à leurs effets; l'autre renferme toute sa théorie dans la liaison des Phénomènes. Descartes vous engage par des idées brillantes et des conjectures vrai-semblables; Newton prétend vous soumettre par des démonstrations obscures et des calculs effrayants. L'un tâche de vous faire connoître la Nature; l'autre connoît parfaitement l'esprit humain, toujours disposé à admirer ce qu'il ne comprend pas. Descartes ne cherche qu'à éclairer l'esprit; Newton mérite le surnom de Tenebreux, donné autrefois à Héraclite. Descartes a paru dans un temps où les nouveautez étoient haïes et suspectes; Newton a débité les siennes dans les circonstances les plus favorables pour elles, lorsque le génie des sciences étoit entièrement tourné du côté des nouveautez. Descartes se propose davantage de découvrir pourquoi les choses sont telles; Newton paroît plus occupé d'examiner comment elles sont. Le premier a tiré moins d'avantage de la connoissance du Ciel, beaucoup moins étendue de son temps; le second plus aidé par l'Astronomie, n'en a répandu dans sa Physique que des nuages plus épais. Descartes établit une hypothèse, il explique les Phénomènes, le plus qu'il lui est possible, par des loix générales,

érales, constantes et uniformes; Newton
{*Newt. Princip. Mathem. in fin. Libr. 3.*
pag. 483. Edition 1723.) déclare qu'il ne
forme aucune hypothese, il explique les Phé-
nomenes par la force de la gravité, et il attri-
buë cette gravité à quelque cause qui penetre
jusqu'aux centres du Soleil et des Planettes, sans
diminution, et qui agit, non pas relativement
aux superficies des particules, comme les causes
mécaniques, mais à proportion de la matiere
solide, et dont l'action étendue jusqu'à des dis-
tances immenses, va toujours décroissant en rai-
son doublée de ces distances. Tâchons de déve-
lopper ce qu'il nous a été possible de concevoir
de cette Philosophie Newtonienne, et en mê-
me temps de réparer plusieurs deffectuositez jus-
tement imputées au Systême Cartésien.

La suite pour le Mercure prochain.



E N I G M E.

A Divers animaux je dois mon existence ;
Qu'importe? sans l'éclat d'une illustre naissance;
L'homme tout fier qu'il est, est au dessous de
moi,

Voulez-vous sçavoir mon emploi ?

A Cheval aux combats, j'ai la plus haute
place ;

Et quoique sans orgueil, j'y suis avec au-
dace,

Sans être Franciscain, je porte le cordon :

De me porter, par fois, on demande pardon;

E ij L'Épée

L'Épée assez souvent , me fait porter la
plume ;

C'a , mon cher Lecteur , devinez ;

Je te tiens , dites - vous , non , vous vous
méprenez ;

Vous le croyez pourtant ; c'est ce qui vous
enrhume.



LOGOGYPHE.

Prenez mon corps entier, je suis fort gracieux,
Je forme dans les Bois un concert agréable,
Phylis, vous chérissiez mon son harmonieux,
Et sans me voir, vous me trouvez aimable.

Mais si vous faisiez par malheur,
De ma tête et ma queue un funeste assemblage;
J'entrerois en fureur,
Et serois redoutable aux Chiens du voisinage.

Je reprends ma tranquillité,
Si sans changer mes membres de leur place,
Vous ne prenez que mon extrémité,
Je marque alors le temps qui toujours passe.

Une, deux, trois et six, je suis un instrument
Fort utile aux Maisons qui flottent dessus l'Onde;

Je

Je suis en même-temps un pénible tourment
Aux Scelerats dont on purge le monde.

Dans mes deux derniers tiers, je deviens sérieux
J'examine le Ciel et sa vicissitude.
Et crois avoir trouvé le secret précieux,
De lire l'avenir dont je fais mon étude.

Ajoutez une Lettre, et je deviens muet,
Je n'y perds pas beaucoup, et n'en suis que plus
sage;

Car vous m'ôtez tout mon caquet;
Je sers alors au bout de chaque page.

A U T R E.

S Uperbe Monument que l'Univers admire,
Retranchant 5, fuyez, foibles Brebis,
Mais ôtant 4 ou 3, mon doux son vous attire,
Devinez, Lecteur, qui je suis.

A U T R E.

J E suis et François et Latin;
Latin je suis la chose, et François la Personne,
Dieu te gard d'un pareil destin.
Mon chef pour Amphibie, également se donne;
François, à ton choix il sera,
A tes pieds fort petit, où Sonore en ta bouche
Au centre de maints corps latin présidera.
C'est assez, je finis faute de rime en-ouche.

On a dû expliquer le mot de l'Enigme du mois de Février par l'Enigme même ; et les Logogryphes par *Etrennes*, *crocheur*, *Cloche*, *Carte*.



NOUVELLES LITTERAIRES DES BEAUX ARTS, &c.

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE, pour servir de continuation à celle de M. l'Abbé Fleury, tome 25. depuis 1508. jusqu'en 1520. A Paris, chez Emeri, Quai des Augustins, à S. Benoît, &c. in 4. de 685 pages, 1729.

Les derniers Livres de ce 25 vol. renferment l'Histoire du Pontificat du Pape Leon X. et ce n'est pas la matiere la moins bien traitée et la moins curieuse, parce que l'Auteur y a compris une partie de l'Histoire de François I. et de celle de Charles V. on y voit aussi la continuation du Concile de Latran, l'abolition de la *Pragmatique*, l'établissement du *Concordat*, les commencemens du Lutheranisme, &c.

L'Annexe donnée par le Parlement de Provence, pour l'exécution des Bulles
de

de la Cour de Rome , dans l'étendue de son ressort , est entre tous les sujets qui entrent dans l'Histoire du Concile de Latran , celui qui paroît le plus approfondi et le mieux travaillé par cet Auteur. C'étoit , dit-il , un usage observé de temps immémorial dans la Province , de ne mettre aucune Bulle à exécution , sans une permission du Parlement , qu'on appelloit ANNEXE. Cet usage avoit été confirmé dans une Assemblée d'Etat de la Province , en 1481. et par le Conseil du País en 1482. avant l'établissement du Parlement ; ce qui avoit été approuvé depuis la réunion de la Provence à la Couronne , par les Rois Loüis XI. et Loüis XII.

Il parle de quelques differens survenus dans l'exercice de cet usage entre la Cour de Rome et le Parlement , toujours terminés à l'avantage du Parlement , malgré les efforts du Promoteur du Concile de Latran , et les suites de la Requête qu'il y présenta , laquelle contenoit plusieurs accusations contre les Officiers du Parlement qui avoient montré le plus de fermeté pour le maintien de ce droit.

On voit ensuite les mesures que prit François I. pour terminer heureusement et pour toujours cette grande affaire , en quoi ce Prince réussit enfin par un Trai-

512 **MERCURE DE FRANCE**)
té qui fut négocié par Loüis de Solms,
Ambassadeur de France au Concile, Notre
Auteur assure que le Parlement de Pro-
vence n'avoit point d'autre vûë en sou-
tenant son ancien droit d'Annexe, que
de maintenir dans toute leur force les li-
bertez de l'Eglise Gallicane, contre les
prétentions de Jules II. et de Leon X.

ABREGÉ de la Vie de Madame de Pa-
ris, Tierçaire de l'Ordre de la Pénitence
et de S. François d'Assise. *A Paris, rue
S. Jacques, chez P. Witte, 1733.* petite
brochure, in 12 de 85 pages.

LES SEPT PSEAUMES DE LA PENITENCE
Paraphraser., avec des Réflexions à cha-
que verset, sur les principales veritez
qu'ils renferment. Par un Prêtre Solitaire,
*in 12. 1732. prix 30 sols. Chez le Mercier,
rue S. Jacques.*

On vient d'imprimer une Tragédie, in-
titulée **ARTAXARE**. L'Auteur nous ap-
prend dans un Avertissement que cette
Pièce fut représentée pour la première
fois, le 3 Mai, de l'année 1718, qu'elle
fut interrompuë, lorsqu'on commençoit
à la gouter, par la maladie du sieur Pon-
teuil; que le succès qu'elle promettoit,
en-

engagea les Comédiens François à le prier de ne la point faire imprimer, attendu qu'ils vouloient la reprendre l'hyver d'après; mais que la mort du même Acteur en avoit fait remettre la reprise à un autre temps. Il ajoute qu'on en auroit renvoyé l'impression plus loin, si des raisons tres-interessantes ne l'eussent déterminé à l'exposer aux yeux du Public, telle qu'on l'avoit vuë dans sa naissance.

La lecture de cette Tragédie, à ce qu'on prétend, fait voir quelles sont les raisons que l'Auteur n'explique pas; la ressemblance qui se trouve entre le cinquième Acte d'*Adelaïde*, et celui d'*Artaxare*, a, dit-on, frappé tout le monde; on n'accuse pas l'Auteur d'*Adelaïde* d'avoir imité un dénouëment qui a produit un si grand interêt dans les Représentations de l'une et de l'autre Tragédie; le hazard forme des combinaisons plus frappantes; mais comme la malignité de la censure pourroit faire pancher du côté le plus défavorable, l'Auteur d'*Artaxare* a cru qu'il ne pouvoit mieux se justifier de tout soupçon, qu'en faisant voir que sa Tragédie existoit seize ans avant celle d'*Adelaïde*. Voici un Extrait de ce Poëme.

Artaxare ayant déthrôné le dernier des
E v Arsa-

Arsacides, réunit les-Parthes et les Persans sous le même Empire; *Vardanes*, l'aîné de ses Fils, ayant conspiré contre lui, il lui fit donner la mort, et fit emprisonner *Arsinoé* sa femme et mere de ce Prince rebelle. *Sapor*, son second Fils, craignant que sa Mere n'éprouvât le sort de son aîné, la tira de sa prison et la mit en lieu de sureté près d'Ecatompile, en attendant qu'il pût la faire transporter en Armenie. C'est icy que l'action théatrale commence.

Sapor s'applaudit dans le premier Acte d'avoir sauvé sa mere; *Arsace*, le dernier des Arsacides, lui dit qu'il n'a rien fait s'il n'acheve pas; que sa mere peut être découverte, étant si près d'Ecatompile; il l'enhardit à monter au Thrône; *Sapor* frémit à cette proposition; *Arsace* ne pouvant le surmonter par l'ambition, le tente du côté de l'amour, en lui apprenant qu'*Artaxare* lui demande *Arpasie* sa fille, pour *Pharnabaze* son favori; *Sapor* s'irrite, mais il n'ose aller plus loin et quitte *Arsace* de peur de succomber, &c.

Arsace fait entendre à *Arbate*, son confident, qu'il a formé une conspiration sous le nom de *Sapor*, mais à l'insçu de ce Prince, trop fidelle à son Pere; il prend

prend le parti d'offrir le Thrône à *Pharnabaze*, afin qu'il y place sa fille.

Pharnabaze, déjà instruit de la conspiration, sans en connoître l'Auteur, est surpris de trouver *Arsace* si agité; *Arsace* lui apprend que sa fille n'est pas insensible à son amour, et qu'il ne lui manque qu'une Couronne pour la résoudre à lui donner la main; il n'en dit que trop pour faire entendre à *Pharnabaze* qu'il est le chef de la conspiration; sa fidélité pour son Roy l'emporte sur son amour pour sa Maîtresse: Il s'exprime ainsi.

Si d'un juste courroux, je suivois le transport,
Je ne vous répondrois qu'en vous donnant la mort;

Mais je respecte en vous le Pere d'Aspasie, &c.

Il lui apprend encore qu'Artane, l'un des conjurez, est prêt de découvrir le complot au Roy, et qu'il va le présenter lui-même à Artaxare.

Aspasie paroît; *Arsace* lui dit que *Pharnabaze* va le perdre, malgré tout l'amour qu'il a pour elle. *Aspasie* n'oublie rien pour fléchir *Pharnabaze* en faveur de son Pere; *Pharnabaze* lui promet d'obtenir la grace d'*Arsace*, et lui fait entendre qu'il sera le plus heureux des Mortels, s'il

E vj peut

316 **MERCURE DE FRANCE**
peut par là mériter le prix dont son Pere
vient de le flatter.

Aspasie réfléchit tristement sur les der-
nieres paroles de Pharnabaze , et finit ce
premier Acte , par ces quatre Vers :

Quel parti prendre, hélas ! quand tout me déses-
pere !

Quoiqu'il puisse arriver, Grands Dieux, sauvez
mon Pere ;

Au plus affreux trépas d'ussay-je recourir ;

Qu'il vive seulement , et je sçaurai mourir.

Artaxare commence le second Acte
avec Pharnabaze; le Roy n'est encore in-
formé que de la fuite de la Reine; il or-
donne à Pharnabaze de courir après elle;
ce Ministre fidelle s'en excuse sur le peril
qui menace les jours du Roy , peril qui
exige sa présence; il apprend à Artaxare,
qu'on conspire contre lui , et le prie de
faire grace au chef de la conjuration; le
Roy soupçonne d'abord son Fils , mais
Pharnabaze l'ayant rassuré de ce côté-là ,
obtient la grace d'Arsace avant qu'il le
lui nomme ; il ordonne qu'on fasse en-
trer Artane. Celui-ci se jette aux pieds du
Roy , et se justifie de la conjuration , en
lui disant qu'il n'y est entré que pour la
réveler ; il nomme Sapor pour Chef. Ar-
taxare frémit de colere au nom de son
Fils ; il congédie Artane.

Le Roy se plaint à Pharnabaze de lui avoir caché le véritable Chef. Pharnabaze lui répond qu'il a été trompé tout le premier ; après une conversation , où la vertu de Pharnabaze se déploie tout entière. Le Roy lui ordonne d'interroger Sapor, et de le faire arrêter, s'il est criminel.

La Scene entre Sapor et Pharnabaze est une des plus belles de la Pièce. Pharnabaze croyant que Sapor n'est que trop convaincu par son propre aveu , dont les termes ambigus lui font prendre le change , ordonne qu'on l'arrête. Cela est exécuté. Pharnabaze craignant pour sa gloire , s'exprime ainsi dans un Monologue.

Où vas-tu , Pharnabaze ? fremis.

Cruel ! tu vas armer un Pere contre un Fils ?
Barbare ! quelle rage auprès de lui te guide ?
Tu l'as fait Roy ; tu vas en faire un parricide !

• Dans la mort de son Fils , prends-tu quelque intérêt ?

Lâche ! l'Amour jaloux va - t - il dicter l'Arrêt ?

Ah ! plutôt , s'il se peut , cours obtenir sa grace ;

Non , Sapor ne doit pas t'être moins cher qu'Arasace.

Arasace vient Pharnabaze lui dit d'aller ren-

rendre graces au Roy du pardon qu'il vient d'obtenir pour lui , quoiqu'il soit plus coupable que Sapor , pour qui il va implorer la clémence du Roy.

Arsace , irrité des reproches de Pharnabaze , renonce au dessein qu'il avoit formé de lui donner sa fille ; il tourne toutes ses vûes du côté de Sapor ; il se flatte que ce Prince indigné de son emprisonnement l'avoüera de tout , et se déclarera chef d'une entreprise qui doit le venger. Il ordonne à Arbate d'aller faire venir la Reine , de lui apprendre le péril qui menace son fils , afin qu'il renonce à une soumission qui lui couteroit le Trône et la vie.

Au troisiéme Acte , Aspasia allarmée de l'emprisonnement de Sapor , demande à *Cleone* des nouvelles de ce qui se passe à la Cour ; Cleone lui en fait une image qui redouble son effroi. Arsace vient dire à sa fille ce qui s'est passé entre le Roy et lui ; voici ce que le Roy lui a dit.

Par vos soumissions méritez vôtre grace ;
 J'ai tout à redouter d'un sujet tel qu' Arsace ;
 Pharnabaze peut seul me répondre de vous :
 Je veux que d'Aspasia il devienne l'Epoux.

Aspasia est mortellement affligée de
 cet

cet ordre du Roy ; Arsace lui répond
qu'il faut tout promettre , pour ne rien
tenir ; Arpasie lui dit qu'elle ne veut
point tromper un homme tel que Pharnabase , et que si elle doit résoudre Sapor à la céder à un autre , ce ne sera pas pour lui manquer de foy &c. -

Aspasie annonce à Sapor qu'elle ne peut le sauver qu'en épousant son Rival ; Sapor l'accuse d'infidélité , elle lui reproche tendrement son injustice , et lui fait entendre qu'après l'avoir sauvé par un Hymen si affreux pour elle , elle sçaura bien s'affranchir, en se donnant la mort, d'un malheur qui dureroit aùtant que sa vie. &c. Pharnabaze vient , Sapor lui parle ainsi :

Prends garde à la Princesse ,
Pharnabaze ; entraîné par l'ardeur qui te presse,
Tu la suis à l'Autel , tremble , apprend son dessein
Elle y va se plonger un poignard dans le sein.

Pharnabaze étant surpris d'un tel projet , Sapor poursuit.

C'est à toi de m'en croire
On n'en impose point , quand on aime la gloire ;
Adieu , si sur ton cœur la vertu regne encor ,
Songe à justifier l'estime de Sapor.

Cette

Cette estime réciproque entre deux Rivaux interesse également pour l'un et pour l'autre. Pharnabaze se plaint à Aspasia de ce qu'elle préfere la mort à son Hymen ; Aspasia lui avoüe tout &c. Voici comme elle lui parle ;

J'allois sur les Autels vous tenir ma promesse ;
Mais , trompant un Epoux digne de ma tendresse ,

Ma main contre mes jours n'étoit prête à s'armer ,

Que pour punir mon cœur de ne pouvoir l'aimer.

Pharnabaze ne voulant point lui céder en générosité , lui promet de ne rien oublier pour sauver Sapor , et de ne lui faire aucune violence sur l'Hymen que le Roy exige d'elle ; cependant pour la sûreté de son Maître , il ordonne qu'on arrête Arsace dont il promet aussi de prendre la deffense. &c.

Pharnabaze instruit que Sapor n'a point de part à la conjuration , obrient du Roy qu'il ne sera point condamné , qu'il ne soit convaincu &c.

La fierté de la Reïne s'irrite par la présence de Pharnabaze qu'elle haït , et qu'elle croit aspirer à la Couronne ; les menaces qu'elle fait à ce favori en le quit-

quittant , augmentent les soupçons du Roy ; mais Pharnabaze appaisé son courroux , et lui fait promettre d'écouter la Reine , que la présence d'un Ministre , trop aimé de son Roy , a fait parler avec trop d'aigreur.

Artaxare parlant à Arsinoë accuse Sapor dans le quatrième Acte , d'avoir conspiré contre ses jours ; *Arsinoë* frémit d'une imposture si affreuse ; elle convient que *Vardanes* son premier fils s'étoit révolté contre lui , mais que ce n'étoit que pour perdre Pharnabaze ; ce dernier arrive : *Arsinoë* s'emporte contre lui ; Artaxare lui dit que ce fidele Ministre vient par son ordre exprès et va lui dicter ses souveraines loix.

Arsinoë lui parle avec hauteur ; Pharnabaze lui dit qu'il veut sauver Sapor , mais qu'il ne le peut tant que le Roy le croira coupable ; il la prie de le porter à faire éclater son innocence , et sur tout à désavoüer Arsace , qui le fait chef de la conspiration. *Arsinoë* se rend enfin au conseil de Pharnabaze : elle le prie de faire venir son fils ; Pharnabaze y court , et ordonne aux Gardes &c. Arbate profite de ce moment , où la Reine n'est point observée , pour lui rendre ce billet d'Arsace :

Vo-

Votre fils touche au rang suprême ;

C'est à son insçu qu'on le sert ;

S'il nous désavoüe , il nous perd :

Ou plutôt il se perd lui-même .

Ses nouveaux sujets périront

Plutôt que de souffrir que son sang se répande ;

Mais s'il les abandonne , ils l'abandonneront ;

Et c'est , pour l'immoler , ce que le Roy demande.

A la lecture de ce fatal billet, Arsinoë ne doute point que Pharnabaze ne lui ait tendu un piège , pour ôter à son fils le fruit d'une conjuration qui n'a d'autre objet que de le sauver. Sapor vient, elle lui donne le billet ; mais à peine ce Prince a-t-il lû le premier vers , qui lui annonce qu'il touche au rang sa priere , qu'il n'en veut pas lire davantage ; les prieres et les larmes d'une Mere éperdue, ne peuvent ébranler sa vertu ; Arsinoë se retire , voyant approcher le Roy,

Sapor se contente de dire à son Pere qu'il n'a point trempé dans la conspiration ; mais Artaxare exigeant de lui , qu'il désavoüe Arsace , il ne veut pas consentir à cette confrontation , qui le rendroit coupable de la mort du pere d'Arsinoë.

Pharnabaze vient annoncer au Roy
que

que les mutins ont brisé les fers d'Ar-
sace , qu'ils viennent de le proclamer , et
que la Flotte des Armeniens approche ?
Artaxare accable Sapor de reproches et
de noms si injurieux qu'il ne peut plus
les soutenir et se retire. Artaxare est prêt
à prononcer l'Arrêt de sa mort ; Phar-
nabaze en frémit , il feint cependant d'y
consentir , et se charge de l'exécution
pendant la nuit , pour la rendre plus
sûre.

On abregé ce qui reste à dire du der-
nier Acte , il a paru si intéressant par
la seule action , qu'il n'a pas besoin des
ornemens du détail pour faire juger du
succès qu'il a eu aux Représentations.
Aspasie sort de son Appartement toute
éperdue d'un songe qu'elle a fait. Ar-
base vient lui annoncer la mort de Sa-
por par un récit des plus effrayans ,
l'Auteur a si bien menagé les termes
équivoques pour inspirer la terreur ,
qu'on ne peut prévoir que Sapor a été
sauvé , que parce qu'on le souhaite. Ar-
taxare vient ; Aspasie le charge de repro-
ches , qui ne sont interrompus que par
l'arrivée de son Pere expirant. Arsace
apprend au Roy que son fils est mort
innocent. Artaxare croit qu'il ne justi-
fie Sapor , que pour lui laisser un plus
grand

524 MERCURE DE FRANCE
grand regret ; Arsinoë ignorant le sort
de son fils , vient le justifier par la lettre
qu'Arsace lui a écrite dans l'Acte précé-
dent. Ce malheureux pere lui apprend
en gémissant qu'il n'est plus tems de sau-
ver la vie à son fils ; Pharnabaze arrive.
Artaxare lui demande un coup mortel ,
comme une grace ; Pharnabaze voyant
que Sapor est pleinement justifié , lui dit
qu'il l'a sauvé. On fait venir ce Prince ;
Pharnabaze , ne se contentant pas d'avoir
conservé ses jours , lui cède sa chere As-
pasie.

*Cette Tragédie se vend chez la vende
Pissot ; Quay de Cony.*

EXTRAIT d'une Lettre sur un Livre de
Pieté imprimé depuis peu.

Le Livre que vous voulez connoître
est intitulé LES PSEAUMES DE DAVID ,
selon l'Esprit , ou les Pseaumes en for-
me de Prieres Chrétiennes. Dédiées à la
Reine , *secnde Edition* , revûë et corri-
gée par M. L. L. R. A Paris , rue Saint
Jacques , de l'Imprimerie de Jacques Co-
lombat 1733. in 12. de 479. pages, sans
l'Epître , l'Avertissement et les Tables.

Quoique plusieurs Pseaumes soient en
effet des Prieres , puisque l'Eglise en
com-

compose ses Offices, l'Auteur ayant trouvé qu'il y en a beaucoup d'autres d'Historiques, de Dogmatiques et de Moraux, il a appliqué l'Histoire, le Dogme et la Morale à celui qui les prononce, et il lui fait trouver le défaut ou la rectitude de sa conduite dans l'Histoire, sa foy dans le Dogme, ses vices ou ses vertus dans la Morale, en lui rendant propre et particulier ce que le Prophete dit de lui même, ou des autres en general.

Mon dessein est uniquement de reveiller la foy, dit l'Auteur (a) à la fin de son Avertissement, et de ranimer la pieté des fideles par les sentimens pleins de zele et de confiance en Dieu que je mets dans leur bouche. Daigne celui qui les a inspirez autrefois au S. Prophete, les imprimer de nouveau dans leur ame, et leur en faire produire des fruits dignes de l'Éternité!

Ce peu de lignes suffiront pour vous faire connoître le caractère de l'Auteur de ce Livre. Pour l'idée generale de l'Ouvrage, on peut la prendre dans l'Approbation des deux Censeurs. Le premier s'exprime ainsi. *Ces Paraphrases des Pseaumes m'ont paru propres à donner l'idée, et*

(a) *M. J. B. Vassoult, Confesseur et Predicateur ordinaire de la Maison du Roy.*

à inspirer le gout de la sublimité de ce Livre Divin ; et d'autant plus utile , que la plupart de ceux qui lisent et qui récitent les Pseaumes , les récitent et les lisent sans gout, faute de comprendre les touchantes veritez et les saintes et humbles Prieres qui y sont renfermées. A Paris le 16 Septembre 1726.
Signé De Villiers.

La seconde Approbation signée LeRouge, et datée du 18 Avril 1730. contient ces mots. On ne pouvoit gueres donner sur cette matiere , rien de plus pieux et qui fut plus à la portée des fideles. Dans quelque état et quelque situation que chacun se rencontre , il trouvera dans ce Livre d'excellentes Prieres conformes à ses besoins et à ceux de l'Eglise. La pureté du stile avec lequel elles sont écrites , n'ôte rien à l'Onction et à l'esprit du Pseaume d'où elles sont tirées , l'Auteur ayant sçu parfaitement alier l'un avec l'autre. C'est le témoignage que j'ai cru devoir porter de cet Ouvrage qui ne contient rien que de très-orthodoxe.

LEÇONS DE PHYSIQUE, contenant les Elémens de la Physique , déterminés par les seules Loix des Mécaniques , expliquées au College Royal. Par M. Joseph Privat de Molières, Professeur Royal en Philosophie, de l'Académie Royale des Sciences,
et

et Membre de la Société Royale de Londres. *Chez la veuve Brocas, rue S. Jacques, &c. 1733. in 12.* Ces Leçons, dont ce n'est icy que la première, seront distribuées au Collège Royal, à mesure qu'elles seront imprimées.

LES OEUVRES de *M. Jean-Marie Ricart*, Avocat au Parlement. Tom. I. contenant le Traité des Donations entre-vifs, et Testamentaires, avec la Coutume d'Amiens commentée Tome II. contenant les Traitez du Don mutuel, des Dispositions conditionnelles, &c. des Substitutions, de la Représentation, et du Rapport en matière de Successions. Ensemble la Coutume de Senlis commentée. *A Paris, chez Claude Robustel, rue S. Jacques, 1734. in fol.*

HISTOIRE NATURELLE DE L'UNIVERS, dans laquelle on rapporte des raisons Physiques, sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la nature; enrichie de Figures en Taille douce. Par feu *M. Colonne*, Gentilhomme Romain. *Chez André Cailleau, Quai des Augustins. 1734. in 12, 2 vol.*

La douzième Partie DES CENT NOU-
VEL-

328 MERCURE DE FRANCE
VELLES NOUVELLES, de Madame de Go-
mez, paroît chez Manduit, Quai des Au-
gustins.

MEMOIRES du Chevalier * * *. Par
Madame Méheust. *A Paris, au Palais,*
chez Dupuis, 1734. in 12. de 287 pages.

L'heureux succès d'*Emilie*, dont nous
avons parlé dans ce Journal, doit faire
esperer que ces Mémoires seront aussi-
bien reçus du public. Ils sont du même Au-
teur. On ne doit regarder ses Ouvrages,
dit-il, dans une courte Préface, que com-
me les fruits d'une imagination vive, qui
aime le vrai, et qui se plaît à le peindre
d'une façon naïve et simple.

HISTOIRE CRITIQUE de l'établissement
de la Monarchie Françoisé, dans les Gau-
les. Par *M. l'Abbé Dubos*, l'un des Qua-
rante, et Secrétaire perpetuel de l'Aca-
démie Françoisé. *Chez Chaubert, Quai*
des Augustins, Osmont, Hart l'aîné, Clou-
sier, &c. 1734. in 4. 3. vol.

TRAITE' DE L'USAGE DES ROMANS, et
de leurs differens caracteres; avec une Bi-
bliothéque historique des Romans, et des
Remarques critiques sur leur choix, &c.
Amsterdam, chez J. F. Bernard. 1734. 2
vol. in 12.

RE-

REMARQUES HISTORIQUES ET CRITIQUES, sur l'Histoire d'Angleterre, de *M. Rapin de Thoyras*. Par *M. Tyndal*, Maître ès Arts et Vicaire du Grand Waltham, dans le Comté d'Essex, et Abregé Historique du Recueil des Arts publics d'Angleterre de *Thomas Rhymer*. Par *M. Rapin de Thoyras*, avec les Notes de *M. Etienne Whatley*. *A la Haye*, chez *Gosse et Neaulme*. 1733. in 4. 2 vol. tom. 1. pag. 380. pour les Remarques sur l'Histoire d'Angleterre, et 325 pag. pour l'abregé des cinq premiers tomes des Actes de *Rhymer*, tom. 2. 1. partie, pag. 383. et 348. pour la seconde, contenant la suite de ces mêmes Actes.

Livres nouveaux, chez *Briasson*, rue *S. Jacques*, à la Science.

Recherches interressantes, sur les Vers à tuyau, qui infectent les Vaisseaux et les Dignes d'Hollande, &c. avec les Procès verbaux des Inspecteurs des Dignes. Par *M. P. Massuet*. in 12. avec fig. *Amsterdam*.

Lettres d'un Théologien de l'Université Catholique de Strasbourg, à un Magistrat de la même Ville de la Confession d'Ausbourg, sur les six obstacles à la conversion des Protestans. *A Strasbourg*.

Observationes, Miscellanæ in Auctores

F 70

530 **MERCURE DE FRANCE**
veteres et recentiores, ab eruditis Bri-
tannis; cum Notis variorum virorum
Doctorum, in 8. *Amstelodami.* 1732.

Henrici Ruisch, Med. clar. vita, in 4.
Amstel. 1733.

Etat Militaire de l'Empire Ottoman, con-
tenant l'Histoire, l'accroissement et les
Progrès de cette Science parmi les Turcs.
Par M. le C. de Marsigli. in fol. 2. vol. fig.
Amsterdam. 1732.

ESSAY PHILOSOPHIQUE, sur divers sujets;
sçavoir, l'Espace, la Substance, le Corps,
l'Esprit, les Opérations de l'ame durant
son union avec le corps, les Idées innées,
le sentiment perpetuel de ce qui se passe
en nous, le lien et le mouvement des
Esprits; le départ de l'ame; la Résurrec-
tion du corps; la production et les opé-
rations des Plantes et des Animaux; avec
quelques Remarques sur l'Essay de M.
Locke, touchant l'entendement humain;
à quoi l'on a joint un Système abrégé
d'Ontologie, ou de la Science de l'Etre
en general, et de ses propriétés. Par J.W.
A Londres, chez E. Fort, et R. Hett. in 8.
L'Ouvrage est écrit en Anglois.

Coignard vend séparément l'**ANALYSE**
generale, qui contient des Méthodes nou-
velles pour résoudre les Problèmes de tous les
genres

genres et de tous les degrés à l'infini. ; telle qu'on la désiroit pour la perfection des Mathématiques , et pour le service du Roy. Elle porte le nom de deux grands Géometres , Mrs De Lagni et Richer ; on sçait que ce dernier en est l'Auteur ; il en renvoye cependant tout l'honneur à M. De Lagni, mais sa modestie ne diminuera rien de la reconnoissance du Public. L'Académie Royale des Sciences a adopté ce Livre ; c'est le Tom. XI. de l'Edition de Coignard. Quoique M. Richer ne soit point encore Académicien , une faveur si distinguée , découvre assez le prix et le mérite de cet Ouvrage. Il est rempli de découvertes utiles et importantes ; il embrasse l'objet entier de l'Analyse ; il le développe avec ordre et avec facilité, ce qui fait désirer les trois volumes que l'Auteur a promis sur l'Analyse particulière , et qui composent ensemble un *Traité complet de l'Analyse.*

EXTRAIT d'une Lettre écrite d'Orléans , au sujet d'un Livre nouveau, concernant la Cérémonie de l'Entrée des Evêques dans cette Ville , &c.

JE suis fâché , Monsieur , de n'avoir pas été en état de vous parler plutôt d'un Livre imprimé icy , au mois de Jan-

F ij vier

vier dernier, et qui me paroît digne de votre curiosité. Ce Livre contient trois petits Traitez, dont le premier est une Description des Cérémonies qui s'observent à l'Entrée des Evêques d'Orleans, circonstanciées et conformes à l'usage présent, accompagné par tout de Remarques historiques, qui en font connoître l'origine, et marquent ce qui s'est passé de particulier dans les Entrées précédentes. On y a joint des copies des Lettres du Roy, et de M. le Duc d'Orleans, au sujet de cette Entrée, aussi-bien qu'une Liste des Entrées des Evêques d'Orleans, dont l'Histoire nous a conservé la date, et le nombre des Prisonniers qui ont été délivrez dans ces occasions.

Le second Traité est un Discours sur l'Origine du Privilege des mêmes Evêques de délivrer les Prisonniers. Il est de même accompagné de Notes, et suivi du Texte latin des anciens Arrêts qui y sont rapportez en François, aussi-bien que d'une copie des Lettres de Grace, à laquelle on a joint la Traduction françoise.

Le troisiéme Traité est sur l'usage où sont les Evêques d'Orleans d'être portez à leur Entrée par quatre Seigneurs distinguez, et sur l'Offrande de cire, appelée *Goutiere*, que ces mêmes Seigneurs pré-

M A R S. 1734. 533
sentent tous les ans à l'Eglise d'Orleans.
Cette Dissertation est aussi accompagnée
de Notes historiques et d'un Procès ver-
bal de présentation de l'Offrande de cire,
qui instruit des cérémonies qui s'y obser-
vent.

Ces trois Traitez composent un Corps
d'Ouvrage d'environ 150 pages *in 8^o*.
Il a sa curiosité, même pour les person-
nes indifférentes ; et celles qui y ont in-
terêt seront ravies de trouver dans ce
Recueil plusieurs Pieces utiles, dont on
a eu soin de donner de bonnes Traduc-
tions. On doit tout cela aux soins, aux
recherches et à la sagacité de M. Pollu-
che de cette même Ville, connu dans le
Monde Litteraire par différens Morceaux
de critique qui ont paru dans le Mercu-
re de France, à la satisfaction du Public.

Le Livre est dédié à M. Nicolas-Joseph
de Paris, Evêque d'Orleans, dont l'En-
trée est fixée au 2 Mars prochain, et dont
j'aurai soin de vous apprendre le détail.
Il se vend à Orleans, chez François Rou-
zeau, Imprimeur du Roy, &c. ruë Sainte
Catherine, et se trouve aussi à Paris, chez
Despilly, Libraire, ruë S. Jacques, à la
vieille Poste. Je suis, &c.

A Orleans, ce 25 Fevrier 1734.

F ij Nous

Nous avons dit en son temps , à l'occasion de la mort de M. GRANCOLAS , Docteur de Sorbonne ; que ce Docteur a composé plusieurs Ouvrages d'érudition Ecclésiastique. Nous apprenons de Venise que ces Ouvrages sont estimez en Italie , et que Sébastien Coleti, Libraire de cette Ville , publie actuellement la traduction latine , qui a été faite de son Traité Historique , écrit en François , sur le Breviaire Romain , sous ce titre : *Commentarius Historicus in Romanum Breviarium , quo simul aliarum singularium Ecclesiarum præcipuè verò Breviarii Parisiensis , Ritus explicantur ;* vol. in 4.

On écrit en même-temps de Londres qu'on se prépare à y imprimer un Recueil des Offices publics de l'Eglise Grecque ; en Grec et en Anglois , sur deux colonnes. Par M. B. Cassano, Prêtre Grec, et Chapelain de l'Ambassadeur de la Czarine à Londres. L'Ouvrage est in 4. et proposé par souscription , qui sera de vingt Schelings , dont la moitié en souscrivant , et l'autre moitié en recevant l'Exemplaire.

Briasson , Libraire à Paris , rue S. Jacques , à la Science , vient d'imprimer un
Ou-

Ouvrage Historique, intitulé : *MEMOIRES tres-fidels et tres-exacts des Expeditions Militaires qui se sont faites en Allemagne, en Hollande, et ailleurs, depuis le Traité d'Aix-la-Chapelle, jusqu'à celui de Nimegue*; auxquels ont a joint la Relation de la Bataille de Sénef, par M. le Prince, et quelques autres Mémoires sur les principales actions qui se sont passées durant cette Guerre. Par un *Officier distingué*; 2 vol. in 12. de 374 pag. chacun.

Lorsque les Libraires de Paris nous envoient des Listes de leurs Livres nouveaux, sans nous communiquer ces Livres; nous ne sommes pas en état de faire connoître le mérite de certains Ouvrages; c'est faute de cela que nous nous sommes contentez, en suivant le Mémoire du Sr Cailleau, Libraire, d'annoncer dans le Mercure de Janvier dernier, les *Pensées du R. P. Bourdalouë sur divers sujets de Morale et de Religion, avec des Essais de Sermons*. Aujourd'hui mieux instruits, nous apprenons au Public que ce sont de précieux fragmens, qui soutiendront la réputation de ce Prédicateur incomparable. Ce sera une lecture de piété, plus courte et aussi utile que les Sermons. C'est le R. P. Bretonneau, Editeur des Sermons

536 **MERCURE DE FRANCE**
mons , qui a recueilli ces Fragmens. On
doit à la même main les Sermons du Pere
Cheminais , et du P. Giroust ; et le Pu-
blic attend avec impatience que le P. Bre-
tonneau lui donne ses propres Sermons.
Le R. P. de la Ruë disoit plaisamment ,
en lui appliquant ce que l'on dit de Saint
Martin, qu'il étoit *Trium Mortuorum Sus-
citator magnificus.*

*EXTRAIT d'une Lettre de M. . . sur
la mort du R. P. Dom CLAUDE DE VIC ,
l'un des Auteurs de l'Histoire de Langue-
doc.*

DOM CLAUDE DE VIC , Reli-
gieux Benedictin de la Congrèga-
tion de S. Maur ; nâquit à Sorèze, petite
Ville du Diocèse de Lavaur. Il n'avoit
que 17 ans lorsqu'il fit profession à Tou-
louse , dans le Monastere de la Daurade
le 25 d'Octobre de l'an 1687. Il ensei-
gnoit la Réthorique à l'Abbaye de S. Sé-
ver , en Gascogne , dans un College que
les Religieux de ce Monastere y avoient
établi depuis quelques années , pour l'é-
ducation de la jeunesse de la Ville , lors-
que ses Supérieurs l'envoyerent à Rome
en 1701. pour y servir de Compagnon
au Procureur General de la Congrega-
tion. Sa modestie , sa droiture , sa piété ,

ses manieres obligeantes, et son bon cœur, qui le firent toujours aimé et estimé en France, lui attirerent un très-grand nombre d'amis en Italie: Le Pape Clement XI. et la Reine de Pologne Marie Casimire s'y honorerent en particulier de leur bienveillance.

Il exerça avec succès en 1708. les fonctions de Vice-Procureur General, durant l'absence de Dom Couillaume le Parre, Procureur General, que le Pape chargea alors de reconduire en France, les six Religieuses Françoises du S. Sacrement, que la Reine de Pologne avoit appelées à Rome, pour y fonder un Monastere de leur Institut. Une des principales occupations de Dom de Vic dans cette Ville, fut de favoriser les études des Religieux de S. Germain des Prez ses Confreres. Pour lesquels Ouvrages; il collationna plusieurs Manuscrits du Vatican et des autres Bibliothèques de Rome, et auxquels il fournit divers autres Mémoires. Ce soin ne l'empêcha pas de cultiver lui-même les Lettres qu'il avoit aimées dès sa plus tendre jeunesse; il traduisit, entr'autres en latin, et augmenta la vie Françoisé de Dom Jean Mabillon, composée par Dom Thierrî Ruinart; il la fit imprimer à Padouë en 1714. et la dédia à M. Aléxan-

538 **MERCURE DE FRANCE**
dre Albani , neveu du Pape Clement XI.
et aujourd'hui Cardinal.

Il demanda de revenir en France, où il fut rappellé en 1715 , dans le temps que M. de la Berchere , Archevêque de Narbonne , demandoit des Ouvriers au R. P. General de la Congregation de S. Maur , pour l'Histoire de Languedoc. Il fut associé pour cet ouvrage avec Dom Joseph Vaissete , et ils ont travaillé depuis de concert à cette Histoire , dont les deux premiers volumes sont déjà publics.

Dom Claude de Vic s'est employé à ce travail autant que la foiblesse de son temperament peu robuste et diverses occupations , auxquelles il ne pouvoit se refuser , le lui ont permis. Il étoit chargé entr'autres , depuis plusieurs années de la supériorité de divers Monasteres de Religieuses que M. le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris , et M. de Vintimille du Luc , son successeur , lui avoient confiée. Les bontez dont notre S. Pere le Pape , Clement XII. heureusement regnant , l'honoroit , avoient engagé depuis peu ses Supérieurs à le nommer pour aller à Rome en qualité de Procureur General de la Congrégation. Il se disposoit à faire ce voyage au Printems prochain lorsque la mort l'a enlevé le 23 Janvier

1734.

1734. dans le Monastere de S. Germain
des Prez , âgé de 64 ans accomplis.

MARIE - JEANNE L'HERITIER DE VIL-
LONDON , reçue à l'Académie des Jeux
Floraux de Toulouse , en 1696. et à celle
des Ricovrati de Padouë , en 1697. née à
Paris, y mourut le 25 Février , âgée d'en-
viron 70 ans, et elle fut inhumée dans
l'Eglise de S. Nicolas des Champs, sa
Paroisse.

Cette illustre Fille a honoré son sexe
par son bon caractere , par son sçavoir ,
par ses talens pour la Poësie et par quan-
tité d'Ouvrages qu'elle a donnez au Pu-
blic.

Elle étoit bienfaisante , l'humeur dou-
ce et complaisante , amie solide et gene-
reuse; sa conversation étoit aisée , agréa-
ble , modeste et retenuë sur ce qui pou-
voit lui attirer des loüanges.

Tous les Dimanches et les Mercredis
de chaque semaine , il se formoit chez
elle de petites assemblées de Gens d'esprit
et de mérite , qui charmez de son carac-
tere et de ses lumieres , se faisoient un
plaisir de cultiver son amitié. Elle étoit
honorable et quoiqu'assez mal partagée
des biens de la fortune ; elle ne laissoit
pas de donner ces jours - là une petite

Collation, dont la propreté, l'ordre et les manieres gracieuses faisoient toute la magnificence.

Mlle l'Héritier étoit amie particuliere de l'Illustre Mlle Scudery. Elle fit après sa mort son Apothéose : Ouvrage en Prose, mêlé de Vers, et imprimé en 1702. en un vol. in 12.

Elle avoit donné en 1698. un vol. in 12. d'Oeuvres mêlées, en Vers et en Prose.

Ses autres Ouvrages sont, *La Tour ténébreuse*, ou *l'Histoire de Richard I. Roy d'Angleterre*, surnommé, *Cœur de Lion*; Contes Anglois. vol. in 12. 1705.

La Pompe Dauphine; Ouvrage en Prose, et en Vers, vol. in 12. 1711.

Le Tombeau de M. le Dauphin, Duc de Bourgogne, en Vers, brochure in 4. 1712.

Les Caprices du Destin, vol. in 12. 1718.

Traduction des Epîtres Héroïques d'Ovide; sçavoir, seize traduites en Vers, et cinq en Prose, vol. in 12. 1732. Tous ses Ouvrages ont été imprimez à Paris.

Mlle l'Héritier étoit fille de Nicolas l'Héritier, Parisien, Seigneur de Nouvelion et de Villandon, Historiographe du Roy, mort au mois d'Août 1680. Auteur de la Tragédie d'*Hercule furieux*, et de celle de *S. Louis*, et de quelques autres Pièces de Poësies : Nous avons de lui

une

une Traduction des *Annales de Grégoire*, vol. in fol. imprimée à Amsterdam. Il a donné aussi un Livre, sous ce Titre : *Tableau Historique des principaux Evenemens de la Monarchie Française*, vol. in 12. Paris, 1669. et a laissé d'autres Ouvrages Manuscrits.

Le Sr des Roches a gravé le Portrait de Mlle l'Heritier et celui de son Pere en Buste ovale, avec des Vers au bas.

N... de SALMON, natif de Montfort Lamaury, Ingénieur, Directeur des Fortifications de S. Omer et autres Places, Brigadier des Armées du Roy, mourut à Milan le 25. Janvier, âgé de 64. ans. Il s'y étoit transporté malade, ayant été obligé de séjourner près de deux mois à Grenoble, d'où il étoit parti encore convalescent, sur les instances réitérées du Maréchal Duc de Villars, et celles du Marquis d'Asfeld.

Après avoir servi dans la Compagnie des Cadets en 1684, il fut fait Lieutenant au Régiment Royal, et employé sur l'Etat des Ingénieurs en 1689. Il servit en cette qualité au Siege de Mons en 1691. à celui de Charleroy en 1693. Il fut fait Capitaine en 1694. servit au Siege d'Ath en 1697, où il eut la cuisse percée d'un coup de fusil.

En 1705. il servit aux Sieges de Nice, de Villefranche, de S. Hospice, de Mont-Alban, à celui de Chivas et du Château de Nice. Il fut fait Chevalier de Saint Louis en 1706. après le Siege de Turin. En 1708. il passa en Ecosse et fut fait prisonnier de guerre.

En 1710. il servit à la defense de Bethune, et fut fait Brigadier d'Infanterie.

Il servit en 1712. aux Sieges du Quesnoy et de Bouchain; en 1713. à ceux de Landau et de Fribourg, en faisant le détail du Génie, sous M. de Valory, Lieutenant General. Il a toujours servi avec beaucoup d'honneur et de distinction. C'est une vraie perte pour le Corps des Ingenieurs.

M. de Salmon avoit un frere Ingenieur en chef à Philisbourg, nommé M. de la Mariniere, homme d'un rare mérite, qui fut tué d'un coup de Canon en 1697. en examinant les Retranchemens des Ennemis.

N... KLINGSTET, excellent Peintre en Miniature, mourut subitement à Paris le 26. du mois dernier, âgé de 77. ans. Il étoit natif de Riga en Livonie, et de bonne famille. A l'âge de

15. ans il commença à servir dans les Troupes de Suede ; cinq ans après il vint en France , prit parti dans le Régiment de Greder Allemand, aujourd'hui Saxe, et y servit pendant douze ans, tant en qualité de Soldat que de Sergent.

A l'âge d'environ 33. il ceda enfin tout-à-fait à l'inclination et aux heureuses dispositions qu'il avoit toujours eues pour le Dessin et la Peinture ; mais il conserva toujours une telle inclination pour les Armes , qu'il se picquoit au moins autant d'être brave que d'être habile dans son Art.

Son mérite de peindre en Miniature et sur tout à l'Encre de la Chine , est généralement reconnu , et on peut dire qu'il y a excellé , principalement pour les têtes , qu'il rendoit avec tout le relief et le caractere qu'on pouvoit désirer , en y conservant les graces , la délicatesse et la morbidezza convenable. Il n'étoit pas grand Dessinateur et avoit le génie assez étroit ; on voit cependant de lui quelques Morceaux galans ou plutôt libres , où il paroît de l'esprit et de l'invention , que les Curieux recherchent et gardent précieusement.

Pierre Poliniere , Docteur en Medecine , continu

544 MERCURE DE FRANCE

nu par les nouvelles Découvertes dans la Physique et par les Experiences annuelles qu'il faisoit avec autant de concours que de succès dans l'Université de Paris, mourut à Vire en Basse-Normandie, lieu de sa naissance, le 15, Février dernier, âgé d'environ 64. ans. Nous avons de lui un beau Recueil d'*Experiences Physiques*, et des *Elemens de Géometrie*, imprimez à Paris. On a parlé de M. Poliniere, dans le premier volume du Mercure de Décembre 1728. page 2643.

N. le Monnier, fils et Eleve du fameux Professeur de Philosophie de ce nom au College d'Harcourt, de l'Académie Royale des Sciences, continuera de faire les mêmes Experiences dans l'Université de Paris.

Tout le Monde Litteraire est instruit du grand Ouvrage qui a été entrepris à Florence sous le Titre de *Museum Florentinum*, lequel contiendra la Description de tout ce qu'il y a de rare et de veritablement curieux, soit pour l'antique, soit pour le moderne dans le Palais de S. A. S. le Grand Duc de Toscane. Un Ecrit Latin qui nous a été envoyé depuis peu d'Italie, fait connoître l'état présent de cette grande Entreprise et les dispositions pour la suite. Nous croyons que c'est faire plaisir aux Sçavans de le donner ici dans les mêmes termes de l'Original.

CULTORIBUS ERUDITÆ ANTIQUITATIS
Auctores Editionis Musei Florentini.

MUSEI FLORENTINI priora duo Volumina, quæ GEMMAS ANTIQUAS exhibent è Medicea præsertim Dactyliotheça, nostris sumptibus nuper Florentiæ in lucem edi-

ta, quum ab omnibus, qui hæc studia colunt, atque à Vobis, qui huic Operi, ut aiunt, subscribentes, societatem nobiscum iniistis, non probata solum, verum etiam humanissimo favore, ac plausu excepta fuerint; gratum, ut decet, erga Vos animum nostrum, atque officii plenum declarare cupientes, ultro nuntiamus quod insequenti anno MDCCXXXIV. ejusdem Operis Volumen III. duobus jam editis haud dissimile, sive chartarum magnitudinem, sive characterum, elegantiam, nitoremque, atque operarum laborem spectare velitis, publici juris fiet.

Complectitur hoc volumen CENTUM marmorea Signa, sive STATUAS antiquas Regii Musci Magni Ducis Etruriæ, eleganti ordine dispositas; quas Joannes Dominicus Campiglia summo studio, et diligentia delineavit, delectique in id opus Chalcographi in æreis Tabulis Centum accuratissimè expresserunt. Ne quid etiam lucis, et elegantiae desit huic Operi, accedent ad singulas Statuas OBSERVATIONES Cl. V. Antonii Francisci Gorii, in patrio Gymnasio Florentino Publici Historiarum Professoris.

Pretium, quo hoc III. Volumen prostabit, erit Scutorum Florentinorum sexdecim, nempe, Paulorum CLXVIII. quod hi subibunt qui Societati nomen suum dare noluerunt: Socii vero, quos nec plures, nec pauciores quam CCC. accipimus, huic Volumini subscribentes, quarta parte diminutum pretium persolvent, nempe Scuta Florentina duodecim; Paulos nimirum CXXVI. Dummodo hanc pecuniæ summam omni onere vacuam solvant, vel solvendam curent Florentiæ mense Martio insequentis anni MDCCXXXIV. apud Typographum nostrum
 Fran.

Franciscum Moücke ; qui dictam Sociorum subscriptorum pecuniam accipiet, dabitque schedulam pecuniæ datæ, et acceptæ pro syngrapha seu cautione initæ nobiscum societatis, subscriptione, et sigillo nostro munitam : quam postea iidem Socii referent, ut jam editum hoc Volumen III. accipiant absque alia impensa : quæ quidem Sociorum exemplaria curabimus ut optime sint impressa, itemque nitidissima, et absolutissima. Ad hoc spondemus quod saltem duobus mensibus anteaquam hoc Volumen in lucem prodeat, proximo anno MDCCXXXIV. id omnibus innotescet. Id ipsum quoque in posterum servabimus; monentes studiosos Viros, et priscarum elegantiarum cultores quonam tempore edituri simus cetera MUSEI FLORENTINI Volumina, quæ jam enumeravimus atque descripsimus.

In votis quidem multo jam antea tempore habuimus ut id publice declararem: sed quum exteri Chalcographi præstantiores, quorum opera uti voluimus, (qui etiam ICONAS Pictorum toto orbe celebriorum, qui se-ipsos pinxerunt, extantque in regia Medicea Pinacotheca, æri nunc incidunt) serius, quam sperabamus, incisas Statuas ad nos miserint, non nisi hoc ipso tempore impensarum rationes inire potuimus, et ad subscribendum huic Operi Socios invitare. qui quum id à nobis perhumaniter postularint, ipsis morem gerere, nec diutius hoc monitum differre voluimus. Valet.

FLORENTIA Kal. Decembribus MDCCXXXIII

ETA.

*ETABLISSEMENT d'une
Bibliotheque publique à Lyon.*

MR Aubert, Avocat, ancien Echevin de Lyon, et Procureur du Roy en la Jurisdiction de la Police, ayant pris soin de former une Bibliotheque considerable, tant par le nombre que par le choix des Livres, en a fait une donation à Mrs les Prévôt des Marchands et Echevins de la même Ville, à condition qu'elle sera rendue publique après sa mort, suivant les clauses inserées dans l'Acte du 22 May 1731.

M. Aubert étant mort au mois de Fevrier 1733. Mrs du Consulat ont laissé la Bibliotheque dans la Maison qu'il occupoit, à la Place de S. Jean, l'ont appropriée et l'ont décorée d'une maniere convenable, en attendant qu'ils fassent construire un Logement digne d'un établissement si utile et si honorable à la Ville de Lyon, et qui est dû aux soins et à la vigilance de M. Perrichon, Prévôt des Marchands.

Le Consulat a aussi destiné un fond annuel à perpétuité pour l'entretien et l'augmentation de cette Bibliotheque, qui sera ouverte au Public deux jours de chaque Semaine; sçavoir, les Lundis et Vendredis non feriez, depuis neuf heures jusqu'à onze, et depuis trois heures après midi jusqu'à cinq en Hyver, et jusqu'à six en Eté. La premiere ouverture en fut faite le premier jour de Decembre 1733.

Le Consulat a nommé pour Bibliothecaire, M. *Brossette*, Avocat, et ancien Echevin; et pour Sous-Bibliothecaire M. *Deschamps*, Avocat.

On a placé dans une des Salles de la Bibliotheque le Portrait de M. Aubert, avec cette Inscription.

Petrus

PÉTRUS AUBERT,

*In Foro Lugdunensi Patronus,**Ingenio, doctrinâ, eloquentiâ**Insignis;**Academia Litteraria Socius;**Vir Consularis:**Patriam, Civis optimus, hac Bibliotheca**Donavit.**Anno 1731.**Obiit Die 18^e Februarii 1733. aetatis 92.^a*

MACHINES approuvées par l'Académie Royale des Sciences, depuis son établissement jusqu'à présent. Dessinées et décrites par M. GALLON. Proposées par Souscription.

AVIS touchant le Recueil des Machines et Inventions approuvées par l'Académie Royale des Sciences, gravées en Taille-douce et accompagnées de Descriptions.

L'Académie Royale des Sciences a toujours regardé la perfection des Arts comme un des principaux sujets de son application et de ses recherches. Elle a par elle-même beaucoup encheri sur ce que l'on connoissoit auparavant dans ce genre d'étude; elle a été secondée de toutes parts par l'industrie et le travail de plusieurs personnes ingénieuses, qui l'ont choisie pour Juge d'un grand nombre de *Machines* et d'autres *Inventions*, dont l'examen demandoit le plus souvent une fine théorie jointe à une grande connoissance des pratiques ordinaires des Arts.

Où

On doit souhaiter que cette sorte d'émulation pour des choses d'une utilité reconnue, continuë dans le Public. Il ne faut que jeter les yeux sur quelques-uns de nos Arts les plus à portée de nous, pour être convaincu par les pratiques actuelles qui y sont en usage, combien la Méchanique sagement maniée y a de part, et quelle perfection elle y peut encore apporter.

Mais toutes ces *Inventions* n'étoient connues que d'un petit nombre de personnes; ce que l'Académie en marque tous les ans dans son Histoire, n'est qu'une description succincte, et dans laquelle on a eu dessein principalement d'indiquer le genre de la Machine, son usage, et le nom de l'Auteur, pour lui assurer la gloire de l'invention; c'est cette collection que l'on propose aujourd'hui au Public.

M. *Gallon* ayant demandé à l'Académie la permission de faire les Desseins et les Descriptions de toutes les Machines ou Inventions qui avoient été présentées à cette illustre Compagnie, l'a obtenuë par une Délibération expresse des 27. et 26. Janvier 1729.

Tous les Desseins ont été présentez à Mrs de Réaumur et de Mairan, Inspecteurs nommez par la Délibération de l'Académie, et ils sont revêtus de leur Approbation. Les Libraires qui ont entrepris ce travail, ont fait graver depuis quatre ans plus de quatre-cent Planches, où les Machines se trouvent assez développées, pour qu'on puisse les entendre, et même les faire construire, si on le jugeoit à propos.

Dans les Machines un peu composées, on a eu soin d'ajouter des Plans de differens profils, qui les présentent aux yeux de tous les sens.

Les Descriptions sont assez étendues pour faire

re

350 MERCURE DE FRANCE
re connoître chaque Machine, pour en donner la construction, et pour en indiquer l'usage. On y a aussi ajouté le calcul des forces nécessaires pour faire agir ces Machines, et des effets qu'elles peuvent produire; mais on l'a fait seulement à celles qui ont paru en avoir besoin.

M. Godin, de l'Académie des Sciences, a bien voulu encore d'office et par amitié pour M. Gallon, prendre la peine de revoir avec lui ces Descriptions.

Conditions proposées aux Souscripteurs.

Quoiqu'on ait déjà proposé la souscription dans l'Avis distribué aux Souscripteurs de l'ancien Recueil de l'Académie, il paroît nécessaire de le faire séparément pour ceux qui n'ont pas ce Recueil et qui ne voudront acheter que la Collection des Machines.

Cet Ouvrage contiendra six volumes *in quarto*; il y aura 420. Planches ou environ avec leurs Descriptions. Ces volumes seront de même forme que ceux des Mémoires de l'Académie.

Le prix de la Souscription sera de 72. livres, dont le premier payement en souscrivant sera de 36. livres, et le second de pareille somme en recevant les six volumes, qui seront fournis dans le courant de la présente année 1734.

On tirera 50. Exemplaires seulement dudit Ouvrage en grand papier. Le Prix sera de 60. livres en souscrivant, et 60. livres en recevant l'Exemplaire.

Ceux qui n'auront pas souscrit, payeront pour le papier ordinaire en feuilles 120. livres, et pour le grand papier 200. livres.

On pourra souscrire à Paris, chez G. Martin,
Coignard

Coignard fils, et Guerin l'aîné, rue S. Jacques; et dans les autres Villes, chez les principaux Libraires.

EXTRAIT des Remarques sur l'innovation de l'Orthographe, trouvées dans un vieux Manuscrit.

Il y a long-temps que les bons Grammaticiens et les véritables Sçavans en general, se sont plaincts des innovations de l'Orthographe Moderne. Il semble qu'on veuille entièrement abolir la trace de toute étymologie. C'est vn principe de corruption dans la Langue qu'une maniere d'escrire injustée, et qui renverse toutes les constructions. Ceulx qui n'ont pas abandonné entièrement le goust des belles-lettres doivent s'opposer vivement au progres d'un abus si généralement répandu. Peut-on n'estre pas choqué en lisant, par exemple, *fantaisie, fantôme, Faisan*, au lieu de *Phantasie, Phantosme, Phasian*? Le plaisir des bonnes tables n'est-il pas plus grand quand on sçait que cet Oiseau a pris son nom du Fleuve *Phasis*, et que les Cuisiniers des Argonautes l'apportèrent les premiers en Grece?

On retranche la lettre *h* dans bien des mots, et les *t*, les *g*, les *b*, les *l*, les *d*, les *c*, les *f*, &c. avant les *s* à tous les mots pluriers des noms, aux singuliers des verbes, &c. on escript desja, *Caldéen, Calcedoine, sepulcre, corde, colere, Camelion, Canon, Caron, Baccus, gens, gans, plons, je dois, chevaux, respects, baillis, rans, bans, fau-bours, aune, veaux, enfans, &c.* au lieu d'escrire avec nos Ancêtres, *Chaldéen, Chaledoine, Sepulchre, Chorde, Cholere, Chamelion, Chanon, Charon, Bacchus, gents, gands*
plombs

plombs, je doibs, cheuaulx, respects, baillifs, rangs, fauxbourgs, aulne, uiaulx, enfans, &c.

Je ne puis lire sans baille mens les mots, *j'ai-mois, points, doigts, uinz, un, &c.* au lieu de *i'amabois, poings, poincts, doigts, uingts, ung, &c.* et ce dernier mot *un* me fait douter si je dois lire les *VI I. sept*, ou les *ungs*. On escripra bien-tost *homme, Afriquain, republicain, persone, lân, pân, Can. fân, mou, cou, fou: sou, artisan, liure, cuiure, lievre, François, Normand, &c.* au lieu d'escripre *home, Aphricain, republicain, persone, Laon, Caen, Paon, faon, mol, col, fol, sol, artife, optife, libure, liepre, cuibure, François, Norman, &c.*

Le mauuais goust ramene jnsensiblement la Barbarie et les rauages de la Barbarie influent sur tous les obiects qui sont de la plus grande conséquence pour la Societé. Rien ne contribue tant à la politesse d'une Nation et au progres des belles-lettres que la pureté de la langue, et la langue ne peut auoir d'ennemi plus dangereux que le mauuais goust de l'Orthographe et de l'Escripture.

Nota. Les Remarques paroissent être une Parodie de celles du Mercure d'Octobre dernier p. 2153.

S U I T E des Nouvelles touchant le Système du Bureau Typograpique.

Voici, Monsieur, l'Extrait d'une Lettre écrite de Leipzig le 21. Janvier 1734.

Nous avons vû dans les Mércures de France l'invention d'un Bureau Typographique qui nous paroît être de grande utilité pour l'instruction des Enfans; un de nos Professeurs a entrepris de traduire ce qui a paru jusquei à ce sujet, et je vous prie

prie de m'envoyer un Exemplaire de chaque Livre que l'Auteur de cette ingenieuse Machine donnera au jour; nous tâcherons de l'ajuster à notre Langue pour l'utilité publique, &c.

Lequel est le plus surprenant de trouver un tel Professeur à Leipzig, ou de trouver un Professeur contre le Système du Bureau Typographique dans l'Université de Paris? M. Gr... Professeur de Philosophie au Collège Royal de Navarre a d'avance décidé la question en faveur du nouveau Système; et M. l'Abbé Rollin n'a point trouvé de meilleure Méthode pour la première instruction de l'enfance.

Par des Lettres de Toulouse, de Besançon et d'Arles, il paroît qu'on voudroit y pratiquer la nouvelle maniere de montrer aux enfans les premiers Elémens des Lettres. Voici le prix des Livres qui enseignent le Système.

Le 1 vol. contenant le Système.

Le 2 vol. ou le nouvel A, B, C, *in quarto*
latin.

Le 3 vol. ou le nouvel A, B, C, *et en blanc*
françois. 11 livres.

Le 4 vol. ou le Rudiment Pratique de la Langue Françoise et de la Langue Latine, pour les Garçons et pour les Filles, *in 4. en blanc, 2 liv.*

Ces quatre volumes reliez ensemble pour les gens de Lettres ou de Bibliothèque; et reliez séparément pour les Maîtres et pour les Enfans riches, contiennent tous l'élémentaire du nouveau Système.

A l'égard des enfans et des petites Ecoles, qui sans faire usage du Bureau, voudront suivre la nouvelle dénomination des Lettres. On a fait

G im-

554 MERCURE DE FRANCE

Imprimer séparément et en petite forme les trois derniers volumes de cet Ouvrage ; sçavoir ,

Le petit A , B , C , *latin* , in 12. en blanc , 9 s.

L'A , B , C , *françois* , in 8. en blanc , 24 s.

Le Rudiment pratique , in 8. en blanc , 40 s.

On trouvera chez les mêmes Libraires, P. Witte et P. Simon , *la Réponse de M. Perquis , à la tête d'un Professeur anonime de l'Université de Paris , insérée dans le Mercure du mois de Février, 1731. in 12.* 15 s.

On trouvera dans l'article XXIV. du 1 vol. pag. 214 , le prix de chaque Classe du Bureau Typographique ; la seconde contient la première , la troisième contient les deux précédentes , et la quatrième les contient toutes. Les parens qui auront chez eux le Livre complet de la Bibliothèque des enfans , verront facilement si les Maîtres de Tipographie se négligent , au lieu de suivre exactement le système.

Les personnes curieuses de voir la pratique du Bureau , prendront la peine d'aller dans la rue S. Jean de Beauvais , chez M. Chompré l'aîné , Maître de pension , qui a cinq Bureaux en exercice ; chez M. Chompré le cadet , Maître de petite Ecole ; à l'entrée de la rue S. Louis du Palais , au bas du Pont S. Michel ; le Maître qui fait pratiquer toutes les Classes du système ; chez M. Darras , et Madame de Nanriat , rue S. Martin , du côté de la rue Venise , pour voir les exercices du petit Lorin ; et d'aller dans la rue S. Denis , derriere S. Oportune , vis-à-vis Sainte Catherine , chez M. Henry , Marchand de Soye , au Bras d'or ; on trouvera chez ce Marchand une petite Demoiselle de 5 à 6 ans . assez avancée sur l'ortographe , et sur la Gramaire françoise ,
lisant

faisant bien le Latin le François , le Manuscrit et les Chiffres. . .

Chaque mois on tâchera , 1^o de donner les instructions nécessaires pour éclaircir les articles qui regardent la pratique du nouveau système. 2^o. De répondre aux objections qui auront été faites. 3^o. De donner les nouvelles Litteraires qui auront quelque rapport à cette maniere d'enseigner les enfans ; en voici une : Le R. P. Charles de Dourlan , Capucin, nommé pour l'instruction des Enfans de Langue , que le Roy entretient à Constantinople , ayant entendu parler du Système Tipografique à M. Duhamel , et à quelques autres Membres de l'Académie des Sciences, prit la peine d'aller voir travailler des enfans Tipografes, chez M. Chompré l'aîné, rue des Carmes , qui a plusieurs Bureaux en exercice.

Ce zélé Missionnaire au dessus des préjugés , en fait d'institution Litteraire, se munit d'abord de la *Bibliothèque des Enfans* , &c. et après la lecture de ce Livre , bien loin de rougir du nouvel A, B, C , résolut d'en faire usage dans le Levant. Ce Pere comprit bien-tôt qu'on pouvoit ajuster ce Système à toutes les Langues dont on vouloit montrer les Caracteres, les Combinaisons des Lettres , les Sons et les premiers Elements de la Grammaire. Ce Religieux âgé de 27 ans , partit le premier de ce mois de Mars , pour s'aller embarquer à Marseille , nouvelle qui sans doute , fera plaisir au digne Professeur de Leipzig , et aux Esprits Philosophes , Partisans du Bureau. J'ai l'honneur d'être , &c.

A Paris, ce 5 Mars 1734.

Le Sr Gaspard Baillicu , Géographe et Ingénieur

G ij

56 MERCURE DE FRANCEs
nieur, donne avis qu'il a publié une Carte du Duché de Milan, en deux Feuilles, comprenant le Bressan, le Crémonois, le Bergamasque, l'Alexandrin, le Parmésan, le Modénois, l'Evêché de Trente, partie du Tirol, partie de l'Etat de Venise, le Duché de Mantouë, le Piémont, le Montferrat et la République de Gênes. Il a aussi publié le cours du Rhin, en quatre feuilles, depuis Basle jusqu'à Mayence. Il a fait aussi une Carte, qui comprend partie du cours de la Mozzelle et de la Sarre, partie du Duché de Luxembourg et Pais Messin. Il vend aussi une Carte, en 2 feuilles, des Etats-situez au-de-là du Rhin, par Henry Sengre, Ingénieur. L'Auteur de ces Cartes a été par tout, tant en Italie qu'en Allemagne, et il a travaillé sur les Lieux. Elles se vendent au Palais, dans la grande Sale, contre la Fenestre, et chez ledit sieur Baillicu, ruë de la Calandre, dans la Maison de M. le Commissaire Lafosse.

Le Sr Mangeant, Horlogeur, gendre du Sr Bazard, aussi Horlogeur à Paris, ruë du Harlay, vis-à-vis la Place Dauphine, donne avis au public, qu'il est l'Inventeur d'une nouvelle façon de Direction, pour parvenir à faire marcher ou conduire les Eguilles sur un ou plusieurs Cadrans, à telle distance que l'on juge être convenable pour l'utilité; sçavoir, dans un Palais, ou spacieux Hôtel, de tous ceux qui l'occupent, et de tout le public, aux quatre faces des Clochers d'Eglises.

Il vient d'en faire une de cette nouvelle façon à l'Hôtel de l'Esdiguiere, chez M. le Duc de Villeroy, à la satisfaction de ce Seigneur, et de tous ceux qui ont eu la curiosité de l'y aller voir.

Voici

Voicy son opération : Elle fait marcher deux Cadrans (parce qu'on n'en a pas désiré davantage) sans renvois ni molettes , depuis le principe , qui est son mouvement , jusqu'au Cloché , où sont les Cadrans , distance dudit principe , de seize à dix-sept toises , où il ne se trouve autre chose que deux détantes , lesquelles alternative-ment font leurs fonctions de tirage pour concourir à enlever onze pouces de tirage pour un quart d'heure , lequel se repete régulièrement à tous les quarts ; le mouvement qui s'y fait circulairement , est très-doux , sans frottement , sauts , ni ressauts , et ayant moins de vuide dans son cours , que n'ont ordinairement les conduites à molettes , qui ont souvent des 5 à 6 minutes , sans sentir la circulation du principe motrice.

Ledit sieur Mangeant est un jeune homme de 37 ans , très-expérimenté et inventif ; il se propose de mettre incessamment au jour , plusieurs autres Pieces extraordinaires concernant l'Horlogerie , aussi utiles que curieuses.

Nous avons reçu de Provence cette Description de la Machine dont on se sert pour plonger jusques dans le fond de la Mer.

Un Anglois venu à Marseille pour pêcher les Piastres qui étoient dans le Vaisseau du Capitaine Beaussier , lequel sauta en l'air par les Poudres l'Automne dernier ; se met dans un Tonneau où il y a deux ouvertures , par lesquelles il fait sortir ses deux bras , qui sont enfermez dans un Tuyau de cuir entrecoupé ; on dit même qu'on les environne d'une Eponge au-dessus de ces deux ouvertures. Il y a une troisième ouverture , où l'on met un verre de six pouces de

diamètre, pour voir ce qui est au fond de la Mer. Il y a encore une petite ouverture derrière le Tonneau, fermée par un Robinet.

On ouvre ce Robinet pour donner de l'air au Tonneau, avec un Soufflet. On accroche un poids suffisant au Tonneau pour le faire descendre au fond de la Mer.

Le 8 de Février que l'Anglois fit sa première expérience, le plomb attaché au Tonneau, ne se trouva pas assez pesant; on y remedia le lendemain, et l'Anglois travailla beaucoup; il descendit plusieurs fois, et resta chaque fois, environ un quart d'heure au fond de la Mer, d'où il retira en diverses fois 127 Piastres, et le 10. il en tira 150.

On est convenu avec lui de lui donner le quart de ce qu'il pourra trouver, et on compte qu'il y a plus de dix-huit mille Piastres. Le gros temps empêcha l'Anglois de continuer les jours suivans.

Si on prend soin de nous instruire des suites et du succès de cette opération, nous en rendrons compte au Public.

Il paroît une suite d'Estampes en large, dans le goût d'*Etienne la Belle*, qui doivent piquer la curiosité du Public et des Curieux du meilleur goût. Ce sont des Fontaines, des Cascades, des Ruines, des Rocailles, et Coquillages, des morceaux d'Architecture, qui font des effets bizarres, singuliers et pittoresques, par leurs formes piquantes et extraordinaires, dont souvent aucune partie ne répond à l'autre, sans que le sujet en paroisse moins riche et moins agréable. Il y a aussi des especes de plafonds avec figures et animaux, groupez avec intelligence, dont les bordures sont extrêmement ingénieuses et variées.

riées. Le Cartouche qui sert de Frontispice, porte ce Titre : LIVRE D'ORNEMENS, inventez et dessinez par J. O. Moissonnier, Architecte,, Dessinateur de la Chambre et Cabinet du Roy.

Ces Estampes se vendent rue S. Jacques, chez la veuve Chereau, aux deux Piliers d'or. Il y en a près de cinquante de gravées par Laureolli.

Il paroît une nouvelle Pièce de gravure, qui est tout à fait du temps ; *c'est le Plan du Lac et de la Ville de Mantouë*, avec les divers Ouvrages de Fortification qui l'environnent présentement ; dressé sur les derniers Plans, gravez en Italie, sur les Descriptions des Voyageurs, et sur le rapport des gens du País. Par H. Liebaux, Géographe du Roy, et de S. A. S. Monseigneur le Comte de Clermont. Il se vend chez le Sr Jaillet, au bout du Pont-neuf, attendant les Grands Augustins. Par ce secours les Curieux n'auront rien à désirer pour ce qui regarde cette importante Place.

Nous sommes priez de donner avis au public, qu'il y a une suite de neuf cent Médailles Impériales en argent à vendre, chez Madame Papillon, Cul de Sac de la rue Beaubourg. Cette suite commence à Pompée, et finit à Posthume. On trouvera au même Endroit plusieurs autres curiositez, en particulier, des Ouvrages de Tour en Yvoire, qui ont appartenu à M. de Servieres de Lyon.





CHANSON.

Pour chanter des beautez mortelles,
 L'Amour épuise tous ses sons,
 Et nourrit dans le cœur des flammes criminelles,
 Par des criminelles chansons.
 Brulons d'une flamme plus pure;
 D'un saint Amour suivons les Loix;
 Chantons l'Auteur de la Nature;
 Consacrons - lui nos cœurs, consacrons-lui nos
 voix.



SPECTACLES.

*EXTRAIT de la Comédie de la Surprise
 de la Haine, annoncée dans le
 dernier Mercure.*

Deux Familles qui ont été long-temps
 divisées par des Procès, veulent se
 réunir par un Hymen, qui semble d'a-
 bord projeté sous les meilleurs auspices.
Cléon, Pere de *Lisidor*, et *Clarice*, Mere
 de *Lucile*, sont les deux Chefs des Famil-
 les divisées; *Lisidor* aime *Lucile*, et a le
 bonheur de ne pas déplaire à l'objet de
 son

Tore

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

son amour; il lui fait une déclaration toute des plus tendres; elle y répond de la maniere la plus favorable; mais par malheur cet Amant aimé, lui dit, pour lui prouver l'excès de son amour, qu'il voudroit la voir, l'adorer et le lui dire sans cesse; cette maniere d'aimer paroît tout-à-fait romanesque à Lucile, qui au grand étonnement de Lisidor passe rapidement des sentimens les plus raisonnables aux plus capricieux; son Amant ne dit pas un mot qu'elle ne saisisse du mauvais côté; il a beau lui en témoigner son juste étonnement, elle ne fait qu'encherir sur ce qu'elle a déjà avancé; enfin il en est si mécontent qu'après qu'ils se sont séparés; il lui écrit une Lettre que le dépit lui dicte, et dans laquelle cependant l'amour et la plainte regnent également; à peine a-t-il donné cette Lettre à *Arlequin* son valet, pour la rendre à sa capricieuse Maîtresse, qu'il se repent de l'avoir écrite et qu'il deffend à *Arlequin* de la porter à Lucile; heureux s'il avoit eu le temps de la retirer des mains d'un Valet si étourdi. Cette Lettre arrive malgré lui jusqu'à Lucile; *Arlequin* déjà engagé à dire du mal de son Maître, par la libéralité de Lucile, lui dit qu'il a sur lui une pièce impayable. Lucile lui met entre les

ains une Tabatiere d'or ; ce nouveau don est payé sur le champ, par celui de la fatale Lettre ; Lucile en fait l'usage qui convient au dessein qu'elle a formé de ne point épouser un homme qui l'aime trop, elle la montre à *Clarice* sa mere, qui cependant n'en est pas si allarmée que sa Fille l'auroit souhaité. Cléon à qui la Lettre est aussi communiquée, traite cela de bagatelle, et commande à son fils d'achever un Hymen qui les va tous reconcilier. Lisidor surmonte la repugnance secrette qui devoit l'empêcher d'épouser une fille aussi capricieuse que Lucille ; il n'oublie rien pour calmer sa colere au sujet de la Lettre, où il lui dit de si mortifiantes vérités ; il lui proteste que cette Lettre n'a été écrite que dans un mouvement de dépit qu'elle avoit excité par des réponses que son amour n'avoit pas méritées ; il ajoute que son valet lui a rendu cette Lettre contre ses ordres.

Lucille ne reçoit point ses excuses, et voulant rompre à quelque prix que ce soit un mariage, pour lequel elle a conçu une secrette aversion, sans qu'on puisse démêler pourquoi ; elle se transforme, pour ainsi dire, en Furie à ses yeux, pour lui faire entendre à quel point elle le haïroit, s'il osoit la prendre pour femme ;

c'est

c'est ici où elle fait l'image la plus affreuse d'une haine, qu'elle seroit peut-être incapable de sentir; et cela fait une telle impression sur le Spectateur qu'il est presque saisi d'horreur.

Nous n'avons point encore parlé de l'Episode de Mylord Guinée, pour ne pas interrompre le fil d'une action à laquelle il est étranger; il faut pourtant avouer qu'il n'est pas inutile, puisque la Pièce lui doit une bonne partie de son grand succès; le Rôle de ce Mylord est parfaitement bien joué par le Sr Riccoboni, et il fait une heureuse diversion à tout ce qu'il y a de révoltant et d'outré dans le caractère de Lucille; on auroit même été embarrassé à ajouter un Divertissement à cette Comédie sans le secours du Mylord, qui par une espece de coup du hazard, a fait préparer une fête si analogue à la Pièce, il semble en avoir prévu le dénouement. Voici en quoi consiste ce Divertissement: La Haine travestie en Hymen paroît vouloir unir plusieurs Amans; mais dès qu'ils touchent au moment qui doit les rendre heureux, elle reprend sa véritable forme, et souffle par tout la discorde. Au reste tout le monde convient que cette Comédie est tres-bien et tres-vivement écrite. On n'en trouve pas à

564 MERCURE DE FRANCE
beaucoup près , les mœurs si admirables,
ni le fond si heureux : Elle est applaudie
par de tres-nombreuses assemblées. La
Dlle *Silvia* y jouë le principal personnage
d'une maniere inimitable.

Le 2 de ce mois , les Comédiens Fran-
çois remirent au Théâtre la Comédie *du*
Complaisant , qu'on n'avoit pas reprise
depuis sa nouveauté ; et le Sr *Quinaut* ,
qui s'étoit retiré à la Campagne , il y a
près d'un an , reparut dans le principal
Rôle de cette Pièce , à la grande satis-
faction du Public , dont il fut reçu avec
de grands applaudissemens.

Nous avons parlé du *Complaisant* dans
sa nouveauté comme d'une excellente
Pièce ; elle est aussi excellemment repré-
sentée. On en peut voir l'Extrait dans le
Mercure d'Avril dernier , page 780.

LA FAUSSE ANTIPATHIE , Comédie
Nouvelle. - Extrait.

ACTEURS DU PROLOGUE.

Le Génie de la
Comédie ,

La Folie ,

Le Bon sens ,

Le Sr Granval.

La Dlle Quinaut.

Le Sr de Montménil.

Un

Un Bourgeois , une Précieuse , un Admirateur , un Critique , un Petit-Maître un Homme sensé.

Les Sieurs *Duchemin* , *Dlle du Breuil* , *Dangeville* , *Armand* , *Dufresne* , *Dubreuil*.

Thalie , *La Dlle du Bocage*.

La Scene est sur le Théâtre de la Comédie Française.

C'est M. de la Chaussée qui a enrichi le Théâtre François de cette Comédie. Le Public lui rend tous les jours la justice que mérite son coup d'essay , pour l'inviter à continuer une carrière qu'il vient de commencer avec tant d'éclat. Il fait l'éloge de ce véritable Public dans un Prologue , qui marque la noble hardiesse de son Auteur. Voici de quoi il s'agit :

Le *Génie de la Comédie Française* vient demander au *Public* , par où il pourra avoir le bonheur de lui plaire ; ce Public est composé des Personnages qu'on vient de nommer ; le *Bon Sens* est de la partie , mais il est assez maltraité , sur tout par la *Folie* , qui naturellement ne doit jamais s'accorder avec lui ; les sentimens de cette assemblée , dont chaque membre usurpe le respectable nom de Public , se trouvent si opposez , que le *Génie* ne sçait de quel

quel côté pancher ; l'un blâme tout ; l'autre approuve tout ; le *Bourgeois* donne dans la Farce ; la *Précieuse* dans la Métaphisique ; le *Petit - Maître* ne se soucie que de voir et de se montrer : Voici comment s'explique ce dernier , qui n'a que trop d'imitateurs.

Ma décision roule alternativement ,

Sur ces deux mots , divin , ou détestable ;

Et souvent le dernier est le plus véritable. . .

Enfin les Spectacles que j'aime ,

Sont ceux où la presse est extrême. . .

Les nouveautez sont toujours belles ;

Sans vous embarrasser du choix ;

Ne nous donnez jamais que des Pièces nouvelles

Affichez-les d'abord pour la dernière fois ;

Prenez double ; rendez vos plaisirs impayables ;

Exceptez le Parterre ; il pourroit au surplus ,

Vous envoyer à tous les Diabes ;

C'est à quoi je conclus.

Toute l'Assemblée qui compose ce Public , que le Génie a voulu consulter sur le choix des pièces , disparoit insensiblement ; le Génie reste , accompagné du Bon Sens , et d'un homme sensé ; ce dernier s'explique avec tant de réserve , que le Bon Sens après son départ , dit au Génie que c'est-là ce véritable Public qu'il lui

lui a d'abord annoncé ; *Thalie* vient enfin apporter une Comédie ; le Génie l'adopte à tout hazard , et finit le Prologue , en disant à *Thalie*.

Donnez , donnez toujours ; les temps sont malheureux.

Argument de la Comédie.

Damon et *Leonore* , qui sont les Héros de la Pièce , ont été mariez malgré eux , ce qui a produit dans leurs cœurs une antipathie réciproque ; leurs véritables noms sont *Sainflore* et *Sylvie* , et ils n'en ont changé que parce que leur intérêt l'a demandé. *Sainflore* en sortant de l'Eglise , a été attaqué par un de ses Rivaux , que son prochain bonheur a mis au désespoir ; l'agresseur a été tué , et *Sainflore* a pris la fuite , pour se dérober à la poursuite des Parens de son ennemi ; c'est pour plus de sureté qu'il a pris le nom de *Damon* ; *Sylvie* voyant disparaître *Sainflore* , se jette dans un Convent , où elle se cache à sa mere et à tous ses parens , sous le nom de *Léonore*. Un bruit , que son Epoux fait courir lui-même , et la mort de sa mere , la déterminent à sortir de son azyle. Un oncle officieux vient l'entirer ; mais elle ne reprend pas encore son

son premier nom, parce que l'état de ses affaires l'exige. Sortie du Convent où elle a été cachée pendant dix ou douze ans, elle va à une Maison de Campagne de *Géronte*, son oncle. C'est-là que *Sainflore* la voit pour la première fois; il en devient amoureux, il s'en fait aimer, sous le nom de *Damon*; ils ne se reconnoissent pas, parce qu'ils ne se sont jamais vûs; l'aversion qu'ils avoient l'un pour l'autre, pour des nœuds qu'on formoit malgré eux, les a empêchés de se regarder en face, quand ils ont prononcé leur Arrêt; ils se trouvent aussi aimables qu'ils se sont crus haïssables; cette sympathie naissante, trouve pourtant des obstacles à surmonter, comme on le verra dans la Pièce; mais ces mêmes obstacles venant à être levez, ils éprouvent heureusement que leur antipathie étoit fausse.

Nérine, Suivante de *Leonore*, ouvre la première Scene avec *Fronin*, valet de *Damon*; ils exposent le sujet et apprenent aux Spectateurs que *Léonore* a été mariée autrefois, et qu'elle se trouva presque veuve un moment après son mariage, par l'accident que nous avons dit; ils font entendre que douze ans se sont passés depuis ce prétendu veuvage; que

Léo-

Léonore croyant son mari mort, fut tirée d'un Convent qu'elle avoit choisi pour azyle , par les soins de Géronte , son oncle , et que la mere de Léonore étoit morte de regret d'avoir marié sa fille malgré elle.

On apprend encore dans cette premiere Scene que Damon et Léonore paroissent s'aimer , sans oser se le dire.

Frontin se retire à l'approche de Léonore. Nérine tire avec adresse le secret de sa Maîtresse; Léonore lui avouë que Damon ne lui est pas indifférent; mais elle doute qu'il l'aime à son tour.

Orphise , femme de *Géronte* , vient prier Léonore d'empêcher le départ de Damon , qui est prêt à les quitter ; elle lui dit en confidence , qu'elle voudroit bien en faire son Gendre et le marier avec sa fille , qu'elle a euë d'un premier lit ; Léonore n'a garde d'accepter une commission si fatale à son amour ; elle s'en défend autant qu'elle peut. *Orphise* la quitte , en se promettant qu'elle ne lui refusera pas ce bon office. Léonore ne sçait ce qu'elle doit faire dans une conjoncture si embarrassante , elle veut laisser partir Damon sans le voir.

Damon vient , il prend congé de Léonore ; elle lui dit , qu'elle consent à son
départ

départ , puisqu'apparemment il a des raisons pour partir; Damon, croyant qu'elle le soupçonne de quelque engagement secret , ne peut plus résister à l'interêt secret qu'il a de la détromper ; il lui parle ainsi :

**Moi, des raisons ! Je voy vos injustes soupçons ;
Vous croyez que je vole où mon amour m'appelle !**

**Si vous sçaviez combien votre erreur m'est
cruelle ? . . .**

**Puisque vous m'y forcez , apprenez mon état ;
Si j'aimois , mon amour éviteroit l'éclat ;**

**Je dis plus; mon amour deviendroit un outrage,
Qui déshonoreroit l'objet de mon hommage ;**

Mon vainqueur n'oseroit répondre à mon amour

Eh ! que lui serviroit le plus tendre retour ?

Il feroit le malheur de cette infortunée ;

Je gémis dans les fers d'un cruel Hyménée.

Ce dernier Vers est un coup mortel pour la tendre Léonore; elle est trop vertueuse pour retenir Damon après cet aveu. Il sort en lui disant que son malheur n'est pas sans remede. Léonore mortellement affligée d'aimer un homme qui ne peut être à elle , se retire dans son appartement , où elle ne veut voir personne.

Frontin

Frontin arrive , tenant une Lettre; Né-
rine le veut étrangler pour lui avoir ca-
ché que son Maître est marié; Frontin
lui proteste qu'il l'ignore , et que si Da-
mon a pris femme , ce n'est pas de son
bail. Nérine se rappelant ce que Damon
a dit , que son malheur n'est pas sans re-
mede , demande à Frontin , s'il ne sçait
rien de ce qui doit être dans cette Lettre
qu'il va porter à son Maître. Frontin lui
répond qu'il ne sçauroit le deviner à
moins que d'être sorcier ; il lui dit seule-
ment qu'un Avocat qui est en vacance
dans le voisinage , la lui a remise , en lui
disant : *Voilà votre Maître en repos.* Nérine
conçoit quelque esperance et finit l'Acte
par ce Vers :

Je ne sçais pas pourquoi j'ose encore esperer.

Orphise et Léonore commencent le second
Acte ; Léonore est tres-surprise des re-
mercimens que lui fait Orphise au sujet
de Damon ; ce dernier ne part point , et
Orphise croit que c'est Léonore qui lui a
rendu ce bon office. Léonore lui assure
qu'elle n'y a point de part. Orphise
croyant que sa Fille ne doit ce bonheur
qu'à ses attraits , et picquée de ce que
Léonore n'a pas daigné y contribuer, par-

ce

ce qu'elle auroit voulu ménager le cœur de Damon pour elle-même , lui en fait un reproche plein d'aigreur , qui lui attire cette réponse :

Oui , je sçais qu'une femme aime un peu trop à plaire ;

C'est de l'âge où je suis la foiblesse ordinaire :

Dans l'arrière saison on ne fait qu'en changer ;

Du monde qui nous quitte, on cherche à se venger , &c.

On se croit vertueuse , en voulant le paroître ;

Tandis qu'au fond du cœur on néglige de l'être,

Qu'au contraire on se fait un plaisir inhumain

De nourrir son orgueil aux dépens du prochain,
&c.

Elle lui apprend que Damon est marié; Orphise lui demande malignement si c'est avec elle , et la quitte en lui faisant entendre qu'elle n'en doute point. Léonore vivement picquée de ce qu'Orphise lui a reproché , se détermine à ne plus voir Damon, et sort pour lui aller écrire. Nérine la suit.

Damon vient et témoigne la joye qu'il ressent d'une heureuse nouvelle qu'il a reçue ; il fait entendre que celle qu'il a épousée malgré lui et malgré elle-même, consent à la rupture d'un mariage , si funeste à tous les deux. Il ajoute :

Celle

Celle à qui mon malheur avoit uni ma vie ,
Se porte à dénoüer la chaîne qui nous lie.

Cette maniere positive de s'exprimer a produit quelque sorte d'obscurité ; on n'a pas bien pû comprendre comment cette même Léonore, qui doit redevenir Sylvie à la fin de la Pièce, a pû donner les mains à une rupture si opposée à son caractere ; il est vrai que l'Auteur ajoute ensuite: *Du moins on s'en fait fort* ; mais les deux premiers Vers ayant déjà fait leur impression , on n'a pas assez réfléchi sur le troisième ; et d'ailleurs, dans un autre endroit de la Comédie, Damon dit à Léonore, en parlant de Sylvie :

Une heureuse rupture ,
Nous dégage tous deux d'une Chaîne trop dure
&c.

Reprenons le fil de la Pièce. Damon par une adresse tres-neuve , engage Nérine à porter à sa Maîtresse un Billet qu'il va écrire ; il le rapporte dans le même temps que Léonore vient remettre le sien entre les mains de Nérine pour le donner à Damon. Léonore veut se retirer ; Damon la retient et lui apprend que celle qu'il a épousée consent à faire dissoudre leur Hymen ; Léonore a assez de vertu
pour

pour refuser son consentement à cette rupture, qu'elle croit forcée de la part de l'Epouse; elle laisse pourtant échapper quelques mots, qui témoignent le regret qu'elle a de ne pouvoir être à Damon; il se jette à ses pieds pour l'en remercier: Orphise le surprend dans cette attitude; il se sauve. Orphise dit des paroles insultantes à Léonore, qui l'oblige à avouer qu'elle aime Damon et qu'elle le peut, puisque son mariage est rompu. Orphise lui dit que si Damon est libre, elle ne l'est pas, et que Géronte vient de lui apprendre que son Epoux n'est pas mort; c'est un coup de foudre pour Orphise, qui se retire dans la noble résolution d'aller retrouver son Epoux, malgré son antipathie, qu'elle se flatte de surmonter.

Pour abréger le dernier Acte, nous passons les premières Scènes: Orphise presse en vain Géronte de porter Léonore à exécuter le projet qu'elle a noblement formé d'aller se livrer à Sainflore son Epoux, et de reprendre son nom de Sylvie. Géronte n'y veut pas consentir. Damon vient, il se plaint de la trop austère vertu de Léonore, qui ne veut pas donner les mains à une rupture que son Epoux a demandée. Léonore vient

à

à son tour et demeure ferme, dans le dessein que sa vertu lui a fait prendre ; sa conversation avec Damon est aussi vertueuse que tendre ; enfin Damon ouvre les yeux par le portrait que Géronte fait de l'Epoux , à qui Léonore veut se rejoindre : Le voici.

Si c'étoit un Epoux , tel qu'eût été Damon ,
 Passe ; mais c'en est un qui n'en a que le nom ;
 Un jeune écervelé qui laisse sa compagne ,
 Et pour libertiner , va battre la campagne ,
 Que je ne connois point , car ma sœur , Dieu
 merci ,

Ne consultoit personne en tout comme en ceci ;
 Un homme qui n'agit que par des Emissaires ,
 Et n'ose se montrer que par ses gens d'affaires ,
 Qui lorsqu'on le croit mort, revient après douze
 ans ,

Pour se démarier. . . .

Damon ne peut plus se méconnoître à ces traits , il se jette aux pieds de Léonore pour lui demander si elle n'est pas Sylvie , comme il est Sainflore ; cela produit une reconnoissance des plus intéressantes , et finit la Pièce de la maniere la plus satisfaisante et la plus heureuse.

L'art ingénieux avec lequel cette Comédie est conduite , la maniere élégante,
 simple

576 MERCURE DE FRANCE
simple et naturelle dont elle est écrite ,
et sur tout les mœurs admirables , sans
être austeres , d'après lesquelles chaque
caractere est peint de main de Maître ,
font grand plaisir aux honnêtes gens ,
qui sont agréablement amusez , interessez
attendris et même édifiez.

Au reste cette Piece est parfaitement
représentée par les sieurs *Dufresne* , *Du-*
chemin et *Armand* , et par les Dllles *Gaus-*
sin , *la Motte* et *Quinault*.

EXTRAIT de la Fête de Diane ,
nouvelle Entrée , ajoutée au Ballet des
Fêtes Grecques et Romaines.

Nous ne pouvons donner une idée
plus juste de ce petit Poëme , qu'en
nous servant de l'Argument que l'Auteur
y a mis à la tête : le voici.

Periandre, Roy de Corinthe , que la Grece
a compté parmi ses Sages , est le malheur
d'inspirer à sa Mere une passion incestuen-
se. Cette Reine coupable remplit ses vœux ,
on se supposant elle-même à son Fils pour
une prétendue Maîtresse qu'elle lui avoit
fait esperer : les ténèbres de la nuit conser-
verent l'innocence de Periandre , en favo-
risant le crime de sa Mere. Dès que ce
Prince abusé le découvrit , il le détesta , et
cette fausse aventure fut naître sa haine
contre

contre l'Amour. Les charmes et les vertus de Melisse, Fille du Roy d'Épidaure, triomphent enfin d'une aversion si bien fondée, et soumièrent Periandre aux loix de l'Amour et de l'Hymen.

Le Théâtre représente un Bois, coupé de Ruisseaux, et voisin de la Ville de Corinthe. Periandre expose la situation de son cœur par ce Monologue :

Ruisseaux, qui disputez aux volages Zéphirs,
Le soin de conserver les Fleurs et la Verdure
Coulez, que votre doux murmure,
Réponde à mes soupirs.

Sur ces Bords, l'objet qui m'engage,
De votre Onde, en rêvant suit quelquefois le
cours ;

Vos Eaux, de ses attraits ne gardent pas l'i-
mage ;

Mais dans mon tendre cœur elle reste toujours
C'est-là qu'elle reçoit un éternel hommage.

Ruisseaux, &c.

Idas, Confident de Periandre, est surpris de le trouver rêveur et solitaire, tandis qu'on a déjà commencé de célébrer la Fête de Diane, où assistent tant de Rois et de Héros assemblez ; il lui dit qu'il le soupçonneroit de quelque attachement secret, s'il ne sçavoit pas la

H haine

haine éternelle qu'il a jurée à l'Amour.
 Periandre lui fait l'aveu de sa défaite
 par ces Vers :

Claires Ondes , votre repos
 De l'indifference est l'image ;

Il ne faut qu'un moment pour agiter les flots ;
 Pour agiter les cœurs en faut-il davantage ?

Il lui fait connoître que les charmes de *Melisse* causent le trouble dont il le voit agité ; *Melisse* vient ; Periandre applaudit en apparence à son heureuse insensibilité ; mais c'est pour lui faire entendre qu'il la lui envie. *Melisse* est étonnée d'un langage si contraire à celui que Periandre lui a cent fois tenu. Periandre rougit de ce reproche et la prie d'oublier tout ce qu'il a pû dire contre l'Amour ; il ajoûte que si quelqu'un doit rendre hommage à l'Amour , c'est elle à qui il a prodigué tant d'attraits. Voici comment il fait cette galante déclaration.

Ah ! qui doit plus aimer que vous ,
 S'il faut aimer autant qu'on est aimable ?

La tendresse la plus durable
 Ne peut vous acquitter d'un hommage si doux ?

Ah ! qui doit plus aimer que vous ,
 S'il faut aimer autant qu'on est aimable ?

Melisse

Melisse toujours plus surprise , feint de vouloir se retirer ; Perian-dre l'arrête ; après un grand nombre de Vers très-délicats , Melisse dit à Perian-dre qu'elle a imité son indifférence , et finit par lui dire qu'elle imite encore son amour ; que non-seulement elle l'aime , mais qu'elle l'a toujours aimé , malgré sa feinte insensibilité. Pour autoriser la Fête galante qui suit cette tendre Scene , Perian-dre dit à Melisse , qui veut dérober son amour aux yeux des Sujets de Diane :

Ignorez-vous que la Déesse
De l'Amour , a senti les feux ?
Nous pouvons chanter sa puissance ,
Et mêler son nom dans nos Jeux ,
Sans que Diane s'en offense.

Ces cinq Vers préviennent heureusement la Critique qu'on auroit pû faire , car la Fête de Diane roule également sur l'Amour et sur la Chasse.

Cette Entrée a paru très-bien traitée par l'Auteur du Poëme et par celui de la Musique. Le sieur *Geltote* , et la Dlle *Petitpas* ont rempli les Rôles de Perian-dre et de Melisse , à la satisfaction du Public , et la beauté du Ballet a couronné l'Ouvrage.

H ij Le

Le 11. Mars, l'Académie Royale de Musique remit au Théâtre l'Opera de *Pirithoüs*, dont le Poëme est de M. de la Serre, et la Musique de M. *Mouret*. Cette Piece qui a été reçüe favorablement du Public, avoit été donnée dans sa nouveauté en Janvier 1723. Les principaux Rôles sont très-bien tendus par les Dllles *Antier* et le *Maure*, et par les sieurs *Tribou*, *Chassé* et *Dun*; les Ballets toujours de la composition du sieur *Blondi*, sont très bien caracterisez; la Dlle *Camargo*, et les sieurs *Dupré*, *Dumoulin*, *Javilliers*, y soutiennent très-bien leur réputation. Nous n'entrerons dans aucun détail au sujet de cette Piece, en ayant donné un Extrait fort au long dans le Meicure de Fevrier 1723. page 321.

Il paroît une seconde Edition de la Musique de cet Opera, imprimée chez Balard, avec des changemens et des augmentations considerables.

On apprend d'Italie, que M. *Aldovrandi*, Gouverneur de Rome, y a fait publier une nouvelle Ordonnance pour faire observer une exacte Police dans les Spectacles; que le 7. du mois dernier, on y fit l'ouverture du Théâtre de la *Paix* par

par la Représentation d'une Piece nouvelle, intitulée L'ERODISHE, et que le 16. il y eut un Opera pour la premiere fois de cette année sur le Théâtre de *Tordinone*.

Les jeunes gens de l'un et l'autre Sexe, qui représentent des Comédies à l' Arsenal, dont nous avons parlé dans le dernier Mercure, donnerent le 28. Février une Représentation de l'*Ecole des Femmes*, suivie de la *Parisienne*, en présence de S. A. S. Madame la Duchesse du Maine; ces deux Pieces furent extrêmement applaudies, et cette petite Société a encore augmenté dans le genre Comique, la réputation qu'elle s'est acquise dans le sérieux; quelques-uns de ces Sujets, dont les talents sont très-gouttez, mériteroient bien en effet d'être nommez et plus connus.

M. de Morand, Auteur du Prologue dont nous avons donné l'Extrait, et qui avoit affecté de ne rien dire de Mademoiselle du Maine, prononça avant la Représentation de la Comédie, les Vers suivans, qui furent extrêmement applaudis, et qui lui attirerent de nouvelles marques de bonté de Madame et de Mademoiselle du Maine.

582 MERCURE DE FRANCE.
JUGEMENT du véritable Apollon
sur le Prologue représenté le 21. Février
devant S. A. S. Madame la Duchesse
du Maine.

A S. A. S. Mademoiselle du Maine.

F Latté de l'accueil favorable ,
Que l'autre jour mon Apollon
Reçut dans la Cour respectable,
Dont le bon goût et la décision
Marque à chacun son rang dans le sacré Vallon,
Même auprès du Dieu du Parnasse
Je croïois hardiment pouvoit prendre ma place,
Et je courois m'y présenter.
Mais ce Dieu m'arrêtant, que prétend ton audace ?
Me dit-il, et par où penses-tu mériter
L'immortel avantage
D'habiter ce brillant séjour ?
D'une Minerve et de sa Cour ,
N'en viens-je pas d'obtenir le suffrage ?
Lui dis-je ; et voilà mon Ouvrage.
Il le prend, il le lit ; je suis assez content ,
Répond-il, du dessein, des tours et des pensées,
Qui ne sont point embarrassées ;
L'Allégorie est noble et le stile élégant.
Mais j'appërçois une bévue ,

Qui

Qui marque peu de jugement ,
 Et qui de cette Cour aura frappé la vûë.
 Tu parles assez dignement ,
 J'en conviens , de la Mere ,
 Et des Fils et du Pere ;
 Mais quel est ton aveuglement !
 Tu ne dis rien d'une Princesse ,
 Dont les appas , les vertus , la sagesse ,
 Retracent si fidèlement
 Les hautes qualitez de sa Maison illustre ,
 Et même en relevent le lustre.
 Un oubli si grossier te chasse de ces Lieux ,
 Et ne sçauroit trouver grace devant mes yeux.
 Si par oubli , Seigneur , j'avois commis ce crime,
 Répliquai-je en tremblant , confus, désespéré,
 Ton courroux seroit légitime.
 Dès long-temps j'avois admiré
 Tous les glorieux avantages ,
 Qui pour cette Princesse exigent nos hommages ;
 Même en secret je m'étois préparé
 A demander bien-tôt ton assistance ,
 Pour pouvoir mieux les exalter ;
 Pour elle seule , un jour je prétendois chanter.
 Je dois le dire encor , cet injuste silence
 Ne vient ici que de mon ignorance ;
 Je fus embarrassé ; la Déesse des Arts
 Nayant jamais eu de Famille ,
 Je n'osai dans mes Vers lui donner une fille.

Le scrupule est plaisant ! reprend-il : le Dieu
Mars

Eût-il jamais d'Epouse ?

Tu viens pourtant de parler de ses Fils.

Les Héros à ses Loix soumis ,

Dont la valeur , de gloire et de grandeur jalouse,
Asservit de fiers ennemis ,

De ce terrible Dieu n'ont-ils pas pris naissance ?
Lui dis-je ; oui , répond-il ; ainsi les grands
esprits

Qui chérissent les Arts, les Talents , la Science ,
Et par qui dans tous lieux on les voit triom-
phants ,

De Minerve sont les Enfants :

Et tes excuses sont frivoles.

Mais sans tant de détours, tu pouvois aisément,

Et même en très-peu de paroles ,

Tourner ton Compliment :

Dès l'abord Melpomene même

Auroit pû . . . je t'entens ; tu viens de m'inspirer

Par quel heureux moyen je pourrai réparer

Mon imprudence extrême ! *

Je crains pourtant, dit-il, que ce qu'en ces instants,

Tu pourrois ajoûter à ton premier Ouvrage ,

Ne paroissant à contretemps ,

Ne te soit d'aucun avantage.

** C'est en consequence de cet ordre d'Apollon
que les trois Vers qui regardent cette Princesse ont
été ajoûtez à la premiere Scene du Prologue.*

Mais

Mais n'importe, fais tes efforts ;
 Que ton zele s'empresse
 A fléchir la Princesse
 Par de nouveaux accords ;
 En un mot, obtiens-en ta grace ,
 Ou ne parois jamais sur le Parnasse.
 Ainsi , Princesse , dans tes mains ,
 Tu tiens aujourd'hui mes destins ,
 Prononce mon Arrêt ; mais prends soin de ma
 gloire ;
 Place-moi , tu le peux , au Temple de Memoire ;
 Songe que désormais mes Chants harmonieux
 Publieront tes bienfaits et ta gloire en tous lieux.
 Que dis-je ? quelle erreur ! quel fol orgueil m'a-
 nime !

Ma Lire est-elle assez sublime ,
 Pour chanter un sujet et si noble et si grand !
 Jè m'allarmoie à tort ; il t'est indifferant ,
 Que j'ose de ton nom ou parler ou le taire :
 Pour avoir pû , Princesse , te déplaire ,
 Il faudroit que mes Vers fussent d'un autre prix ;
 Que l'immortalité devenant leur salaire ,
 Fût assurée à mes Ecrits.





NOUVELLES ETRANGERES.

A Constantinople le 15. Janvier 1734.

LA dernière Lettre que je vous écrivis, Monsieur, en date des 12. et 20. Novembre, ne vous parloit que des triomphes de Topal-Osman Pacha; je me préparois même alors avec plaisir à vous en annoncer bien-tôt un autre, qui auroit mis le comble à sa gloire, et qui suivant la situation où l'on assuroit que les affaires des Turcs étoient en Perse, ne pouvoit lui manquer, mais la Providence en a ordonné autrement, et ce grand homme a trouvé sa défaite où tout sembloit lui promettre celle de son Ennemi. Quoique je ne doute pas que vous ne soyez déjà informé de cet Evenement, je ne laisse pas de vous faire part de ce que j'en ai appris, parce que les premières Relations qui en coururent d'abord ont été démenties dans plusieurs points par de plus fidelles qui sont venues après.

Memis-Pacha, qui, comme je vous l'ai déjà mandé, avoit été détaché avec un Corps de Troupes, chargé de poursuivre Thamas Koulikan; après la déroute de celui-cy à *Leilan*, ne se sentant pas assez fort pour l'attaquer dans le Défilé, où l'on prétendoit qu'il avoit été contraint de se renfermer, envoya demander du secours à Topal-Osman. Ce Seraskier impatient de terminer par quelque coup décisif une guerre que le desespoir plutôt que les forces du General Persan pouvoit encore prolonger, s'il le l'ais-

soit

voit échapper du mauvais pas, où il le croyoit engagé, se flata que sa présence redoubleroit le courage des Turcs, comme il l'avoit éprouvé tant de fois, et lui faciliteroit la victoire sur son Ennemi. Il marcha donc avec le peu de Troupes qui lui restoient, mais à peine eut-il joint Memis-Pacha, sur lequel Thamas Kouli-Kan vint fondre avec fureur, que par des raisons qui n'ont pas été bien éclaircies, ce Pacha, dont jusqu'alors la bravoure n'avoit point paru équivoque, prit la fuite avec toutes ses Troupes sans faire la moindre résistance.

Topal-Osman outré de s'en voir si lâchement abandonné, mais incapable de suivre son exemple, s'abandonna lui-même à son intrépidité, et malgré la supériorité du nombre des Persans, il soutint leurs attaques pendant quelques heures, secondé du peu de monde qu'il avoit amené; il combattoit même avec avantage et leur faisoit déjà perdre du terrain, lorsque deux coups de fusil qu'il reçut à la fois, le firent tomber mort de cheval. Ce funeste spectacle jetta un si grand et si subit dérangement parmi ses Soldats, qu'ils se débänderent aussi-tôt et prirent à toutes jambes la route de *Kerkout*, dans laquelle Memis-Pacha les avoit devancez.

Kouli Kan, qui depuis qu'il a pris les armes ne s'étoit fait connoître que par un orgueil insupportable et un courage qui tenoit plus de la férocité qu'on respire sur les Montagnes où il a reçu le jour, que de cette valeur genereuse qui n'est pas moins souvent le fruit d'une belle éducation, qu'un présent de la Nature; donna cependant en cette occasion une marque de grandeur d'ame à laquelle on ne s'attendoit pas de sa part, et qu'il y auroit de l'injustice à passer sous

H vj silence

silence. Ayant scû que l'épouvante et la retraite précipitée du reste des Troupes Ottomanes n'avoient eu d'autre cause que la mort de leur Chef, il se servit de leur *Ordou-Cadi*, * qui avoit été pris auprès de lui lorsqu'il fut tué, pour retrouver et reconnoître son corps, et après l'avoir considéré avec une espece de veneration, il le fit porter à la Litiere dans laquelle le Dèffunt étoit venu et le renvoya à Kerkout, pour que les Turcs lui fissent eux-mêmes des Obseques convenables. Il est vrai qu'on dit qu'il n'en usa si noblement qu'en reconnaissance de ce que Topal-Osman lui avoit renvoyé depuis quelques jours son beau-pere et son neveu, qui avoient été faits prisonniers à l'affaire de Kerkout; mais quelqu'ait été le motif qui l'a fait agir, ce trait de magnanimité n'en est pas moins digne de louange.

La nouvelle de cette mort, qu'on reçut à Constantinople la nuit du 4. au 5. Décembre, remplit cette Ville de consternation, et le Peuple effrayé par des faux bruits que des gens mal intentionnez pour cet Empire, prirent soin de semer les jours suivans, s'imagina que tout étoit perdu; heureusement des avis posterieurs et plus vrais, ont fort rassuré les esprits, et l'on scait, à présent que tout le dommage que les Turcs ont souffert dans ce dernier combat, se réduit à un très-petit nombre de morts et de prisonniers et à la perte de Topal-Osman; perte, à la vérité, irréparable dans un sens, quand on réfléchit sur les grandes qualitez de ce General et sur le point avantageux où il avoit conduit les choses, mais perte, après tout, qui n'entraîne pas celle

* *L'Intendant de l'Armée.*

de l'Etat; comme ceux qui voudroient le voir anéanti, affectoient de le répandre sourdement.

En premier lieu, bien loin que Thamas Kouli-Kan ait tiré quelque fruit de cette victoire en poursuivant les Turcs à Kerkout et en s'emparant de cette Forteresse, comme on avoit d'abord publié qu'il l'avoit fait, il a été obligé de s'en éloigner encore plus qu'il ne l'étoit et de tenir la Campagne, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre pour trouver à subsister, sans même emporter le Canon que les Turcs lui abandonnerent avec le Champ de bataille. Secondement, il est certain qu'il continuë ses instances pour obtenir la Paix qu'il avoit demandée aux Turcs depuis long-temps et que leur *Ordos-Cadi*, qu'il avoit renvoyé ici sur sa parole pour cette négociation, s'en est retournée sans qu'on ait seulement voulu écouter les propositions que cè General l'avoit chargé de faire de sa part à la Porte.

Il y a bien plus que cela, s'il en faut croire certaines nouvelles, que je tiens de fort bon lieu: elles portent que Kouli-Kan, n'ayant plus un assez gros parti pour soutenir sa rébellion en Perse, n'ose pas y retourner, parce qu'il y est regardé comme le fleau et l'unique auteur des dernières calamitez dont ce malheureux Royaume est désolé; qu'aussi-tôt qu'il eut perdu la Bataille du 19 Juillet, un Seigneur Persan fort acrédité, qu'on appelle le vieux Khan, & qu'il avoit laissé devant Bagdad pour y continuer le blocus, l'abandonna, partit en poste et s'en alla droit à Hispahan soulever les esprits contre lui; que delà il passa dans le Corassan, où il tira Schaph-Thamas de sa prison; qu'il ramena ce Prince dans sa Capitale et le rétablit sur son Trône

Trône aux acclamations de tout le peuple ; qu'ensuite le Roy de Perse avoit de nouveau déclaré qu'il condamnoit en tout la conduite de Kouli-Kan depuis qu'il avoit violé la dernière Paix ; qu'il persistoit à le proscrire comme rebelle à son Souverain , et traître à sa patrie ; qu'il levoit des Troupes pour marcher contre lui , le prendre vif ou mort, s'il étoit possible , et le livrer à la vengeance des Turcs , et qu'il renouvelloit sans restriction la ratification qu'il avoit faite du Traité d'Amadan.

Je ne vous dissimulerai point , Monsieur , que je ne voudrois pas vous garantir la vérité de ces nouvelles en leur entier , parce que je sçais qu'on soupçonne toujours ici , que Schah-Thamas et son premier Ministre s'entendent ensemble ; mais je ne vous garantirai pas davantage non plus les Nouvelles suivantes , arrivées ici depuis peu de jours.

Les unes disent que Kouli-Kan ayant voulu risquer une tentative sur Kerkout, Memis Pacha étoit sorti de cette Place , et l'avoit défait à plate couture. Les autres portent au contraire, qu'Archmet Pacha de Bagdad , sur l'avis qu'on lui avoit donné , que Thamas-Kouli-Kan avoit détaché 4000 hommes pour aller s'emparer de Khillet * , il étoit sorti de Bagdad avec la meilleure partie de sa Garnison dans le dessein d'enlever ce Détachement ennemi ; mais qu'ayant appris en route que Kouli-Kan étoit lui-même à

* C'est un gros Bourg avec une petite forteresse sur le chemin de Bagdad à Bassora , lequel étant situé au bord de l'Euphrate , sert de Magasin et d'entrepôts aux provisions pour cette première Place.

Khil-

Khillet avec 30 à 40 mille hommes, il avoit rebroussé chemin en dilligence, & qu'étant rentré dans Bagdad, où il y a fort peu de vivres, il en avoit fait sortir les vieillards, les femmes, les enfans; en un mot, toutes les bouches inutiles, dans l'aprehension que le General Persan, après avoir établi ses Magazins à Khillet, ne revint encore former le blocus de Bagdad; qu'avant que d'y être de retour, un autre Achmet, qui est *Capidgi-Bachi*, et son *Divan-Effendi* **, se ressouvenant de tout ce qu'il avoit souffert l'année passée dans cette Place, et craignant de s'y voir renfermé de nouveau pour long-tems, avoit débauché 6000 hommes des Troupes qui étoient sorties avec Achmet Pacha, et que s'étant mis à leur tête, il les avoit conduit à Kerkout, où Memis Pacha indigné de sa désertion l'avoit fait mettre aux fers, et se tenoit sur ses gardes avec ce renfort contre les entreprises que Kouli-Kan pourroit faire sur Kerkout.

Vous voyez, Monsieur, par toutes ces nouvelles, qui se contredisent et qui se débitent pourtant à Constantinople aussi affirmativement les unes que les autres, combien il est difficile, pour ne rien dire de plus, de sçavoir positivement ce qui se passe dans ces Contrées éloignées, où les Etrangers qui sont ici, n'ayant point de correspondance, ne peuvent que rarement être instruits du véritable état des choses.

Mais ce dont je puis vous parler avec certitude, c'est que depuis la mort de Topal-Osman, on fait de tous côtez dans cet Empire, des préparatifs extraordinaires contre la Perse. Tous les

** *Secrétaire du Conseil, ou son premier Secrétaire.*

Pachas d'Asie ont eu ordre de marcher sans délai avec le plus de Milices qu'ils pourront rassembler, chacun dans l'étendue de son Gouvernement : il doit partir d'ici vingt chambrées de Jannissaires , qui composeront environ 8000 hommes. On compte que quand toutes ces Troupes seront arrivées au lieu du rendez-vous, elles se monteront à 90 mille combattans , qui joints à ce qu'il y en a déjà en Perse formeront une armée formidable : et l'on s'en promet d'autant plus de succès , que le G. S. pour encourager les gens de Guerre , a considérablement augmenté la paye , ou les apointemens de tous ceux qui serviroient dans cette armée pendant la campagne prochaine. D'ailleurs trois Bâtimens François frettez par sa hauteesse ont déjà fait voile ces jours-ci , chargez de Canons , de Poudre , de Boulets , &c. qu'ils doivent débarquer à Alexandrete.

Abdoulla Cuperli , ci-devant Pacha du Caire , et à présent de Cogni , a été nommé pour remplacer Topal-Osman , et le G. V. a déclaré en public , qu'il marcheroit lui-même , pour exterminer les Persans cette année , ou les forcer du moins à faire une Paix solide , et honorable à la Porte.

Au reste , Monsieur , pour finir ma Lettre , par quelque chose de consolant sur la mort de Topal-Osman Pacha , je vous dirai que le G. S. voulant donner des marques éclatantes du cas qu'il faisoit de cet illustre et fidele sujet à récompensé dans la personne de son fils Achmet , les services que le Pere rendoit depuis si longtems à cet Empire ; quoique ce jeune Seigneur n'ait pas encore 24 ans , sa hauteesse l'a fait tout d'un coup et de son propre mouvement Pacha à trois
quercs ,

queüs, et Beylerbey de Romelie ; il est parti d'ici dernièrement avec un Equipage aussi nombreux que superbe, pour se rendre à Nissa, résidence affectée au Pacha qui est revêtu de ce Beylerbeylik.

Ce bienfait tout grand qu'il est en lui-même, a été cependant accompagné d'une circonstance, qui à notre maniere de penser semble en diminuer beaucoup le prix, et que ceux qui ne sont pas au fait des maximes de l'Empire Ottoman, trouveront sans-doute fort extraordinaire, c'est que dans le même tems que le G. S. a temoigné avec tant de distinction sa reconnoissance envers Topal-Osman, en élevant son fils si jeune encore aux premieres dignitez de l'Erañ, Sa Hautesse a dépêché un Capidgi-Bachi en Perse, pour confisquer au profit du Trésor Imperial tous les effets mobiliers du deffunt : de sorte qu'il ne reste à Achmet Pacha, de la grande succession de son pere, qui passoit pour extrêmement riche, que les immeubles consistant en Maisons &c. parce que Topal-Osman avoit eu la précaution de rendre tous ces biens-là *Vacoufs* : c'est-à-dire de les donner en propriété à des Mosquées et de s'en réserver l'usufruit pour lui, et pour ses descendants jusqu'à l'extinction de sa race. Cette précaution fort en usage dans ce Pais-ci, est le seul moyen, par lequel ceux qui ont eu quelque part aux affaires publiques peuvent assurer leur héritage à leurs enfans: car les biens devenus *Vacoufs* sont sacrez : pour quelque cause que ce soit, personne ne peut s'en emparer ; et ils ne sont dévolus aux Mosquées pour la jouissance effective qu'après le décès du dernier usufruitier. Je suis &c.

P. V. D.

D'au-

D'autres lettres portent que l'avantage remporté par les Persans sur les Turcs, a été mandé au G. S. par Mahomet Pacha de Dierbeck, et ci-devant Grand Visir, qui a pris le commandement des Troupes Ottomanes depuis qu'elles ont perdu leur General, lequel, ajoutent ces Lettres, ayant résolu d'aller joindre Mehemet qui avec vingt mille hommes tenoit une partie de l'armée Persane enfermée dans des défilés sortit du Camp où il étoit retranché sous Kerkout, et il s'avança avec un Corps de Troupes à peu près égal à celui que Mehemet commandoit, vers l'endroit où étoit ce Pacha, il n'en étoit plus éloigné que de quatre journées, lorsqu'il fut attaqué par Thamas-Kouli-Kan, qui ayant été instruit de la marche du Seraskier avoit passé par des chemins peu connus, pour empêcher les deux corps d'armée des Turcs de se joindre. Les Troupes de Topal-Osman soutinrent le premier choc avec valeur, mais à la fin elles furent contraintes de céder au nombre. Ce General voyant qu'elles commençoient à plier, quitta sa Litier dans laquelle il avoit demeuré jusqu'alors à cause de son grand âge, et de ses infirmités, et s'étant fait mettre à cheval, il exhorta ceux qui étoient près de lui, à le suivre, et il se jeta dans le fort de la mêlée. Quelques efforts qu'il fit pour animer les Troupes par son exemple, plusieurs Pachas se retirèrent et il ne resta avec lui que ses meilleures Troupes qui disputèrent encore pendant quelque temps la victoire aux Ennemis; mais le Seraskier étant tombé percé de coups, et les Troupes qui l'avoient suivi étant découragées par la mort de leur General, elles abandonnerent le Champ de bataille aux Persans

Mehe-

Mehemet mande à Sa Hautesse, que les Turcs ont perdu dans cette Action près de huit mille hommes et qu'il est actuellement avec l'armée dans le Camp de Kerkout, où il rassemble le plus de Troupes qu'il lui est possible.

Une action de Thamas Kouli-Kan, qui paroîtra sans doute severe, si elle est bien vraie; mais qui est remarquable. C'est qu'après ce dernier avantage remporté sur les Turcs, et la défaite et la mort de l'illustre Topal-Osman, ses Courtisans lui prodiguerent toute sorte de Discours flatteurs; il en coûta la vie à son Secretaire, pour avoir été plus loin que les autres; il lui proposa, pour étendre, disoit-il, son crédit, et les moyens d'augmenter le nombre de ses créatures, et de ses Partisans, la vente des Emplois et des Charges Civiles et Militaires; mais Kouli-Kan accabla d'injures le donneur d'avis, ajoutant que c'étoit un artifice pour lui ôter les moyens de récompenser le mérite, le rendre odieux, et pour s'enrichir lui-même; et le jugeant digne de mort, il le fit mettre dans un Sac et jeter sur le Champ dans la Riviere.

R U S S I E.

LA Czarine ayant été informée des mouvemens que quelques Troupes de Turcs et de Tartares faisoient sur les Frontieres de l'Ukraine; cette Princesse a donné ordre au Comte de Munich-Feldt, Maréchal, de se rendre incessamment dans cette Province, et l'on assure qu'il doit commander l'Armée qu'on y assemblera, s'il arrive une rupture entre cette Cour et celle de Constantinople. On est fort inquiet dans cette Ville, du parti que le Grand Seigneur prendra

dra par rapport aux propositions de Paix qui lui ont été faites par Thamas-Kouli-Kam, à qui la Guerre Civile, allumée depuis peu en Perse, cause beaucoup d'embarras.

Le Gouvernement a fait partir un Convoi considérable de munitions de Guerre pour les Troupes Moscovites qui sont en Pologne, et il a ordonné qu'on équipât à Revel quelques Frégates pour aller croiser à la hauteur de Dantzick. Le General Lesci a mandé à la Czarine que le Corps de Troupes avec lequel il étoit entré dans la Prusse Polonoise, n'étoit composé que de douze mille hommes, et qu'il n'étoit point en état de tenter aucune entreprise considérable, si on ne lui envoyoit de nouveaux secours.

On apprend par des Lettres d'Allemagne, que le 7 du mois dernier, un Ambassadeur de Schah-Abbas III. Roy de Perse, envoyé à la Cour de Russie, par Thamas-Kouli Kan, Regent de ce Royaume, et General de l'Armée Persanne, arriva à Petersbourg, et y fit son Entrée avec une nombreuse suite, et qu'il eut le lendemain sa première audience publique de la Czarine, à laquelle il fut conduit avec les cérémonies accoutumées, et reçu avec toute la magnificence possible.

P O L O G N E.

L Es Troupes du Roy, destinées à composer la Garnison de Dantzick, y sont entrées quelques jours plus tard qu'il n'avoit été résolu, à cause de quelques difficultez fautes par les Magistrats; quelques-uns d'eux vouloient que dès qu'elles y seroient, elles ne reçussent plus l'ordre que d'un General qui eût prêté serment à la Ville; ils désiroient aussi qu'on ne permit point
l'en-

L'entrée au Regiment des Gardes de la Couronne, parce que c'est un Corps attaché plus immédiatement au Roy qu'à la République; mais toutes ces difficultez ont été levées à la satisfaction de Sa Majesté, et ses Troupes ont été reçues dans cette Ville, et dans tous les lieux de sa dépendance, où elles gardent une exacte discipline.

Le 11 Février, ces Troupes prêterent serment entre les mains des Magistrats, suivant ce qui a été convenu, et plusieurs des Officiers de l'Etat Major et des Capitaines des Gardes de la Couronne ayant refusé de le faire, sous prétexte que cela étoit contraire à leurs prérogatives, le Roy a ordonné qu'ils n'auroient aucun commandement tant que le Régiment seroit à Dantzick, et Sa Majesté a nommé d'autres Officiers pour commander à leur place.

Le Roy a fait signifier aux Agens, qui résident à Dantzick, de la part de la Czarine, et de l'Electeur de Saxe, d'en sortir. Ils seront gardés à vue jusqu'à leur départ. On vient d'apprendre qu'ils ont obéi aux Ordres du Roy, et qu'ils ont été accompagnés par une Escorte, jusqu'au Camp du Général Lesci.

L'Avant-garde des Troupes Moscovites que ce Général commande, s'étoit avancée jusqu'aux environs de Prest, Village qui n'est éloigné de Dantzick que de quelques lieues; mais le Général Lesci n'ayant point une Armée assez nombreuse pour former le Blocus de la Ville, a pris le parti de se retirer du côté de Langfuhr. On croit qu'il a dessein d'y former quelques retranchemens pour empêcher les débarquemens que l'on pourroit tenter de faire à la Rade de cet endroit.

Quel-

58 MERCURE DE FRANCE

Quelques Prisonniers de l'Armée ennemie ont rapporté qu'il avoit été résolu d'attaquer Wechselmunde, afin de pouvoir, en s'en emparant, ôter à Dantzick la communication avec la Mer, mais que les Moscovites avoient renoncé à cette entreprise, en apprenant que ce Fort étoit abondamment pourvû de toutes sortes de Munitions, et qu'il étoit en état, non seulement par la manière dont il est fortifié, mais encore par le nombre des Troupes qui y sont en garnison, de soutenir un long Siége.

Les Fortifications de cette Ville sont entièrement réparées, et l'on y a ajouté divers Ouvrages extérieurs qui en rendent les approches extrêmement difficiles. On a inondé, au moyen des Ecluses, toutes les Prairies qui sont à l'Oüest, et il est impossible aux Ennemis d'y arriver de ce côté-là.

Outre les Troupes que le Roy a fait entrer à Dantzick, du consentement des Magistrats, la Ville entretient pour sa deffense une Garnison considérable, laquelle sera encore augmentée.

On apprend de Cracovie que les opposants ont demandé au Comte de Hewolde, Ambassadeur de la Czarine près l'Electeur de Saxe, que les Troupes Moscovites payassent à l'avenir les Vivres et les Fourages qu'elles consommeroient, mais qu'ils n'ont point reçu de ce Ministre une réponse telle qu'ils la désiroient.

Les dernières Lettres de Dantzick, portent que le Roy y tint le 20. du mois dernier un grand Conseil, auquel assisterent le Primat, les Sénateurs et tous les Députés que les Palatinats ont nommez pour demeurer auprès de la personne de Sa Majesté; on y lût le Projet du Manifeste contre le Couronnement de l'Electeur de Saxe,

Saxe, et Sa Majesté, après qu'il eut été approuvé, ordonna qu'il seroit rendu public, et qu'on en déposeroit dans le Trésor des Archives une copie qui seroit signée par le Primat et par le sieur Radzieuski, Maréchal de la Diète d'Élection. Ce Manifeste contient une Protestation du Sénat et de la Noblesse, contre tous les Actes de Souveraineté que l'Électeur de Saxe pourroit exercer en vertu de son Couronnement, et l'on y fait un long détail des violences que les Troupes Moscovites et Saxones commettent dans le Royaume pour procurer à ce Prince une Couronne que le consentement unanime de la Nation a donnée au Roy.

Sur la fin du mois dernier le General Lesci tenta de surprendre le Fort de Wechselmunde, mais il fut repoussé avec perte, et depuis il n'a formé aucune autre entreprise.

Le Manifeste dont on vient de parler porte en substance, *qu'une poignée d'Enfans dénaturez de la Patrie, ayant fait à Praage une Election tout-à-fait illegitime, et craignant que la République ne leur demande raison de leur procedé criminel, ils aiment mieux poursuivre leurs Entreprises dont ils connoissent déjà eux mêmes l'injustice, que de se soumettre au Jugement de la République qu'ils ont outragée; qu'il ne faut pas s'étonner, après leurs démarches désesperées de la résolution que l'Électeur de Saxe a prise de se faire couronner après une Election qu'il ne peut pas ignorer être tout-à-fait invalide; que le Roy Stanislas étant le seul légitimement et unanimement élu, il n'y avoit que lui qui ait pu être couronné Roy de Pologne; qu'il étoit le maître de se faire d'abord couronner à Varsovie par le Primat, en présence d'environ 60000. Gentilshommes qui l'avoient élu; qu'il*
pourroit

pourroit bien aller à Cracovie pour y reprendre la Couronne avec plus de solennité, que même il pourroit se faire couronner avec les Diadèmes ordinaires et usitez dans la Province où il se trouve accompagné d'un si grand nombre d'illustres Citoyens, dont plusieurs y seroient encore survenus en foule; mais que Sa Majesté n'ayant rien voulu précipiter, & mieux aimé observer tous les degrez et toutes les formalitez requises; qu'au contraire la Proclamation de l'Electeur de Saxe étant tout à fait nulle, son Couronnement ne peut être qu'illégitime, et de nulle valeur: que cependant pour le faire par force on a fait entrer les Troupes Saxones dans le Royaume déjà opprimé par celles de Russie; que le Prince *Veissenfeld* s, Commandant des Troupes Saxones, a commis d'abord à son Entrée un attentat contre les Loix les plus fondamentales de la République, en donnant un Edit par lequel il deffend aux Officiers des Finances de la République de remettre les deniers publics aux Grands Trésoriers du Royaume; et de Lithuanie: Que la prétendue Diète du Couronnement, et les prétendues Diétines qui l'ont précédé, n'ont été convoquées que par les Universaux du Sieur *Poninski*, qui n'avoit aucun droit de le faire, n'ayant pas même été du nombre des Nonces à la Diète d'Electon: Que le prétendu Couronnement ne s'est pas fait avec les Diadèmes anciens et usitez, mais avec d'autres qu'on a fabriquez à cet effet en Saxe: Que cet acte s'est fait sous les armes et au préjudice du Primat, à qui seul il appartient de couronner les Rois de Pologne; que l'Evêque de Cracovie ayant présumé de le faire sans aucun droit, a méprisé par-là la constitution de Sixte V, et le Jugement du S. Siège, qui avoit déjà reconnu *Stanislas I.* pour légitime Roy. Qu'il

a agi

est agi en cela contre les sentimens de toute la République qui se confédere et prend les Armes pour sauvenir sa liberté, et la Couronne de son Roy contre ceux qui la lui veulent ravir. Et que pour toutes ces raisons le Sénat, et l'Ordre Equestre, conformément au serment prêté à la Diette de Convocation sur l'exclusion de l'Etranger, proteste très-solemnellement contre le Couronnement illégitime de l'Electeur de Saxe : et contre tous les Actes qui en dépendent, &c. fait à Dantzick le 10 Février 1734. Signé Theodore Potocski, Archevêque et Primat, François de Brien Radzowski, Chambellan de Posnanie, Maréchal de l'Ordre Equestre à la Diette d' Election.

On a appris d'Elbing, que les Polonois y avoient fait crêver les Canons et les Mortiers qui y sont, pour empêcher que les Russiens et les Saxons ne pussent s'en servir contre la Ville de Dantzick.

A L L E M A G N E.

L'Armée que l'Empereur aura cette année en Italie, et qui sera composée d'environ cinquante mille hommes, doit s'assembler entre les Villes de Trente, et de Bolzano, et l'on a reçu avis que le Comte de Mercy s'étoit rendu à Rovere pour faire la revûe des Troupes à mesure qu'elles arrivent, et pour les distribuer dans les quartiers où elles resteront jusqu'à l'ouverture de la Campagne.

Le Prince d'Armstadt Gouverneur de Mantouë, et le Prince Frederic de Wirtemberg, qui ont refusé de servir sous les ordres du Comte de Mercy sont attendus à Vienne.

Sa Majesté Imperiale a ordonné au General Palfi qui avoit demandé que son Regiment allât sur le Rhin, de le faire marcher en Hongrie.

où l'on doit envoyer encore d'autres Troupes.

L'Empereur a nommé pour servir dans l'Armée du Rhin, sous les ordres du Prince Eugene, le Duc de Wirtemberg, le Duc de Brunswick-Lunebourg Bevern, et le Comte de Harrac, Feldt-Maréchaux; le Duc d'Arensborg, et le Comte de Wallis, Généraux d'Infanterie; le Comte de Hauttois, Général de Cavalerie; le Prince Ferdinand de Baviere, le Prince de Hesse, le Prince de Hohenzolern, le Comte Philippi, le Baron de Wittigenaw, le Baron de Schmettau, &c. le Comte de Soissons, le Prince de Lichtenstein, &c. Majors Généraux de Cavalerie.

Selon diverses Lettres d'Allemagne, la Diète de Ratisbonne a délibéré sur le Décret que l'Empereur y a envoyé au sujet de la Guerre; et les Ministres des Electeurs de Baviere et de Cologne, de l'Electeur Palatin, et de plusieurs autres Princes, ont représenté à l'Assemblée toutes les raisons qui devoient déterminer les Princes de l'Empire à ne point déclarer la Guerre à la France; mais malgré leurs remontrances, il a été résolu, à la pluralité des voix, que l'Empire se joindroit à l'Empereur.

On mande de Vienne que le Conseil des Finances s'étant assemblé plusieurs fois pour délibérer sur les moyens de fournir aux dépenses de la Guerre, sans surcharger les Païs héréditaires d'impositions trop onéreuses; il s'est déterminé à la levée du Dixième sur les revenus des Terres, et des autres biens fonds, dans tous les Païs de la Domination de S.M. Imp. et le bruit court qu'il a été résolu en même-temps de prendre le Centième des Capitaux de toutes les obligations portant intérêt.

Les mêmes Lettres ajoutent que le Grand-Seigneur

gneur continuoit de faire assembler les Troupes d'Europe, et que le Kan des Tartares s'étoit avancé avec son Armée dans la Basse-Arabie, pour agir contre les Moscovites.

I T A L I E.

ON dit que Mrs Signoribus et Giacobazzi qui avoient été chargez par le Pape d'accélérer l'affaire du Cardinal Coscia, ont enfin levé toutes les difficultez qui la retardoient : que ce Cardinal s'est engagé à payer actuellement quarante mille écus, qu'il donne des sûretés convenables pour le reste de la somme qu'il a été condamné de payer; que le Pape en conséquence lui donne la permission de sortir du Château Saint-Ange, et de se retirer dans le Convent de S. Alexis, et que Sa Sainteté a promis de lui rendre la voix active et passive dans le Conclave aussi-tôt qu'il se sera entièrement acquitté; et l'on apprend en dernier lieu qu'Elle a signé le 20 du mois dernier un Bref pour l'absoudre de l'Excommunication, ce Cardinal ayant satisfait de sa part à tout ce qu'on exigeoit de lui; mais il ne doit sortir du Château S. Ange qu'après avoir fait accepter par la Chambre Apostolique les sûretés qu'il donne pour les sommes qu'il lui reste à payer.

Le Pape a fait publier un Décret par lequel il est ordonné que les habitans de Rome qui y auront commis quelques meurtres, ne jouiront pas plus du droit des azyles Ecclesiastiques que les Etrangers, et qu'ils pourront être arrêtez par les Officiers de Justice, dans les Eglises où ils se seront retirez pour se soustraire à la rigueur des Loix.

L'Infant Dom Carlos, qui, accompagné d'une Escorte de 800 hommes, partit de Parme le 4

604 MERCURE DE FRANCE

du mois dernier, a dépêché un Courier à la Duchesse douairiere Dorothee, qu'il a chargée de l'administration de ses Etats pendant son absence, pour l'informer qu'il étoit arrivé le 10 du même mois à Florence, et qu'il y avoit été reçu au bruit des acclamations réitérées de tout le peuple.

Le Vice-Roy de Naples a reçu ordre de l'Empereur de faire publier dans toutes les Villes du Royaume, que Sa Majesté Impériale déclare la Guerre au Roy d'Espagne, et d'ordonner à tous les Espagnols de sortir des Terres de cet Etat.

On a commandé trois mille Travailleurs pour démanteller la Ville de Capouë, et toutes les Munitions et l'Artillerie qui étoient dans cette Place ont été transportées à Gaëtte, dont on répare les Fortifications avec toute la diligence possible.

Les Lettres de Florence marquent que le 24. Février l'Infant Don Carlos en étoit parti avec une escorte de 500. chevaux pour aller joindre l'Armée Espagnole destinée à attaquer le Royaume de Naples, et qu'il avoit été salué en sortant de la Ville par une salve generale de toute l'Artillerie de la Citadelle et des Remparts.

Selon les derniers avis reçus du Mantouan, le Comte de Merci, General de l'Armée Imperiale qui doit servir en Italie, a déjà fait défiler vers cette Province 12000. hommes, consistant en 13. Bataillons, deux Régimens de Cavalerie et six Compagnies d'Ussarts.

On a sçu aussi qu'un Détachement de Cavalerie Espagnole, s'étoit avancé près d'Orbitello, et qu'il avoit enlevé sous le Canon de cette Place, un grand nombre de Bestiaux, sans avoir perdu un seul homme.

ESPAGNE

E S P A G N E.

LE Roy a ordonné dès le milieu du mois dernier que tous les Regimens de Cavalerie et de Dragons, qui ne sont composez que de trois Escadrons, seront augmentez d'un quatrième, et que les Compagnies d'Infanterie le seront de dix hommes. S. M. a ordonné en même temps la levée de douze Bataillons, et de seize Escadrons de Dragons. Outre cette augmentation de Troupes, on doit lever dans les Provinces 34. Bataillons de Milices et six Escadrons pour garder les Côtes. Ces Milices seront habillées et payées par les Provinces qui se chargent de les entretenir, sans qu'il en coûte rien à Sa Majesté.

G R A N D E B R E T A G N E.

LA Chambre des Communes résolut en grand Comité le 26. du mois dernier, d'accorder au Roy 202670. livres sterlins pour la Flotte, y compris les appointemens des Officiers de Marine à la demie paye pour cette année; dix mille pour l'Hôpital de Greenwich, 48126. pour les dépenses auxquelles le Parlement n'avoit pas pourvû dans la dernière Session, 25057. pour les Pensionnaires externes de l'Hôpital de Chelsea; 52690. pour les Officiers réformez de Terre et de Mer, 5386. pour les pensions des veuves d'Officiers, 85199. pour les dépenses du Bureau de l'Artillerie; 1614. pour quelques dépenses extraordinaires, et 287343. pour suppléer aux non-valeurs des fonds accordez l'année dernière.

Le 9. de ce mois, le Roy nomma pour commander la Flote que S. M. doit avoir en Mer

I iij cette

cette année, le Chevalier Jean Norris, qui doit arborer son Pavillon à bord du Vaisseau de guerre la *Britannia* du premier rang, de 110. Pièces de Canon et de 1000. hommes d'Equipage, et qu'il aura sous ses ordres le Chevalier *Georges Walton*, Vice-Amiral de l'Escadre Rouge, et le Contre-Amiral *Steuart*, lesquels arboreront leurs Pavillons, le premier abord du Vaisseau le *Namur*, du second rang, et de 90. Canons, et le second abord du *Torbay*, de 80. Canons, et du troisième rang. Le Lord *Forbes*, Envoyé Extraordinaire du Roy à Petersbourg, et le Capitaine Nicolas *Haddork*, ont été faits Amiraux, à la place du Chevalier Jean *Jennings*, et de l'Amiral Guillaume *Morres*, qui ont remis leurs Emplois, à cause de leurs infirmités.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

LE 4. Janvier 1734, sur les 3. heures après midi, mourut à Rome après une longue maladie, Don Ferdinand Bernard Philippe Orsini, (en françois des Ursins,) Duc de Gravina, Prince de Solafra, Comte de Murs &c. Chef de la Maison des Ursins, l'une des quatre premières Maisons de Rome, Prince du Soglio à Rome, et Prince du S. Empire, Noble Venitien, Conseiller intime actuel d'Etat de l'Empereur. Il étoit neveu du feu Pape Benoist XIII. mort le 21. Fevrier 1730. et frere de D. Mondille Orsini, né le 22. Juillet 1690. Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire, qui fut fait successivement par le feu Pape son Oncle, Archevêque de Corinthe en 1724. Evêque assistant du Trône, Evêque

Evêque de Melfe et de Rapolla , unis en la même année 1724. Archevêque de Capouë en 1728. et Patriarche de Constantinople en 1729. Le Duc de Gravina avoit épousé en 1717. Dona Hiacinte Ruspoli , sœur du Cardinal Barthelémy Ruspoli , Créature du Pape regnant Clement XII. qui l'honora de la Pourpre le 2. Octobre 1730.

D. Alfonse de Vasconcellos , de Sousa , Ribeiro , de Camara , et Tavora , du Conseil du Roy de Portugal , cinquième Comte de Calhera , quatrième de Castel-Melhor , Grand Maître de la Garderobbe de S. M. P. Donataire et Capitaine-General de l'Isle de Madere , dans la partie de Funchal , Seigneur Donataire des Villes de Almendra , Castel-Melhor , Valhelhas , Gonzalo , Fameliçam , Ponto du Sol , Camara de Lobos , et Caheta , Donataire et Capitaine General des Isles de Sainte Marie , Port Saint , et Isles Désertes , Commandeur des Commanderies de Pombal , Relinha , Facha et Salvaterra do extremo , dans l'Ordre de Christ , Seigneur des Bourgades de Monta-Santa , Fayoens et Romphe , &c. mourut après une longue maladie à Lisbonne le 2. Fevrier 1734. à l'âge de 70. ans , et fut inhumé le lendemain dans l'Eglise de S. Pierre d'Alcantara des Capucins , surnommez Arrabidos. Toute la Noblesse de la Cour assista à ses Obseques. Il avoit épousé en premieres Nôces à Lisbonne au mois de Juillet 1690. la fille du Comte de Villaverde , de laquelle il eut trois fils ; et en secondes Nôces à Paris par Procureur le 21. Juillet 1694. Emilie-Sophonie-Pelagic de Rohan , née le 2. Juillet 1678. fille de feu François de Rohan , Prince de Soubise , Seigneur de Frontenay et de Ponghes , Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du

Roy , Lieutenant General de ses Armées , Gouverneur de Champagne et de Brie , et de feuë Anne Chabot de Rohan , sa seconde femme , ayant eü d'elle une nombreuse posterité.

Don André Giovanni , Régent du Conseil Collateral du Royaume de Naples , y mourut le 6. Février , dans la 95. année de son âge.

Le 9. Février Don Diego de Astorga et Cespedes , Cardinal de l'Eglise Romaine , Archevêque de Toledé , Primat des Espagnes , mourut à Madrid , âgé de 68. ans. Ce Prélat après avoir rempli plusieurs Emplois honorables , dans l'exercice desquels il avoit donné des marques de son grand zele , de sa prudence et de son habileté , étant en dernier lieu Inquisiteur de Murcie , fut nommé au mois de Décembre 1725. à l'Evêché de Barcelone , d'où il fut appelé à Madrid au mois de Mars 1720. pour remplir la Charge de Grand-Inquisiteur General d'Espagne. Il fut transféré le 16. Juin suivant à l'Archevêché de Toledé qui fut proposé pour lui à Rome le 22. Juillet de la même année. Il exerça la Charge de Ministre du Cabinet sous le Regne de D. Louis premier , et enfin , à la recommandation de la Couronne d'Espagne , il fut élevé au Cardinalat le 26. Novembre 1727. Ce Cardinal , que l'on regarde comme un des grands Prélats qui ont occupé le Siege de Toledé , a été universellement regretté pour sa vertu exemplaire et son ardente charité envers les pauvres. C'est ainsi qu'en parlent les Nouvelles d'Espagne qui marquent sa mort.

D. Pierre-Joseph Gutierrez , de Los-Rios , Cordoüe et Mendoze , Comte de Fernan Nañés , Seigneur des Villes et Château de Bencalis et la Morena , Commandeur de l'Ordre , et Massier

du Garde-Clefs du Château et Saint Convent de Calatrave , dignité de cet Ordre , Capitaine General de l'Armement et des Armées Navales du Roy d'Espagne sur la Mer Occane , mourut à Cadix le 10 Fevrier. Il avoit épousé par Procureur à Bruxelles , le 12. May 1726. Anne-Françoise-Joseph de Los-Rios et d'Alsace. sa parente , fille de François Gutierrez de los Rios , Cordouie de la Tour et Tassis , Lieutenant General des Armées de l'Empereur , et Colonel d'un Régiment d'Infanterie , et de D. Anne-Christine de Hennin d'Alsace , née Comtesse de Boussut , Sœur de Philippe-Thomas de Hennin d'Alsace de Boussut et de Chymay , Cardinal , Archevêque de Malines.



F R A N C E.

Nowvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 22 Février, l'Assemblée Générale du Clergé , après avoir élu pour Président l'Archevêque de Paris , l'Archevêque de Vienne , l'Evêque de Châlons sur Saone , et l'Evêque de Vabres; l'Abbé de Brissac , pour Secretaire , et l'Abbé de Chabannes pour Promoteur; choisit pour premier Président le Cardinal de Fleury, Ministre d'Etat , et le même jour l'Assemblée lui envoya des Députez pour le prier d'accepter ce choix.

Le 24 , les Prélats et autres Députcz ,
 I v qui

610 MERCURE DE FRANCE
qui composent l'Assemblée Générale du Clergé, allèrent à Marly, rendre leurs respects au Roy; ils s'assemblerent dans l'appartement du Château qui leur avoit été destiné, et le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, étant venu les prendre pour les présenter au Roy, ils furent conduits à l'Audience de Sa Majesté par le Marquis de Brézé, Grand-Maître des Cérémonies, et par M. Desgranges, Maître des Cérémonies, avec les honneurs qui se rendent au Clergé lorsqu'il est en Corps; les Gardes du Corps étant en haye et sous les Armes, et les deux Bâtans des Portes étans ouverts, le Cardinal de Fleury, Premier Président de l'Assemblée, alla se joindre aux Députés dans l'appartement où ils s'étoient assemblez, et il marcha à leur tête, à la droite des Archevêques de Paris et de Vienne. L'Archevêque de Paris fit au Roy un Discours très éloquent; et lorsque Sa Majesté y eut répondu, le Cardinal de Fleury présenta au Roy chaque Député en particulier.

Après l'Audience du Roy, les mêmes Députés, ayant le Cardinal de Fleury à leur tête, eurent l'honneur de complimenter la Reine et ils allèrent le même jour à Versailles rendre leurs respects à Monsieur le Dauphin.

Le 27 , M. Fagon , Conseiller d'Etat Ordinaire et du Conseil Royal des Finances ; le Comte de Maurepas , Secrétaire d'Etat ; M. de Courson , Conseiller d'Etat Ordinaire et du Conseil Royal des Finances ; M. d'Ormesson , Conseiller d'Etat et Intendant des Finances , et M. Orry , Contrôleur General des Finances, Commissaires du Roy , allerent à l'Assemblée Generale du Clergé , où ils furent reçus avec les cérémonies ordinaires ; ils demanderent aux Députez , au nom de Sa Majesté , un secours de douze millions de livres , qui fut unanimement accordé.

Le 4 de ce mois , le Cardinal de Fleury , Ministre d'Etat , alla présider à l'Assemblée du Clergé , qui ayant été informée de son arrivée dans l'Eglise des Grands Augustins , députa pour aller le recevoir, l'Archevêque de Roëen , l'Evêque de Vabres , l'Evêque de S. Paul trois Châteaux , l'Evêque de Glandeve , l'Evêque de Bzès , l'Evêque Comte de Beauvais, et les Abbez de Bouillé, de Crussol, de Sades, de S. Aulaire, de la Farre, et de Montillet. Ces Députez allèrent audevant du Cardinal de Fleury jusqu'à l'Eglise , d'où ils le conduisirent dans la Salle de l'Assemblée. Il y prit sa place de Premier Pré-

sident, et il fit un Discours très éloquent, auquel l'Archevêque de Paris répondit au nom de l'Assemblée. Le Cardinal de Fleury tint la Séance, et lorsqu'elle fut finie, il fut reconduit par plusieurs des Prélats de l'Assemblée.

L'Assemblée ayant fini ses Séances, les Prélats et les autres Députés qui la composent, se rendirent à Versailles le 19 de ce mois, et ils eurent audience du Roy avec les cérémonies observées le 24 du mois dernier, dont on vient de parler. L'Archevêque de Tours, à la tête des Prélats, harangua le Roy avec beaucoup d'Eloquence.

Le premier Mars, il y eut Concert à Marly chez la Reine, qui fut continué le 3 et le 6. M. Destouches Sur-Intendant de la Musique du Roy, fit chanter l'Opéra de *Pirame et Thisbé*, mis en Musique par les Sieurs *Rebel et Francoeur*, le premier, Sur-Intendant de la Musique en Survivance de M. *Destouches*, et le second, Compositeur de la Chambre. Les Dlls *Lenner*, d'*Aigremont* et *Roblin*, chanterent les Rolles du Prologue; ceux de *Zoroastre*, de *Ninus*, et de *Pirame*, furent chantez dans la Tragédie par les Srs *Chassé*, d'*Angerville* et *Jeliot*, la voix de ce dernier
parut

parut très touchante. Les Dlls *Erremens* et *Pelissier* remplirent les Rolles de *Zoraïde* et de *Thisbé* avec beaucoup de précision. La Reine eut la bonté de marquer aux Auteurs sa satisfaction , et de louer leurs talens. Le Poëme est de M. de la Serre.

Le 8 et le 9 , S. M. souhaita d'entendre le Ballet du *Carnaval* et de la *Folie* , dont l'exécution parut très-brillante. Le Rôle de la *Folie* fut rempli avec applaudissement par la Dlle *Pelissier* , celui du *Carnaval* par le Sieur d'*Angerville* ; la Dlle *Mathieu* et le Sr *Petillot* , chanterent ceux de *Plutus* , et de la *Jeunesse*. Cet Opéra, de la composition de M. Destouches , plut beaucoup à la Reine , S. M. ordonna qu'on le chanteroit tous les ans pendant le Carnaval.

Le 15 , 17 et 22 , on chanta l'Opéra de *Telemaque* du même Auteur. Le Rôle de *Minerve* dans le Prologue et dans la Pièce , fut chanté par la Dlle *Lenner* ; celui de *Calipso* par la Dlle *Antier* , et ceux d'*Eucharis* et de *Telemaque* furent remplis d'une façon très interessante par la Dlle *Pelissier* et par le Sr *Jeliot*.

Le 11 de ce mois , le Roy étant allé chasser sur *Lotti* , le cerf mena la chasse jusqu'au près de *Magni* , d'où le Roy

rece-

614 **MERCURE DE FRANCE**
revenant à Marly , la nuit le surprit à Meulan , et Sa Majesté prévoyant qu'il arriveroit trop tard à Marly, alla demander à souper à l'Abbé Bignon, qui se trouvoit par hazard dans sa Maison de l'Isle-Belle. Au sortir de table, le Roy partit vers les dix heures un quart pour retourner à Marly , témoignant beaucoup de satisfaction de la maniere dont il avoit été reçu. S.M. n'étoit accompagnée que du Duc de Richelieu , du Comte d'Ayen , du Marquis de Coigny et du Marquis de Sourches.

Le 20 Mars on consacra solennellement le Grand Autel de l'Eglise Paroissiale de Saint Sulpice ; M. l'Archevêque de Sens en fit la cérémonie : la Reine d'Espagne y assista avec plusieurs personnes de considération. La cérémonie finit par une décharge d'un grand nombre de boëtes, et par les Aumônes que M. le Curé fit distribuer à quantité de Pauvres.

Le 25 Mars, Fête de l'Annonciation de la Vierge , il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries. M. Mouret y fit chanter le *Magnus Dominus*, excellent Motet de M. de la Lande. La Dlle Petit-
pas

pas , et le Sr Jeliot en chanterent un autre à deux voix , qui fut très applaudi par une très nombreuse Assemblée ; de même que les *Concerto* exécutez par les Srs Blavet et le Clair. Le Concert fut terminé par le Motet *Cantate* du même Auteur ; dans lequel la Dlle Erremens chanta le beau verset *Viderunt* avec toute la précision que demande un si beau morceau de Musique.



MORTS NAISSANCES ,
et Mariages.

LE 27 Janvier 1734. le Sieur de Salmon, Brigadier des Armées du Roy , du 21 Septembre 1710. Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis , et Chef des Ingénieurs dans l'armée de France en Italie , mourut de maladie à Milan.

Le 16 Février 1734. *André de Lée*, Irlandois , Lieutenant General des Armées du Roy , et Grand-Croix de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis , mourut à S. Germain en Laye dans la 84 année de son âge. Il avoit suivi en France Jacques II Roy d'Angleterre , et il avoit été fait en 1690. Colonel d'un Régiment d'Infanterie de sa nation , Chevalier de l'Ordre de Saint Louis , le 6 Février 1694. et Brigadier le 28 Avril suivant. Il servit en 1697 , au Siège d'Ath en Flandres , fut fait Maréchal de Camp le 23 Décembre 1702. se trouva au passage de la Forêt noire , sous le Maréchal de Villars , fut blessé

166 MERCURE DE FRANCE

blessé à la première Bataille d'Hocstet en 1703 et fut fait Lieutenant General le 26 Octobre 1704. Il servoit en 1708. au Siège de la Ville de Lille, où il fut blessé à la tête d'un éclat de Grenade, ce qui l'obligea de se retirer à Douai après la prise de cette Place. Il fut nommé alors Grand Croix Surnuméraire de l'Ordre de S. Louis, et en 1715. la place effective de Grand Croix, par la mort du Maréchal de Rosen. Il s'étoit démis de son Régiment au mois de Septembre dernier, étant hors d'état de servir à cause de son grand âge.

Le 28 du même mois, *René-François de Froulay de Tessé*, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de la Commanderie des Schlip ou Slykes, Abbé Commandataire de l'Abbaye d'Aunay, Ordre de Citeaux, Diocèse de Bayeux, Brigadier des Armées du Roy, et Gouverneur de la Flèche en Anjou, mourut au Château de Lavardin, au Maine, dans la 48 année de son âge. Il étoit troisième fils de feu René de Froulay, Comte de Tessé, Grand d'Espagne de la première classe, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy et de la Toison d'Or, &c. mort le 30 May 1725. et de feuë Marie-Françoise Auber d'Aunay, morte le 30 de Mars 1709. le Commandeur de Tessé après avoir servi dans les Mousquetaires du Roy, fut fait Colonel du Régiment d'Infanterie ci-devant de Gast Belleaffaire, par commission du 7 Mars 1704. alla servir à la tête de ce Régiment en Italie, se trouva au Siège de Suse, dont il apporta au Roy la nouvelle de la prise le 26 Juin 1704. servit aussi en 1706. au Siège de Turin, eut le Régiment de la Couronne au mois de May 1707. et celui de Champagne au mois de Février

1712. le Gouvernement de la Flèche lui fut donné au mois de Novembre 1714. le Roy le nomma Brigadier le premier Février 1719. et lui accorda la Commanderie de l'Abbaye d'Aunay, le 30 Avril 1721. Il s'étoit démis du Régiment de Champagne au mois de Septembre 1731.

Le même jour *Michel-François Berthelot*, Ecuyer, Sr de Rebourceau, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Gouverneur et Grand-Bailly de Thionville, y mourut dans la 59 année de son âge, étant né le 2. Avril 1675. Il avoit été successivement Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Etranger, Colonel d'un Regiment d'Infanterie, ci-devant Bragelonne, puis de celui de Bretagne au mois de Décembre 1704. nommé Brigadier le 30 Mars 1710. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et en dernier lieu Gouverneur de Thionville, par la démission du Comte de Muret, au mois de Juin 1733. Il étoit le quatrième fils de feu François Berthelot, Seigneur de Jouy, Comte de l'Isle de S. Laurent en Canada, Conseiller du Roy en ses Conseils d'Etat et de ses Finances, Secrétaire de S. M. Maison Couronne de France et de ses Finances, Commissaire General de l'Artillerie, Poudres et Salpêtres de France, et Secrétaire des Commandemens de feuë Madame la Dauphine, ayeule du Roy regnant, mort le 3 Juin 1712. âgé de 84 ans, et de feuë Anne Regnault d'Uchy sa deuxième femme, morte le 21 Août 1693.

Le premier de ce mois, mourut à Paris dans la 59 année de son âge, *Charles de Renouard*, Abbé de l'Abbaye de Conques, Collégiale, Diocèse de Rhodès, qui lui avoit été conféré le 26 Mars, 1712. Le

Le 14. mourut à Paris, dans la 53 année de son âge *D. Jeanne Severt*, veuve depuis le 26 Decembre 1728. de *Pierre Poncet de la Riviere*, Comte d'Ablis, Président au Parlement de Paris, en la V^e Chambre des Enquêtes. Elle étoit fille d' Aimé Severt, Seigneur du Pin, et de *Framaye*, Conseiller, Secrétaire du Roy, près le Parlement de Paris, et Receveur des Consignations des Requêtes du Palais, et de *Jeanne-Angelique le Roux*; et elle laisse deux fils, dont le cadet qui a été Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Angers, est Abbé Commandataire de l'Abbaye de Noillé, O. S. B. Diocèse de Poitiers, depuis le mois d'Octobre 1730 et Vicaire Général de l'Evêque de Séez. L'aîné, *Pierre Poncet de la Riviere*, Comte d'Ablis, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, en la V^e Chambre des Enquêtes, le 14 Janvier 1724. puis Président, au lieu et place de feu son pere, en 1729. et a épousé au mois d'Avril de la même année, la seconde fille de *Jean-Bonaventure Lelay*, Ecuyer, Seigneur de Villemare, du Guébriant, du Rocher, &c. Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, et de feuë Dame *Anne Crocq*.

D. Marie - Angelique de Gassion, épouse de *Loüis-François de Damas*, Comte d'Anlezy, Guidon de la Compagnie des Gens-d'Armes de la Garde du Roy, accoucha le 4 Mars, d'un fils qui fut tenu sur les Fonts et nommé *Jean-Pierre*, par *Pierre de Gassion*, Chef de Brigade des Gardes du Corps, et par *D. Marie-Elisabeth*, Comtesse d'Anlezy, veuve de *Loüis-François Hérard*, Comte d'Anlezy, Maréchal des Camps et Armées du Roy.

... Le

Le 13 Janvier, Joseph Joli de Bery, Président à la Chambre des Comptes de Bourgogne, épousa Dlle Marie Portail, fille de Louis-Gabriel Portail, Chevalier, Seigneur de Fresneau-Granval, &c. et de Dame Mathurine le Jariel de Forges, son Epouse.

Le 22. Fevrier *Charles-François de Montholon*, Conseiller au Parlement de Paris, où il a été reçu le 5. Juillet 1713. fils de feu Charles-François de Montholon, Seigneur du Vivier et d'Aubervilliers, Premier Président au Parlement de Rouen, mort le 9. Juin 1703. et de feüe D. Marie-Anne de la Guillaumie, sa premiere femme, morte le 10. Juillet 1694. épousa la Dlle Desvieux, fille du Fermier General de ce nom.

Le 23. du même mois *François-Louis Dauvet*, Comte des Marests, Seigneur et Baron de Boursault, de Rupereux, de Bernéuil, de Francourt, &c. Grand-Fauconnier de France, et Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, âgé de 23. ans, fils de feu M. François Dauvet, Comte des Marests et de S. Phale, Grand-Fauconier de France, Gouverneur de Beauvais, et Lieutenant General du Beauvoisis, mort le 24. Fevrier 1718. à l'âge de 37. ans, et de D. Marie Robert, sa veuve, fut marié avec Dlle *Catherine-Louïse de Lamoignon*, née le 16. Novembre 1715. fille de feu Chrétien de Lamoignon, Marquis de Baille, Baron de S. Yon et de Boissy, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, de Gignac, d'Auterive, de Sainte Yonne, de la Queilhe, du Bois-Jardin, et de Cannes, Président au Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roy, mort le 28. Octobre 1729. et de feüe D. Marie-Louïse Gon de Bergonne, morte le 3. Janv. 1728.

Michel Ferdinand d'Albert d'Ailly, Duc de Picquigny, Pair de France, né le 31 Decembre

1714. Cornette de la Compagnie des Chevaux Légers de la Garde ordinaire du Roy, fils unique de Louis Auguste d'Albert d'Ailly, Duc de Chaulnes, Pair de France, Vidame d'Amiens, Baron de Picquigny, de Vinacourt, &c. Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine-Lieutenant de la même Compagnie, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur des Villes et Citadelles d'Amiens et de Corbie; et de D. Marie-Anne de Beaumanoir, fut marié le 25 Février 1734. avec Dlle Anne-Josephe Bonnier, fille mineure de feu Joseph Bonnier, Baron de la Mosson, Conseiller, Secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances, Trésorier General des Etats de la Province de Languedoc, mort au mois de Novembre 1726. et de Dame Anne Mélon, morte le 15 Août 1727.

Ce mariage a été célébré à Anieres, près de Paris, dans la Maison du frere de la Mariée. L'Archevêque de Toulouse a donné la Bénédiction nuptiale.

Le 3. de ce mois *Marie-Louis Caillebot, Marquis de la Salle*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal Etranger, né du 11. Fevr. 1716. fils unique de feu Louis Caillebot, Marquis de la Salle, Seigneur de Montpinçon, Renancourt, Villemeux, Prémont et Hanoüart, Chevalier des Ordres du Roy, Maître de sa Garderobe, et auparavant Colonel du Régiment de S. M. et Capitaine Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers de sa Garde, mort le 7. Decem. 1728 âgé de 82. ans, 9. mois, et de D. Jeanne-Helene Gillain de Bénouville, sa veuve, épousa Dlle Marie-Françoise-Charlotte Benoise de Mareüil, née du 26. Octobre 1712. fille unique de Charles-Auguste Benoise, Conseiller au Parlement de Paris, et Doyen de la seconde Chambre des Enquêtes, et de D. Marie-

ric-Anne Berthelot de Pléneuf, son Epouse.

Le même jour *Paul-Marie-Bonaventure Lelay*, Seigneur du Plessix-Lelay, de Hirel, du Buchon, ou Buisson, de Lespinasse, de la Cornilliere, de la Saulniere, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Gesvres, fils aîné de Jean Bonaventure Lelay, Seigneur de Villemaré, du Guébriant, du Rocher, &c. Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, et de feüe D. Anne Crocq, sa veuve, morte au mois d'Avril 1729. fut marié avec Dlle Marie-Magdelaine Delpech, fille de Paul Delpech, Seigneur de Chaumot, Receveur General d'Auvergne, et de D. Magdeleine de Monchy, sa femme. Le Marié est d'une Famille noble de la Province de Bretagne. Son Frere puîné Jean Bonaventure Lelay de Guébriant, a été reçu Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais le 27. Août 1728. Il a aussi deux Sœurs. L'aînée Françoise Richarde Lelay de Villemaré, est veuve du Marquis de Plumartin, de la Maison d'Isoré d'Hervaux, dont elle a des enfans, et la cadette a été mariée au mois d'Avril 1729, avec le Président Poncez, ainsi qu'on l'a remarqué cy-dessus, en rapportant la mort de la Dame sa Mere. La Mariée a un Frere nommé Paul-Marie Delpech, reçu Conseiller au Parlement de Paris le 26. Août 1733. Elle est Niece de Jean Delpech, Seigneur Vicomte, Haut-Châtelain de Merinville en Beausse, Conseiller en la Grand^e Chambre du même Parlement, où il a été reçu le 13. 1691. et dont le Fils aîné Jean Michel Delpech d'Angerville, est aussi Conseiller au Parlement de Paris depuis le 7. Avril 1729.

Charles-Michel Gaspard de Saulx de Tavannes, Colonel d'Infanterie du Regiment de Quersey, fils d'Henry-Charles de Saulx, Comte de Taranne

622 MERCURE DE FRANCE

Tavannes, premier Lieutenant General de la Province de Bourgogne, Brigadier des Armées du Roy, et de D. Marie-Anne - Ursule Amelot, épousa le 4 Mars, D. Marie François-Cazimir de Froulay de Tessé, Fille de René-Louis de Froulay, Marquis de Tessé, Chef d'Escadre des Vaisseaux du Roy, et de D. François de Castan.

T A B L E

P ieces Fugitives. Samson, <i>Poëme</i> ,	411
Eaux Minerales de S. Santin,	416
Plainte de la Nayade de ces Eaux, <i>Poëme</i> ,	418
Suite des Reflexions sur la Pauvreté et la Richese,	431
Voyage de l'Amour et de l'Hymen,	447
Lettre et Examen de l'Idille sur la Naissance de J. C.	451
Ode,	461
Lettre au sujet d'un ancien Manuscrit singulier,	465
Vers à Mlle de Malcrais, par l'Auteur des Dons des Enfans de Latonne,	470
Lettre sur l'Horlogerie,	471
Apothéose de Mlle de Malcrais,	475
Difficulté sur le mouvement annuel du flux et reflux de la Mer,	476
L'Amour Amant, <i>Cantate</i> ,	482
Lettre sur l'occurrence de la Fête de Pâques au 25. Avril,	485
Épître à M. le Gendre,	494
Comparaison des deux Philosophies de Descartes et de Newton,	495
Enigme, Logogryphes, &c.	507
NOUVELLES LITTÉRAIRES des Beaux Arts, &c.	
Histoire ecclésiastique, &c.	510
Artaxare, <i>Tragedie</i> ,	512

Les Pseaumes de David, selon l'esprit, &c.	524
Livres nouveaux chez Briasson,	529
Ceremonie concernant les Evêques d'Orleans lors de leur Entrée publique,	531
Pensées du R. P. Bourdaloue, &c.	535
Lettre sur la Mort de Dom Claude de Vic, Be- nedictin, &c.	536
Eloge de Mlle l'Heritier de Villandon,	539
Autres Morts illustres, M. de Salmon, &c.	541
<i>Musæum Florentinum</i> . Curiositez du Palais du Grand-Duc,	544
Etablissement d'une Bibliotheque publique à Lyon,	547
Avis sur le Recueil des Machines et Inventions approuvées par l'Academie des Sciences,	548
Remarques sur l'innovation de l'Ortographe,	551
Nouvelles touchant le Bureau Typographique,	552
Nouvelle Carte du Duché de Milan,	555
Nouvelles sur l'Horlogerie,	556
Machine pour plonger dans le fond de la Mer,	557
Nouvelles Estampes,	558
Nouveau Plan de Mantouë,	559
Médailles à vendre,	<i>ibid.</i>
Chanson notée,	560
Spectacles, Surprise de la Haine,	<i>ibid.</i>
Le Complaisant,	564
La fausse Antipatie, <i>Comédie nouvelle</i> ,	<i>ibid.</i>
Pieces jouées à l'Arcenal, et Vers, à S. A. S. Mademoiselle du Maine,	581
Nouvelles Etrangères, Lettre de Constantinople du 15. Janvier, sur les affaires de Perse, &c.	586
De Russie, de Pologne, &c.	595
Allemagne, Italie, Espagne et Grande Bre- tagne,	601
Morts des Pays Etrangers,	606
France, Nouvelles de la Cour, de Paris &c.	609

Errata de Février.

P Age 211. ligne 17. après le mot Maniere ;
mettez une virgule. P. 212. l. 25. l'étoient
elles point , l. l'étoient point. P. 217. l. 27. des
jours Joly. l. des jours feriaux. M. Joly, &c.
P. 276. l. pénultième , Menotier , l. Meurtrier.
P. 336. l. 23. et 24. cette double époque est échappée à M. l. cette seconde époque a été négligée
par M. de Voltaire. P. 341. l. 7. avions, l. avons.
P. 366. après le premier Vers de la Parodie ,
ajoutez , Divin sommeil. 391. l. 18 fait l. fit.
396. l. 25. Palla, l. Pallu. *Ibid.* l. 31. Chevisgny,
l. Chevigny. P. 397. l. 3. Turces , l. Turciés.
Ibid. l. 5. Auni , l. Aunis. *Ibid.* l. 22. Brilhat , l.
Brilhac. Lig. 23. Geneay , l. Gençay. Lig. 24.
Auzanne, l. Auzannet. P. 398. l. 9. Rosnyvincen,
l. Rosnyvincul. P. 399. l. 17. âgé , l. âgée. P.
400. l. 29. Mesme , l. Mesmes. P. 401. l. 13.
Janvier , l. Fevrier. *Ibid.* l. 20. *effacez* N. Bou-
lard , et après ces deux mots , son Fils , *ajoutez*
qui vient de mourir. *Ibid.* l. pénultième , *effacez*
ses mots , lui avoit accordé des Lettres de No-
blesse pour , *et mettez* , l'avoit annobli. P. 405.
l. 2. Couvrau , l. Couvran.

Fautes à corriger dans ce Livre.

P Age 420. ligne 14. yeux , *lisez* , ayeux.
P. 427. l. 4. Detergaut , l. Detergeaut. Pag.
482. l. 15. j'heritai , l. j'hesitai. P. 497. l. 18.
l'envie , l. l'envi. P. 511. l. 7. Province , l. Pro-
vence. P. 522. l. 17. sa priere , l. suprême. P. 529.
l. 6. Arts , l. Actes. P. 574. l. 16. Orphise , l. Leo-
nore P. 581. l. 2. l'Erodishe , l. l'Herodisbe.
La Chanson notée doit regarder la page 560

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

AVRIL. 1734.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
ruë S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DE NULLY, au Palais.

M. DCC. XXXIV.

Avec Approbation & Privilège du Roy

A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X V S O L S.



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ. AU ROY.

AVRIL. 1734.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

IMITATION

De l'Ode d'Horace, qui commence:
Mercuri, nam te docilis magistro, &c.



Ércure, inspire-moi ; docile à tes
maximes,

Amphion ton Eleye eut jadis le
pouvoir

D'exciter par ses Chants, harmonieux, sublimes,
Les Rochers même à se mouvoir.



A ij. B

624 MERCURE DE FRANCE

Et toi , Lyre autrefois triste et presque muette ,
Mais dont on admira le charme séduisant ,
Aussi-tôt que ce Dieu , pour te rendre parfaite ;
De sept Cordes t'eut fait présent.



Toi qui combles les cœurs d'un plaisir indicible ;
A la Table des Grands , dans les Temples des
Dieux ,
Puisse la fiere Lyde être aujourd'hui sensible
A tes accords mélodieux.



Tu peux par leur douceur entraîner à ta suite
Les Monts et les Forêts , les Tygres et les Ours ;
Des Fleuves, des Ruisseaux les plus prompts dans
leur fuite ,
Tu sçais l'art d'enchaîner le cours.



Muni de trois gosiers , écumant de colere ;
Garde affreux d'un séjour aux Vivans interdit ;
Herissé de Serpens , le terrible Cerbere
A tes sons flatteurs se rendit.



Ixion , Tityus , que leurs appas touchèrent ,
Tressaillirent de joye au milieu des tourmens ;
Et des Brus d'Egyptus les Urnes se secherent ,
Immobiles quelques momens.



Qu'au-

Qu'aujourd'hui Lyde écoute et leur crime perfide,
 Et la juste rigueur du châtement divin
 Qui les force à remplir un tonneau toujours
 vuide,

Et rend leur travail toujours vain.



Ces Monstres (que peut-on oser de plus atroce?)
 Ces Monstres que le Ciel poursuit jusqu'aux En-
 fers,

Oserent, ô noirceur ! ô cruauté féroce !

Perdre leurs Maris par le fer.



Pour conserver le sien, une entre autres insigne,
 Trahissant noblement le dessein paternel,
 Du flambeau nuptial seule se montra digne,
 Et rendit son nom éternel.



« Leve-toi, cher Epoux, d'un long sommeil,
 dit-elle,

« Hâte-toi, malheureux, d'éviter les horreurs,

« Leve-toi, trompe ainsi ton beau-pere infidele;

« Trompe ainsi mes barbares Sœurs.



« Hélas ! telles qu'on voit des Lionnes farouches

« Déchirer les Agneaux dans leur ardent cour-
 roux,

A iij « Telles

» Telles en ce moment elles souillent leurs couches

» Du sang de leurs jeunes Epoux.



» Ah ! je suis plus humaine , et j'ai trop de tendresse ,

» Pour pouvoir me résoudre à te percer le sein ;

» Qui ! moi , trancher tes jours ! si j'en fis la promesse ,

» Je n'en eus jamais le dessein.



» Cher Epoux , que mon Pere en me chargeant de chaînes ,

» Me punisse demain de t'avoir épargné :

» Qu'il m'exile, s'il veut, dans les arides Plaines,

» Du climat le plus éloigné.



» Et par terre et par mer va , dérobe ta vie ;

» A l'inhumanité d'un attentat affreux ;

» La nuit te favorise et Venus t'y convie :

» Va , fui sous un auspice heureux.



Adieu. Mais daigne au moins conserver la mémoire ,

De ma tendre pitié , de ma constante foi ;

Daigne sur mon tombeau graver un jour l'histoire ,

De ce qu'ici je fais pour toi.

F. M. F.

SUITE



S U I T E de la Lettre de M. D. B. contenant l'Analyse de la Dissertation sur la circulation de la Sève dans les Plantes.

DAns le 12. Article pag. 57. M. de la Baïsse tâche de montrer qu'il résulte principalement de ses observations et de ses expériences que l'analogie qu'on avoit d'abord soupçonnée entre la maniere de véger des Plantes et celle des animaux est beaucoup plus grande encore qu'on ne se l'étoit imaginé: voici un échantillon des vûes de ce Physicien sur cette matiere.

Le suc terrestre entre dans les filets de la racine par les pores peu serrez de l'écorce comme par autant de *bouches*; il y reçoit une premiere *digestion* semblable à celle que la nourriture de l'animal reçoit par la *mastication*; des bouches de l'écorce, le suc passe dans les fibres ligneuses de la racine, qui comme autant d'*œsophages* servent de canaux à porter la nourriture au principal *estomach* de la Plante, scitué au nœud ou insertion de la tige, avec la racine; suivant l'observation de M. de la Baïsse, les fibres ligneuses repliées circulairement à cet endroit, *tourmentent* le

628 MERCURE DE FRANCE

suc qu'elles contiennent et lui donnent une deuxième façon assez semblable à celle que reçoit la nourriture dans l'estomach : de plus les liqueurs qui s'y jettent doivent y causer des *fermentations*, et le *bassin* situé au milieu de ce nœud peut par les *dilatations* du liquide qu'il contient, causer des *pressions* ou *mouvements vermiculaires* dans cette espèce d'estomach, qui ne représenteroient pas mal le *mouvement peristaltique* de cet *intestin* dans les animaux. Toutes les articulations des branches avec les tiges sont des *nœuds* et doivent être regardées comme autant de *moindres estomachs*, dont la structure et les fonctions sont précisément les mêmes. Les duretez pierreuses nommées *nœuds*, sont analogues aux pierres qui se forment souvent dans les visceres des animaux. De l'estomach des animaux la nourriture plus qu'à moitié digérée, passe dans les boyaux où le *discernement* acheve de se faire du nœud de la tige, le suc passé dans les fibres de la portion ligneuse, où s'acheve la *digestion*. M. de la Baïsse a eu grand soin de faire observer qu'entre ces canaux ligneux des Plantes et les boyaux des animaux il se trouve des différences remarquables ; car les entrailles de l'animal sont repliées sans division et n'ont qu'une

qu'une voye par où elles se déchargent , au lieu que celles des Plantes se divisent en plusieurs branches , et se terminent en une infinité d'orifices imperceptibles par où se vident leurs *excremens*. Ces *excremens*, suivant cet Auteur, dans quelques Plantes sont aisez à distinguer ; dans les *ficoides* , par exemple , ce sont les perles qui les couvrent de tout côté , la poussiere ou fleur qui se trouve sur les fruits et les feüilles de plusieurs Arbres sont aussi des *excremens* de même que la manne et le Lodanum.

Des boyaux de l'animal , le suc nourricier se serre en passant dans les veines lactées pour être conduit de-là dans des reservoirs particuliers, et ensuite dans la masse du sang. Des fibres ligneuses , le suc le mieux digeré se filtre dans les feüilles et les fleurs de plusieurs Plantes, passe ensuite par des canaux collateraux dans les utricules voisins et delà dans la masse des liquides.

» Jusques-là, s'écrie avec enthousiasme
 » M. de la Baïsse ; j'ai suivi ou plutôt j'ai
 » vû de mes yeux le cours du suc nour-
 » ricier des Plantes, j'ai même mis tout le
 » monde en état de voir comme moi à quel
 » point se res embles l'animal et la Plante
 » dans les premieres préparations de ce

A v » suc,

» suc ; mais puisque les yeux ont conduit
 » si loin cette analogie , n'a t'on pas droit
 » de conclure qu'elle ne se dément point
 » dans toute la suite des distributions se-
 » condaires des liquides ? Cette seule raison
 » pourroit suffire pour conclure que la
 » séve digérée et portée hors des premiers
 » canaux doit circuler dans la Plante
 » comme le chile porté dans le sang , et
 » transformé en ce liquide , circule dans
 » l'animal ; cependant je crois avoir assez
 » bien prouvé indépendamment de cette
 » raison l'existence d'un suc descendant
 » dans les Plantes et la communication
 » de celui qu'on y voit monter. » C'est
 ainsi que finit M. de la Moïsse en s'ap-
 plaudissant de ses grandes découvertes
 malgré la difficulté de la matiere.

Art. 13, pag. 62. Il ajoute cependant
 encore à sa dissertation un treizième arti-
 cle, dans lequel il renferme *quelques petites*
échappées d'imagination pour le dédommager
d'un travail plus rude qu'on ne pense. La
 nourriture terrestre des Plantes est mêlée,
 selon lui, de plusieurs principes hétéroge-
 nes. L'eau en est le premier vehicule ,
 elle ramollit la semence et met les sels en
 action , les sels entraînent après eux les
 parties oleogineuses qui enveloppent dans
 leurs branchages quantité de parties ter-
 restres

restres , tout cela se mêle dans la Plante et y reçoit par les *fermentations* et *filtrations* différentes , les façons nécessaires pour devenir un suc loüable. M. de la Baisse dit qu'il ne borne pas là ses conjectures , toutes ces parties hétérogenes ne seront après tout qu'à la nutrition de la Plante , et la nutrition dans les Plantes comme dans la *végétation* de l'animal , ne fait qu'une partie moins nécessaire que ne l'est la respiration ; en effer , qu'est-ce qu'une Plante ? *C'est une machine dont les ressorts cachez opèrent tous les mouvemens que nous y découvrons* ; il faut une force qui regle ses mouvemens , à peu près comme le fait le balancier dans les Montres , et on ne peut trouver cette force que dans une respiration continuë qui consiste dans un jeu réciproque de l'air extérieur et de l'air intérieur , et par conséquent qui produit une double action , capable de bander et de débander les ressorts avec regle et mesure : ce n'est jusques là que la vûë generale du sistême, en voici le détail.

Dans les Plantes l'air entre avec le suc, et il se sépare de la séve dès son entrée ; lorsqu'il est une fois débarrassé , il va se rendre dans les trachées , et les trachées se terminent à la moëlle , afin d'y attirer

632 MERCURE DE FRANCE

l'air non seulement des extrémités des racines , mais encore de tout le contour extérieur du tronc , où elles aboutissent. Il est bon de remarquer que nous devons la connoissance de cette merveilleuse disposition des trachées à M. de la Baïsse. L'analogie la lui a sans doute fait imaginer ; car il observe que les arbres ont une ressemblance marquée avec les chenilles qui respirent par les bouches qu'elles ont de part et d'autre dans toute la longueur de leurs flancs.

La moelle paroît à notre Auteur être destinée aux mêmes usages dans les Plantes , que les poulmons dans les animaux, parce que la substance de la moelle est spongieuse et que les trachées y portent l'air dans toutes les cellules comme la trachée artère dans les poulmons. Le suc digéré qui du sommet de la Plante se répand dans la moëlle , y reçoit par son mélange avec l'air une préparation semblable à celle que donne dans les poulmons l'air au sang ; et comme le sang passe du ventricule droit du cœur dans les poulmons et des poulmons revient au ventricule gauche ; de même il a paru à M. de la Baïsse dans quelques Plantes dont la moëlle est renfermée entre deux nœuds , que du nœud supérieur le suc
pas

passoit à la moëlle et de la moëlle au nœud inférieur ; d'où il a jugé que ces nœuds sont comme le cœur de la Plante dont le supérieur fait à quelques égards la fonction du ventricule droit et l'inférieur celle du gauche. Je doute qu'on se fut jamais attendu à une pareille analogie entre les Plantes et les animaux. Il y a cependant suivant notre Physicien , une différence bien remarquable entre la Plante et l'animal ; car il se forme dans les Plantes successivement de nouveaux poulmons et de nouveaux cœurs souvent aux dépens des anciens qui se détruisent. Il est vrai qu'on trouve dans certains animaux des singularitez qui ont quelque rapport à celle-ci , puisqu'on en connoît qui poussent de nouveaux membres, et quelques-uns même qui changent d'estomach ; mais cette multiplicité de parties , essentielle dans une même Plante est admirable ; elle est , dit M. de la Baïsse , la cause primitive par laquelle les fragmens des Plantes deviennent si aisément des Plantes entières , parce que chaque Plante peut être regardée comme un assemblage de plusieurs réunies seulement par la continuité des canaux.

L'air introduit dans la Plante doit en être exhalé , c'est suivant M. de la Baïsse
d'en-

634 MERCURE DE FRANCE

d'entre les nouvelles feuilles qui terminent les branches, et du milieu des fleurs, que sort cet air : voici les raisons de sa conjecture. Les boutons à fleurs ou à feuilles ne peuvent s'ouvrir que par un air qui s'insinue entre deux ; aussi ces boutons se gonflent avant de s'épanouir, et par une imitation aveugle de la nature, lorsqu'on veut faire ouvrir une Rose, on souffle dedans pour en faire écarter les pétales ; ce que nous faisons par dehors l'arbrisseau le fait par dedans, en y poussant l'air surabondant qu'il chasse de ses poulmons. 2^o. L'épanouissement se fait selon notre Auteur le matin, ou le soir ; ainsi on ne peut attribuer cet effet ni à la force du Soleil ni à la chaleur extérieure. 3^o. L'odeur qui s'exhale des boutons nouvellement épanouis, ne peut venir que d'un air qui sort du corps de la Plante ; enfin certaines odeurs ne sortent que par intervalles et comme par bouffées, ce qui n'imité pas mal la respiration alternative des animaux, et qui doit sans doute provenir d'une semblable cause, ce qu'il y a de sûr, dit M. de la Baïsse, c'est que les Plantes ont un grand besoin d'air, qu'elles ne peuvent s'en passer, qu'il y a une action réciproque entre l'air extérieur et l'intérieur, et qu'il y a de

l'air

l'air renfermé dans les *concauitez* de la Plante , et surtout dans les vessicules de la moëlle.

De la différente action de l'air sur les Plantes, M. de la Baïsse veut déduire tous les Phénomènes de la végétation des Plantes pendant les quatre Saisons de l'année. Voici ce qu'il dit : pendant l'hiver les sucs de la terre n'ont aucun mouvement , l'air intérieur se trouve comprimé par le froid , les pores de l'écorce et du bois sont trop resserrés, ils sont de plus bouchés par les sucs qui s'y sont figez ; ainsi l'air extérieur ne peut entrer, l'action des deux airs cesse , l'arbre par conséquent ne pousse plus et toute son action est suspenduë. Ce sçavant Physicien a sans doute oublié que c'est pendant l'hiver que les bourgeons et les racines poussent ; *Au gros de l'Eté* les pores sont trop ouverts , il y a une communication trop libre d'un air avec l'autre , d'où suit, selon notre Auteur, équilibre et inaction. Au Printems par la chaleur du Soleil l'air intérieur est dilaté , les pores ne sont pas bien débarrassés des sucs qui s'y étoient figez. Pendant l'hiver la fraîcheur de la nuit survient ; elle le resserre et comprime l'air par dehors , l'air intérieur n'a pû encore se refroidir • il en fait donc

236 MERCURE DE FRANCE

donc plus d'effort , il se jette de toutes parts , il pousse les sucs , il perce l'écorce , et c'est ainsi que selon M. de la Baïsse , l'arbre se renouvelle , que les boutons se développent et que les feuilles se déploient. A la fin de l'Eté ou au commencement de l'Automne , la fraîcheur des nuits opère le même effet dans les arbres , ce qui produit la deuxième sève dans cette action et réaction de l'air , comme aussi dans les vicissitudes de ressort et de pesanteur du même air consiste toute l'économie végétale. Aussi M. de la Baïsse dit qu'il a remarqué après M. Duhamel (Mem. de l'Académie Royale des Sciences 1729.) que les Plantes aquatiques quoique dans l'eau , croissent plus sensiblement dans les tems de pluye , M. de la Baïsse aussi bien que M. Duhamel auroient dû nous dire pourquoi on n'a jamais observé un si grand nombre de Plantes aquatiques que pendant les années sèches , surtout en 1731 et 1733. Ainsi que l'a fait remarquer l'illustre M. de Jussieu l'Aîné , dans un Mémoire qu'il lut à la dernière rentrée publique de l'Académie Royale des Sciences.

Sur les principes que nous venons d'exposer après notre Auteur , il prétend expliquer aisément plusieurs Phénomènes.
d'Ag i-

d'Agriculture et de Botanique. 1°. On foïit profondément la terre au pied des jeunes arbres, on laboure avant que de semer : dans les Jardins il faut souvent renverser la terre , à quoi bon tous ces labours. M. de la Baïsse répond * que c'est pour fournir aux Plantes l'air dont elles ont besoin ; car la terre en s'affaissant par son propre poids , force l'air à entrer dans les pores des racines ; et comme cet air s'épuise, il faut en introduire de nouveau ; c'est précisément ce qu'on fait en remuant la terre , aussi quand les racines des arbres sont trop profondes , il est inutile de labourer , et pour lors l'écorce gersée ouvre à l'air des passages suffisans. 2°. Dans les vieux arbres il n'y a que les extrémités qui végétent , parce que ces seules parties contiennent de la moëlle ; et par conséquent sont les seules pourvues des réservoirs d'air nécessaires à la

* *La même chose avoit été avancée par Borelli de motu animal. part. 2. prop. 181. par M. Astruc , trait. de motu fermentat. causâ p. 125. dans le Journal de Trévoux Mars 1722. art. 25. et M. Artier le jeune , qui rappelle le sentiment de tous ces Auteurs , admet pour cause de la fertilité de la terre la matiere étherée. V. la Relat. de l'Assemblée publique de l'Académie des Sciences et belles Lettres de Beziers, du Jeudi 12 Avril 1731. in 4. p. 2.*

vége-

638 MERCURE DE FRANCE

végétation. A l'égard des arbres dont le tronc est usé et la moëlle cariée, ce sont; dit notre sçavant Physicien, des *pulmoniques* qui ont une partie considérable de leurs poulmons gâtée, et qui ne laissent pas que de vivre. 3°. Les petites pluyes servent plus à l'accroissement des Plantes que les grandes. Jamais avant M. de la Baïsse on n'en a donné une bonne raison; cependant rien ne lui paroît plus conséquent dans son système; car dans les petites pluyes les gouttes d'eau doivent emmener autour d'elles un tourbillon d'air proportionné à leur surface, et comme elles font plus de surface, le tourbillon doit être plus grand, ainsi elles font insinuer en terre plus d'air. 4°. Par la même raison les Plantes aquatiques, selon notre Auteur, sur tout celles des Eaux dormantes, profitent beaucoup en tems de pluye; car outre l'effet que produisent les variations de l'air, il faut faire attention que l'air renfermé dans les eaux des étangs s'épuise, tant par la consommation qu'en font les Plantes, que par la chaleur de la Saison; ainsi les gouttes de pluye en tombant *labourent la surface de l'eau*, et insinuent l'air dans les creux qu'elles font. Par-là les Plantes reçoivent un secours nécessaire à leur respiration épuisée; il

il est bien triste pour un Physicien de s'être mis l'esprit à la torture , pour enfanter l'explication d'un fait qui est faux.

5°. Quand on a mis du gros bois au feu il s'y fait des fentes irrégulieres qui tendent au centre de l'arbre : ces fentes sont justesent, si on en veut croire M. de la Baïsse , les routes de l'air extérieur pour s'insinuer dans l'arbre quand il est sur pied. Pour qu'un bois brule bien il ne faut pas qu'il soit privé de cet air , aussi un bois mort sur pied ne brule pas bien, parce qu'il se trouve dépourvû d'air. Un bois flotté ne brule pas mieux, parce que l'eau en a chassé l'air et les sels. Apparemment dans le Pays de M. de la Baïsse on ne brule point de bois flotté , car il nous auroit parlé plus juste sur la qualité de ce bois.

6°. Il faut tremper dans l'eau le Chêne, le Noyer, et quelques autres arbres avant de les employer en œuvre , autrement ils se déjettent et ils s'écaillent lorsque les Ouvriers coupent avec leurs instrumens tranchans une partie des liens qui tiennent quelques bulles d'air gênées dans les cellules intérieures du bois. L'eau où on fait tremper ces bois prévient ces inconvéniens en ouvrant des passages à cet air enfermé.

7°. Enfin l'air renfermé dans la moëlle des Plantes , contribue à pousser

ppusser et à perfectionner les suc; de là vient que dans les Entes , lorsque la moëlle du sujet communique avec celle de la greffe, les fruits s'en ressentent presque toujours. Ainsi une branche d'Oranger entée en fente sur un pied de Jasmin qui abonde en moëlle , porte des fleurs qui tiennent plus de la fleur de Jasmin que de celle de l'Oranger. Si ce fait avancé par M. de la Baïsse étoit vrai que deviendroient les recherches de M. Duhamel sur l'analogie des sujets qu'on doit greffer avec les greffes.

C'est par cette observation, Monsieur, que M. de la Baïsse finit une Dissertation que l'Académie Royale de Bourdeaux a jugée digne du Prix , et qu'elle a eu la satisfaction de choisir entre plusieurs sçavans Ouvrages. J'ai l'honneur d'être M. &c. D. B. * * * à Paris ce 23 Novembre 1733.



T A N T A L E.

Cantate à mettre en Musique.

Quel honneur éclatant ! quelle gloire immortelle !

Tantale voit les Dieux assemblez dans sa cour :
Et

Et du grand Jupiter la bonté paternelle ,

Pour lui parle seule en ce jour.

Mais, ô Ciel ! quel forfait ! tremble Roy téméraire ?

La Nature en ton cœur vient-elle de se taire ,

Dans le sang de ton Fils pourquoi te baignes-tu ?

Dieux ! sous cent mets divers vous offrant sa victime ,

Il veut voir si vos yeux reconnoissent le crime
Sous le masque de la Vertu..

Déjà de sang , et de carnage ,

Fume le céleste Banquet.

Tout frémit d'horreur , et de rage ,

Le crime seul est satisfait.

Un Monstre à l'immortelle Troupe

Ose présenter pour Boisson ,

Dans une abominable Coupe ,

Du fiel , du sang et du poison ;

Mais Jupiter lance la Foudre ;

Le Banquet se change en Autel.

L'Encens brûle , tout est en poudre ,

Il va juger le Criminel.

Le Souverain des Cieux , pour son Fils sacrilège ,

Sent naître dans son cœur la haine et le courroux ;

Vie-



LETTRE écrite à M. D. L. R.

JE ne connois point personnellement ; Monsieur, l'Auteur des *Dons des Enfans de Latone*, cependant je vous adresse une Lettre, contenant les Réflexions que j'ai faites sur son Poëme de la Chasse du Cerf. Vous me ferez plaisir de l'insérer dans le premier Mercure. Je serai bien-aise de lui faire part et au public, par votre entremise, de la justice que je rends à son Ouvrage. J'ai l'honneur d'être, &c.

A MONSIEUR * * *

*Auteur des Dons des Enfans de Latone,
Poëme sur la Musique, et sur
la Chasse du Cerf.*

UN Chasseur de profession hazarde Monsieur, de prendre la plume pour vous faire part de ses Réflexions sur la traduction libre que vous venez de donner au public, du Poëme Latin de Savary, sur la Chasse du Cerf ; c'est un Auteur que j'ai étudié il y a long-temps, et que j'ai toujours souhaité de voir traduit en François, pour le rendre plus à la portée des jeunes Chasseurs, à qui la Lan-
gue

gue Latine est devenuë moins familiere qu'elle ne l'étoit de son temps.

L'Ouvrage étoit difficile , et vous avez surpassé mes souhaits , en le rendant en Vers , et en le faisant précéder par deux autres Poëmes sur la Musique. Je les ai lûs avec tout le plaisir imaginable ; mais comme je suis moins Musicien que Chasseur , je laisse le soin d'en faire l'éloge à gens plus connoisseurs que moi en Musique , et je me renferme uniquement dans l'examen de votre Poëme sur la Chasse.

J'ai toujours regardé la Chasse du Cerf comme le plus noble , et le plus parfait amusement, dont les Rois , les Princes et les Seigneurs pouvoient s'occuper ; mais en même-temps je l'ai regardé comme un Art difficile , où 20 ans d'étude et une grande aplication suffiroient à peine pour découvrir tous les secrets qui en font partie ; j'ai cru qu'il étoit indigne d'un homme raisonnable d'y perdre son tems, s'il ne se mettoit en état d'en acquérir toutes les connoissances, sans lesquelles il ne peut trouver qu'un plaisir chimerique, beaucoup d'ennuis, de dégoût et un vuide aussi languissant que fatigant, Car est-ce en effet avoir du plaisir que de n'être au fait de rien ? de voir passer un Cerf sans en pouvoir rendre compte ?

B. d'en

646 MERCURE DE FRANCE
d'en revoir du pied sans pouvoir juger
ni de son espece , ni de son âge ? d'être
dans l'embarras , ou se porter par l'igno-
rance où l'on est des refuites du Cerf, de
ses faux rembuchemens, de ses retours et
de ses ruzes ? de ne point sçavoir com-
ment on s'y prend pour relever un def-
faut ? de ne point suivre la voix des
Chiens ? de ne point distinguer les bons
cris d'avec les mauvais ? enfin de ne faire
aucun usage de sa raison dans les occa-
sions embarrassantes ? Suffit-il, en verité, de
s'en rapporter à des Piqueurs, dont les lu-
mieres sont souvent médiocres ; et le rai-
sonnement peu solide ? et un homme
d'esprit peut-il borner tous ses amuse-
mens à être bien monté, à enfiler de lon-
gues routes , à courir toute une journée ,
sans sçavoir ce qui se passe, ce qu'on a
fait , ce qu'on peut faire , où on doit al-
ler , si la Meute est dans la bonne voïe ,
ou si elle a pris le change ? C'est-là cepen-
dant la situation où se trouvent les jeu-
nes Chasseurs pendant long-temps , et
souvent toute leur vie ; ils n'ont acquis
aucuns principes ; ils ne font que balbutier
les termes qu'ils n'ont point étudiés ; ils
n'ont fait aucunes réflexions sur la diver-
sité des connoissances, faute de sçavoir où
aller, ils ne voyent rien, n'entendent rien,
per-

perdent la Chasse et mettent toute leur fortune à suivre quelquefois un bon Chasseur, comme un Postillon qui leur procure par hazard l'avantage de se trouver à un Halali, ou à la mort du Cerf. C'est-là le grand triomphe; car tout fiers d'une victoire où ils n'ont point contribué, ils se croient les plus habiles Chasseurs du monde, et s'imaginent avoir goûté tous les plaisirs imaginables, lorsque réellement ils n'ont eu que beaucoup d'ennuis et de fatigues. Ce n'est pas la manière dont chassoit Charles IX. et Louis XIV. ce dernier sçavoit tout, jugeoit par lui-même, décidoit, vouloit qu'on suivit ses décisions, et ne se trompoit pas.

Charles IX. dans le Livre qu'il a composé lui-même, fait voir quelles étoient ses connoissances, par le détail où il est entré, et de la nature des Cerfs, et de toutes les parties de la Chasse. Le sage Roi qui nous gouverne aujourd'hui, suit parfaitement les traces de ses deux Prédecesseurs, et rien n'est plus juste, Monsieur, que les quatre Vers qui se voient dans votre Epître.

La Déesse n'a plus de secret à t'apprendre ;
De ses sçavantes Loix, Interprète encor rendre,
Tu rens des jugemens sages et raisonnez,
Que n'oseroient porter des Veneurs surannez.

B ij Mais

Mais est-il imité dans son application ? je n'ose l'assurer ; ce qu'il y a de certain c'est que Savary que vous avez traduit est le seul Auteur capable d'apprendre tous les secrets de l'Art à ceux qui l'ignorent, non seulement les François, mais encore tous les Etrangers conviennent qu'il n'a paru dans ce genre aucun Ouvrage comparable au sien, pour l'ordre, la suite, la précision, l'arrangement des matieres, et la netteté avec laquelle elles sont expliquées, toutes les idées y sont placées, rapprochées et renduës sensibles ; y a-t-il quelqu'apprentif chasseur, qui n'ait voulu lire et Fouïilloux et Salnouë ? en est-on devenu plus habile ? s'y est-on fait des principes certains, les différentes matieres y sont-elles traitées dans un ordre propre à se faire retenir ?

Fouïilloux est confus et plein de verbiages ; Salnouë à tout dit, mais il ne l'a pas arrangé, et les matieres y sont souvent transposées ; Savary qui a écrit après lui, y a mis l'ordre qu'elles demandoient ; il a réduit à 2500 Vers latins, la moitié d'un volume in 4°. fait par Salnouë sur la Chasse du Cerf ; et vous, Monsieur, dans votre Traduction vous avez encore plus fait que Savary, puisqu'en n'obmettant rien de tout ce qui étoit nécessaire, vous

avez

avez dit en 1500 Vers François, ce que Savari n'avoit pû faire en latin qu'en 2500; quelle précision; aussi n'y voit-on pas un Vers qui n'ait son sens et son instruction. On n'y trouve rien d'inutile et de superflu; c'est un véritable Poëme didactique, mais ennobli par Diane qu'on y fait parler avec dignité, enrichi d'images et de comparaisons élevées, et où mille traits d'une Poësie élégante rendent parfaitement votre original. Quelles graces n'ont point les six premières pages de votre premier Chant, où après votre invocation, vous détaillez l'origine de la Chasse dans les Gaules, les exercices des Gaulois, et la maniere qu'ils avoient de conserver la connoissance des Arts et des Sciences?

Peut-on expliquer avec plus de netteté l'âge des Cerfs, depuis le Faon, jusqu'aux vieux Cerfs, avec les noms différens qu'on leur a donnez, par rapport à leur Tête.

Est-il permis à quelqu'un de ne pas entendre clairement toutes les différentes parties des quatre especes de têtes dont vous donnez le modele, et sur lesquelles il ne reste aucun doute? Pour en sentir la différence, la connoissance des pieds ne devient-elle pas sensible par le détail

heureux des quatre pieds, relatifs aux parties des figures, si exactement dessinées? et 20 pages de lecture des autres Auteurs les peuvent-elles faire comprendre avec autant de facilité? La connoissance des fumées n'est pas moins bien éclaircie dans le second Chant, par rapport aux saisons, par rapport aux Biches, et à l'âge des différens Cerfs, et vous terminez enfin toutes les lumières qu'on peut tirer du corps du Fauve, par l'explication des abbatures, des portées, du raire et du frayoir, où vous marquez précisément le degré de foy que l'on peut ajouter à des témoignages aussi incertains.

Après avoir établi ces principes généraux, vous déterminez les lieux où l'on doit chercher les Cerfs, pour les détourner selon les différentes saisons; sçavoir, dans l'Hyver, au fond des Forêts, où vous expliquez et la maniere dont ils se nourrissent et dont ils se garentissent du froid; et comment dans les autres saisons ils se séparent, prennent leur Buisson à l'extrémité des grands Païs, pour se nourrir avec plus de facilité, et mettre bas leurs têtes dont vous expliquez la chute, et les causes que les Naturalistes y attribuent.

Des lieux, vous passez au temps que
l'on

l'on doit prendre pour les détourner ; l'agitation continuelle où ils sont pendant le rut, l'embarras de les trouver pendant ce temps, où toutes leurs démarches sont incertaines.

Peut-on assez admirer la description charmante que vous en faites, sous l'Image d'un Tournoy, leurs Combats, leur Victoire, le prix dont elle est suivie, et le nombre des Spectateurs qui en sont les témoins? Pouvoit-on distraire plus agréablement le Lecteur du Didactique, qui a précédé, que par des Images aussi noblement imaginées ?

Quel heureux détail du Limier qu'on veut dresser dans le troisième Chant! Tous les termes de l'art y sont si heureusement employez qu'ils ne pourroient être substitués par d'autres, il semble qu'ils se soient venus offrir à la rime, sans qu'il vous en ait rien coûté. On y voit quel doit être le nombre de Picqueurs; en quoi consistent leurs devoirs, la qualité et l'espece des differens Chiens, leurs bontez, ou leurs défauts, l'instruction donnée aux Valets de Limier pour détourner, les précautions qu'ils doivent prendre, et les observations qu'ils doivent faire.

Ce détail est terminé par l'appareil de cette assemblée générale où se font les

B iiij dif-

différens rapports. Pouvoit - on - décrire avec plus d'élevation ce celebre conseil , où tous les Veneurs décident du Cerf que l'on doit lancer , par les principes que vous établissez ?

Le quatrième Chant regarde la disposition des Relais , les noms différens qu'on leur donne , l'espece et la nature des Chiens qui les doivent composer , les postes où il les faut placer , l'usage que les Valets de Chiens en doivent faire , l'arrivée au laissez-coure , la verification qu'on y doit faire du rapport , la maniere dont on lance aujourd'hui , différente de celle où on lançoit autrefois à trait de Limier , ce que les Veneurs dispersez doivent observer quand le Cerf est lancé ; la crainte d'un faux rembûchement , la nécessité de laisser agir les Chiens sans les presser de trop près ; la deffense de Diane , d'enlever la Meute , comme l'impatience Françoise ne force que trop souvent de le faire , et enfin les temps et les précautions nécessaires que doivent prendre les Valets de Chiens pour ne donner les Relais qu'à propos et quand ils sont demandez.

L'heureux trait de morale par où vous commencez le cinquième Chant , est une juste application des inconveniens qui
sur-

surviennent dans le cours de la Chasse, soit pour les Chiens, soit pour les Veneurs; on y voit toutes les différentes ruses des Cerfs, le désordre que causent les jeunes Chiens, la sagesse des vieux, les lumières qu'ils donnent pour sortir d'embarras, pour relever les deffauts et relancer le Cerf, comment on le suit dans l'eau, comment on découvre s'il y est resté, s'il en est sorti, les secrets pour en retrouver seurement la voye, et enfin l'halali et la mort du Cerf, dont vous faites un détail aussi-vrai qu'interessant.

Je finirai, Monsieur, par l'éloge que mérite votre dernier Chant, d'autant plus que sa principale beauté est bien moins dûë à votre original qu'à vos heureuses idées; Pouviez-vous relever plus noblement le bas Didactique où vous étiez forcé d'entrer par le détail de la Curée, qu'en le représentant sous l'image d'un Sacrifice offert à Diane. Comment avez-vous pû ennoblir un pareil carnage par tant de richesses d'expressions? Pouviez-vous mieux établir les droits qui appartiennent au Maître, aux Veneurs, aux Limiers et aux Chiens dans les différentes parties du Cerf. C'étoit une connoissance fondée de temps immémorial que vous ne pouviez omettre, et qui servira de loi immuable

B v dans

654 **MERCURE DE FRANCE**
dans tous les temps pour les Chasseurs.
Enfin pouviez-vous mieux terminer tous
les Préceptes que renferme votre Ouvrage
que par cette Fête qu'un retour general
de la Chasse attire dans le Parvis du
Temple de Diane , où tous les Chasseurs
réünis dans un jour fameux , consacré
plus particulièrement à sa gloire , passent
la nuit à célébrer ses loüanges et à chanter
les victoires que les différens Chasseurs
ont remportées ?

On voit bien, Monsieur, que vous n'avez pas voulu travailler pour des Picqueurs seulement ; ce ne sont pas eux en effet qui avoient besoin de vos leçons, leur application, la routine, la longue expérience leur donnent à la fin toutes les connoissances qui leur sont nécessaires ; cependant votre ouvrage est si clair par lui-même qu'il leur sera aisé d'y apprendre tous les principes aussi-aisément qu'ils l'auroient pû faire s'il avoit été en Prose ; mais je m'imagine que l'intention de Savary a été d'endoctriner la Noblesse et de la tirer agréablement de l'ignorance où elle croupit ordinairement ; il a voulu leur parler un langage conforme à leur éducation en les instruisant.

Et vous , Monsieur , vous leur avez encore abrégé la peine en le mettant en
Vers

Vers François , qui se retiennent incomparablement mieux que la Prose.

Je finirai , Monsieur , mes Réflexions , en vous répétant que votre Ouvrage par lui-même , est admirable ; jamais Auteur n'a pû former un plus beau plan , et suivre un meilleur ordre que Savary ; ce sera une instruction éternelle pour tous ceux qui voudront acquérir des connoissances dans la Chasse du Cerf , chasser avec esprit et goûter les parfaits plaisirs qu'un homme raisonnable y doit rechercher ; il dit tout ce qu'il faut dire , renferme tout ce qu'il faut sçavoir , et éclaircit tout ce que les autres Auteurs dans de gros volumes entiers n'avoient traité qu'avec confusion.

Votre traduction l'a considérablement embelli, par ce que vous y avez ajouté, et par ce que vous en avez sagement retranché ; vous l'avez rendu avec clarté et précision , votre Poësie est noble, naturelle, non entortillée, ni louche ; elle ne sent ni l'huile, ni la lime , et fait sentir quelque chose de supérieur à celle d'un Poëte de profession.

Il ne me reste plus , Monsieur , qu'à vous parler de votre Dictionnaire et du Recueil des Tons de Chasse et Fanfares qui terminent votre Livre ; ce sont les

B vj deux

656 **MERCURE DE FRANCE**
deux plus beaux et plus utiles présens que vous pouviez faire au Public ; personne ne s'étoit encore avisé de faire un Dictionnaire de Chasse aussi exact et aussi étendu que le vôtre. Il ne vous a rien échappé des termes tant anciens que nouveaux, répandus dans tous les Livres, ou de ceux que l'usage a consacrés ; c'est une instruction admirable , soit pour les Picqueurs, soit pour les jeunes Chasseurs qui auront la curiosité de sçavoir. A l'égard des Tons de chasse et Fanfares , vous en avez l'obligation à M. de Dampierre, Gentilhomme des Plaisirs du Roy, il a l'avantage d'être excellent Musicien et grand Chasseur ; ses Fanfares sont d'un goût charmant , mais on ne peut trop admirer l'application merveilleuse et nouvelle qu'il a inventée pour les faire servir de signaux, qui apprennent aux Veneurs dispersez, l'espece du Cerf que l'on court, ses mouvemens et toutes ses ruses.

C'est un moyen facile pour mettre au fait de ce qui se passe , et une pareille Méthode doit passer non seulement dans toutes les Provinces , mais encore chez les Etrangers. Les Parodies des Fanfares que vous avez ramassées , y donnent encore une nouvelle grace , et peuvent extrêmement divertir dans un retour de Chasse. . Le

Le Public doit de grands remercimens à M. de Dampierre , de vous avoir bien voulu communiquer son travail. Et vous, Monsieur , vous lui en devez beaucoup , pour les Eloges qu'il ne cesse de donner , à ce qu'on m'a dit , à votre Ouvrage ; témoignages seuls capables d'en relever infiniment le prix. J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.



LES-DOUCEURS DU PRINTEMPS.

Quand te reverrons-nous, Printems délicieux ,
 Qui depuis tant de jours es l'objet de nos vœux ?
 Badin zéphir de cette plaine
 Chasse l'Aquilon furieux ;
 Et qu'on n'entende dans ces lieux
 Que le doux bruit de ton haleine.
 Toi , Soleil , dissous les Glaçons
 Qui couvrent ces Montagnes :
 Du brillant feu de tes rayons ,
 Décore nos Campagnes ;
 Et ramène au plutôt ce temps délicieux
 Qui depuis tant de jours est l'objet de nos vœux.
 Mais que vois-je ! à ces vœux le Ciel est favorable ,

L'air

658 MERCURE DE FRANCE

L'air tout-à-coup devient serein ;
Et la Terre quitte soudain ;
Pour prendre un dehors agréable ,
Ce qu'elle avoit de plus hideux ,

Quelle foule d'objets se présente à mes yeux !

Ici paroît une verdure ;

Là, ce sont des Jardins tout émaillez de fleurs ;

Quel mélange charmant des plus vives couleurs !

Où, l'on diroit que la nature ,
Pour nous offrir un spectacle si beau ;
A mis au jour quelque secret nouveau.

Tous les Arbres de nos bocages

Se parent de tendres feuillages ;

On voit en de' gros Pâturages ,

Bondir les Bœufs et les Agneaux ;

Une Troupe volage

De jeunes Oyseaux ,

Font répéter aux Echos

Les accens de leur doux ramage ;

Et par ces Airs mélodieux ,

Semblent nous annoncer le temps délicieux

Qui depuis tant de jours est l'objet de nos vœux*

D'autre part j'apperçois une claire Fontaine

Qui roulant ses paisibles eaux

Au travers d'une vaste Plaine ,

Forme à nos yeux mille canaux.

C'est

C'est-à-présent, Bergers, que laissant vos Ha-
meaux,

Vous viendrez tous en foule admirer ces Ruis-
seaux,

Ce Gazon parsemé de pâles Violettes :

C'est à présent qu'épris du changement heureux

Qui vient de se faire en ces Lieux,

Vous chanterez sur vos Musettes,

Il est enfin venu ce temps délicieux

Qui depuis tant de jours est l'objet de nos vœux.

A. X. H.



*SECONDE Partie de la Comparaison
de Descartes et de Newton.*

Les Newtoniens s'efforcent d'abord d'élever
leur Philosophie sur les ruines de celle de
Descartes. Ils soutiennent que le vuide est né-
cessaire dans la Nature, pour qu'il puisse y
avoir du mouvement. Si la matiere peut être
plus ou moins rarefiée, dit Newton, (*Prin-
cip. Math. p. 368. Edit. 1723.*) rien n'em-
pêche qu'elle ne le soit à l'infini, et il con-
clut de ce principe, que non-seulement il y a du
vuide dans les espaces éthérées, mais encore que
ces espaces sont (*Newv. Optic.*) entierement vui-
des. Newton avance comme des axiomes dont il
n'est pas permis de douter, qu'il y a des lieux
(*Princip. Math. définit, 8. Schol. p. 7.*) absolus
et primitifs, qui sont tels par leur essence et
auxquels on ne peut attribuer le mouvement.

Tous ces Principes de Newton sont insoutenables, suivant le plus grand nombre des Philosophiens qui rejettent le vuide. Il n'y a point de lieux absolus et primitifs; et l'opinion du vuide l'une des fondamentales de la Philosophie Newtonienne tombant en ruine, entraîne toute cette Philosophie avec elle. Le lieu ne devient tel, que par la matiere ou l'étendue qu'il contient. S'il est sans matiere, il est sans étendue, il cesse d'être; car le néant ne peut être étendu, et des espaces séparés par rien, sont des espaces non séparés, ou qui se touchent immédiatement. L'espace ne peut pas davantage exister sans matiere, (*Cartes. princip. part. 2.*) qu'une Montagne sans vallée. L'étendue et l'espace ont commencé par la création de la matiere et ont les mêmes limites qu'elle. Penser autrement, c'est se laisser éblouir par une image superficielle tracée dans l'imagination et par l'habitude que les rapports des sens ont causée en elle, en nous représentant certains espaces comme vuides, parce qu'ils sont remplis d'air ou de quelque autre matiere encore plus déliée et plus imperceptible. Au-delà des bornes du Monde matériel il n'y a ni lieu ni espace; autrement le lieu et l'espace seroient infinis et éternels, ce qui mene aux conséquences les plus absurdes. Je suppose que les derniers tourbillons qui composent l'Univers, s'étendent ou se resserrent, comme il seroit très-possible à l'Être Souverain de les étendre ou de les resserrent, le lieu et l'espace seroient augmentez ou diminuez à proportion; ce qui n'étoit pas lieu, deviendrait tel, ou ce qui étoit lieu cesseroit de l'être. Il n'y a donc ni espace ni lieu absolu et primitifs, qui existent indépendamment ou séparément du corps qui les remplit. Le lieu

et l'espace ne sont autre chose que le corps lui-même, ayant différentes relations aux corps qui l'environnent. Ils ne sont pas plus réels que la situation ou la relation du corps. Le mouvement se fait sans obstacle dans le plein. Pour peu que la matière soit rarifiée, elle cede facilement à un corps plus massif. Il faut seulement que la force motrice surpasse la résistance du fluide. Alors il est également certain par le raisonnement et par les expériences, qu'un corps avançant dans le plein, la matière dont il prend la place, reflue vers ses côtes, et qu'en même-temps la matière des côtes passe en arriere; ensorte qu'un mouvement direct en produit plusieurs circulaires, ce qui n'arriveroit pas dans le vuide. Suivant Descartes, dans tout espace égal, il y a toujours même quantité de matière, soit rarifiée, soit condensée; la situation, la figure et le mouvement des particules en font toute la différence.

Les Newtoniens (*Præfat. editor. in Newton.*) objectent à la Physique corpusculaire de Descartes, que la licence d'imaginer à son gré les figures et les mouvemens d'une matière imperceptible, de supposer l'arrangement et l'impulsion de ses particules, suivant le besoin qu'on en a, de feindre des corps si déliés et si subtils, qu'ils traversent et remplissent toutes sortes d'interstices avec une rapidité et une force de mouvement qui n'ont aucune vrai-semblance, c'est renoncer à ce qu'il y a de réel dans la Physique pour s'attacher à des entitez inconnues, que c'est abandonner la vraie constitution des choses, pour s'appuyer sur des conjectures chimeriques; que les causes occultes ne sont pas celles qui produisent des effets évidents, et certains comme la gravité, mais plutôt celles qui dependent

dent d'hypothèses purement imaginaires, comme une matiere subtile et des tourbillons. Qu'une cause n'est point occulte pour être primitive et très-simple, et qu'une pareille cause n'est point susceptible d'explications mécaniques. Que pour expliquer la constitution d'une Horloge, il ne s'agit pas d'une supposition vague de ressorts inconnus, qu'il faut faire connoître quelle est la proportion et l'action de toutes les machines qui la composent, et quel est leur effet sensible. Que Galilée, par exemple, ayant établi cette regle conforme à l'expérience; que les corps jettez décrivent une parabole, si un Philosophe vient dire que le corps jetté décrit cette courbe, parce qu'il y a dans l'air une matiere subtile qui la décrit aussi, un pareil raisonnement ne peut paroître ni solide ni utile. Que si vous mêlez dans un vase plusieurs liqueurs d'une pesanteur inégale, il n'y aura de mouvement entr'elles que jusqu'à ce qu'elles se soient arrangées aux différentes hauteurs proportionnées à leur gravité, et que de même dans les tourbillons Cartésiens le mouvement doit cesser, lorsque les Elemens occupent la place qui convient à leurs forces centrifuges.

Les Cartésiens répondent que ce seroit faire grand tort au raisonnement, que de ne vouloir pas qu'il pénètre plus loin que les yeux; que si l'on considère l'augmentation et diminution des corps dont l'expérience est continuelle, si l'on fait attention aux découvertes surprenantes qui ont été faites par les Microscopes, on ne peut nier que les parties imperceptibles ne soient aussi réelles dans la Nature que celles qui donnent prise à nos sens. Que puisque nous sommes assurez que chaque corps est composé de

de plusieurs autres corps si petits, que nous ne pouvons en avoir qu'une connoissance intellectuelle; tout Philosophe doit avouer qu'il est très-avantageux de juger des Phénomènes perceptibles aux sens, par une mécanique supposée avec beaucoup de vrai-semblance dans les Elemens imperceptibles; de rendre raison par ce moyen de tout ce qui est en la Nature; et de substituer des causes vraiment physiques à des termes qui ne signifient rien, comme les formes substantielles des Péripatéticiens, ou à des qualitez dont on suppose des effets, sans expliquer de quelle maniere ces effets peuvent être produits, comme dans le Système de l'attraction Newtonienne. Que les liqueurs mêlées dans un vase, demeurent en repos après s'être arrangées convenablement à leur pesanteur, parce que la résistance que leur mouvement est obligé de vaincre, anéantit à la fin ce mouvement, mais que les tourbillons n'éprouvent aucune résistance pareille. Que ces mouvemens nécessaires à la conservation de l'Univers sont entretenus par la même Providence qui les a créés et établis. Et bien loin que la matiere liquide dont les Cieux sont remplis dans le Système Cartésien, nuise au mouvement rapide des corps Celestes, comme Newton l'a prétendu, rien n'est plus capable d'aider le mouvement d'un Globe qui circule, qu'un fluide déterminé à se mouvoir vers le même côté avec autant et plus de force que le Globe lui-même; et ce véhicule paroît absolument nécessaire pour imaginer les révolutions rapides des corps celestes.

L'objection contre le Système Cartésien, sur laquelle Newton paroît se fonder avec le plus de confiance, est tirée des Comètes. Il est impossible, dit-il, (*Newt. Princip. Math. p. 481.*)

481.) que les tourbillons subsistent et puissent être conciliez avec les mouvemens irréguliers des Comètes qui les font errer dans toutes les parties du Ciel. Cette objection se rétorque contre Newton, car les Comètes ne sont pas plus fideles aux loix de l'attraction, à moins que quelque Newtonien, à l'exemple du Maître, ne nous donne dans un calcul précis le degré de pesanteur réciproque de chaque Planette sur chaque Comète; car la précision des calculs ne coute rien à cette Philosophie. Dans le Systême Cartésien il est aisé de répondre, touchant l'irrégularité du cours des Comètes, que ces Phénomènes passagers ne doivent pas suivre le mouvement des Cieux des Planetes; si les Cometes ne sont autre chose que des amas de matiere, irréguliers dans le temps de leur durée et dans leur cours, la cause qui les produit est aussi celle qui dirige leur mouvement; comme les vents dans notre atmosphere ont une égale violence en tout sens, et ne sont point assujettis au cours uniforme du fluide qui accompagne la révolution du Globe Terrestre, ni aux loix de l'attraction Newtonienne. Si les Comètes sont des Astres dont le cours soit réglé et qui ne soient visibles pour nous, que lorsque leurs révolutions périodiques les ramènent aux confins de notre tourbillon, les Cometes suivent le courant d'un fluide étranger, qui n'a rien de commun avec ceux de nos Planetes. Alors les Comètes sont à peu près dans la Région de Saturne, et peut-être même plus proches. Car les tourbillons remplis à leurs extremités d'une matiere fort déliée, cèdent facilement à la moindre impression; et il est assez vrai semblable que les courants d'un tourbillon peuvent penetrer dans un tourbillon

voi-

voisin , à peu près comme les eaux de la Mer entrent dans un Golphe. Ces fluides des differents tourbillons ne se mêlent pas pour cela et ne changent pas la direction de leur mouvement. On remarque néanmoins que les Comètes approchant du Soleil , reçoivent une impression sensible de ses rayons ; car la queue ou plutôt l'atmosphère de la Comète , qui , suivant l'observation de Képler , paroît toujours opposée au Soleil , est rejetée en arriere par l'impulsion de ses rayons , comme une chevelure exposée aux vents.

Newton a mieux traité le mouvement que Descartes ; mais ni l'un ni l'autre ne sont parvenus à en donner une idée entierement juste. Descartes entend par le mouvement les différentes relations d'un corps. Il avoüe (*Princip. part. 2.*) que , suivant ses principes , on peut dire qu'un corps se meut en même-temps et ne se meut pas. Il soutient qu'il ne faut pas plus d'action pour le mouvement que pour le repos. D'où l'on peut conclure qu'une Statuë est dans le même mouvement qu'un homme qui s'éloigne d'elle. Il attribue le mouvement d'un corps à la relation des corps qui le touchent immédiatement ; ce qui étant pris au pied de la lettre , signifie qu'un homme qui feroit à pied le tour du Monde dans les mêmes habits , ne se remueroit pas , et il s'ensuivroit cette conséquence , qu'un corps seroit mê en même-temps dans des sens contraires , comme un Plan sur lequel deux corps seroient poussez l'un à droite , l'autre à gauche. Newton (*Princip. Math. définit, 8. Schol. p. 8. et 9. et axiom. p. 18.*) distingue le mouvement vrai du mouvement relatif. Suivant les explications qu'il donne , le mouvement vrai consiste dans la force qui agit ; soit que
cette

cette force soit dans le corps même, soit que le corps la reçoive d'ailleurs. Le mouvement relatif ne dépend que des changemens de situation des corps, les uns à l'égard des autres. Il suit de ces principes, qu'il peut y avoir un mouvement véritable avec plusieurs repos relatifs, comme lorsqu'un corps avance et que plusieurs corps qui l'environnent, avancent en même temps; et qu'il peut y avoir au contraire plusieurs mouvemens relatifs sans aucun mouvement véritable, comme lorsqu'un homme est tranquille dans un vaisseau dont le mouvement est égal et uniforme; et qu'ainsi le mouvement véritable ne consiste pas dans les relations. Mais quoique le mouvement véritable ne consiste pas uniquement dans les relations, il ne peut être néanmoins sans quelque changement de rapports, sinon aux objets prochains, du moins aux éloignez. La force seule ne fait pas le mouvement; car si elle rencontre des obstacles plus puissants qu'elle, le corps reste dans un véritable repos. En réunissant donc ces principes, le mouvement peut être défini, ce me semble, le changement de relations d'un corps à des objets prochains ou éloignez par l'action d'une force que ce corps a en lui-même ou qu'il a reçûe d'ailleurs.

Newton a pénétré plus avant que Descartes dans la théorie des couleurs. Suivant les principes Cartésiens, si la superficie des corps ne laisse aucun accès dans ses interstices aux globules du second Element, les corps paroissent lumineux ou sont au moins fort blancs, lorsqu'ils ne sont pas enflammez, et les globules repoussez ont une force qui éblouit. Si les pores sont ouverts, comme un petit crible, reçoivent dans toute leur surface les globules du second Element

ment, ils absorbent les rayons de lumière, et leur couleur est très-noire. Si l'angle de réflexion est tel, que les globules flattent l'organe visuel, la couleur est agréable, comme le verd. Newton a suivi une route différente. Il établit une espèce de gamme des couleurs élémentaires, et entreprenant en quelque sorte l'anatomie de la lumière, il pose pour principes sept espèces de rayons, dont chacun porte sa couleur particulière; sçavoir, rouge, orangé, jaune, verd, bleu, indigo, violet; en sorte que le rayon qui porte une couleur, n'en porte jamais d'autre. Exposez aux rayons du Soleil un prisme triangulaire à une certaine distance d'un papier, qui puisse renvoyer les rayons rompus et séparer; vous voyez sur le papier sept couleurs bien distinctes et disposées dans l'ordre qui vient d'être remarqué, de la couleur rouge, orangée, jaune verte, bleuë, indigo et violette. Newton a de plus remarqué que les espaces occupés par les couleurs sur le papier, sont en même proportion que les chiffres qui expriment les intervalles des sept tons de Musique. Faites au papier une petite ouverture, qui ne laisse passer qu'une espèce de rayon qui porte, par exemple, le rouge ou le violet, rompez de nouveau le rayon avec un second prisme, un troisième; faites-les tourner sur les axes; le rayon différemment rompu, réfléchi différemment, présente toujours la même sorte de couleur. Dans cette hypothèse, le blanc résulte du mélange des sept couleurs principales, et les corps paroissent différemment colorez, parce que la figure de leurs pores, la texture et la consistance de leurs parties réfléchissent une plus grande quantité de rayons d'une certaine espèce, tandis que les interstices de ces corps trans-

transmettent la plupart des autres rayons ou qu'ils les absorbent.

Newton a été moins heureux dans les loix du mouvement qu'il a établies ; il prétend que les actions de deux corps sont toujours mutuelles , égales et opposées, (*Newton, Princip. Math. axiom. leg. 3. p. 13.*) ensorte que la réaction est toujours contraire et égale à l'action. Ce principe dont il fait l'axiome fondamental (*Ib. Coroll. 3. p. 15, et seq.*) de ses démonstrations, détruit toutes les loix de la statique et de l'équilibre ; car si la réaction est toujours égale à l'action , tous les corps agiront avec des forces égales et tous les contrepoids demeureront en suspens et sans action. Le prétendu axiome , au lieu d'être un principe de mouvement , seroit le principe d'une immobilité générale , puisqu'il est certain qu'un carosse et six chevaux demeureront immobiles , si la réaction du carosse est égale et opposée à l'action des six chevaux.

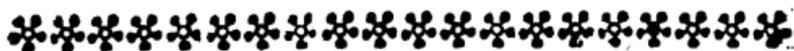
Newton dit ailleurs que la pesanteur ou la gravité des corps (*Princip. Math. lib. 3. Propos. 7. Theor. 7. p. 369.*) est universelle et qu'elle est proportionnée à la quantité de matiere qui est en eux. Les calculs de la pesanteur des Planetes roulent sur cet axiome contraire au sentiment du plus grand nombre des Physiciens qui rejettent le vuide , et suivant lesquels chaque espace égal contient toujours une égale quantité de matiere.

Newton avance un autre principe fort opposé aux idées naturelles, sçavoir, que moins un corps qu'on jette (*Princip. Math definit. 5. p. 3.*) a de gravité , moins il s'écarte de la ligne droite et plus il va loin. Suivant ce principe , un Globe de liége. poussé avec beaucoup de force, devroit aller plus loin qu'un Globe de plomb, poussé

poussé avec une force égale, le Globe de liege ayant moins de gravité; à moins qu'on ne regarde le Globe de liege comme ayant plus de gravité qu'un Globe de plomb, parce que le Globe de liege est attiré plus promptement vers la terre: et alors celui qui auroit, suivant Newton, le moins de matiere, auroit le plus de gravité.

Le fondement général du Systême Newtonien, l'axe, pour ainsi-dire, sur lequel toute cette Philosophie tourne, c'est l'attraction. Newton admet aussi dans la matiere une hétérogénéité ou diversité de genres, qualité aussi occulte que l'attraction, et qui n'a aucune signification Physique. Descartes ne reconnoît dans la Nature qu'un mouvement d'impulsion, et il rapporte le mouvement au Créateur, comme à sa cause unique et immédiate; Newton regarde le mouvement comme l'effet de l'attraction. Il y a donc entre ces deux Philosophes une opposition de sentimens sur la cause physique generale et primitive; ce que l'un considère comme la cause, l'autre lui donne la qualification d'effet; Descartes déduit la pesanteur du mouvement, Newton déduit le mouvement de la pesanteur ou de l'attraction.

La suite dans le Mercure prochain.



POESIE ANACRE'ONTIQUE.

*Par Mlle de Malcrais de la Vigne, du
Croisic, en Bretagne.*

COq pompeux, dont la voix se fait par tout
entendre,

Dans ces lieux éloignez de la Ville et du bruit,
G Pour

Pourquoi m'arrachez-vous au rêve le plus tendre
M'enviez-vous, hélas ! un moment dans la nuit,

Où le sommeil étoit venu suspendre

Le noir chagrin qui me poursuit,

Et qui même, aussi-tôt que le Soleil nous luit,

Au fond de nos Bois va m'attendre.

Impérieux Oyseau, que je trouve en vos chants,

De vanité, de folle gloire !

Vous faites comme les Amans,

Et sans avoir vaincu, vous chantez la victoire.

Mais ne pourriez-vous pas contenter vos désirs,

Sans en faire éclater la superbe nouvelle ?

Ah ! l'indiscrétion cruelle,

Augmente-t-elle les plaisirs ?



*LETTRE de M. . . . au sujet de la
nouvelle Histoire de la Ville et Abbaye
de S. Filibert de Tournus ; dédiée à son
Eminence M. le Cardinal de Fleury ;
Abbé de Tournus.*

CE ne sont pas toujours les Villes
Episcopales qui sont en état de four-
nir une matière suffisante pour compo-
ser de gros volumes d'Histoire. Souvent
en recherchant ce qu'il y a à dire d'une
Ville qui n'a commencé que par un sim-
ple Château, et où dans la suite il s'est
éta-

établi un Monastere, on trouve une plus ample moisson qu'on ne croyoit, et enfin de quoi former un volume complet. C'est ce qui est arrivé à la Ville de Tournus en Bourgogne, dont un Chanoine vient de publier l'Histoire.

L'Auteur remonte jusqu'à l'origine de la Ville; pour donner une connoissance entiere du sujet qu'il traite. Tournus étoit du País des Eduens; c'étoit une espece de Grenier ou de Magazin, qui est appellé, *Horreum Castrense*, dans les Actes de S. Valerien. Le martyre de ce Saint rendit ce lieu encore plus célèbre. Il est nommé *Tinurtium*, *Tenurcium*, *Terzocium*, *Trinorcium*, dans des Auteurs du 4. 5. et 6^e siècles, et souvent avec le substantif *castrum*.

On ne sçait pas bien en quel temps il commença à y avoir un Monastere sur le Tombeau de S. Valerien; mais il étoit déjà ancien au ix. siecle, lorsque l'Abbé des Moines de Nermoutier, refugiez en Auvergne, passant par Tournus, trouva l'endroit si agréable, qu'il prit tous les moyens de persuader aux anciens Religieux de permettre que ses Moines vinsent demeurer avec eux, pour ne faire tous ensemble qu'une même Communauté. De - là vint l'accroissement de cette

Abbaye , puisqu'alors elle augmenta en biens comme en Religieux. Charles le Chauve confirma la réunion de tous les Prieurez de Nermoutier et autres dépendances , à l'Eglise de Tournus , et il y ajouta d'autres biens tres-considérables. Apparemment le nom de la Sainte Vierge , et celui de S. Valerien , anciens Patrons du lieu , commencerent alors à être éclypsez par celui de S. Filibert ; dont la nouvelle Colonie venoit d'y apporter les Reliques.

C'est depuis ce temps-là que M. Juenin, Auteur de cette Histoire , donne une Liste très-curieuse des Abbez de ce Monastere ; ceux des siècles précédens étant restez inconnus. Géilon , auteur de la réunion des deux Maisons , est le premier dont il parle. Il rapporte à son temps , la donation d'un Privilége accordé par le Pape Jean VIII. au Concile de Troyes , et deux de Louïs le Begue , de l'an 878. Cet Abbé étoit doué d'un si grand mérite qu'il fut fait Evêque de Langres après la mort d'Isaac. On croit que ce fut lui qui tira de Tournus les Corps de S. Vétérin et de S. Léonard , pour les donner au Monastere de Corbigny. Sous Gautier , second Abbé , est une suite de donations. Le troisiéme , nommé Blitgaire , obtint
du

du Prince Eudes , le droit de faire battre Monnoye.

L'Auteur représente icy deux sortes de ces Monnoyes battuës à Tournus. A l'une on lit d'un côté : SCS VALERIANVS, et de l'autre côté : TORNVICIO CASTRO. L'autre Monnoye ne paroît pas si ancienne. Le nom de S. Filibert y est écrit d'une maniere corrompuë, puisqu'on y lit, S. PHILIBERTI MONETA, comme si un nom purement Teutonique pouvoit venir du Grec. Ce fut aussi de son tems qu'on croît qu'Adalger, Evêque d'Autun, mourut à Tournus; mais s'il n'y mourut pas, il est certain qu'il y fut inhumé, à moins que la Pierre où on lit *Adalgerius hic quiescit Episcopus*, n'eût été apportée d'ailleurs. La mort de cet Evêque avoit fait du bruit: Un Moine de Flavigny, soupçonné d'en être l'Auteur, fut obligé de se purger par la reception de la sainte Eucharistie. La Communauté de Tournus grossit encore sous Hervé, quatrième Abbé. Les Moines de S. Florent le vieux, en Anjou, craignant les courses des Normans, vinrent se refugier chez eux avec le Corps de leur S. Patron. Il est vrai qu'ils n'y firent pas une longue résidence, mais ils furent toujours obligez de laisser à Tournus leurs Reliques, et ils

ne purent les r'avoir que vers l'an 946. par un effet de la subtilité de l'un d'entr'eux.

Quoique la Ville eut été brûlée en 937. par des Barbares venus de Scythie , le Monastere qui étoit dans le Château ne se ressentit pas beaucoup de ce malheur. Il ne falloit pas alors des sommes considérables pour la nourriture des Religieux , puisque dans une donation que leur fit l'Archevêque de Besançon en 945, il est dit que *les Serviteurs de Dieu s'occupaient à cultiver la terre.* L'Abbaye préservée de l'incendie , fut fatiguée vers le même temps , par les poursuites de Gilbert, Comte de Châllon ; ce qui fit que les Moines prirent la résolution de quitter le Lieu et de s'en aller avec le Corps de S. Filibert et leurs autres Reliques, jusqu'à S. Pourçain en Auvergne. Plusieurs Evêques s'assemblèrent à Tournus en 949. pour chercher les moyens de faire revenir ces sacrez trésors; ils revinrent en effet , et quatre Evêques allèrent audevant jusqu'à un quart de lieuë de la ville. De-là l'origine de plusieurs Processions qui venoient autrefois à Tournus après l'Ascension , des Diocèses de Besançon , de Mâcon, de Châllon et d'Autun. Il peut paroître surprenant que les Evêques n'eussent

sent pas songé à dédommager la Ville de Tournus de la perte du Corps de S. Filibert, par celui de S. Valerien. Il étoit toujours resté dans un Cercueil de Pierre, dont ils auroient pû le tirer. Mais il ne le fut que par l'Abbé Etienne. La cérémonie est icy tres-bien détaillée, et l'Historien la fixe au Dimanche 26 Janvier 976.

L'Abbaye de Tournus fut brûlée le 16 Octobre de l'an 1006. par un accident imprévu; et l'Eglise réparée de nouveau fut consacrée l'an 1019. Hugues; Evêque d'Auxerre, qui étoit Comte de Châllon, fit aux Moines des donations considérables à l'occasion de cette cérémonie, et en reconnoissance ils lui prêtèrent la Bannière de S. Filibert, dont il avoit besoin dans les Guerres qu'il souûtenoit pour les intérêts du Roy Robert. L'Auteur en parlant de S. Ardaing qui est compté pour 13^e Abbé de Tournus, attribuë à S. Odilon de Cluni, ce que M. Chastelain dans son Martyrologe (1 Bémestre, 11 Février, page 624.) dit de S. Ardaing. L'un assure que c'est à S. Odilon que l'Empereur S. Henry envoya sa Couronne; l'autre écrit, que ce fut à l'Abbé de Tournus. Il paroît que M. Juenin, qui n'oublie rien de ce qui concerne le culte des Saints de son Abbaye, n'a pas été informé qu'il est

honoré, particulièrement dans le Prieuré de S. Syphorien d'Autun, qu'il y a en cette Eglise une Chapelle de son nom, avec des Reliques, et un Puits proche de l'Eglise, où on lit autour du bord : LE Puits SAINTARDAN. La politesse de l'Abbé Guillaume de Jaligny fut poussée jusqu'au point qu'il ne pouvoit souffrir que les Bourgeois ou Bourgeoises de Tournus se présentassent devant lui avec des habits négligez ; il leur en faisoit des reproches, et si c'étoit par indigence, il les secourroit. Pierre, le 16^e Abbé, reçut en 1105, une Bulle qui lui permettoit de dire à la Messe le *Gloria in excelsis*, le jour de l'Annonciation, sans doute, parce que cette Fête tombe le plus souvent en Carême, où alors ce Cantique ne se disoit pas aux Fêtes, quoiqu'il n'y en eut que fort peu, dans le temps du grand jeûne.

Depuis le 12^e siècle, l'Histoire est pleine d'Actes de donations, accords, transactions, échanges, confirmations de droits, concessions de nouveaux droits, aux Habitans de Tournus. On y remarque, pag. 132. que le Roy Louïs le Jeune fut obligé de venir à Tournus pour accorder les habitans avec l'Abbé, quoique les contestations n'eussent pas été poussées au point que l'avoient été celles de
l'Abbé

l'Abbé de Vezelay, contre ses habitans. Outre les deux incendies dont il a été parlé plus haut, il en survint un troisième, vers l'an 1245. On eut besoin des aumônes des Fideles, pour la réparation des dégats qu'il avoit causés. Les Moines de Tournus se servirent de toutes les voyes imaginables pour en attirer. Ils obtinrent même de l'Abbé Général de Cîteaux des Lettres de recommandation, par lesquelles il promettoit à tous ceux qui leur feroient quelque aumône, d'avoir part aux suffrages de son Ordre. Ces quêtes faites par des Moines, jointes à la séparation de leur Mense, d'avec la Mense Abbatiale, ne contribuerent pas peu à introduire le relâchement parmi eux, aussi-bien que l'érection des Offices Claustraux en titre. Cependant ces Religieux n'avoient encore alors par repas, qu'une portion de Fromage et trois Oeufs ou du poisson à l'équivalent; cette simplicité dans la nourriture dura jusqu'à ce l'Abbé Renaud augmenta la pitance en 1253. et permit d'augmenter la portion de viande des malades de l'Infirmierie. L'Auteur nous apprend qu'en blanchissant dans ces derniers temps l'Eglise de Tournus, on a effacé quelques monumens des Abbez du 13^e siecle, et d'un

658 MERCURE DE FRANCE

Seigneur de Montbelet. C'est une chose que les Supérieurs des Lieux devroient soigneusement empêcher. On rompt, on brise, on efface, on détruit tout, et souvent personne ne se plaint. Ceux qui aiment à détruire, devroient au moins retenir des copies figurées des anciens Monumens avant que de les livrer au bras séculier. C'est une réflexion que M. Juenin nous a laissé à faire.

En 1318, l'Abbé fit avec Eudes IV. Duc de Bourgogne un Traité, qu'on peut voir à la page 176. Les droits du Maréchal de l'Abbaye en 1334. sont curieux à lire. Le premier Dimanche du Carême n'y est pas nommé *Brandonum*, mais *Bordarum*; l'Auteur n'oublie point, lorsqu'il en est au temps du Roy Jean, de dire que ce Prince vint à Tournus en 1362. et qu'il y confirma aux Religieux le droit de Pêche dans la Rivière de Saone. Le reste de ce qui se passa à Tournus au 14^e siècle, finit par un fait plus intéressant. C'est l'érection d'une Commune que les Bourgeois tenterent encore, comme ils l'avoient fait au 12^e siècle, mais ils succomberent encore cette fois; l'Arrêt est de l'an 1399. La Ville fut prise et pillée en 1422. par les Troupes du Dauphin de France que l'on nommoit *les Armagnacs*, et cette prise occa-

caslonna , dit l'Auteur , un mal qui n'est pas encore entierement cessé. Il veut parler de certains procès au sujet des usages d'un Village voisin nommé Arbigny. On voit aux années 1447 et aux suivantes, les différens qui furent mus alors entre l'Evêque diocèsain , qui est celui de Châllon , et les Abbez de Tournus , touchant la Jurisdiction.

Les Abbez Commandataires eurent lieu à Tournus comme ailleurs , au commencement du 16^e siècle ; le premier fut Robert de Lénoncourt, mort Archevêque de Reims , lequel fit du bien à l'Abbaye. En 1501. Jean de Châllon, Prince d'Orange, vint avec sa femme en dévotion à Tournus, promettant à Dieu, que s'il leur accordoit un fils, ils le nommeroient Filibert. Cet Enfant obtenu dans l'année-même fut depuis le fameux Philibert, Prince d'Orange , Vice-Roy de Naples , pour Charles-Quint , lequel quitta la France pour une raison , rapportée par Gollut *. Charles III. Duc de Savoye , ayant imité en 1527, la piété de Jean de Châllon, obtint aussi du ciel, par l'intercession de

* Selon cet Auteur , dans ses Mémoires , sur la Franche-Comté, il fut choqué étant à Fontainebleau, qu'ont l'eut fait sortir de son logis pour faire place à un Nonce du Pape.

S. Filibert, un fils qui porta le nom de ce Saint. Cette dévotion des Princes ne peut servir qu'à condamner les Auteurs de quelques nouveaux Bréviaires, qui ont supprimé tout à fait du Calendrier le nom de S. Filibert.

Une remarque curieuse que M. Juenin insère dans son Histoire, quoiqu'elle regarde plus naturellement l'Histoire de Mâcon, est qu'en 1518, le Pont de Mâcon menaçant ruine, l'Évêque ne donna permission de faire gras le Lundy et Mardy qui précèdent le jour des Cendres et d'user de laitages pendant le Carême, qu'à ceux qui contribueroient aux réparations de ce Port. Il faut entendre l'Auteur rapporter lui-même un fait qu'il a tiré des preuves des libertez de l'Eglise Gallicane. Ce fait est de l'an 1530. » Frere
 » Jean de Trappes, dit de la Graverote,
 » Moine de Tournus, mais Aumônier
 » de *Pairie* en Bourgogne, fut trouvé le
 » 27 de Juin à Paris, en la Salle du Pa-
 » lais, vêtu d'une maniere un peu extra-
 » vagante pour un Moine. Il avoit un
 » Pourpoint de Satin, une Robbe dou-
 » blée de damas et un Froc de serge de
 » soye. Il fut arrêté par des Huissiers de
 » la Cour, et mené au Parquet des Gens
 » du Roy. Ayant été mandé en ladite
 » Cour

» Cour, après qu'il y eut été interrogé ;
 » et que les Gens du Roy eurent été ouïs,
 » la Cour lui enjoignit de se conformer
 » dans son habit aux autres Religieux
 » de S. Benoît, lui fit inhibitions et dé-
 » fenses sur peine de mille livres d'a-
 » mende, de plus paroître au Palais avec
 » un habit, tel que celui dans lequel il
 » avoit été arrêté, ou avec tel autre ha-
 » bit qui ne conviendroit point à un Re-
 » ligieux de son Ordre. La Cour ordonna
 » outre cela qu'il fut mené au Monastere
 » de S. Martin des Champs, pour y de-
 » meurer ce jour-là, et y être admonesté
 » de bien vivre. Le lendemain il présenta
 » Requête à la Cour, pour qu'il lui fut
 » permis de se retirer en son Abbaye de
 » Tournus; sur quoi la Cour ordonna
 » que le Prieur de S. Martin des Champs
 » le feroit habiller selon son état; que
 » pour cet effet, il feroit vendre les ha-
 » bits dont il étoit vêtu, et que le sur-
 » plus de l'argent seroit distribué aux
 » pauvres; après quoi il seroit mis hors
 » du Monastere.

M. Juenin dit qu'il ne connoît point
 le Monastere de *Pairie*, dont ce Religieux
 étoit Aumônier. Il y a grande apparence
 que c'est celui de Paroy ou Parey, dont
 le nom aura été mal orthographié. C'est
 un

682 **MERCURE DE FRANCE**
un Prieuré de l'Ordre de Cluny , au
Diocèse d'Autun.

A l'occasion du différend qui s'éleva sur la Pêche , sous le Cardinal de Tournon , on fit à Tournus des recherches des Bornes anciennes dans la Riviere de Saone. On y trouva en 1548. une Pierre longue de quatre pieds , et large de deux , sur laquelle étoient figurez deux personnages que l'Historien de Tournus a fait graver. La premiere figure qui est à droite de l'autre , représente , à ce qu'il prétend , un Religieux. Il a un Oyseau sur le poing de la main droite , et il paroît tenir de la main gauche une espee de Corbeille ; l'autre figure paroît représenter un jeune Seigneur. L'Auteur est persuadé que cette Pierre avoit servi à marquer les limites du droit de Pêche que Hugues de Châllon , Evêque d'Auxerre , avoit donné à ce Monastere au 11^e siècle , et il croit que la Corbeille ovale , qui a un manche semblable à celui d'une Raquette , est pour figurer celle qui renfermoit le titre de cette donation. Mais comme l'Oyseau de la main droite démontre sûrement le droit de Chasse , il s'ensuit aussi que l'instrument d'Ozier , placé dans l'autre main , est plutôt une espee d'Engin destiné pour la Pêche ; et qu'ain-

si

si la figure de ce Moine représente le droit de Chasse et de Pêche réunis ensemble. C'est à quoi il y a d'autant plus d'apparence , que la Pierre a dû être placée sur le bord de la Riviere , avant que la rapidité des Eaux eût entraîné les terres qui la soutenoient.

Je ne suivrai point cet Auteur dans ce qu'il rapporte de la guerre des Huguenots et de celle de la Ligue , relativement à Tournus. Il s'étend aussi beaucoup à raconter l'Histoire de la sécularization de cette Abbaye , qui fut faite il y a environ cent dix ans , à l'exemple de celle de S. Etienne de Dijon et de S. Pierre de Vienne. Cette nouvelle Collégiale reçut en 1632. des Statuts de M. de Neufchese, Evêque de Chal-lôn. On fait remarquer parmi les Evénemens singuliers de la Ville de Tournus , que la peste y ayant été comme ailleurs en 1630. ou environ , les Habitans se voïerent à S. Charles, Archevêque de Milan , à l'exemple de ceux de Chal-lôn , et qu'on y fit vœu de chommer sa Fête. C'est ce qui fait voir que quelquefois les Saints nouveaux préjudicient aux anciens , comme l'a dit Nicolas *de Clamengis* , puisque presque partout ailleurs les vœux faits à l'occasion de

284 MERCURE DE FRANCE

de la peste se réunissoient dans l'augmentation du culte de Saint Sebastien et dans celui de S. Roch.

Le reste de cette Histoire n'est qu'un narré des changemens arrivez dans le Pays, et autres Evenemens peu interessants, tels que la réunion de l'Aumônerie de l'Abbaye à l'Hôpital du lieu; la dérogation qui fut faite aux droits de l'Abbé par la création des Maire, Assesseurs, &c. de Tournus; différentes décorations de l'Eglise, passages extraordinaires, comme celui des Religieux de la Trappe qui alloient s'établir en Toscane. Ce fait est de l'an 1705. Le Lecteur peut cependant y voir avec édification, l'endroit où M. Juenin marque la bonne réception que leur fit le Cardinal de Bouillon, Abbé de Tournus; et comment les Chanoines, entez sur les anciens Moines, parurent les regarder comme une espece de Confreres. Tout ce qu'il raconte depuis ce temps-là est trop récent pour nous y arrêter.

Comme l'Auteur a mis à la tête de son Ouvrage un Plan et un Profil de la Ville et de l'Abbaye de Tournus, il donne aussi à la fin des Pieces du même genre. On y voit aussi un plan géométral de l'Eglise de S. Filibert et de l'Eglise

glise souterraine. Il ne croit pas celle-cy si ancienne que l'a crû Dom Martenne, et il peut avoir raison. Il n'a pas oublié non plus de donner dans le corps de l'Ouvrage le dessein d'un Eventail de vélin très-ancien, qui servoit dans les Saints Mysteres pour chasser les Mouches qui auroient incommodé le Prêtre. Ce meuble aisé à transporter, venoit, sans doute, du Monastere de Nermoutier en Bretagne, selon qu'il est aisé d'en juger par le nom de S. Philibert et de S. Martin de Vertou, qui s'y lisent, pendant que celui de S. Valerien n'y paroît en aucun endroit. On voit parmi les Pieces justificatives de cette Histoire, qui sont en 339. pages, les Vies de saint Valerien, de S. Marcel Martyr de Chal-lon, une Chronique de Tournus, qui n'a jamais été publiée; une Description curieuse conservée dans l'Eglise de saint Marcel de Cayret, au Diocèse d'Uzés. On y trouve aussi la Vie, les Translations et les Miracles de S. Filibert, où l'on ne trouve point le trait fabuleux qui a tant décrié la Légende de ce Saint.

Il est à souhaiter que l'exemple de l'Historien de Tournus soit suivi, et que dans chacune des Eglises Collegiales qui ont succédé à d'anciens Monasteres, il

se

686 MERCURE DE FRANCE
se trouve un Sujet aussi zélé que le pa-
roît M. Juenin , pour faire connoître la
celebrité des Lieux , et pour en conser-
ver à la posterité tous les monumens
qui sont dignes d'attention. Je suis , &c.

A A . . . le 10. Octobre 1733.



LE TRIOMPHE DE LA RAISON,

Par M. Claville , à Mlle de Bailleul ,
pour le jour de sa Naissance.

E P I T R E

Trop severe Bailleul, l'Hymenée et l'Amour
Soupant ensemble un certain jour,
Concarterent votre naissance.
Chacun des trois fit de son mieux ;
Et chacun réussit. Jamais entre ces Dieux ,
On ne vit tant d'intelligence.

La vertu , les dons , les talens ,
Tandis que les Amours crayonnoient votre image ,
Charmez des dehors de l'ouvrage ,
Jurèrent à l'envi d'enrichir les dedans.
Ce projet flatte la Nature ,
Au succès le Destin souscrit.

La

La raison prend soin de l'esprit,
Et les graces de la figure.

Enfin , Dieu merci vous voilà ;

L'attente generale est dignement remplie.

On voit qu'à tous égards vous êtes accomplie ;

Mais croyez-vous qu'Amour veuille en demeurer là ;

Ce petit usurier fait bien payer ses graces ;

A chaque instant le séducteur ,

Se loge dans vos yeux , par tout il suit vos traces ,

Je crois que le fripon en veut à votre cœur.

Helas ! j'en puis parler en Maître ,

Il est bien séduisant , mais il est un peu traître.

Heureux qui peut s'en garantir !

Ne craignez pas de le connoître ,

Ne craignez que de le sentir.

Je sçais tout ce qui vous rassure ;

Vous aimez vos devoirs , le travail , la lecture ;

Vous ne lisez que du meilleur ,

Et le nom de Roman vous fit toujours horreur ;

Le Latin , la Musique et la Géographie

Font vos plus doux plaisirs , prennent tous vos momens ,

Ce sont vos seuls amusemens.

Tant de préservatifs et de Philosophie

Ne conviennent pas trop aux tendres sentimens.

Mais

288 MERCURE DE FRANCE

Mais que l'Amour a de finesse !

Lui qui connoît à fond toute votre sagesse ;

Ne viendra pas grossièrement

Vous faire un mauvais compliment ;

Vous n'entendrez qu'esprit , respect et politesse ;

Il vous prendra par la raison ,

Et par ce nouveau tour d'adresse ,

Subtilisera son poison.

Il choisira pour Interprete ,

Quelque Cavalier bien bâti ,

Riche autant que Crésus , et d'un nom assorti ,

Qui sans vouloir fouïller au fond de la cassette ;

Se croira trop heureux d'avoir

Le seul le digne objet qui flate son espoir ;

Enfin il contera son amoureux martyre ,

Et Dieu sçait ce qu'Amour inspire ;

Mais votre cœur , Iris , ne sent-il encor rien ?

Non. Il faut donc tenter un plus puissant moyen ;

Hé bien ! on prend la main , on la baise , on la serre ;

Larmes aux yeux , genoux à terre ,

On fait les sermens les plus doux

Dè n'adorer jamais que vous ;

On hazardera quelque Lettre ;

Mais quoi ! vous ne voulez permettre

Regards , soupirs , discours , billets , ni tendres soins !

Bien

Bien d'autres se rendroient à moins ;

Mais avant le Contrat rien ne peut vous soumettre.

L'Amour va donc secher d'ennui ,

De trouver la raison plus puissante que lui.

L'exemple est rare , il en soupire ;

Et Fille qui ne veut voir , entendre , ni lire ,

Est un vrai Phénix aujourd'hui.

Je l'ai bien deviné , j'entends quelqu'un qui crie.

Tout doux , beau petit Dieu , calmez-vous , je vous prie ;

Bien-tôt vous aurez du bon bon.

Voyez cette sottre raison

Qui met notre Enfant en furie.

Voulez-vous , chez Iris , trouver le même accès ,

Consultez , tendre Amour , l'aimable simpathie ;

Qu'elle plaide votre procès ;

Mettez l'Hymen de la partie ,

Et je vous répons du succès.





*R E' P O N S E à la Lettre où l'on a
en envie de critiquer un Livre qui a
pour titre : Réflexions sur la Poésie en
general , sur la Fable , sur l'Elegie ,
sur la Satyre , sur l'Ode , sur le Sonnet ,
Rondeau , Madrigal. Suivies de trois
Lettres sur la décadence du Goût en
France. Par M. R. D. S. M.*

Sçavez-vous bien , Monsieur , qu'il n'y a rien de plus flateur pour M. R. D. S. M. que la Critique que vous avez faite de son Ouvrage. Aussi y a-t'il quantité de gens fort raisonnables qui n'ont point pris le change. Ils disent hautement que vous êtes ami de l'Auteur , et que pour ôter aux loüanges la fadeur qui en est presque inséparable , vous avez voulu donner à votre Lettre un air de Critique ; qu'il est bien vrai qu'on y voit par cy par là quelques ironies , mais que vous sçaviez bien qu'on les trouveroit mauvaises ; qu'à l'égard des falsifications qui sont en fort grand nombre , vous étiez bien sûr qu'elles ne porteroient aucun préjudice à la réputation de l'Auteur , parce que la lecture
de

de son Ouvrage les feroit bien-tôt disparoître.

Je ne vous rends compte, Monsieur, de l'effet de votre Lettre, que pour vous faire sentir que le but n'en est pas net. C'est trop peu pour un Eloge, ce n'est pas assez pour une Critique. Il falloit aller attaquer l'Auteur dans ses principes; les dépouïller des graces et de l'agrément qu'il leur a donnés, les remettre dans leur secheresse naturelle; vous auriez eu le mérite de les appercevoir, et; si vous aviez pû, l'honneur de les détruire; mais il vous a parû plus commode de dire que l'Auteur aimoit l'Eglogue à la folie, qu'on le séduiroit avec le murmure d'une Fontaine, qu'il étoit bien aise que tout le monde vécût, que quant à lui il n'avoit pas la moindre envie de mourir; et enfin pour achever le dénombrement de ses goûts, vous nous avez appris qu'il aimeroit mieux avoir fait un Sonnet que quatre Tragédies.

Vous êtes un galant homme, Monsieur, tout le monde le dit; et après une déposition si generale, il n'est point permis d'en douter. Cependant permettez moi de vous dire qu'il y a quelque chose d'irrégulier dans votre conduite. Tirer quelques paroles d'un Auteur, les
séparer

692 MERCURE DE FRANCE
séparer de ce qui les environne, de ce qui en change ou modifie le sens, faire un assortiment bizarre de ce qu'il y a dans un Ouvrage de sérieux et de badin, charger l'Auteur d'un pareil assortiment; et pour qu'il en soit plus sûrement chargé, mettre le tout en lettres italiques; c'est un procédé qui n'a pas d'exemple dans la République des Lettres, où l'on ne se picque pas néanmoins d'une Morale bien severe.

La même bonne foi, le même esprit de sincérité regne dans votre Lettre d'un bout à l'autre.

A l'imitation du pour et contre, dont à cela près que vous êtes un peu plus poli, vous suivez assez exactement les traces, vous accusez l'Auteur des Réflexions sur la Poésie, d'avoir pris dans son Morceau sur le Sublime, trois pages entières de M. Despreaux. Il falloit donc extraire ces trois pages. Dailleurs accordez-vous avec l'Auteur du Pour et Contre; il prétend lui que le Morceau du Sublime est pris dans M. Nicole. Ne sentez-vous pas que cette accusation de vol n'étant pas prouvée, il en résulte une absolution entière pour M. D. S. M. qui n'a pas la réputation de s'être enrichi des dépouilles d'autrui.

Voilà

Voilà , Monsieur , tout ce que j'ai à dire sur votre Lettre , car vous n'y dites rien. Je sçai bien que vous avez à repliquer que vous avez fait une espece d'Extrait de chaque morceau de l'Ouvrage en question ; mais si l'Extrait est infidele , je ne dois point y répondre , parce qu'alors ce ne sera pas l'Ouvrage que vous aurez critiqué ; parce que je ne suis point obligé à prendre le parti d'un fantôme que vous avez fait tel qu'il vous le falloit pour vous ménager le plaisir d'en triompher.

Il faut convenir , Monsieur , que vous êtes bien malheureux. Vous avez eu envie de critiquer l'Auteur des *Refléxions sur la Poësie* , vous n'avez pû en venir à bout , votre dessein étoit de louer M. de Fontenelle , et vous l'avez critiqué ; car entre nous , c'est le critiquer et faire pis encore , que de dire qu'on reproche à ce bel Esprit de manquer de génie.

Avec votre permission , M. D. S. M. ne l'a point dit , et quand (ce que je ne sçai pas) une pareille consequence couleroit sourdement de ses principes , pourquoi , vous , Monsieur , avez-vous la malice de la tirer ? D'ailleurs , pourquoi ne point mettre de distance entre M. de la Motte et M. de Fontenelle ? L'Auteur

D des

des Réflexions ne s'est point caché de l'admiration qu'il avoit pour l'un, et peut-être n'a-t'il que trop exprimé le mépris qu'il avoit pour l'autre. Enfin, comment avez-vous osé dire en face au » Public, qu'il a toujours comparé les » Fables de M. de la Motte à celles de la » *Fontaine*, ses Tragédies à celles de Corneille et de Racine, ses Operas à ceux de Quinault, et qu'enfin il a assigné à ses Discours d'Eloquence et à toute sa » Prose, une classe à part, pour ne la » comparer qu'à lui-même.

C'est au Public à vous donner sur cela un démenti, s'il le juge à propos. Je reviens moi au Livre qui a fait l'objet de votre Critique, et c'est sur cela que j'ai quelques réflexions à vous faire faire.

Si vous aviez sérieusement envie de critiquer M. D. S. M. il falloit lire son Ouvrage avec toute l'attention dont un homme d'esprit comme vous est capable, il falloit tâcher d'en penetrer les principes, en bien embrasser toutes les consequences, sur tout, et c'est ce qui étoit le plus nécessaire, il falloit vous bien mettre son but dans la tête. Vous auriez vû que l'Auteur, pour bien remplir son projet, avoit été obligé de ne prendre que la fleur de ce qu'il avoit à dire;

dire; que dans le dessein où il étoit d'instruire, sans pour cela renoncer à plaire, il avoit été réduit à ôter à ses principes le faste et la secheresse ordinaire qui les accompagnent; ce qui, en les adducissant peut quelquefois les avoir rendus méconnoissables.

N'en doutez point, Monsieur, une attention sérieuse sur le but de l'Auteur, vous auroit épargné bien des injustices. Vous n'aurez pas dit, par exemple, que l'Auteur des *Reflexions* s'est dévoué tout entier au sentiment, et qu'il trouve fort mauvais qu'on raisonne. Hé, Monsieur, lisez l'Ouvrage, vous verrez qu'on y prêche par tout l'accord de la raison et de l'imagination; vous verrez que de toutes les qualitez de l'esprit, celle que l'Auteur estime le plus, celle qui lui est la plus chere, c'est la justesse et la précision; mais à dire vrai, il la veut ménagée et temperée par les graces, il ne la croit point incompatible avec les tours vifs et les expressions de génie. Y a-t'il là en verité de quoi lui faire un procès?

Il me reste à justifier l'Auteur sur un reproche que vous lui faites au commencement de votre Lettre, c'est de s'être un peu laissé gagner par la contagion,

D ij et

et comme il l'avoit prévu lui-même, de n'avoir pas pû être toujours naturel. Je suis de bonne foi, Monsieur, et je passe volontiers condamnation sur cinq ou six expressions, qui, dans le goût où nous sommes du brillant, sont d'un mauvais exemple. Mais je vous soutiens que le stile de l'Ouvrage est en general fort naturel; je soupçonne qu'on prend le change, et qu'on ne dit pas bien ce qu'on veut dire quand on reproche à l'Auteur de manquer quelquefois de naturel. Une des grandes attentions de M. D. S. M. autant que j'ai pû le remarquer, est d'être serré sans en avoir l'air. Il arrive de là qu'en certains cas le Lecteur peine; et comme ce qui le peine est quelquefois couvert de fleurs assaisonnées de graces; il n'ose s'en prendre à l'idée qu'il voit ainsi embellie. Il ne songe pas que l'idée pour être ainsi parée, n'en est souvent que plus fine et plus déliée; que d'ailleurs cette idée étant serrée, son rapport avec les autres idées, n'est pas assez prononcé pour lui, qu'on a trop compté sur sa pénétration, et alors le petit embarras qu'il éprouve n'étant pas bien analysé dans son esprit, non plus que ce qui le cause, il n'y sçait que dire que l'Auteur n'est pas naturel, il s'en prend à son

son

son stîle , au lieu de s'en prendre à l'idée qui , avec le défaut d'être fine , a quelquefois celui de n'être pas assez épaisie et assez étenduë pour la petitesse de son intelligence. Faites attention à ce que j'ai l'honneur de vous dire , vous trouverez la vraie cause des reproches que quelques Gens ont fait à M. D. S. M. pour moi je suis persuadé que vous ne lui en ferez plus. Vous êtes homme d'esprit , la prévention vous avoit gagné. Le petit mal qu'on avoit dit de M. de la Motte avoit excité votre colere. Vous avez soulagé votre cœur , et je ne m'en prends point à votre esprit. J'ay l'honneur d'être , Monsieur , votre , &c.



A M L L E D E

POUR LE JOUR DE L'AN.

V O E U.

UN seul ; de la santé. Je ne suis pas si gruë ,
D'en faire plus pour vous ; tout le reste est pour
moy ,

La raison , belle Iris , quand on vous a connuë ,
N'en laisse à faire que pour soi.

D ij LET-



*LETTRE de à M. Pilleret ,
Maître d'Ecole à Cousance en Barrois ,
au sujet du Système Typographique.*

ENfin , Monsieur , le Système Typographique paroît en son entier ; il y a des Bureaux , et nous avons le Livre dans lequel cette matiere est amplement traitée. Tout préambule à part , je vous dirai librement ce que je pense et du Système et du Livre.

Un Sçavant du premier ordre dit qu'une des premières regles de critique , pour entrer dans l'esprit d'un Auteur est d'examiner quel caractere il soutient dans l'Ouvrage dont il est question. Ce n'est , sans doute , qu'en partant de ce principe et en s'y tenant fortement attaché , qu'on peut éviter deux écueils également dangereux , ou de tout approuver sans discernement , ou de tout condamner sans réserve. Telle est cependant la disposition des Partisans et des ennemis du nouveau Système , que les premiers suivent aveuglement toutes les idées de l'Auteur et que les autres ne veulent y reconnoître rien de bon.

Qu'on se donne donc la peine d'étudier le caractere de M.D.M. soit dans son Système , soit dans ce qu'il en a écrit , on y découvrira par tout cet esprit de franchise et d'amour pour la Patrie , qui doit toujours être l'amè de ce que nous entreprenons. On y verra sans peine que c'est uniquement pour le bien et l'avancement de notre Jeunesse , qui , après s'être rendu habile dans les Sciences les plus abstraites et les plus épineuses,
M.

M. D. ne dédaigne pas de descendre jusqu'à l'A. B. C. il se montre peu jaloux de l'encens après lequel nous voyons courir tant de froids Ecrivains , et que nous prodiguons sottement à ceux qui pour faire parade d'une vaine érudition plutôt que pour se rendre utiles au Public , composent des Ouvrages dont il est vrai que souvent la lecture est agréable ; mais qui ne contribuent en rien ni à nous rendre meilleurs , ni à nous faciliter les moyens de le devenir. Encore si nous nous contentions de ceux-cy ; mais n'est-il pas honteux que tant de conteurs de nouveaux riens et de riens dangereux , enlèvent notre estime et notre approbation , que nous ne devons qu'au vrai que nous négligeons , que nous méprisons et que souvent nous combattons.

Nous faisons cas du beau , nous méprisons l'utile.

Voilà le mal commun ; et si quelques génies supérieurs se sont élevez au-dessus et nous en ont fait voir le danger et le ridicule , nous les admirons ; mais nous en demeurons-là , nous persuadant facilement que nous ne sommes pas dans le cas. Ce qui nous trompe en cela , c'est que nous prenons le faux pour le vrai , le beau pour l'utile , le brillant pour le véritable beau ; que nous croyons véritablement tenir pour le bon , et que ceux qui ne pensent pas comme nous sont dans l'erreur. C'est aussi ce qui a suscité tant d'adversaires aux nouvelles idées de M. D. qui fait tout revenir dans son Système , au point de vûe que se doit proposer tout Auteur désintéressé , c'est-à-dire , au vrai , à l'utile , au véritable beau. Des intentions si droites , quand elles ne se trouveroient pas exactement remplies , devroient , sans doute , imposer silence à l'envie

et à la mauvaise humeur de quelques petits esprits pleins d'eux-mêmes ; mais dès-lors ils ne seroient plus ce qu'ils sont.

L'usage du Bureau Typographique a de grands avantages ; il en faut convenir ; mais on les trouve mêlez avec des inconveniens très-considerables qui en ralentiront peut-être encore long-temps le succès. Je ne parle pas de la dépense de la machine que tout le monde ne peut pas faire , ni de la difficulté de trouver des Maîtres instruits du Systême , ce qu'on a déjà objecté à l'Auteur ; mais il n'est pas facile de comprendre comment un Maître d'Ecole pourroit s'en servir utilement. J'ai vû travailler des Enfans au Bureau , je les ai suivis, et s'il y a un profil-réel dans l'usage de cette Machine , je crois que ce ne peut être que dans la pratique assidue, le Maître toujours présent et attentif à ce que fait l'Enfant. On ne peut faire travailler qu'un Enfant à la fois ; s'ils sont deux ou trois, ils s'embarassent, ils jouent et perdent leur temps. De plus l'étude, pour lui être utile, doit être d'une heure au moins le matin et autant le soir. Où en seroit un Maître qui auroit , je ne dis pas cent , mais seulement quinze ou vingt Ecoliers ? Comment exercer chacun d'eux en particulier ? Lui donner une heure le matin et autant le soir ? Etre présent là pendant qu'il opere ? Le guider , l'animer , et rire ? Car tout cela est du Systême. Que feront tous les autres pendant ce temps-là ? Leur donner des leçons à apprendre ? Rien n'est plus ridicule selon le nouveau Systême, c'est même une injustice. On doit toujours travailler avec l'Enfant, aller au-devant de toutes les difficultez , et étudier avec lui. Qu'on les oblige d'écouter et de voir celui qui travaille , cela est , sans doute , impraticable. Il

faudra

Il faudra donc que tous les autres demeurent oisifs, tandis qu'un seul sera occupé. Il est vrai que tous ces inconveniens se trouvent aussi liez avec la Méthode ordinaire ; mais le nouveau Systême n'y obvient pas, et ayant même ceci de plus qu'il coûte et qu'il est d'un grand embarras, je ne vois pas pourquoi on le préféreroit.

Ce qui fait le fort du Systême Typographique, c'est que l'Enfant passant continuellement d'un objet à un autre, peut bien apprendre avec plus d'agrément et peut-être avec plus de profit pour le présent ; mais il y a tout lieu de craindre qu'il ne s'y forme un grand fond d'inconstance et de legereté, ce qui n'est pas un petit défaut. Je me trouvai un jour chez un des plus zelez *Typographistes*, où, après avoir caressé un Enfant qu'il instruisoit selon le Systême, je lui témoignai l'envie que j'avois de le voir *travailler* au Bureau. La personne qui le conduisoit, s'étant approchée, m'avertit secrettement de ne point me servir du mot *travailler*, mais de *jouer* ; et en même-temps prenant la parole, *eh bien, mon fils*, dit-il, *voulez-vous jouer à present*. Comment un Enfant élevé de cette maniere, passera-t'il à une étude sérieuse ? Comment en supportera-t'il la peine et le travail, lui à qui on n'aura jamais parlé que de jeu ? Comment enfin y apportera-t'il une application qu'on ne lui aura jamais demandée. C'est pour entretenir dans l'Enfant cet esprit de satisfaction que lui procure cette pensée qu'il joue ; qu'il ne faut jamais le contraindre ; que s'il ne lui plaisoit pas de *jouer*, il ne faudroit pas l'y forcer. Il faut attendre ses momens et se conformer à ses petites volontez. Ces caprices doivent servir de regles, et ce seroit une injustice que de vouloir que les regles res-

D y traignissent

traignissent ses fantaisies. Dira-t'on que tout cela n'est rien ; que ce ne sont que *préventions*, que *préjugés*.

Ce que je crois de plus fort contre le nouveau Système, c'est que l'amour propre y est érigé en premier Maître des Enfans, et que ce vice dangereux s'y trouve l'ame et le grand mobile de tout ce qu'on leur fait faire. Leur petite imagination se repaît agréablement des loüanges qu'il faut leur prodiguer, ce qui les remplit insensiblement de sentimens d'estime pour eux-mêmes et de mépris pour les autres. En voici un trait que je tiens de personnes non suspectes. On faisoit *jouer* un Enfant au Bureau, ou plutôt on *joüoit* avec lui. Le pere voulut aussi s'en mêler ; mais par malheur ayant mis une lettre pour une autre, un j consone, à ce qu'on m'a dit, pour un i voyele dans le mot *ignorant* au lieu d'*ignorant* ; l'enfant se retourna et dit tout bas à l'oreille de son Maître, *je crois que mon cher Pere est un peu bête* ; on l'entendit, mais on jugea à propos de faire la sourde oreille. Que n'y a-t'il pas à craindre pour des Enfans élevez dans ces principes ! Ajoutons à cela que la conviction du Mérite qu'ils s'imaginent avoir, les remplit de vanité, de hauteur et d'impatience. J'en ai vû qui écoutoient d'un air dédaigneux et moqueur d'autres Enfans qui n'avoient pas été élevez comme eux, et qui railloient des personnes qu'ils devoient respecter, parce qu'ils prononçoient les lettres autrement qu'eux. Quand une fois ils ont fait ce qu'on appelle leurs Thèmes, on n'oseroit y toucher, c'est-à-dire, y déranger quelque chose, sans les irriter. Je fus un jour témoin oculaire d'un soufflet très-sec qu'un Enfant élevé selon le Système, donna à un autre Enfant qui
lui

lui avoit broüillé un mot qu'il venoit d'imprimer. Voilà, Monsieur, ce qui a suspendu jusqu'ici le jugement de plusieurs; la difficulté ou plutôt l'impossibilité de se servir du Bureau dans les Ecoles publiques; la nécessité de la présence du Maître à tout ce que fait l'Enfant, si on veut qu'il avance plus que par la Méthode ordinaire; celle de *jouer*, de badiner et de rire avec l'Enfant, quand il opere; le danger qu'il y a que l'Enfant ne retire de tout ce manége, qu'un esprit d'inconstance et de legereté, et enfin celui de prendre l'Enfant par la vanité et de faire l'amour propre l'ame et le grand mobile de son étude. Mais venons au Livre.

Tout Livre de Grammaire porte avec soi quelque chose d'aride, le titre même rebute et ne rappelle point le Lecteur. Il faut donc, pour vaincre ce dégoût, présenter cette sorte de matière avec quelque apprêt, sans quoi un Livre de cette espece ne sera jamais lû que par ceux qui en ont un besoin extrême. Beaucoup de gens croyent en sçavoir assez, et il y en a peu qui en fassent une étude sérieuse. Le Système Typographique a cela de particulier, qu'il est susceptible d'une infinité d'agrémens, malgré la secheresse apparente des instructions qu'il renferme, et l'Auteur, par je ne sçai quelles idées, a répandu sur tout son Ouvrage une mélancolie, une tristesse qui rebutera bien des Lecteurs; et par consequent arrêtera dès le commencement, les progrès de cette invention. On rencontre presque à chaque page un M. G. Professeur de l'Université, qui semble être l'unique objet de l'Auteur, pour qui ce Régent est une source perpetuelle de chagrin et de déclamations qui n'éclaircissent en rien le fond du Système. C'eût été répondre solidement

aux frivoles objections de ce Professeur, que de garder un silence profond à cet égard; enfin ôtez de tout le Livre ce qui regarde cete dispute particuliere, les redites fréquentes des mêmes choses, les citations trop réitérées de gens favorables au Systême et d'Enfans qu'on instruit par le Bureau, choses qui interessent fort peu le Lecteur avide d'être au fait; voici à quoi se réduit cet Ouvrage.

Il faut, suivant l'Auteur, nommer un C. lé-ké; l'F. fé; le Ph. fé; le G. gné, guéné; le H. hê; le J. je-ja; le K. ka-ku; le L. lé; le M. mé; le Q. qu-ka; le R. ré; le S. lé-zé; le T. te-ci; le V. vè; le X. ksé, quézé; le Y. i-ié, le Z. zé-sé; le Çt. cté-csi; le ft. sté; le &. et; le æ. é; le œ. é; le è. ais; le ê. ais; le ch. ché-ké, &c. Il faut remarquer que ces lettres ausquelles il a donné une double valeur, comme au C. ne seront appelées que d'une de ces valeurs, suivant le lieu où elles se trouveront, par exemple, dans *Ciconia*, on dira sé, i, ci: ké, o, co: cico, &c ainsi des autres.

De-là on vient aux sons, découverte des plus importantes qu'on ait jamais faites pour faciliter la lecture et abréger le temps qu'on y employe ordinairement; il appelle donc par un seul son toutes les lettres qui, unies ensemble, n'en font qu'un. Par exemple, *Caux*, on l'appelle *o* simplement. Les nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*. Ensuite les autres sons que vous pourrez voir dans son A. B. C. comme *oient*, qu'il appelle *ais* ou *ê*. Voilà pour la lecture.

A l'égard des premiers principes de la Langue Latine ou de la Grecque, car ce seroit la même chose, il faut donner un thème ou une version interlineaire à l'Enfant, qu'il imprimera sur le

Bureau

Bureau. Donnons un exemple dans lequel on peut voir tout le Système, tant pour apprendre à lire, que pour apprendre les principes de la Langue Latine, ou de telle autre qu'on voudra enseigner à l'Enfant. On pourroit faire un Thème ou un Exemple dans lequel se trouveroit une chose de chaque Logette du Bureau. Mais comme cela nous meneroit trop loin, contentons-nous de celui-cy : *Mon Dieu, je vous aime bien*. Supposons qu'un Enfant connoît déjà les lettres simplement sans les sons, on lui fait ranger sur le Bureau : m, o, n, D, i, e, u, j, e, v, o, u, s, a, i, m, e, b, i, e, n. S'il connoît les sons, on lui fait ranger de cette sorte : m, on, D, i, eu, j, e, v, ou, s, ai, m, e, b, i, en.

S'il commence à lire, on lui fait ranger par mots de cette manière : *mon*, dans le pronom possessif. *Dieu*, dans les noms substantifs. *je*, dans le pronom de la première personne. *vous*, dans le pronom de la seconde personne. *aime*, dans les verbes François. *bien*, dans les indéclinables François. Voilà pour la Langue Française, ainsi de même pour le Latin. Car les Logettes pour le Latin sont aussi dans le Bureau. Il faut donner le Thème tout fait à l'Enfant ; et en lui faisant prendre *mi* dans la Logette des pronoms possessifs, on lui fait remarquer que s'est le vocatif : *Deus*, dans les noms substantifs Latins, &c. on doit en même-temps lui expliquer les regles de la Syntaxe. Voilà à peu près à quoi se réduit tout le Système. L'Auteur ayant une fois posé ses principes, pouvoit, par le moyen d'un seul exemple, mettre le Lecteur au fait, et il se seroit épargné la dépense d'un gros Livre, qui dans l'état où il est, ne servira qu'à rebuter ceux qui veulent sçavoir son Système. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, &c.

gement de tout Critique un peu éclairé, est celle de 1725. et ce n'est pas sans raison que le Public s'est obstiné à lui préférer celle de 1718. avant la dernière qui a paru à Paris en 1732. Outre que la plupart des Généalogies ne sont que de petits Romans dans l'Édition de 1725. on en avoit retranché bien des faits importants ; il est vrai qu'on a ajouté dans cette même Edition quantité d'articles nouveaux. Mais la plupart ne sont que traduits, et quelquefois peu correctement, du Bibliothecaire Konig, l'Auteur le moins judicieux et le moins exact en ce genre que je connoisse. C'est néanmoins sur cette Edition de 1725. que l'on a donné, même avec les fautes d'impression, celle de Basle ; les Additions qu'on a faites à celle-cy ne servant, pour la plupart, qu'à tirer de l'obscurité quantité de Ministres Luthériens, Calvinistes et Sociniens, que ceux même de leur Secte avoient oubliés depuis long temps. Les articles amplifiez ne regardent que des Auteurs du caractere de ceux dont je viens de vous parler ; consultez cette Edition de Basle et vous trouverez presque à chaque page de quoi vous en convaincre. Ce n'est pas-là ce que Brandmuller, ou celui qui a conduit

duit son Edition , avoient promis ; leur projet nous annonçoit une Edition corrigée et augmentée , et c'étoit plus le premier avantage que le second que l'on avoit lieu d'attendre. Cependant la plupart des augmentations étant telles que je viens de vous le dire , ne méritoient pas d'être tant vantées , et à l'égard des corrections , on les y cherche presque toujours envain. L'article de Genève , par exemple , n'étoit-il pas un de ceux que des Editeurs de Basle auroient dû réformer , préférablement même à d'autres ; cependant tout ce qui regarde dans cet article les Comtes de Genève est rempli de fautes grossieres.

1°. On y dit que *Gerard* ou *Gerold* I. prit alliance avec *Cisele* , qui est nommé , ajoute-t'on , dans un Titre de l'Eglise de Genève ; tout cela est faux ; Gerard prit alliance avec *Berthe* , non avec *Cisele* , et ce n'est point dans un Titre de l'Eglise de Genève , que celle-cy est nommée , mais dans une Lettre de *Renaud* , Comte de Porceau , écrite à *Guy Geoffroy* , Comte de Guyenne , après l'an 1060.—2°. On nomme *Amé* II. Comte de *Savoie* , au lieu de dire *Comte de Maurienne*.—3°. Après *Gérolde* II. on oublie *Climoin* I.—4°. *Ebal* étant neveu de
Guil-

Guillaume II. et souvent nommé *Ebles* par les Historiens, il falloit le faire remarquer de peur d'induire en erreur. 5°. En parlant d'Alise, on a tort de l'appeller seulement *Alise de la Tour*, il falloit dire *Alise de la Tour du Pin*. 6°. On fait vivre Rodolphe jusqu'en 1285. il est sûr qu'il étoit mort avant 1275 — 7°. On donne deux femmes à Guillaume III. Agnès de Savoye, et Emeraude de la Frasse, la seconde cependant n'a jamais été qu'une Concubine. Guillaume n'eut pour femme légitime qu'Agnès de Savoye, et il n'en eut qu'un Enfant, et non deux, comme on l'a encore dit, et cet Enfant fut Amé III. Ioland, qu'on donne pour sœur à celui-cy, est supposée gratuitement. Pierre, qui fut la Tige des Marquis de Lullin, et non de Lullins, n'étoit que fils naturel de Guillaume. Il eut cet Enfant d'Emeraude de la Frasse, sa Maîtresse — 8°. Mahaud n'étoit pas fille de Robert VIII. Mais de Robert VII. — 9°. Aimoin, Seigneur d'Anton, devoit être appellé Aimoin IV. et non Aimoin III. Il n'est pas vrai non plus qu'il mourut avant son Pere vers l'an 1366. il est constant qu'il lui succeda dans le Comté de Genève et qu'il ne mourut qu'après le 30. d'Août 1367. 10°.

710 MERCURE DE FRANCE

10°. On ne marque pas la mort de Pierre, Comte de Genève; on voit cependant par les Historiens qu'on auroit dû consulter, qu'il mourut peu après le 23. de Mars 1393.

11°. On ne désigne pas suffisamment les deux Epoux que Marie eut successivement, en disant qu'elle épousa, 1°. Jean de Challon, et 2°. Humbert; il falloit dire Jean de Chalon II. du nom, et Humbert VII. du nom. Pareille faute en parlant de Raimond de Baux; on devoit ajouter IV. du nom, Prince d'Orange; dans le même endroit, on dit que Jeanne sa femme n'en eut point d'Enfans, elle en eut néanmoins une Fille.

12°. Pierre de Genève, qui fut la Tige des Marquis de Lullin, est dit *l'un des fils de Guillaume III.* c'est fort mal s'exprimer. Un Historien correct auroit dit, quant à la Branche de Lullin, sortie de Pierre de Genève, fils naturel de Guillaume III. du nom, et d'Emeraude de la Frasse, Dame de Montjoie, sa Maîtresse, &c. On a tort aussi de dire que Thomas, fils de ce Pierre, fut Seigneur de Laix et d'Espagnies, au lieu de dire, Seigneur d'Aix, d'Espagne, &c.

13°. On fait vivre Guillaume de Genève vers 1380. et on le dit Grand-Maître

tre

tre d'Hôtel de Savoye ; ce sont en deux lignes deux fautes grossieres. Guillaume ne fut que Chambellan du Duc de Savoye , Gouverneur du Pays de Vaud , et Chevalier de l'Ordre , et il vivoit encore en 1472.

14°. Albert Eugène de Genève , vivoit, dit-on , en 1654. pourquoi ne pas dire qu'il mourut sans posterité en 1663 ? Il y a encore d'autres fautes dans cet article , que je laisse à relever à l'Auteur du Supplement au Dictionnaire Historique que l'on imprime. Celles-cy suffisent pour vous faire connoître quelle est l'exactitude de l'Edition de Basle.

N'est-il pas encore ridicule de faire vivre le Pape Gregoire XIV. en 1391. c'est-à-dire , un siecle plutôt qu'il n'a vécu. Cette faute se trouve avec plusieurs autres dans l'article de Genebrard.

Dans l'Edition de Paris 1725. article Gemma (Corneille) on avoit dit que cet habile homme pensoit que depuis la Naissance de J. C. on n'avoit point vû de Phénomene comparable à celui qui parut en 1572. pour sa *dureté* ; il falloit dire pour sa durée ; mais les Editeurs de Basle fideles Copistes de toutes les fautes même d'impression de l'Edition de Paris , n'ont pas non-plus oublié celle-là. Je fe-
rois

712 **MERCURE DE FRANCE**
rois un gros volume si je voulois en relever toutes les bévûës. Ce n'est pas mon dessein, et vous ne l'exigez pas de moi ; que ces échantillons vous suffisent.

A quelle Edition faut-il donc s'arrêter, me direz-vous ? A celle de Paris de 1732. C'est celle, au moins que je préfère à toutes les autres, mais je ne prétends pas que mon jugement fasse loi. Les motifs de préférence m'ont paru décisifs ; vous êtes assez judicieux pour ne les pas rejeter ; les voici toutes réflexions faites. J'ai trouvé que la plupart des Généalogies fautive étoient rectifiées ; qu'un grand nombre de dates fausses étoient remplacées par d'autres, qui sont justes, que beaucoup de Citations peu correctes, avoient acquis le point de justesse qui leur est nécessaire pour ne point égarer un Lecteur, qui veut vérifier dans les sources ; que beaucoup de noms estropiez ou mis pour d'autres y étoient donnés comme ils devoient l'être ; que d'ailleurs on avoit ajouté les dates de la mort des Personnes qui avoient été enlevées de ce Monde depuis 1725. qu'on avoit parlé des Ouvrages qu'ils avoient publiés depuis la même année jusqu'en 1731. J'ai trouvé de plus que ce que le Public avoit recherché dans l'Edition de 1718.

et

et qu'on avoit supprimé mal à propos dans celle de 1725. se trouvoit presque en tout dans celle de 1732. et quelquefois même, tantôt avec quelques mots, tantôt avec quelques lignes, que je n'étois pas fâché d'y voir.

L'Édition de Paris de 1732. auroit pû être encore plus correcte, si avant que de la mettre sous presse, les Imprimeurs essent laissé leur Dictionnaire entre les mains de plusieurs Sçavans pendant quelques années, pour leur donner le temps de tout vérifier; mais on doit toujours leur sçavoir beaucoup de gré d'en avoir ôté tous les deffauts qui ne s'y trouvent plus; ils suppléent même en quelque sorte à ceux que l'on y trouve encore, par le Supplément qu'ils ont annoncé en plusieurs endroits de cette nouvelle Édition et qu'ils impriment actuellement, quoiqu'en dise l'Éditeur de Basle, qui paroît douter de ce Supplément et qui le renvoye au moins à un temps fort incertain. Pour moi qui ai été sur les Lieux, je puis vous assurer que l'impression de ce Supplément avance beaucoup. J'en connois d'ailleurs l'Auteur et je pourrai vous le nommer un jour. Pour lui il ne cherche gueres à être connu; nous en avons déjà plusieurs Ouvrages, auxquels

auxquels il n'a jamais voulu qu'on mît son nom. Il m'a montré plusieurs articles de son Supplément, et j'y ai vû qu'il corrigeoit l'Édition même de Moreri de 1732. en quantité d'Endroits importants. Son dessein capital est de donner des Articles nouveaux et il m'en a lû de fort curieux, les Relations qu'il a lui ont été d'un grand secours. Il a consulté l'Édition de Basle, dont il m'a assuré n'avoir pas tiré grande utilité; il s'est servi de même que l'Éditeur de Basle, des curieux Mémoires du P. Nicéron, du Parnasse François de M. Tilton du Tillet, &c. mais il redresse ces Auteurs, quand il s'apperçoit qu'ils se sont trompez: il travaille à ce Supplément depuis quelques années, et je crois qu'il pourra être publié vers les Vacances prochaines, au moins il l'espere, je le desire aussi, et je ne doute point que les Libraires de Paris ne l'annoncent bientôt; quand j'en aurai des nouvelles positives je vous en ferai part. Aimez - moi toujours et croyez-moi le plus humble de vos serviteurs.

Ce premier Février 1734.

EPI-



EPIGRAMME.

Imitée d'Owen, contre un menteur.

Paul, ne sois point surpris si tu vois dans tes songes

Ce qui n'est, ne sera, ni n'a jamais été.

Toi, qui le long du jour ne dis que des mensonges,

Comment dois-tu la nuit, rêver la vérité ?

A U T R E.

Imitée du même contre un Medecin.

A l'Hypocondre Argan tu donnes ta phiole ;

Puis il te donne sa pistole ;

Moyennant quoi, tout va fort bien.

Tu soulages son mal, il soulage le tien.



LETTRE de M. d'Anville, Géographe ordinaire du Roy, sur une Carte du Paraguai, du 21. Mars.

Vous avez rendu, Monsieur, votre Livre si intéressant sur les matieres d'Erudition et de connoissance, que j'y ai

ai recours pour avertir le Public d'une augmentation ou réforme à faire dans un Ecrit de ma part, que le R. P. du Halde, Jesuite, a bien voulu inserer avec une Carte du Paraguay, dans le vingt et unième Recueil des *Lettres édifiantes* qu'il vient de donner tout récemment.

L'Ecrit dont il s'agit est une Analyse succincte de la construction de cette Carte. Je m'y suis deffendu d'assigner des bornes bien précises aux diverses contrées renfermées dans la Carte, me contentant d'indiquer à peu près les Endroits où il peut y avoir quelque détermination de limites. J'ai crû pouvoir dire qu'il y avoit une extension du Bresil le long de la Côte, jusques dans la Riviere de Plata, parce que les Portugais y occupent effectivement la Colonie du S. Sacrement, vis-à-vis des petites Isles de S. Gabriel. J'ignorois alors que les Espagnols ont formé depuis quelques années un Etablissement assez considerable sur la Baye de Monte-Video. Ainsi il ne seroit pas exact de joindre la Colonie Portugaise de la Riviere de la Plata avec la Côte dépendante du Bresil, sans interruption. L'intention des Portugais ne differoit peut-être pas de
ce

ce qui a été écrit de cette continuation du Bresil dans la Riviere de la Plata ; mais il est de fait que les Espagnols ont mis la chose sur un autre pied. Si les Pieces du Recueil m'avoient été communiquées avant l'impression , j'aurois eu plutôt quelque connoissance de cet Etablissement Espagnol de Monte-Vide.

J'ai trouvé dans ces Pieces un fait qui me justifie de n'avoir pas donné dans des divisions particulieres de Provinces , qui paroissent de l'invention des Auteurs des Cartes précédentes. Car il ne paroît d'autre distinction de limites bien marquée dans tout le quartier du Paraguay , que celle que la Riviere de Tebiquari , qui coule au Midi de la Ville de l'Assomption , met entre le Gouvernement ou la Province de Buenos-Ayres et celle du Paraguay et de l'Assomption. Les Peuplades et le district des Missions des R. R. P. P. Jesuites , sont dans le ressort de Buenos Ayres , tant au temporel qu'au spirituel. Je m'accuse de n'avoir pas fait mettre par le Graveur une Croix Episcopale sur la position de Buenos-Ayres.

Quelque récent que soit cet Ouvrage , j'en ai déjà recueilli des Critiques. On a trouvé à redire que le nom de *Paraguay* ne fût pas placé dans la Carte. A

E cela

cela je puis répondre qu'il est ordinaire dans les Cartes de ne mettre le nom principal du Pays qu'elles représentent, que dans le titre. On a crû même qu'il y suffisoit d'autant mieux dans celle-cy, que par l'Écrit ajouté à la Carte, on donne à juger de l'étenduë et de la place que prennent les Contrées limitrophes du Paraguay. Si pourtant le district du Paraguay n'étoit pas assez exprimé, on peut ajouter qu'il est compris dans les Gouvernemens de l'Assomption et de Buenos. Ayres. Le premier s'étend dans l'intervale du Fleuve Paraguay et du Parana, au-dessus de la Riviere de Tebiquari. Le second renferme tout l'espace compris entre l'embouchure du Fleuve ou Rio de la Plata, et ladite Riviere de Tebiquari. L'objet essentiel de la Carte et du Paraguay, qui sont, les Peuplades gouvernées par les RR. PP. Jesuites, est suffisamment désigné par une marque particuliere de position pour ces Lieux-là seuls.

On a dit encore, et peut-être avec quelque préoccupation qui ne doit point me regarder, que j'avois resserré le Pays des Missions; mais la Carte que j'ai dressée, n'apporte point de réduction sur les autres, dans les espaces entre le Nord

et

et le Sud. La réduction qui a été faite avec grand ménagement d'Occident en Orient, tombe presque uniquement sur le quartier du Tucuman, qui n'est point le Pays des Missions, et ce Pays n'y entre presque pour rien. Je ne crois pas que la Géographie puisse admettre une complaisance qu'on n'a point exigée de moi. Mais il faut qu'on soit prévenu que pour traverser un espace de vingt lieuës dans ces Pays sauvages, le Voyageur est souvent quarante heures en marche; obligé quelquefois de se frayer un passage avec la hache au travers des bois et des ronces, il se verra contraint de remonter vers le haut d'une Riviere pour la trouver guéable. Si cependant on s'avisait de comparer le compte qu'un Voyageur aura donné des distances ou plutôt de la longueur de sa marche, avec la mesure de l'Echelle d'une Carte, il seroit assez naturel de rencontrer une difference considerable.

Indépendemment de mes fautes particulieres, j'en ai reconnu quelques-unes dans l'impression de l'Ecrit inseré dans le Recueil des Lettres Edifiantes. A la page 431. ligne 1. il y a *pourroient*, au lieu de *pouvoient*. P. 442. lig. 4. *renvoyer la Côte*, c'est *remuer la Côte*. Page

720 MERCURE DE FRANCE
446, lig. 7. au lieu de *penetrent*, mettez
penchent. Qu'il me soit permis de dire
en même-temps qu'à la page 394. lig.
12. le nom de *Nocomies* ne paroît pas
correct et cache celui des *Mocobis*, qui
sont effectivement exposez sur la Carte
dans une place convenable à ce que l'His-
toire rapporte d'eux.

Je vous serai infiniment redevable ;
Monsieur , si vous voulez bien me faire
l'honneur d'admettre ces Observations
dans votre Livre , que votre discerne-
ment ne restraint pas aux choses pure-
ment agréables. Je suis , &c.

Chapeau , Ramage , Louvre , Cornu ;
sont les mots de l'Enigme et des Logo-
graphes du mois de Mars.

*****:*****:*****

E N I G M E.

C'Est avec le Printemps que le Ciel me fais
naître ;

Mais un même destin ne nous est pas commun ;
Ce n'est qu'après trois mois qu'au moins il cesse
d'être ,

Et dans mon cours je n'en ai qu'un.

En termes plus précis faut-il que je m'explique ?

Sh

722 MERCURE DE FRANCE

Très-rarement utile, ou souvent réformé,
En un besoin je suis arme offensive.

Mes deux derniers membres ôtez,
Je rassemble plus d'un Convive,
En des lieux de grand bruit, des Beuveurs fré-
quentez.

Retranchez, combinez dans ma fécondité,
Lecteur, voicy ce que j'opere,
Le nom d'un Saint qu'à Paris on revere
Et que le Peuple invoque en sa calamité.

Une lettre de moins, j'exprime
L'héroïque fermeté,
J'exprime aussi l'extrême dureté
Qu'un cœur compatissant regarde comme un
crime

Contraire à la charité.

D'un Oiseau certaine partie,

Sans laquelle il ne vivroit pas.

Un Instrument dont l'harmonie

Excite et reveille l'ardeur

De celui dont la manie

Porte chez les Silvains la guerre et sa fureur.

On trouve encor en moi chose utile en peinture

Et de différentes couleurs,

Spécifique par ma nature,

Pour dessecher les humeurs,

L'habillement qu'on porte dès l'enfance,

Dont l'un et l'autre Sexe usent également;

Chez les Dames sur tout est ma magnificence;

Chez

Chez le Peuple toujours je suis fort simplement ;
 On peut aussi me voir à l'Audiance ;
 Là , je parois lugubrement ;
 Et certains jours superbement.

Je suis encor , pardon si je change sans cesse ,
 Un terme qui du cœur exprimant la tendresse
 Fait pressentir le bonheur de l'Amant ,
 Et ce que pense la Maitresse.
 Sans rien changer je suis un Element ,
 Ou pour parler plus juste , une Riviere ;
 Et ce n'est pas encor tout le mystere ;
 Si vous combinez autrement ,
 Je suis d'une humeur indiscrete ,

Un Amoureux ne peut me conter son tourment
 Qu'aussi-tôt je ne le repete ;
 Mais bien loin qu'il s'en inquiete ,
 Je le flate agréablement.
 Je fournis un ton de Musique ,
 Qui commence et finit comme le mot rubrique.
 Enfin l'on voit en moi ce métal précieux ,
 Qui produit les plaisirs , les honneurs , l'abon-
 dance ;
 Non pas chez l'avaricieux ;
 Il ne peut flater que ses yeux ,
 Puisqu'en le possedant il vit dans l'indigenoe
 Et n'en est que plus malheureux.

F. D. C.

E iij AU-

A U T R E.

J' Ay six lettres pour mon partage ;
 Entier , je sers à maint usage ,
 Qu'il seroit trop long d'expliquer ;
 Mais vous n'avez qu'à me tronquer
 Précisément la tête et changeant de visage ,
 Je deviens constellation ;
 Faites à l'autre bout même amputation ,
 Me prenant entre queue et tête ,
 Je suis alors une cruelle bête ,
 Dont le voisinage est fatal.
 Si vous joignez à ma deuxième
 De mes lettres la quatrième ,
 Vous rencontrerez un métal
 Qu'on me laisse avec confiance :
 Ces deux lettres de moins , je deviens à l'instant
 Synonyme de l'ignorance ,
 Et trait malin d'un mépris insultant ;
 En me laissant ainsi , retranchez la première ,
 Et mettez pour chef en son lieu
 Des consonnes l'avant-dernière ;
 Je suis quelquefois nécessaire ,
 Mais de moi cependant méfiez-vous : adieu ,

A U T R E.

P lus connue aux Champs qu'à la Ville ,
 En tout temps je puis être utile ,

Sur

Sur tout en certaine saison ,
 Quand joyeux de voir l'abondance
 Le Laboureur rit, fait bombance ;
 De biens je regorge à foison.
 Mais du sort l'injustice extrême,
 Fait que par un desir pressant ,
 Mon Maître peu reconnoissant
 Me fait battre ; jugez s'il m'aime.
 Lecteur , six Lettres font mon tout ,
 Gardez d'en changer la structure ,
 De moi vient une nourriture ,
 Dont vous vous servez avec goût.
 Retranchez ma lettre seconde ,
 Vous verrez un Fleuve fameux ,
 Qui par un cours majestueux
 Fait couler l'or avec son Onde.
 Fleuve sur qui, par les Mortels ,
 Bacchus , après une victoire,
 Triomphant et chargé de gloire,
 Se fit élever des Autels.
 En cet état ôtez la lettre :
 Qui fait mon chef Je suis un Etre,
 Que l'Eternel chargea du soin
 De vous être en tout un témoin.
 Ici retranchez ma seconde ,
 C'est par moi que les jours du Monde
 Sont calculez. Je nais du temps ,
 De lui je tire ma substance ,
 C'est lui qui fait ma consistance ,

E v

C'est

726 MERCURE DE FRANCE

C'est de lui seul que je dépens.

Rendez-moi pour chef ma première,

Je serai par ce changement

Chose maintes fois nécessaire

Pour vivre entre amis sûrement.

Ce n'est tout. Je suis le salaire,

(Car en cet état j'ay deux sens

Dans le monde fort differens)

D'un Serviteur, d'un Mercenaire.

Pour, finir renverse mon tout,

Lecteur, de l'un à l'autre bœuf,

Contre moi je vois ton courroux

S'irriter; fuis, tu seras sage.

L. H. D.



NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

ABRÉGÉ de la Vie de *S. Gaud*,
Evêque d'Evreux, de *S. Pair*, Evê-
que d'Avranches, de *S. Scabilion*, Abbé
de *S. Senier*, aussi Evêque d'Avranches,
et de *S. Amaste*, Prêtre; tous Anacho-
retes du Desert de Scyey, inhumés dans
l'Eglise de *S. Pair sur Mer*, Diocèse de
Coutances, &c. le tout conforme aux
Marty-

Martyrologes , aux meilleurs Historiens et particulièrement à un Manuscrit très-ancien , qui se trouve dans les Archives de la Paroisse de S. Pair , dont il y a copie dans celle de la Cathédrale d'Evreux. Par M. le *Roüault* , Curé de saint Pair sur Mer. *De l'Imprimerie de Montalant* , 1734. in 12.

AURORE ET PHEBUS , Histoire Espagnole. A Paris, ruë S. Jacques, chez *And. Morin* , 1733. in 12. de 143. pages.

LE GRAND COMMANDEMENT DE LA LOY, ou le principal devoir de l'homme envers Dieu et envers le Prochain, expliqué selon les Principes de S. Thomas. Par le P. *Bernard d'Arras*, Capucin, Lecteur en Théologie. Chez *J. B. Coignard, fils* , ruë saint Jacques , vol. in 12.

RETRAITE de la Marquise de Gozanne, contenant diverses Histoires galantes et veritables. Chez *Etienne Ganeau* , ruë S. Jacques 1734. in 12. 2. vol.

HISTOIRE DE L'EMPIRE DES CHERIFS EN AFRIQUE, sa Description Géographique et Historique ; la Relation de la Prise d'Oran , par Philippe V. Roy d'Es-
E vj page ,

728 **MERCURE DE FRANCE**
pagne , avec l'Abregé de la Vie de M. de
Santa-Cruz , cy-devant Ambassadeur en
France , et Gouverneur d'Oran , depuis
la Prise de cette Ville , ornée d'un Plan
très-exact de la Ville d'Oran , et d'une
Carte de l'Empire des Cherifs, par M. ***.
A Paris, chez Prault, Quay de Gêvres,
au Paradis, 1733. in 12. de 508. pages
sans les Tables.

DICTIONNAIRE Universel des Arts et
des Sciences de M. B. C. de l'Academie
Françoise , nouvelle Edition , revûe , cor-
rigée et augmentée , par M. . . . de l'A-
cadémie des Sciences. *A Paris, chez*
P. G. le Mercier, fils, rue S. Jacques,
1732. 2. vol. *in fol.* prix 36. livres.

PENSEES CHRE'TIENNES pour
tous les jours du mois , avec des Passa-
ges de l'Ecriture Sainte , et une Instruc-
tion familiere pour servir de regles dans
les actions principales de la vie. M. Lam-
bert. *Chez le même, 1732. in 24. prix*
15. sols.

LES EPITRES ET EVANGILES de toute
l'année , avec des Reflexions ; l'Ordinaire
de la Messe en Latin en François , *Chez*
le même, 1732. in 12. gros caractere.

HIS-

HISTOIRE MACARONIQUE de *Merlin Cocaie*, Prototype de Rabelais, avec l'horrible Bataille des Mouches et des Fourmis. *Sans nom d'Imprimeur*, 1734-2. vol. in 12. d'environ 400. pag chacun.

LETTRE de M.... sur la Continuation des *Memoires du R. P. Niceron*.

Les Memoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, &c. continuent, Monsieur, d'être publiez ici avec succès, et c'est toujours le sieur *Briasson, Libraire, rue S. Jacques*, qui les imprime. J'ai à vous parler ici du XXII. volume, vous ayant rendu compte de tous les précédens.

C'est toujours le même plan et le même ordre, ainsi il me suffira de vous dire que ce Tome, de 410. pages sans les Tables, contient la Vie et le Catalogue de 45. Sçavans, entre lesquels j'ai choisi *Auger Gislén de Busbeq*, comme un sujet qui, je m'assure, sera de votre goût, et qui conviendra d'ailleurs pour ne point trop excéder les bornes d'une Lettre. Voici comment en parle notre Auteur, page 350. de son Livre.

AUGER Gislén de Busbeq, naquit l'an

730 MERCURE DE FRANCE

1522. à Comines en Flandres sur la Lys, et fut fils naturel de Gilles Gislen, Seigneur de Busbeq, Château sur la Lys, entre Comines et Menin, qui l'eut d'une fille de basse condition.

Les heureuses dispositions qu'il fit voir dès sa première jeunesse pour les Sciences, engagerent son père, qui l'élevoit dans sa maison, à ne rien oublier pour son instruction, et à le faire légitimer par un Rescrit de l'Empereur Charles Quint.

Il l'envoya étudier dans les plus célèbres Universitez, à Louvain, à Paris, à Venise, à Boulogne et à Padoüe, et le jeune Busbeq fit de grands progrès dans toutes ces Villes sous les fameux Professeurs qu'il y suivit.

En 1554 il fut en Angleterre à la suite de Pierre Lasso, que Ferdinand, Roy des Romains, y envoyoit en Ambassade, pour assister aux Nôces de la Reine Marie avec Philippe, fils de l'Empereur Charles-Quint, qui se celebrent le 25. Juillet 1554.

De retour en Flandres, il reçut à Lille le 3. Novembre suivant, une Lettre de Ferdinand, par laquelle ce Prince lui marquoit de se rendre à Vienne, pour aller en Ambassade à Constantinople.

II

Il ne différa de partir qu'autant de temps qu'il lui en fallut pour aller dire adieu à son Pere , que Valere André , peu exact sur son chapitre , a supposé mal à propos , mort en ce temps-là ; aussi bien qu'à ses amis.

Arrivé à Vienne , il en partit aussi-tôt pour Constantinople , où il arriva le 20. Janvier 1555. Soliman II. étoit alors à Amasie à la tête de son Armée , et ayant scû son arrivée , il lui fit dire de le venir trouver.

Il sortit de Constantinople le 9. Mars et arriva auprès du Grand Seigneur le 7. Avril ; mais il n'eut pas grande satisfaction de lui.

Il avoit été envoyé à la Porte pour y demeurer en qualité d'Ambassadeur ordinaire ; cependant il y fit très-peu de séjour. Il ne put obtenir de Soliman qu'une Trêve de six mois ; et on jugea à propos qu'il retournât promptement vers Ferdinand , pour lui porter la Lettre de l'Empereur Turc.

Il partit donc d'Amasie le 2. Juin , et eut presque toujours la fièvre jusqu'au 24. qu'il arriva à Constantinople , d'où après quatorze jours de repos , il reprit le chemin de Vienne.

Le Roy des Romains le renvoya au
mois

732 MERCURE DE FRANCE
mois de Novembre à Constantinople ;
où il arriva en Janvier 1556.

Cette seconde Ambassade fut plus longue et plus heureuse que la première ; car elle dura sept ans , et finit par un Traité contenant une Trêve de huit ans.

Busbeq, quoiqu'appliqué aux affaires de son Ambassade , ne laissa pas de travailler pendant son séjour en Turquie pour la République des Lettres. Il ramassoit des Inscriptions , acheptoit des Manuscrits , recherchoit les Plantes rares , et s'informoit de la nature des Animaux. A ce second voyage il avoit mené avec lui un Peintre , pour dessiner les Plantes et les Animaux qui nous sont inconnus ; et il communiqua dans la suite ces Dessins à Pierre-André Mathiolo , qui en fit usage dans les Livres qu'il donna au Public.

Quelques-uns se sont imaginez que Mathiolo avoit été à son service , fondez sur la quatrième Lettre de Busbeq , écrite en 1562. où il est dit : *Nihil pene stirpium neque herbarum retuli , nisi depictarum , quas Mathiolo servo mandaram , et alia pleraque , &c.* mais il est visible que la ponctuation est vicieuse dans cet endroit , et qu'il faut lire : *quas Mathiolo servo , Mandaram et alia pleraque , &c.*

est

c'est-à-dire qu'il gardoit ces Desseins pour Mathiole. Ajoûtez à cela que Mathiole dit dans l'Épître Dédicatoire de son Commentaire sur Dioscoride, écrite l'an 1568. qu'il y avoit 17. ans de suite qu'il étoit Medecin de Ferdinand d'Autriche, second fils de Maximilien I. Il a donc commencé à l'être en 1551. et n'a pû durant ce temps servir Busbeq.

Busbeq eut pendant son séjour en Turquie un Medecin, dont il est bon de dire quelque chose. Il s'appelloit Guillaume Quacquelben, et étoit natif de Courtray en Flandres. Il fut appelé en 1548. de Louvain pour professer la Médecine à Vienne en Autriche. Il passa de-là à Constantinople en 1552. et y mourut en 1561. C'étoit un homme de Lettres, et curieux en Médailles, et Busbeq assure dans ses Lettres, que la République des Lettres perdit par sa mort quantité de Remarques curieuses qu'il vouloit mettre au jour. Mathiole, dans ses Observations sur Dioscoride, reconnoît qu'il lui en avoit envoyé plusieurs qu'il avoit inserées dans son Ouvrage. Ce Medecin avoit pour principe qu'il ne falloit pas craindre la Peste, parce que la crainte seule pouvoit la donner; cependant il la gagna et en mourut sans vouloir

734 **MERCURE DE FRANCE**
vouloit presque démordre de son premier sentiment. Busbeq le croyoit capable de tenir sa place à Constantinople, quand il en seroit parti.

Busbeq ayant terminé les affaires qui l'avoient amené en Turquie, partit de Constantinople à la fin du mois d'Août de l'an 1562. avec Ebrahim Strotschen, Polonois, que Soliman II. envoyoit à l'Empereur Ferdinand II. et arriva en Autriche au commencement d'Octobre; mais comme l'Empereur étoit alors à la Diète de Francfort, il s'y transporta par ses ordres pour lui rendre compte de ses Négociations. Son dessein étoit de passer après cela le reste de ses jours dans une vie privée; mais il fallut qu'il se rembarquât plus que jamais à la Cour.

On lui confia le gouvernement des jeunes Princes, fils de Maximilien II. que ce Prince, devenu Empereur par la mort de Ferdinand I. son Pere, arrivée le 25. Juillet 1564. envoya en Espagne auprès de Philippe II. leur Oncle, sous sa conduite.

Lorsque la Princesse Elisabeth d'Autriche, fille du même Empereur Maximilien, fut mariée en 1570. avec Charles IX. Roy de France, il fut chargé de la conduire dans ce Royaume, et demeura

meura auprès d'elle , avec l'Intendance de sa Maison et de ses affaires ; et quand cette Princesse sortit de France après la mort de son Mary , arrivée le 30. May 1574. elle l'y laissa pour y avoir soin de ses affaires.

L'Empereur Rodolphe II. le choisit aussi pour être son Ambassadeur à la Cour de France ; et l'on a les Lettres qu'il lui écrivit en cette qualité depuis le 25. Mars 1582. jusqu'à la fin de 1585.

En 1592. il obtint de l'Empereur un Congé de six mois pour faire un voyage en Flandres , où sa presence étoit nécessaire par rapport à ses affaires domestiques. Mais quoiqu'il eût pris pour faire ce voyage plus sûrement , des passeports du Roy et de la Ligue , il fut volé et maltraité dans le Village de Cailly à quatre lieuës de Roüen , par un Parti de Ligueurs , qui cependant , sur les représentations qu'il leur fit par rapport à son caractere , le laisserent libre et lui rendirent tout ce qu'ils lui avoient pris.

Le Gouverneur de Roüen ayant scû cette aventure , lui en fit des excuses et lui promit de punir ceux qui l'avoient insulté , mais Busbeq lui répondit qu'il songeoit plutôt à se tranquiliser l'esprit qu'à se venger de l'injure qu'on avoit faite à sa qualité.

Il ne continua pas cependant son voyage ; car se sentant incommodé , il se fit porter au Château de Mailloc , dans le voisinage de Cailly.

Il y mourut onze jours après , le 28. Octobre 1592. âgé d'environ 70. ans. Son corps fut enterré honorablement dans l'Eglise du Lieu , et son cœur fut porté aux Bays-Bas , pour y être mis dans le Tombeau de ses Ancêtres.

Le bruit courut alors qu'il avoit été tué dans un bois par des voleurs , et c'est conformément à ce bruit qu'en ont parlé Philippe Camérarius dans ses Méditations historiques, Scaliger, dans le *Scaligeriana*, et Juste Lipse , dans l'Epitaphe qu'il lui a faite.

L'Archiduc Albert , Gouverneur et puis Souverain des Pays-Bas Espagnols , érigea en Baronie la Terre de Busbeq , pour honorer la mémoire de son Gouverneur et lui témoigner sa reconnoissance. Maximilien , Pere de ce Prince , lui avoit conféré l'Ordre de Chevalerie , et les Lettres Patentes qu'il lui accorda pour cela , le 3. Avril 1564. lui sont très. honorables.

Il avoit eu dessein de se fixer en France , dont le séjour lui plaisoit extrêmement , et il y avoit dans ce dessein acheté quelques Terres.

On dit qu'il parloit sept Langues en perfection , la Latine , l'Italienne , la Françoisse , l'Espagnole , l'Allemande , la Flamande et la Sclavone.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Itinera II. Constantinopolitanum, et Amasianum. Antuerpia, 1581. in 8.* Ces Voyages sont contenus en deux Lettres que Busbeq adressa à Nicolas Micaut, Sieur d'Indevel , avec qui il avoit autrefois étudié en Italie. Louÿs Carrion , qui en fit faire cette premiere Edition , la dédia au même Micaut.

2. *Legationis Turcicae Epistola quatuor, quarum priores due prodierunt sub titulo itinerum Constantinopolitani et Amasiani. Paris. 1595. in 8.* Il y a plusieurs autres Editions de ces Lettres. Dans celle de Francfort de l'an 1605. in 8. on a ajouté l'Ambassade d'Ebrahim Strotschen, dont j'ai parlé cy-dessus. Ces Lettres qui sont très-curieuses et très-instructives , ont été traduites en François sous ce titre : *Ambassades et Voyages en Turquie et Amasie*, de M. Busbequius, depuis l'an 1554. jusqu'en 1562. traduit du Latin par le S. Gaudon. Paris 1646. in 8. On en a aussi une Traduction Allemande , imprimée à Francfort en 1596. in 8.

738 MERCURE DE FRANCE

3. *De re Militari contra Turcam insituenda Consilium*. A la suite des Lettres sur son Ambassade de Turquie, tant dans la premiere Edition de 1681. que dans les suivantes. *Item.* à la page 18. du quatriéme volume du Recueil de Nicolas Reusner, intitulé : *De Bello Turcico selectissima Orationes, et Consultationes. Leipsia, 1596. in 4.* Busbeq avoit examiné avec beaucoup de soin l'état de la Monarchie Ottomane et les veritables moyens de l'attaquer avec succès, et c'est ce qui fait la matiere de ce petit Discours.

4. *Augerii Gislenii Busbequii, Casaris apud Regem Gallorum Legati, Epistola ad Rudolphum. II. Imperatorem. è Bibliotheca Joannis Bapt. Houvert J. C. Patricii Bruxellensis. Louvanii, 1630. in 8.* Ces Lettres, qui sont au nombre de 53. s'étendent depuis le 25. Mars 1582. jusqu'à la fin de 1585. elles ont été traduites en François par M. l'Abbé Bechet, Chanoine d'Usez, natif de Clermont en Auvergne, Auteur de la Vie du Cardinal Meuzius, mort en 1722. âgé de 73. ans, et cette Traduction a été inserée dans le II. Tome des Memoires de Litterature du P. Desmolets, pag. 249. » Ces Lettres, dit Vigneul de Marville,
Tom.

» Tom. I. de ses Melanges , pag. 52. sont
 » mieux remplies et plus utiles que cel-
 » les de Bongars. C'est un Portrait au
 » naturel des affaires de France sous le
 » Regne de Henry III. Il raconte les cho-
 » ses avec une naïveté si grande qu'elles
 » semblent se passer sous nos yeux. On ne
 » trouve point ailleurs tant de faits his-
 » toriques en si peu de discours. Les
 » grands mouvemens , comme la con-
 » spiration d'Anvers et les petites intri-
 » gues de la Cour y sont également bien
 » marqués. Les attitudes, pour ainsi dire,
 » dans lesquelles il met Henry III , la
 » Reine Mere , le Duc d'Alençon, le Roy
 » de Navarre , la Reine Marguerite , le
 » Duc de Guise , le Duc d'Epemon , et
 » les autres Courtisans et Favoris de ce
 » temps-là, nous les montrent du côté qui
 » nous en découvre , à coup sûr , le fort
 » et le foible , le bon et le mauvais. En
 » un mot , les Lettres de Busbeq sont un
 » modele de bien écrire pour les Ambas-
 » sadeurs qui rendent compte à leurs
 » Maîtres de ce qui se passe dans les
 » Cours où ils résident.

5. *Omnia quæ extant, seu Epistola ipsius
 Legationum et alii Tractatus historici, et
 Politici. Lugd. Bat. Elzevir, 1633. in 24.
 Item. Amstelodami. Elzevir, 1660. in 24.*
 Voyez

740 MERCURE DE FRANCE

Voyez ses Lettres. C'est-là qu'on trouve un détail exact de ce qui le regarde. Bayle, *Dictionnaire*, son article est fait avec beaucoup de soin. Tous les autres Auteurs qui ont parlé de lui, sont tombez dans des fautes grossieres et ont donné une Relation de sa Vie, qui contredit souvent ce qu'on trouve dans ses Lettres. Tels sont les suivans. Valere André, *Bibliotheca Belgica* : l'Auteur de sa Vie qui est à la tête de ses Lettres à l'Empereur Rodolphe, et que M. l'Abbé Béchet a traduite de même que les Lettres. *Melchioris Adami vita Jurisconsultorum Germanorum*. p. 145. *Freheri Theatrum Virorum Doctorum*, p. 931. Bullart, Académie des Sciences, Tom. I. p. 80. Les Eloges de M. de Thou, et les Additions de Teissier.

Les autres Sçavans qui remplissent ce Volume sont, *Barthelemi Aneau, Elie Ashmole, Jean d' Aubry, Guillaume de Baillon, Jacques de Billy, Geoffroy et Jean de Billy, Adam Blacuoed, Edoüard Breneword, Robert Burhill, Loüis Cappel, Louis Cappel le jeune, Jacques Cappel, Scipion Carteromaco, Jacques Casagne, Antoine de Chandieu, Nicolas Cisner, Gaspard Contarini, Marin Antoine Delrio, Antoine Densingius, Jeremie Drexelius, Jean Drusius, Varino Favorino, Jean Gelida, Gilbert*

bert Genebrard, François Godwin, Laurent Humphrey, Jean Marsham, Nicolas-Hughes Menard, Isaac Newton, François Pinsson, Arnaud de Pontac, Antoine Possevin, Pierre du Ryer, François Sansovino, J. Théodore Schenkius, Joseph Marie Suarez, Paul et François Tallemant, J. F. Foy Vaillant, N. Durand de Ville-gagnon, Burcher de Volder, Adolphe et Everard Vorstius.

MEMOIRES pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts, commencez d'être imprimez l'an 1701. à Trévoux, et dédiéz à S. A. S. M. le Duc du Maine. Janvier 1734. A Paris, Quay des Augustins, chez Chaubert, in 12. de 175. pages.

Ce Journal, connu sous le titre de *Memoires de Trévoux*, &c. s'imprime à présent à Paris à l'adresse qu'on vient de lire. A la tête de ce premier Volume est un Avertissement, dans lequel on lit à la troisième page cette Leçon importante.

L'esprit de partialité est un Ecueil dangereux où bien des Journalistes ont échoué. Le reproche qu'on fait encore à quelques-uns d'entre eux de juger des Ouvrages d'autrui sur le rapport de la passion et des pré-

F jugez

juger, n'est que trop bien fondé; on nous sçaura gré, sans doute, des précautions que nous sommes résolu de prendre pour ménager la délicatesse des Auteurs. Le devoir d'un Journaliste se borne à rendre un compte fidele des Livres dont il est chargé de faire l'analyse. S'il lui faut emprunter le secours de la Critique, la politesse, la probité et la Religion lui prescrivent des regles dont il ne doit jamais se départir. Affecter les airs et le ton de Censeur ou de Juge, c'est usurper un droit qui n'appartient qu'au Public, Arbitre souverain de la réputation des Auteurs et du mérite de leurs Ouvrages.

Avec de telles dispositions, on ne peut que se promettre un heureux succès de la composition de ce Journal.

Il paroît chez G. Cavelier, Libraire à Paris; rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Lis d'or, une nouvelle Edition d'un Ouvrage qui a pour titre: LES SOUVERAINS DU MONDE, en 5. volumes in 12. Paris, 1734. C'est la Traduction d'un Ouvrage imprimé en Allemand, dont il y a eu trois Editions. La Traduction Française a été faite sur l'Edition Allemande de l'année 1712. et a été imprimée pour la première fois à Paris en 1718. en 4. vol. in 12.

La nouvelle Edition Française est augmentée d'un cinquième volume, par plusieurs Additions que l'Editeur a jugé nécessaires pour la rendre plus parfaite; il a conduit le tout jusqu'à la fin de l'année 1733. Les corrections qu'on y trouvera

vera, sont faites d'après les meilleurs Historiens, Généalogistes et Géographes anciens et modernes, et pour ce qui regarde les Maisons Souveraines d'Allemagne, l'Éditeur a consulté sur tout la dernière Edition Allemande des Souverains du Monde, de l'année 1730. qui lui a paru travaillée avec beaucoup de soin.

L'objet de cet Ouvrage est de donner une idée certaine et précise de tous les Souverains du Monde et des principales Parties qui composent leurs Etats; on commence d'abord par leur Généalogie et l'origine de leur Maison, avec un abrégé des Evénemens les plus considérables qui y sont arrivés; de-là on passe à leurs Gouvernemens, Conseils et Tribunaux Souverains; on fait connoître ensuite en quoi consistent leurs revenus, leurs forces, tant par Mer que par Terre, le nombre de leurs Troupes, de leurs Fortresses et des Provinces et Villes principales qui sont sujettes à leur domination; puis on parle des droits et prétentions qu'ils forment sur d'autres Etats; ensuite de quoi on trouve leurs Armoiries gravées en taille-douce, que l'on blasonne historiquement, et on finit chaque article par le Titre du Souverain dont il traite, par la Religion qui domine dans ses Etats; le Lieu de sa résidence, les Universitez et Académies qui y sont fondées, et enfin par un petit Catalogue des Auteurs du Pays qui ont écrit sur chaque sujet.

Suivant cet ordre, on traite dans le premier Volume, de l'Empire d'Allemagne, des Electeurs, tant Ecclesiastiques que Séculiers et des autres Princes Ecclesiastiques de l'Empire. Dans le II. Volume, de tous les Princes Séculiers de l'Empire. Dans le III. Volume, des Comtes de

744 MERCURE DE FRANCE

l'Empire et des Villes libres et Imperiales. Dans le IV. des Princes d'Italie, des différentes Républiques situées en Europe, et des Royaumes de Portugal, d'Espagne, de France, de la Grande Bretagne, de Dannemarc et de Suede, dans ce Volume on traite aussi du Duché de Lorraine. Dans le V. Volume, de la Russie, de la Prusse, de la Curlande, de la Pologne, des Etats de la Maison d'Autriche, de l'Empire des Turcs, des Souverainetez situées hors de l'Europe, et des Ordres de Chevalerie; le tout conformément aux Cartes Géographiques.

REPONSE de M. le Gendre de Saint Aubin, à l'objection concernant le Flux et Reflux de la Mer, insérée dans le Mercure de Mars dernier.

LE Système Cartésien sur le Flux et Reflux de la Mer, victorieux si souvent des objections, a été attaqué dans le Mercure, par un raisonnement très-solide en soi, mais qui ne donne aucune atteinte à la véritable explication de ce Phénomène. Le parfait accord des variations du Flux et du Reflux avec le cours de la Lune, se remarque également aux trois mouvemens de la Mer, diurne, menstruel et annuel. L'Auteur de la nouvelle objection convient de la justesse des deux premiers rapports, en ce que le Flux retarde tous les jours d'environ 48. minutes, comme le passage de la Lune par le même Méridien, et en ce que la pression des eaux de la Mer par le Globe Lunaire étant plus forte lorsque la Lune est dans une ligne droite avec le Soleil dans les conjonctions, et oppositions, les Marées sont alors plus hautes; mais la difficulté tombe sur le

MOU

mouvement annuel de la Mer, suivant lequel on observe que ses eaux sont beaucoup plus gonflées dans les conjonctions et oppositions des équinoxes, que dans celles des Solstices. L'Auteur de l'objection, après avoir remarqué que la Lune étant dans un tropique, elle n'en décrit pas moins un grand cercle de la Sphere, qui a pour centre celui du Globe Terrestre; puisqu'il faut que la Lune presse en 24. heures les eaux qui sont sous les deux Tropiques opposez, pour que le Flux ne retarde pas plus sur nos Côtes, lorsque la Lune est dans le Solstice le plus éloigné, que quand elle est dans le Solstice le plus proche; et que tous les grands cercles d'une Sphere sont égaux entre eux; il en conclut que le Système est insuffisant pour expliquer le mouvement annuel de la Mer.

La solution n'est pas fort difficile. Premièrement l'égalité de tous les grands cercles d'une Sphere n'est d'aucune consideration dans l'espece dont il s'agit, l'augmentation du Flux dans les équinoxes, étant causée par une pression plus perpendiculaire, au lieu que dans les Solstices la pression est fort indirecte et ne fait que glisser sur les eaux.

Secondement les Astronomes regardent la Terre, non comme un Globe exactement rond, où tous les cercles sont égaux. mais comme un ellipsoïde allongé vers les poles, ou comme un Spheroïde rehaussé sur l'Equateur.

Suivant la première opinion, le Soleil et la Lune se rencontrent en même-temps dans une ligne presque directe sur l'Equateur, et étant perpendiculaires au plan des deux axes de l'ellipse, la pression de la Lune porte bien plus à plomb sur les eaux de la Mer, que quand le rayon de la

746 MERCURE DE FRANCE

Lune fait un angle fort aigu avec ce même plan.

Suivant la seconde opinion que la Terre est un Sphéroïde rehaussé sur l'Equateur, il est clair que ce cercle surpassant de beaucoup tous les autres par sa convexité, presse davantage la matière étherée dans les équinoxes, parce qu'il est opposé plus directement au Soleil et à la Lune.

On remarque encore de la différence entre les Marées des deux Solstices; et celles du Solstice d'hiver étant un peu plus fortes, nous font connoître que le périhélie de la Terre a aussi quelque part à une plus grande pression des eaux de la Mer; ce qui revient à l'ancien sentiment de Pline, que le Soleil est en partie cause du Flux et du Reflux.

Je vais me servir de l'occasion de cette Dissertation Astronomique pour proposer une hypothèse du mouvement de la Terre, différente de celle de Copernic. Elle consiste à mettre les pôles de l'Equateur dans une situation droite à la place de ceux de l'écliptique, ensorte que le cercle variable du jour comprenne alternativement chaque pôle dans l'hémisphère éclairé; au lieu que dans l'hypothèse de Copernic, le cercle du jour étant immobile, les poles de l'Equateur passent alternativement dans l'hémisphère qui voit le Soleil. La révolution diurne de la Terre décrit un parallèle, de même que le Soleil dans le Système de Tycho, et on n'a pas besoin d'un mouvement de plus du Globe Terrestre d'Orient en Occident, introduit par Copernic (*Révolut. lib. 1. c. 11.*) pour expliquer le parallélisme de l'axe de la Terre, par l'exemple de l'Aiguille d'une Boussole qui ne tourne point dans le temps que sa boîte tourne. La seule inclinaison de l'écliptique sur l'Equateur suffit pour causer la diversité des saisons et l'inégalité des jours.

La Terre garde son parallélisme, par un axe toujours

jours droit, en parcourant la route oblique du Zodiaque sans s'écarter ; l'Equateur du Globe Terrestre s'éleve et s'abaisse par rapport à un cercle fixe dans le Ciel, de tout l'espace compris entre cet Equateur et un des Tropiques ; et chaque pole de l'Equateur coupe alternativement l'axe du Zodiaque , pendant les solstices.

La Lune , suivant cette hypothese , étant dans un Solstice , les deux tropiques ne passent pas , à la verité , en 24. heures au-dessous de la Lune , comme on les y fait passer dans l'hypothese de Copernic , pour rendre raison de ce que le Flux arrive toujours à la même heure vers nos Côtes , mais il y est suppléé par le contrecoup de la pression de la Lune qui étant assez forte pour contraindre le Globe de la Terre de reculer de quelque espace (ce qu'il faut absolument admettre , indépendamment de cette hypothese , pour expliquer comment il arrive un flux et un reflux de douze en douze heures) cette pression de la Lune agit en même-temps sur les deux paralleles opposez. J'attends sur cette nouvelle hypothese , plus simple que celle de Copernic , la décision des grands Astronomes.

PORTRAITS et Carte Chronologique et Historique des anciens Comtes de Provence avant Louis XI. Roy de France. *A Paris , Quay de l'Horloge du Palais , à la Sphere Royale.*

Cet Ouvrage qui est de la composition du R. P. Penchinat , Cordelier de l'Observance S. François , est dédié au Roy , ayant au Frontispice le Portrait de S. M. en Buste. Le Portrait est accompagné d'un grand Cartouche de chaque côté. Dans l'un est l'Épître Dédicatoire , et dans l'autre la Description abrégée de la Provence. Suivent quatre rangs de Portraits des Comtes de

Provence, ayant chacun audessous un Discours Sommaire, relatif au Prince qui est représenté. Au bas de l'Estampe et dans un espace ménagé, est une Carte du Gouvernement de Provence et de la Generalité d'Aix.

Il paroît que l'Auteur a voulu donner dans un seul coup d'œil la connoissance du caractere des anciens Comtes de Provence, de leurs principales actions et de tout ce qui s'est passé de plus considerable sous leur Regue. Il joint de temps en temps à leur Histoire des faits qui y paroissent étrangers, mais qui sont interessants et honorables pour la Provence. La distribution de l'Ouvrage est, comme on vient de le voir, très-gracieuse et dans un fort bon ordre. Dans l'Épître au Roy, l'Auteur donne aux anciens Comtes de Provence pour principal trait de leur gloire, celui d'avoir donné à la France une Reine (*Marguerite de Provence*) de laquelle est sortie l'Auguste Tige des Bourbons. La Description de la Provence en découvre les beautez et l'Origine; et les Portraits des Comtes Souverains de la Provence, au nombre de 24. finissent à Charles III. d'Anjou, dit du Maine, qui donna la Provence en héritage à Louis XI. Roy de France, son proche Parent. Faisons deux ou trois Remarques sur le fond de l'Ouvrage.

L'Auteur donne beaucoup de clarté à l'établissement des premiers Comtes de Provence, en cela d'autant plus loüable, que l'on ne trouve que des obscuritez dans la plupart des Historiens qui ont écrit sur ce sujet. Son opinion sur l'article de Boson premier, fils de Rotbold, paroît solide. Boson, fils de Rotbold de Bourgogne, et d'Ingerberge, fille de Boson premier, Duc de Bourgogne, Roy d'Italie et de Provence,

commença, dit-il, à regner l'an 933. il épousa Berthe, fille de Boson, Marquis de Toscane, et Niece de Hugues, Roy d'Italie, l'un et l'autre fils du Comte Thibaut et de Berthe de Lorraine. Hugues ceda à sa Niece Berthe le droit qu'il prétendoit avoir sur la Provence. Par ce Mariage les deux Maisons se réunirent, et Boson devint paisible et légitime possesseur du Pays. Ce raisonnement paroît juste, puisqu'il n'est pas possible de découvrir aucun autre motif qui en ait rendu la possession tranquille aux Successeurs de Boson.

La même solidité paroît dans ce qu'il dit au sujet de Boson II. qui succede immédiatement à Boson I. c'est sans fondement (dit l'Auteur) que quelques Historiens prétendent que Boson II. étoit frere de Boson I. mort sans Enfants. De l'aveu de tous les Ecrivains, Berthe, Epouse de Boson I. survécut à son Mari et épousa en secondes nœces Raymond, Prince de Gothie; si Berthe n'avoit laissé aucun enfant de son premier Mary, elle auroit, sans doute, repeté sa dot, Hugues, son Oncle, auroit renouvelé ses prétentions sur la Provence, et la guerre auroit été vivement rallumée entre les descendans de la Maison de Lorraine et ceux de la Maison de Bourgogne. Cette sage réflexion développe les difficultez que l'on peut trouver dans la succession des premiers Comtes de Provence.

L'Auteur fait encore une remarque judicieuse au sujet de Gilbert de Lorraine, qu'il fait huitième Comte de Provence. Quelque obscurité, dit-il, que l'on trouve parmi les Historiens sur l'origine de ce Prince et sur son avènement à la Souveraineté de Provence, l'opinion la plus sûre paroît celle qui le fait descendre de la Mai-

son de Lorraine. C'est insulter à la piété des Descendans de Boson I. que de croire que Gilbert étoit fils de Guillaume III. Comte de Provence, et qu'étant encore fort jeune lors de la mort de son Pere, Geoffroy son Oncle, lui usurpa ses Etats. Cette usurpation n'auroit pas été tranquille, et Gilbert devenu Majeur, n'auroit pas souffert paisiblement cet enlèvement si injuste. Notre Auteur croit ce Gilbert fils d'Othon, Comte de Lorraine, et de Blanche Sidoine, fille de Guillaume III. Comte de Provence; il fait sentir que l'origine et l'établissement de ce Comté ne paroissent pas dans un grand jour, mais il croit que l'opinion qu'il adopte, a plus de fondement et de vrai-semblance.

On ne peut se refuser à ce qu'il ajoute au sujet d'Alphonse I. Roy d'Arragon, et XII. Comte de Provence. Il ne paroît pas en effet vrai-semblable que ce Prince ait donné, au préjudice de ses Enfans, la Souveraineté de Provence à Berenger et Sance, ses freres, et à Huno, son neveu, que tous les trois en ayent été Comtes Souverains en même-temps; qu'Alphonse lui-même ait regné avec eux, et qu'ensuite ce Prince leur en ait ôté tout-à-coup la possession pour la donner à Alphonse II. son fils, qui lui succéda. Il est plus à présumer que les deux Freres et le Neveu d'Alphonse I. n'ont gouverné la Provence qu'en qualité de Comtes Commandans.

L'Auteur parle avec beaucoup de prudence de la Comtesse Jeanne de Provence, et il la justifie d'une manière qui semble ne laisser aucun soupçon sur l'innocence de cette Princesse, assez maltraitée dans plusieurs Historiens.

On peut dire que cet Ouvrage, quoiqu'en raccourci, ne peut être que très-utile, soit pour se rappeler

rappeller agréablement et en peu de temps ce qu'on a lû sur l'Histoire de Provence, soit pour en avoir une idée suffisante quand on ne peut s'appliquer à de longues lectures. L'Auteur promet de donner dans la suite un Abbregé de l'Histoire de Provence, qui servira d'éclaircissement à ce qu'il y a d'obscur dans les anciens Historiens du Pays.

E P I T A P H E

DE M^{LE} L'HERITIER DE VILLADON,

De l'Académie de Toulouze et de celle du Ricovrati de Padoüe. Par Mlle de Malcrais de la Vigne.

A Rrête ta cource, Passant ;
 Le Corps de l'Heritier cy-dessous est gisant ,
 Son Ame au Ciel s'est envolée.
 Son Tombeau n'offre rien de superbe à tes yeux ;
 Mais ses rares vertus dans les cœurs en tous lieux
 Lui bâtissent un Mausolée.
 Niece d'un grand Magistrat , (a)
 Dont le goût excellent dans la Litterature ,
 Se fit autant briller que son insigne état ,
 Elle reçut de la Nature
 La noblesse du sang , et le Ciel y joignit
 Une Ame que son souffle aussi-tôt annoblit.
 Par vos Tournois Floraux , Illustre Académie ,

(a) Elle étoit petite Niece du celebre Garde des Sceaux du Vair.

Vous, *Riocourati* d'Italie,

Gémissez, vous perdez un ornement exquis.

Que d'esprit ! quel brillant ! que de sçavoir ac-
quis !

Langues, Philosophie, Histoire,
Anecdotes, des traits curieux et divers,
Composoient un trésor dans sa vaste mémoire ;

Mais ses Ouvrages pour sa gloire,

Parleront bien mieux que mes Vers.

En ma place il faudroit que son illustre Amie,

L'habile Scudery retournât à la vie,

Pour couvrir aujourd'hui son Tombeau révéré

De Parfums aussi fins et de fleurs aussi belles

Que celles dont le sien fut par elle honoré. (a)

Les neuf sçavantes Immortelles,

La comblèrent de leurs faveurs ;

Mais, hélas ! ô dons infidèles,

Dont la possession fit languir mille Auteurs ;

Elle vécut ! ô temps ! ô mœurs !

Docte, Vierge, et pauvre comme elles. (b)

(a) *Mlle l'Heritier a fait l'Apothéose de Mlle de Scudery, volume in 16. Paris 1702.*

(b) *Elle ressentit presque toute sa vie les malheurs de l'indigence, n'ayant obtenu que depuis quelques années une pension de 400. livres sur les Sceaux. La Duchesse de Nemours, qui avoit l'esprit fort orné, et dont on a imprimé les Memoires, goûtoit fort le mérite de Mlle l'Heritier et l'attacha à elle par quelques bienfaits ; mais ils cessèrent à sa mort, quoiqu'elle eût dessein de les perpétuer. Cette Princesse n'a point fait de Testament.*

On a mis en vente chez la Veuve *Chereau* r. rué S. Jacques, aux deux Pilliers d'or, et chez *Surrugues*, Graveur du Roy, rué des Noyers, deux Estampes nouvellement gravées d'après les Tableaux de feu Antoine Watteau, Peintre Flamand, de l'Académie Royale de Peinture et de Sculpture.

On trouve aussi chez les mêmes toute la Suite des Estampes gravées d'après les Tableaux et Dessesins de ce charmant Peintre.

Les deux Estampes que nous annonçons, sont gravées en large par les sieurs *Fessard* et *Aubert*, de la même grandeur des Originaux, qui sont dans le Cabinet de M. Morel, Banquier; l'une est intitulée les *Enfans de Bacchus*, et l'autre, *Fête au Dieu Pan*. Paysages.

On donne avis au Public, que l'on grave actuellement les *Quatre Saisons*, qui sont dans le *Mercur* du mois de Février dernier, lesquelles ont été mises en Musique par M. *Villeneuve*, Auteur de la Pastorale *Héroïque*, intitulée, la *Princesse d'Elide*, représentée avec succès par l'Académie Royale de Musique en 1728. et de plusieurs autres Ouvrages, comme *Leçons de Tenebres* à voix seule, et le *Miserere*, avec six Motets à une et deux voix, sans Symphonie. Un Concert Spirituel à plusieurs voix, à grand Chœur, avec Symphonie; dédié et chanté devant la Reine. Le Voyage de Cythere, Cantate à voix seule, avec Symphonie. Deux Œuvres de Sonates pour la Flute ou le Violon, intitulées, *Conversations*. Une Méthode très-courte pour apprendre la Musique, avec la propreté du Chant, laquelle est très-intelligible aux Enfans même.

Il espere donner incessamment les *Quatre Saisons*

Saisons, dont il a donné lui-même le Plan à l'Auteur des Paroles, qu'on lit dans le Mercure.

Le sieur *Massotéau*, *Sieur de S. Vincent*, Horloger de l'Hôtel de la Monnoye de Paris, y demeurant à la *Mesure du Temps*, donne avis à ceux qui ont des Montres à minutes, qui voudront qu'elles marquent les secondes sur le même Cadran, qu'il fait une Aiguille qu'il place au centre commun, qui passe entre l'Aiguille des heures et celle des minutes; elle fait le tour du Cadran dans une minute, et par conséquent marque les secondes et les tierces, de 20. en 20. par vibrations, sans augmenter le nombre des roues. Les Montres n'en sont que plus justes, et il les garantit comme neuves.

On avertit aussi qu'il a fait imprimer une Instruction, qu'il distribuë chez lui, contenant la maniere aisée d'apprendre à bien régler les Montres, tant simples qu'à minutes, à secondes, à réveil, à répétition et à huit jours, avec deux grands ressorts, et celles qu'il fait, que de tel sens que l'on tourne la Clef pour les monter, on ne les dérange point; soit à la Française, soit à l'Angloise ou à la Cavaliere, comme aussi de tracer facilement sur une fenêtre, un bon Méridien juste pour toute l'année. *Avec Approbation de l'Académie Royale des Sciences.*



CHANSON.

Que chacun de nous se livre
Aux plus aimables transports,
Et n'attendons pas pour vivre

Que

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

Que nous soyons chez les morts :
 De fleurs ceignons notre tête ,
 Et pour mieux passer le jour ,
 Invitons à cette Fête ,
 Bacchus et le Dieu d'Amour.



Vos yeux , aimable Thémire ,
 Lancent mille traits vainqueurs ;
 Profitez de cet Empire ,
 Qu'il vous donne sur les cœurs ;
 Ce n'est pas assez de plaire ,
 Il faut se laisser charmer ,
 La gloire d'être sévère
 Ne vaut pas le bien d'aimer.



Aux erreurs de l'esperance ,
 N'immolons point nos desirs ;
 L'heure fatale s'avance
 Qui détruira nos plaisirs ;
 L'Amour , aux Royaumes sombres ,
 Ne porte point son flambeau ,
 L'on n'y parle qu'à des Ombres ,
 Et l'on n'y boit que de l'eau.



Rions de l'erreur extrême
 De ce Sage prétendu ,

Toujours

756 MERCURE DE FRANCE

Toujours contraire à lui-même ,
A s'attrister assidu ;
Que fidèle à son Système ,
Dans un douteux avenir ,
Il cherche le bien suprême ,
Contentons-nous d'en jouir.

A U T R E.

COule jus précieux dans ma profonde tasse ,
Far un nouveau déluge inondes-en les bords ,
Et sois-moi pour passer dans l'Empire des Morts ,
Le Fleuve qu'une fois le Destin veut qu'on passe.



S P E C T A C L E S.

LE 28. Mars, l'Académie Royale de
Musique remit au Théâtre, à la
grande satisfaction du Public, l'Opera
de *Jephthé*, dont toutes les Représenta-
tions ont reçu de grands applaudisse-
mens. Nous renvoyons le Lecteur pour
les paroles et la Musique de cette Tra-
gédie, à ce que nous en avons dit au
mois de Mars 1733. page 564 et en
Mars 1732. page 571. Mais une nou-
velle Décoration, sur les Dessesins du
Chevalier Servandoni, faite pour l'O-
pera

pera de *Pirithoüs*, et qui paroît au quatrième Acte de *Jephthé*, mérite bien que nous en donnions une idée à nos Lecteurs.

Cette Décoration n'occupe que la moitié du Théâtre dans le fond. Elle représente un Jardin enchanté, qui dans ce petit espace est vû obliquement et paroît extrêmement vaste.

On y voit d'abord un grand Morceau d'Architecture rustique, au milieu duquel est un Groupe de figure gigantesque, représentant Hercule, dans le moment qu'il étouffe Anthée. de la bouche de ce dernier sort un grand Jet d'eau. Au-dessous de ce Groupe on voit des Lions, qui semblent sortir de leurs Antres, et qui vomissent une grande quantité d'eau que plusieurs Bassins reçoivent; ces eaux sont si bien feintes par des gases qu'on fait mouvoir par le moyen de plusieurs roües, qu'elles paroissent vraies.

Cette Fontaine est placée au milieu d'une grande Allée d'arbres, à côté de laquelle s'éleve une haute Charmille, taillée en Pilastres et en Arcades. Entre la Charmille et les Arbres, ce qui forme une seconde Allée, on voit des Piédestaux avec des figures imitant le Marbre blanc. Le fond est agréablement varié
par

758 MERCURE DE FRANCE
par plusieurs Terrasses et Jets d'eau , des
Allées et des Arbres de différentes especes.

Au bout de la dernière Terrasse , sur
une hauteur à laquelle on arrive par une
montée en fer à cheval , ornée d'Archi-
tecture , de Vases , de Statuës , &c. on
apperçoit un grand Edifice rond , percé
à jour par des Arcades et des Colomnes ,
entre et au milieu desquelles s'élevent
plusieurs Arbres.

Ce Jardin , par l'art de la Perspective
et la dégradation des couleurs , fait pa-
roître le fond du Théâtre plus grand
qu'on ne l'a encore vû. Cette Décora-
tion a été fort goûtée et fort applaudie.

Le 5. Avril on donna par extraordi-
naire , la Pastorale d'*Issé* , pour la Capi-
tation des Acteurs , comme cela se pra-
tique toutes les années ; on représenta
la même Piece le 10. pour la clôture du
Théâtre , elle fut suivie d'une Cantate
de M. de *Blamont* , Sur-Intendant de la
Musique du Roy , chantée par la Dlle *Pe-
titpas* , et d'un Air Italien , chanté par
le sieur *Jeliot* , ces deux Morceaux de
Musique furent très-applaudis.

Le 16. Mars les Comédiens François représen-
terent à Versailles , le *Complaisant* et l'*Impromptu
de Campagne*.

Le

Le 18. *Andromaque* et le *Baron de la Crasse*.

Le 23. la *Fausse Antipathie*, la *Critique* et l'*Ursurier Gentilhomme*.

Le 6. Avril, le *Philosophe Marié* et la *Parinne*.

Le 8. *Heraclius* et le *Port de Mer*.

Le Samedi 10. de ce mois, on fit la clôture du Théâtre François par la représentation de la Tragédie de *Zaire*, de M. de *Voltaire*, au lieu de la Tragédie sainte de *Polyeucte*, de P. *Cornille*, qui étoit en possession depuis très-long-temps, d'être donnée au public ce jour-là.

Le sieur *Dangeville*, le jeune, prononça ce Compliment entre les deux Pièces, et il fut fort applaudi.

M E S S I E U R S,

Un usage fondé sur notre juste reconnoissance, nous engage à vous faire aujourd'hui des remerciemens; nous vous en devons toujours, et nous sommes heureux quand la dette se trouve forte. Je voudrois pouvoir acquitter dignement celle qui vient d'écheoir, mais je ne me sens pas l'éloquence qu'exige un pareil emploi; ainsi, Messieurs, loin de vous entretenir de la solidité de votre jugement, de la délicatesse de votre goût, et de l'embarras des Auteurs que votre attention doit souvent plus intimider que vos distractions, je me bornerai à vous demander pour moi-même votre indulgence. Songez, Messieurs, qu'elle est aussi nécessaire à la perfection de vos plaisirs, qu'à l'avancement des Acteurs qui l'implorent, et que ce n'est qu'en excusant leurs fautes que vous pouvez les en corriger; songez que pour pouvoir vous amuser, on du moins ne vous

pas

765 MERCURE DE FRANCE

pas ennuyer, il ne faut pas arriver sur la Scène avec la triste certitude de n'y trouver que des marques effrayantes de votre aversion.

Ah! Messieurs, si l'envie extrême de vous plaire donnoit les talens qui obtiennent vos suffrages, et si le zele étoit la mesure du mérite, je serois le mieux partagé du Théâtre François. Daignez, Messieurs, daignez non-seulement nous guider, mais encore nous soutenir dans une carrière épineuse et que vous seuls pouvez défricher en notre faveur. Nous tâcherons toujours de vous satisfaire par le choix de nos Pièces. Les chef-d'œuvres sont rares, mais ils ne sont pas impossibles. La source des Zaires, des Gustaves, des Adelaïdes, des Pelopées, et des Glorieux, n'est pas tarie; le Complaisant vous a procuré une double satisfaction, en vous rendant une Pièce et un Acteur que vous estimez; nous avons eu même depuis peu le bonheur de contenter la justesse de votre discernement dans la Fausse Antipathie; le Comique vous en a paru noble et instructif, vous avez été ravis d'accorder votre Approbation à un génie qui n'a point tâté de la contagion du style précieux et du brillant superficiel. Continuez, Messieurs, continuez, d'encourager par vos applaudissemens les Poètes qui osent être naturels et judicieux, ce n'est pas vous recommander tout le Parnasse.

Continuez aussi de nous honorer de vos leçons, mais ne les séparez pas de vos bontez; quant à moi, Messieurs, je sçai de reste que vous êtes éclairés, voudriez-vous bien me prouver que vous êtes indulgens.

Le 10. Avril, les Comédiens Italiens donnerent pour la clôture de leur Théâtre, la Comédie des Amans Réunis, qui fut suivie de la petite
 Picce

Piece de l'*Apologie du Siecle*, dont nous parlerons le mois prochain. Le sieur Riccoboni prononça le Compliment qu'on fait ordinairement toutes les années, qui fut fort applaudi du Public. Ce Discours en Vers parut imprimé le même jour,

Le Théâtre Italien a fait une perte considerable en la personne de *Pierre-François Biancolelly*, mort le 18. Avril, âgé de 53. ans. Il étoit natif de Paris et fils du fameux Dominique Biancolelly, connu sous le nom d'*Arlequin* de l'ancien Théâtre Italien, mort très-regreté en 1688. L'Acteur qui vient de mourir, après avoir joué quelques années en Italie, revint en France et y joua pendant quelque temps dans les Provinces et à l'Opera Comique, le Rôle d'*Arlequin* avec succès. Il fut reçu au Théâtre Italien en Octobre 1717. Cet Acteur jouoit très-sensément et avoit une mémoire prodigieuse. Le Rôle de *Trivelin* masqué, étoit celui auquel il s'étoit le plus attaché, il le jouoit avec toute l'intelligence possible et au gré du Public, qui le regrette fort. Il étoit Auteur de plusieurs Comédies jouées dans les Provinces et de plusieurs autres représentées avec succes à l'Hôtel de Bourgogn. Son dernier Ouvrage, qui est un des meilleurs, est une Traduction en Vers d'une ancienne Comédie Italienne intitulée, les *Quatre semblables*, dont on voit souvent les Representations avec plaisir. Tous ses Ouvrages sont imprimez de même que ceux qu'il a faits en société avec les sieurs Riccoboni, Pere et Fils, et Romagnesy,

Le 22. Mars, l'Opera Comique donna une Piece nouvelle d'un Acte en Vaudeville, avec un Divertissement de Chants et de Danses, qui a
pour

762 MERCURE DE FRANCE

pour titre, *Les Jumelles*. Cette Piece fut suivie d'un autre Divertissement ou *Concerto* Pantomime, dansé par un nombre de très-bons Sujets, dont l'exécution est fort applaudie.

Le premier Avril on donna une autre Piece nouvelle d'un Acte, intitulée, *Les Audiences de Thalie*, suivie du même *Concerto*. Ce divertissement a continué jusques et compris le 17. qui fut la clôture de ce Théâtre.

La Dlle Delisle, premiere Actrice de cette Troupe, fit le même jour, à la fin de la Piece, un Compliment en Vaudeville, dont voici les Couplets, sur l'Air : *Petite la Valiere*.

Quel sort plus déplorable !
 Il faut quitter ce lieu ;
 La tristesse m'accable ;
 Quand je vous dis adieu ;
 J'ai peine à retenir
 La douleur qui me presse ;
 La Foire va finir ;
 Elle meurt de foiblesse.

Sur l'Air : *Non, je ne ferai pas.*

A peine dans ces lieux faisons-nous connoissance,
 Que nous allons, Messieurs, perdre votre présence,
 Depuis près de deux mois, que ne vous voyoit-on ?
 Mais pour vous voir chez nous, il nous falloit
 du bon.

Sur l'Air : *La faridondaine.*

Nos soins ont été superflus,

Nous

Nous n'avons pû vous plaire ;
 Si nous en eussions été crus ,
 C'étoit une autre affaire :
 Notre Protecteur Apollon ,
 La faridondaine , la faridondoni ,
 Nous a presque toujours servi
 Biribi ,

A la façon de Barbari mon ami.

Sur un Air nouveau du *sieur Correte.*

Chacun se croit digne de plaire ,
 C'est le deffaut de maint Auteur ;
 Il ne faut qu'un ami flateur
 Pour rendre un Rimeur téméraire ;
 Mais ma foi c'est le *Hic*
 Que de plaire au Public.

Sur l'Air : *Tu croyois en aimant Colette.*

Vous nous avez fait mille graces ,
 Sensibles à nos moindres soins ;
 De nos Jeux dénuez de graces ,
 Vous avez été les témoins.

Sur l'Air : *Je ne suis né ni Roy ni Prince.*

Mais , Messieurs , la Foire prochaine ,
 Rend notre esperance certaine ,
 Vous vous y rendrez , s'il vous plaît ;
 Oubliez nos fautes présentes ;
 Nous vous payeront l'interêt ,
 De vos bontez trop indulgentes.

On donne avis au Public , que le neuvième vol. du *Theatre de la Foire* , qui est actuellement sous presse , paroîtra incessamment , il contiendra dix Pièces , sçavoir le *Reveil de l'Opera Comique* , la *Lanterne Veridique* , le *Parterre merveilleux* ; le *Rival de lui-même* , la *Mere jalouse* , l'*Allure* , l'*Ile du Mariage* , le *Retour de l'Opera Comique au Fauxbourg S. Germain* ; le *Pere Rival* , et les *Audiences de Thalie* , ce dernier vol. sera orné de figure en taille douce avec une table des Airs graves et Notes à la fin du Livre. Il se vendra *A Paris* , chez *Prault le Fils* , Libraire *Quay de Conty* 1734.

Le 7. de ce mois , on representa sur le Théâtre de l' Arsenal , la Tragedie nouvelle annoncée dans le *Mercure* de Fevrier ; Elle fut reçue avec beaucoup d'applaudissement par une nombreuse Assemblée : On la rejeta le onze avec plus d'applaudissements encore.

Cette Piece est intitulée , *Pyrrhus et Teglis* : le Sujet en est tiré partie de *Justin* , et partie d'*Athénée*. Comme elle doit être reprise après Pâques , nous pourrons alors être en état d'en donner un Extrait. Elle a été précédée d'une Scene en forme de Prologue , entre un Marquis ridicule , et un Acteur de la Comedie de l' Arsenal , qui a fait beaucoup de plaisir. Voici l'idée que nous pouvons donner de ce Prologue.

Lorsqu'on leve la toile , le Marquis paroît ; occupant un fauteuil nécessaire pour la Tragedie : Un Acteur surprit de le voir dans cette place , s'approche poliment , et lui dit qu'il ne sçauroit demeurer là. Le Marquis en demande la raison , l'Acteur lui répond que leur Theatre est trop petit pour que des spectateurs y puissent

sent prendre place ; *Vous voyez bien*, dit-il, *que vous êtes le seul qui s'y soit placé.*

Le Marquis replique que la regle generale n'en est pas une pour lui, qu'un homme comme lui en fait toujours l'exception, et que ne venant au Spectacle que pour être vû, et pour y voir le beau monde, il n'est point de place plus commode pour cela que le Theatre.

L'Acteur lui dit que s'il ne vient au Spectacle que pour être vû, c'est sur un plus grand Theatre, et devant une assemblée plus nombreuse qu'il doit paroître. Le Marquis répond qu'il a déjà assisté au Prologue de l'Opera, à un Acte de la Comédie Française, à quelques Scenes de l'Italienne ; et qu'ayant appris qu'il y avoit à l' Arsenal une Comedie, où se rassembloient de fort aimables Personnes, il étoit venu y passer qu'elques moments, en attendant l'heure d'aller lutiner les Danseuses de l'Opera Comique. L'Acteur le remercie de la préférence Ce Marquis demande quelle est la Pièce qu'on va jouer : on lui dit que c'est une Piece nouvelle. Il reprend avec vivacité.

Une Piece nouvelle ! Comment, morbleu, une Piece nouvelle ! Et quel est ce fat d'Auteur qui s'avise de donner une Piece nouvelle, sans être venu la lire à ma Toilette ! Sçait-il bien que les Auteurs, même les plus fameux, viennent me demander ma protection, aussi je les sers à merveille : Quand une fois j'ai approuvé un Ouvrage, le Public a beau le condamner, je sçai le moien de faire tout applaudir, de faire paroître le parterre plein lors même que la Piece est dans les regles : et si les Comediens n'osent plus la donner, je sçai l'art de la faire redemander avec de grands brouhahas, afin que sa chute soit imputée à leur mauvaise

vaise humeur , plutôt qu'au dégoût du Public.

L'Acteur lui répond que si les grands Auteurs vont briguer son suffrage , il n'est pas étonnant que celui de la Piece nouvelle ne l'ait pas mandié : que comme il ne fait que de commencer , il ne sçait pas comment il faut s'y prendre pour faire réussir une Piece. Et il ajoute ensuite. *Auteurs , Acteurs , Musiciens , tous n'agissent ici que pour leur propre plaisir , pour celui de leurs amis , et surtout par l'espoir de contribuer quelquefois aux amusements d'une Princesse * illustre qui nous honore de sa protection , et qui veut bien se contenter de nos foibles efforts. Ainsi, Monsieur, nous n'avons besoin d'aucun artifice , ni pour faire applaudir nos Acteurs , ni pour faire réussir nos nouveautés &c.*

Cela est fort heureux , dit le Marquis , mais la vanité guide tout Acteur qui paroît sur un Theatre et encore plus un Auteur. Il faut même que celui de votre Piece nouvelle en ait plus qu'un autre pour mettre son Ouvrage dans les mains d'Acteurs, qui ne sont pas consummez dans l'Art , il faut qu'il le croye asses superieur pour pouvoir être admiré malgré les défauts de la représentation , où il faut qu'ayant été refusé par les grands Comédiens , il n'ait plus que cette triste ressource pour le faire paroître. Il s'écrie.

Je gagerois , morbleu , cent contre un , que cette Piece a été refusée des François et des Italiens.

L'Acteur.

Vous perdriez certainement , elle n'a ja-

** Madame la Duchesse Du Maine.*

mais

mais été luë dans aucun foyer : l'Auteur a craint le jugement &c. Il s'est défié de ses propres forces, et a cru que ce qui pouvoit lui faire honneur ici et parmi nous, n'auroit pas tout le mérite nécessaire pour être exposé à un plus grand jour.

Le Marquis rit de ce que l'on suppose de la modestie dans un Auteur, et dit qu'il n'en est point qui ne se croye égal aux plus grands Maîtres de l'Art ; qu'il en est même qui se croient bien au dessus, et qui sont assez heureux, à force de le dire, pour le persuader à beaucoup d'autres. L'Acteur répond que n'étant pas Auteur, il ignore ce qui se passe dans leur ame : Il ajoute qu'ils ont pressé leur ami de leur donner son Ouvrage, afin de l'encourager par là à faire quelque chose de meilleur, et qu'ils se sont flattés que leurs Spectateurs, entrant dans leurs vuës, voudroient bien par leurs applaudissemens donner de l'émulation à un jeune Auteur qui commence.

Le Marquis réplique que c'est être fort charitable, et qu'ils sont bien bons d'engager un nombre d'honnêtes-gens à venir s'ennuier pour donner de l'émulation à un Auteur. Il demande si la Tragedie nouvelle est en Prose, ou en Vers ?

L'Acteur.

Une Tragedie en Prose !

Le Marquis.

Il est vrai que le projet n'en a pas fait fortune : je l'avois toujours fort approuvé à cause de sa singularité.

G ij *L'Acteur*

l'Acteur.

Ceux qui ne se tirent d'affaire que par le faste des Vers, n'y auroient pas trouvé leur compte, et ce ne pourroit être la ressource que de quelque Auteur judicieux, sensé, plein de sentimens capables de composer une Fable ingénieuse, et de conduire une Piece, mais sans brillant, sans feu, sans saillies, et qui n'auroit pas l'art de bien tourner un Vers.

Le Marquis.

Eh, dites moi, les Vers de votre Tragedie sont-ils beaux? y a-t'il de ces Vers ronflants, épithétiques, pompeux; de ces Vers qui éblouissent, ravissent, étourdissent; y a-t'il de ces traits neufs, hardis. . . . ?

L'Acteur répond que tout est simple chez eux, et que dans la Piece il n'y a qu'un morceau un peu trop épique que l'Auteur s'est obstiné à vouloir laisser malgré l'avis de plusieurs connoisseurs. Le Marquis dit que l'Auteur a fort bien fait, et qu'il ne faut que deux ou trois morceaux dans ce genre pour faire le succes, d'une Tragedie: il conclut que le sujet en est tiré d'un Roman. L'Acteur l'assure qu'il est pris de l'Histoire, et qu'elle n'est presque pas altérée dans cette Piece. Le Marquis en paroît fâché et ajoute. Parlez moi d'un beau Roman mis en Tragedie; cela fournit des situations, des traits saillants, des images touchantes, des événemens. Beaucoup d'évenemens, morbleu! beaucoup d'évenemens entassez les uns sur les autres, qui se succèdent sans être liés. Cela tient l'esprit en haleine, on est toujours surpris par quelque chose d'inesperé.

l'Acteur

L'Acteur.

Cinq Tragedies dans une ; n'est-ce pas ?

Le Marquis.

Vous croiez badiner ; mais rien ne marque mieux l'imagination et la fécondité d'un Auteur. Voilà qui est bien merveilleux , une seule action dans 5 Actes ! eh pour moi , je m'endors si je n'en trouve pas une à chaque Acte ; et quand il y en auroit davantage , je ne m'en plaindrois pas.

L'Acteur lui répond que c'est ce qu'il ne trouvera pas dans la Piece nouvelle : qu'une seule action très-simple , fait tout le fond de ce Poëme. Le Marquis dit qu'il n'est pas curieux de tant de simplicité ; qu'il veut quelque chose qui pique , qui réveille , et aprenant le titre de la Piece , il se recrie : quoi ? encore un Pyrrhus !

L'Acteur l'assure que quoique le nom de ce Heros ne soit pas nouveau au Theatre , celui-ci paroît pourtant sur la Scene pour la première fois , et *peut-être pour la dernière*, dit le Marquis. *Cela se pourroit*, dit l'Acteur , *car nous n'aimons pas à jouer souvent la même chose*. Le Marquis demande qui est cette Teglis qu'il ne connoit pas. L'Acteur lui répond que c'est à peu pres * le nom d'une Princeesse dont Pyrrhus étoit épris. Le Marquis en conclut qu'il y a beaucoup de tendre dans la Piece , et l'Acteur lui avoue qu'il croit même qu'il y en a un peu trop , que le Heros aime trop. passio-

* *Le vrai nom de cette Maitresse de Pyrrhus étoit Tigris. Ce nom n'étoit pas favorable pour la Poësie, ni pour le titre d'une Piece, et il n'a fallu changer que deux lettres pour en faire un beaucoup plus doux.*

nement et trop constamment, mais que comme il l'a déjà dit, l'Auteur est un jeune homme qui a cru plaire au beau sexe, en mettant sur la Scène un Prince qui sacrifie tout à son amour, hors sa vertu et son devoir.

Le Marquis.

C'est un Amant tendre, constant, fidelle, doucereux, tout cela ne sauroit plaire: ce n'est plus là le gout du siècle: les Dames même que votre Auteur a cru flater par là seront les premières à s'y ennuyer, adieu: j'en sçais assez pour en-pouvoir décider; simplicité, constance, fidelité? ah! si, si... vive la confusion, la vivacité et le changement. (il sort)

L'Auteur est charmé d'être délivré de cet étourdi et finit ainsi: *Nous n'avons à parler que devant des personnes sensées et raisonnables, qui voudront bien voir avec bonté le coup d'essai qu'on va leur offrir. Annoncer un coup d'essai, n'est-ce pas demander de l'indulgence? qui ne sçait que des plus foibles commencemens sont sortis quelquefois de vrais chef-d'œuvres.*

LETTRE à M. * * *

Mlle Sallé, sans trop considerer l'embarras où elle m'expose, me charge, Monsieur, de vous rendre compte de ses succès. Il s'agit de vous dire de quelle maniere elle a rendu la Fable de *Pigmalion* et celle de *Bacchus* et d'*Ariane*, et les applaudissemens que ces deux Ballets de son invention, ont excités à la Cour d'Angleterre. Il y a près de deux mois qu'on voit représenter *Pigmalion* sans s'en lasser. Voici de quelle maniere se développe le Sujet. *Pigmalion* entre dans

dans son Atelier avec ses Sculpteurs qui forment une Danse caractérisée, le Maillet et le Ciseau à la main. Pigmalion leur ordonne d'ouvrir le fond de l'Atelier, qui est orné de Statués aussi bien que le devant; il en paroît au milieu une qui attire pardessus toutes les autres l'admiration de tout le monde. Il la regarde, il la considère et soupire; il porte ses mains sur ses pieds, sur sa taille, il en examine et en observe tous les contours, aussi bien que des bras qu'il pare de bracelets précieux, il orne son col d'un riche collier, il baise les mains de sa chère Statuë, il en devient enfin passionné; il exprime ses inquiétudes, d'où il tombe dans la rêverie; après quoi il se jette aux pieds de Venus qu'il conjure d'animer ce marbre.

Venus répond à sa priere; trois traits de lumière paroissent et sur une simphonie convenable, la Statuë commence à sortir par degré de son insensibilité, à la surprise de Pigmalion et de ses suivans elle témoigne son étonnement de sa nouvelle existence et de tous les objets dont elle est entourée.

Pigmalion plein d'étonnement et de transport lui tend la main pour sortir de sa position; elle tâte, pour ainsi dire, la terre, et forme quelque pas par degrés dans les plus elegantes attitudes que la Sculpture puisse desirer. Pigmalion danse devant elle comme pour lui montrer; elle repete depuis les choses les plus simples jusqu'aux composées et aux plus difficiles; il tâche d'inspirer la tendresse dont il se sent pénétré et il en vient à bout.

Vous concevez, Monsieur, ce que peuvent devenir tous les passages de cette action exécutée et mise en danse avec les graces fines et délicates

de Mlle Sallé. Elle a osé paroître dans cette Entrée sans panier , sans jupe , sans corps et échevelée , et sans aucun ornement sur sa tête ; elle n'estoit vêtue avec son corset et un jupon , que d'une simple robe de mousseline tournée en draperie , et ajustée sur le modele d'une Statue Grecque.

Vous ne devez pas douter , Monsieur , du prodigieux succès de cet ingénieux Ballet, si heureusement exécuté. Le Roy, la Reine, toute la Famille Royale et toute la Cour, ont encore demandé cette danse pour le jour du *Bénéfit* , pour lequel toutes les Loges et les Places du Theatre et de l'Amphitheatre sont retenues il y a un mois. Ce sera le premier jour d'Avril.

N'attendez pas que je vous décrive *Ariane* , comme *Pigmalion* : ce sont des beautés plus nobles et plus difficiles à rapporter ; ce sont les expressions et les sentimens de la douleur la plus profonde , du désespoir , de la fureur et de l'abattement, en un mot, tous les grands mouvements et la déclamation la plus parfaite , par le moyen des pas , des attitudes et des gestes , pour représenter une femme abandonnée par ce qu'elle aime ; vous pouvez avancer , Monsieur , que Mlle Sallé devient ici la Rivale des *Journets* , des *Duclos* et des *le Couvreur*. Les Anglois qui conservent un tendre souvenir de la fameuse *Oldfields* , jusqu'au point de l'avoir mise parmi les grands hommes de l'Etat dans Westminster, la regardent comme ressuscitée dans Mlle Sallé lorsqu'elle représente *Ariane*. Je suis &c.

Londres 15. Mars.

Le premier de ce mois , le Prince d'Orango ,
accom-

accompagné du Prince de Galles, du Duc de Cumberland et des Princesses, alla au Théâtre du Commun Jardin, voir la Tragédie du Roy Henry IV. où il y eut une très-nombreuse Assemblée; et toute la recette de cette Représentation fut au profit de la Dlle Sallé.



NOUVELLES ETRANGERES.

P O L O G N E.

LE 13. du mois dernier, le Comte de Munich, Feldt Maréchal, arriva au Camp des Moscovites, dont il prit le commandement. Le 20. du même mois, il fit attaquer un poste qui couvroit le Village de Schotland, près de Dantzick, lequel fut emporté. Les Ennemis y ont perdu environ 600. hommes, et ils y ont placé une batterie de quelques Mortiers, qui ne peuvent causer aucun dommage à la Ville, à cause de la trop grande distance.

Ce General fit tirer le 26. d'une hauteur, sur laquelle il a placé une Batterie de six Pieces de Canon, quelques Boulets rouges, qui ne purent arriver jusqu'à la Ville, mais qui mirent le feu à deux maisons d'un petit Bourg voisin.

Le Comte Pocci, Régimentaire de Lithuanie, a écrit au Roy, qu'il avoit été joint par la plupart des Seigneurs et des Gentilshommes de cette Province, qui avoient pris les Armes pour les intérêts communs du Roy et de la Nation, et que l'Armée qu'il commande étoit très-considérable.

Le Prince de Radzivil et quelques autres Seigneurs Lithuaniens, attachez au Parti de l'Elec-

teur de Saxe, ont pris la fuite pour éviter de tomber entre les mains du Comte Pucci, qui avoit envoyé des Troupes pour les enlever et le bruit court qu'ils sont allez en Curlande, mais on n'est pas encore informé exactement du lieu de leur retraite; on sçait seulement que plusieurs de leurs terres les plus considerables ont été ravagées et que leurs Vassaux ont été contraints de payer de fortes contributions.

Selon les derniers avis reçûs du Palatinat de Culm, la Noblesse des trois Palatinats de la Prusse Polonoise, qui s'étoit assemblée à Graudentz, a joint le corps de Troupes commandé par le General Schliebing, à qui le Castellan de Czersk, et les Generaux Frontse et Barkouski, ont amené un renfort considerable de Troupes.

Sa Majesté a reçu avis de Wârsovie, que l'Electeur de Saxe, qui y étoit arrivé le 19. du mois passé, en étoit parti avec précipitation pour Dresde, que la plupart des Seigneurs qui avoient assisté au Couronnement de ce Prince, avoient abandonné en même-temps la Ville, dans la crainte de n'y être pas en sûreté après son départ, et qu'on croyoit même que le Prince Wienovieski, cy-devant Regimentaire de Lithuanie, et les deux Princes Lubomirski, avoient pris le parti de sortir du Royaume.

On a reçu avis qu'un Détachement avoit battu l'escorte des Equipages de l'Electeur de Saxe; qu'on en avoit enlevé plusieurs Chariots où l'on avoit trouvé un butin considerable, et que celui que les Polonois avoient fait en pillant les Equipages du Comte Bratnitzki et du Comte de Cerner, montoit à plus de cent mille écus.

La Comtesse de Brannitzki, qui avoit pris la route de Dresde, avec une escorte de 150. hommes

mes d'Infanterie Saxone, a eu le même sort que le Comte son Epoux, et elle a été faite prisonniere par un Détachement des Troupes Polonoises, qui l'ont menée au Camp du Palatin de Lublin; mais ce General l'a renvoyée à Cracovie, après lui avoir donné la permission de voir son Epoux.

A L L E M A G N E.

ON écrit de Vienne, que le 8. du mois dernier au soir, l'Empereur vit représenter par les Pages de l'Imperatrice, sur le Théâtre du Palais, une Comedie intitulée, *Don Quichotte à la Cour de la Duchesse.*

Selon l'Etat remis à la Diette de Ratisbonne et examiné par elle, du nombre des Troupes que chaque Etat de l'Empire sera obligé de fournir pour soutenir la Guerre contre la France, il doit être fourni; sçavoir, par le Cercle du Haut-Rhin 2946. hommes d'Infanterie et 490. de Cavalerie; par celui du Bas-Rin, un pareil nombre; par celui de Baviere, 1700. hommes d'Infanterie et 800. de Cavalerie, par ceux de la Haute et de la Basse Saxe, 2500. hommes de Cavalerie, et 5000. hommes d'Infanterie; par ceux d'Autriche et de Bohême, 5300. hommes d'Infanterie, et 2660. de Cavalerie; et par ceux de Franconie, de Suabe et de Westphalie, environ 12000. hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie; la Diette n'a encore pris sur cette affaire aucune résolution positive.

I T A L I E.

LE 9. du mois dernier, le Pape envoya au Duc de Palombara, le Bref par lequel S. S. absout le Cardinal Coscia de l'excommunication
G vj qu'il

qu'il avoit encourue. On compte que ce Cardinal sortira du Château Saint-Ange, et qu'il se retirera dans le Convent de Saint Eusebe, où il demeurera en attendant que la Chambre Apostolique ait accepté les sûretés qu'il offre pour les sommes qui lui restent à payer. On a appris depuis, qu'ayant reçu ce Bref, il entendit le 14. la Messe dans le Château Saint-Ange.

On eut avis à Rome le 15. Mais, que l'Infant Don Carlos étoit arrivé le matin à Monte-Rotondo, et que le Cardinal Acquaviva, les Princes Don Barthelemy et Don Philippe Corsini, le Prince de Santo-Buono, le Marquis Strozzi, le Marquis Sorano, les deux Auditeurs de Rote de la Nation Espagnole, et quelques autres personnes de distinction, qui y étoient allés pour rendre leurs respects à ce Prince, avoient eû l'honneur d'y dîner avec lui.

Le Duc de Saint Aignan, Ambassadeur du Roy de France, s'y rendit l'après midy, et fut admis à l'Audience du Prince, et le Chevalier de Saint Georges y alla le soir avec la Princesse son Epouse et les deux Princes ses fils.

Le 22. le Prince Don Barthelemy Corsini, Grand-Ecuyer de l'Infant Don Carlos, partit de Rome pour l'aller joindre à Tivoli.

Le Gouverneur de Rome a fait publier un ordre à tous les Vagabons et autres gens sans aveu qui sont dans cette Capitale, d'en sortir dans un terme prescrit, sous peine d'être condamnés à cinq ans de Galères; il doit paroître incessamment un autre Edit pour menacer de la même peine les Déserteurs des Troupes Etrangères qui se réfugieront dans l'Etat Ecclesiastique, et qu'on ne sera pas à portée de remettre à leurs Officiers.

Sur la fin du Consistoire secret que le Pape tint

vint le 24. du mois dernier, S. S. créa Cardinaux M. Pompée Aldovrandi, Boulonois, Patriarche de Jerusalem, Vice-Camerlingue de la Sainte Eglise, Gouverneur de la Ville et du Territoire de Rome. Consulteur du saint Office, et des Rits; M. Séraphin Cency, Romain, Archevêque de Benevent; le P. François-Pierre-Marie Pieri, Sicnois, General de l'Ordre des Servites, Consulteur du Saint Office et des Rits, et Examineur des Evêques; et M. Jacques Amadori de Lanfredini, Florentin Chanoine de l'Eglise de S. Pierre du Vatican, Secrétaire de la Congrégation du Concile, et Dataire de la Penitencerie.

On a reçu avis de Rovero, que le Comte de Merce, qui a été nommé par l'Empereur pour commander l'Armée que S. M. Imperiale assemble dans le Trentin, avoit eu une attaque d'apoplexie, qu'il étoit resté en paralysie, et que le Prince Louis de W. remberg avoit pris le commandement des Troupes.

On écrit de Naples, que les sommes qu'on a exigées des Communantez qui n'étoient pas en état de fournir le nombre d'hommes qu'on leur a demandé montent à 360000. Ducats.

L'Empereur a écrit au Viceroy, d'accorder certains Privileges à chaque Négociant de cette Ville qui voudroit prêter 50000 florins à quatre pour cent d'intérêt pour les dépenses de la Guerre.

S. M. Imperiale a envoyé de nouveaux Ordres pour faire observer, avec la dernière rigueur, le Decret par lequel il est enjoint à la Cour de la Vicairerie de faire saisir tous les revenus de ceux qui ayant des Charges ou des biens-fonds dans le Royaume de Naples, n'y seront pas revenus au temps prescrit.

Il paroîtra incessamment un Edit pour permettre à tous ceux qui ont été bannis du Royaume, d'y rentrer, à condition que chacun d'eux payera une somme proportionnée à la faute pour laquelle il a été condamné au bannissement.

Il ne paroît pas que le Gouvernement persiste dans la résolution qu'il avoit prise de faire démanteler Capouë, et l'on assure au contraire que le Prince Caraffe, Grand-Maréchal du Royaume, le Prince de Belmonte Pignatelli, General de la Cavalerie, et le Comte de Traun, qui partirent le 8. du mois passé pour s'y rendre, ont ordre d'en faire réparer les Fortifications et d'y faire conduire une grande quantité de Munitions de bouche et de guerre, et que la plupart des Troupes de Naples, au lieu de tenir la Campagne, sont destinées à deffendre cette Place et celle de Gaëtte.

Il a été résolu par le Conseil Collateral d'abandonner un des Châteaux de Naples et d'augmenter les Garnisons des trois autres.

Le Gouvernement a aussi résolu de faire démolir les lignes qu'on avoit construites près de San-Germano, pour s'opposer au passage des Troupes Espagnoles, et il a ordonné que les Troupes qui étoient à portée dans ces quartiers-là, marchassent vers Gaëtte, après qu'elles auront rompu le Pont de Garigliano, afin d'empêcher les Espagnols d'en profiter pour entrer dans le Royaume de Naples; et on se propose de former aux environs de Garigliano un Camp qui sera composé des Bataillons qu'on attend de Sicile et d'une partie des nouvelles Milices.

On a appris en dernier lieu que la plus grande partie des Troupes qui restoient à Naples, s'est mise en marche le 21. du mois dernier pour aller

ler à Capoue , où l'on a envoyé depuis peu plusieurs Mortiers et 1400. Bombes , et qu'il ne reste ici que 500. hommes pour la défense des Châteaux , et deux Compagnies de Cuirassiers pour la garde du Viceroy , qui selon les apparences, se retirera à Manfredonia, en attendant l'arrivée de son Successeur ; cette Ville est gardée actuellement par ses Habitans, qu'on a distribués par Compagnies , dont on a donné le commandement à des Gentilshommes et aux principaux Bourgeois. Le Conseil Collateral a reçu ordre de se préparer à suivre le Viceroy, mais plusieurs Conseillers de ce Tribunal ont allegué divers prétextes pour s'en dispenser.

On a reçu avis de la Province de Labour dans le Royaume de Naples , que le 25. Mars il étoit arrivé dans les environs de la Ville d'Agnani 6000. hommes de Troupes Espagnoles , qui y avoient été joints le lendemain par 5000. autres, que le 29. l'Infant Don Carlos s'étoit rendu au Mont Cassin , dont l'Abbé lui avoit fourni 1000. hommes , tant de Cavalerie que d'Infanterie , que le même jour un Détachement de l'Armée de S. M. Catholique s'étoit emparé de la Ville de Sora , dont les Habitans s'étoient soumis sans résistance , et que les Troupes Imperiales qui étoient près de San-Germano , s'étoient retirées.

Le 25. du mois dernier , le Viceroy ayant reçu avis qu'un Vaisseau Espagnol s'étoit avancé à une petite distance de ce Port , et que faute de vent il ne pouvoit regagner le large , il donna ordre à M. Palavicini , General de la Mer , d'aller le canonner , et l'on détacha en même-temps quelques Galeres pour attaquer deux Felouques de la même Nation qui étoient près de la Côte ,
mais

mais le Vaisseau profita d'un vent favorable qui s'éleva pour s'éloigner, après avoir lâché plusieurs bordées de Canon au Château de l'Œuf, et à une Galere qu'il coula à fond, et les Felouques se retirèrent avant qu'on eût pu les joindre.

Dans le Conseil Collateral tenu le 27. il fut résolu que les Troupes Impériales qui sont dans le Royaume de Naples, et qui ne sont composées que de 10500. hommes, en comptant le secours envoyé par le Comte de Sastago, n'étant pas suffisantes pour tenir la Campagne contre l'Armée du Roy d'Espagne, on se borneroit à défendre les Places de Gaëtte et de Capoue, dans chacune desquelles on mettroit 3000. hommes, et les Châteaux de Naples, où l'on a laissé une Garnison de 1500. hommes, et que les 3000. qui restent au Viceroy, seroient employez pour l'escorter dans sa retraite.

Le Comte de Cerbellon, qui étoit nommé pour lui succéder, arriva le 29. mais ayant jugé que sa présence étoit inutile à Naples dans la conjoncture présente, il n'a point voulu prendre possession de la Viceroyauté, et il se dispose à suivre le Viceroy qui doit partir pour Barletta, où l'un et l'autre s'embarqueront pour retourner à Vienne.

Les derniers avis reçus par la voye de Genes, portent que le 3. de ce mois le Viceroy de Naples, escorté de 3000. hommes, en étoit parti avec le Comte de Cerbellon, et qu'ils avoient pris la route de Barletta, dans le dessein de s'y embarquer pour Trieste.

Que le 9. l'Infant Don Carlos, qui étoit entré dès le 29. du mois dernier dans le Royaume de Naples, à la tête des Troupes du Roy d'Espagne, mais qui n'avoit pu marcher que lentement,

parée

parce qu'il avoit été obligé de recevoir en chemin les Députés de la plupart des Villes et des principaux Bourgs, étoit arrivé à Mantalone, où les Magistrats de la Ville de Naples étoient venus le même jour lui en apporter les Clefs et prêter serment de fidélité à S. M. Catholique, que ce Prince vouloit attendre, pour faire son entrée dans la Ville, la prise des Châteaux, et qu'après avoir donné ses ordres aux Troupes qui les assiegent, il étoit allé à Aversa avec le reste de son Armée qu'il avoit séparée en trois corps, dont l'un étoit destiné à demeurer sous ses ordres et les deux autres à former en même-temps le Siege de Gaëtte et de Capoue. Les mêmes avis ajoutent qu'on ne croit pas que ces deux Places puissent faire une longue résistance à cause de la foiblesse de leurs Garnisons, que presque tout le Royaume est actuellement soumis, et que l'Infant Don Carlos, en recevant au nom du Roy d'Espagne, l'hommage du Conseil Collatéral et des autres principaux Tribunaux du Royaume et de la Ville de Naples, à promis solennellement que Sa Majesté Catholique maintiendrait les habitans dans tous leurs Privileges, qu'elle supprimerait toutes les impositions établies par l'Empereur, lesquelles cesseroient dès à present d'être exigées; qu'elle continueroit de payer les pensions que l'Empereur avoit accordées, et qu'elle ne changeroit rien aux usages qui regardent la collation des Benefices.

E S P A G N E.

LE Prince des Asturies s'étoit trouvé, il y a déjà quelque temps, assez incommodé d'une tumeur à la fesse, et l'état de ce Prince avoit causé de l'inquiétude, mais elle est bien diminuée depuis l'arrivée du sieur Petit, qui a été envoyé à Madrid de Paris, et qui après avoir examiné
le

le mal, a assuré qu'il n'étoit pas, à beaucoup près, aussi considerable qu'on l'avoit crû d'abord.

L'Operation que le sieur Petit a jugé nécessaire pour la plus prompte guérison du Prince des Asturies, fut faite le 29. du mois passé à sept heures du matin avec beaucoup de succès; elle a été très-legere, et elle n'a duré qu'une minute; le Prince a très-peu souffert, et depuis l'operation il est fort tranquille et dans le meilleur état qu'on puisse souhaiter, sans qu'il y ait aucune suite fâcheuse à appréhender, et l'on espere que dans peu sa santé sera entierement rétablie.

Don Joseph Vallejo, Commandant General des Troupes Espagnoles qui sont en Afrique, a écrit au Roy, pour informer S. M. que le 2. du mois dernier, ayant sçû qu'un grand nombre de Maures s'étoient mis en embuscade dans les environs de la Fontaine voisine de la Ville d'Oran, il avoit fait sortir de cette Place un Détachement d'Infanterie, avec ordre d'attaquer les Ennemis et de les attirer du côté de la Ville, en feignant de leur ceder peu à peu le terrain; que les Maures trompez par la feinte retraite des Espagnols, avoient donné dans le piège qu'il leur avoit tendu, et que pendant qu'ils étoient occupés à poursuivre les Troupes sorties de la Place, deux Compagnies de Volontaires qui étoient postées à la tête du Vallon, et qu'ils n'avoient pas apperçûs, avoient fait feu sur leur arriere garde et l'avoient mise en désordre; que l'Adjudant Don Joseph Rubina, qui commandoit les Volontaires, avoit pris le premier Drapeau des Ennemis et avoit tué celui qui le portoit, sur le refus qu'il avoit fait de se rendre, et que les Maures, après avoir eû plusieurs de leurs gens tuez ou blessez, avoient été contraints de prendre la fuite.

Ces

Ces Lettres ajoutent que les Espagnols, par la sage conduite des Officiers, n'ont pas perdu un seul homme dans cette occasion. Don Joseph Vallejo a envoyé au Roy le Drapeau pris sur les Ennemis, qui ont été fort sensibles à cette perte, parce que c'étoit un Drapeau qui avoit reposé long-temps sur le Tombeau de Mahomet à la Mecque, d'où quelques Pelerins l'avoient apporté.

On travaille à réparer les Fortifications de Badajos et de toutes les Places qui sont sur les Frontières du Royaume de Portugal.

P O R T U G A L.

Les Lettres de Lisbonne du commencement du mois dernier, portent que le grand nombre de Diamans apportez du Brezil depuis quelques années, ayant causé un préjudice considérable au Commerce de cette précieuse Marchandise, et le Roy voulant prévenir ce désordre et maintenir les Diamans dans leur juste valeur, S. M. fit assembler le 3. Février dernier dans son Palais 14. Marchands des plus experts pour délibérer sur quatre diverses propositions qui lui avoient été faites à ce sujet. On résolut dans cette Assemblée l'établissement d'une Compagnie, et l'on y convint en attendant des Articles suivans.

1°. *Que S. M. fera cesser tout travail aux Mines de Diamans au Brezil, sous peine de mort.*

2°. *Que tous les Diamans à bord des Flotes qu'on attend de la Baye de Tous les Saints et de Rio de Janeiro, seront portez à la Monnoye.*

3°. *Qu'on choisira des Experts pour évaluer, en présence des Propriétaires, lesdits Diamans sur le prix qu'ils pourront valoir en Europe.*

4°. *Que les Propriétaires éliront entre eux neuf Directeurs, auxquels le Roy en ajoutera un, et que*
ceux

784 MERCURE DE FRANCE
ceux qui auront la valeur de 20000. Cruzades y
auront une voix.

5°. Qu'on fournira aux Propriétaires des Obligations pour la valeur de leurs Effets.

6°. Qu'il leur sera permis de vendre leurs Obligations de la maniere qu'ils jugeront la plus convenable.

7°. Que le Roy abonnera lesdites Obligations sur leur valeur, offrant de l'argent comptant à ceux qui en voudront.

8°. Que tous ceux qui auront des Diamans inventendus, seront obligez de les porter à la Monnoye, sous peine de confiscation.

9°. Que la Compagnie aura le Privilege d'exposer en vente une quantité de Diamans limitée et non assez considerable pour en alterer le prix, et qu'on publiera d'avance le tems de la vente, afin que les Etrangers puissent y assister ou donner leurs ordres.

10°. Que cette vente se fera à Lisbonne, au plus offrant et dernier encherisseur.

11°. Qu'on imprimera le compte du produit de la vente et qu'on en payera aux Porteurs d'Obligations le provenu à proportion de leurs interêts.

12°. Que la Compagnie aura seule le Privilege de faire travailler aux Mines, selon l'occurrence des temps, en y employant seulement 5. à 600. Esclaves, afin que ce Commerce se soutienne.

13°. Qu'on accordera à ladite Compagnie tous les avantages possibles, afin de l'encourager.

14°. Que ladite Compagnie, pour indemniser le Roy de la fermeture des Mines, payera à S. M. 10. pour cent du profit qu'elle fera.

15°. Qu'on ne vendra rien qu'après qu'on aura placé ce qui est hors de terre, à moins qu'il n'arrive quelque changement considerable dans les prix des Diamans.

On

On ne doute pas que le Projet cy-dessus ne soit mis en execution immédiatement après l'arrivée de la Flote de la Baye de Tous les Saints, quoique ceux qui attendent des Diamans ayent fait offrir 15. pour cent au Roy, pour avoir la liberté de disposer de leurs Marchandises à leur gré.

H O L L A N D E , P A Y S - B A S .

LE 23. Mars, le feu prit au Palais Episcopal de la Ville de Liege, dont la plus grande partie a été entierement consumée par les flammes, ainsi que l'Eglise Paroissiale des onze mille Vierges, la Chancellerie, les Prisons de l'Officialité, et un Magasin considerable de Draps.

G R A N D E B R E T A G N E .

ON mande de Londres, qu'un Officier de Marine, commis pour prendre de force des Matelots, entra dernièrement à main armée avec sa Suite chez M. Imberti, Résident de la République de Venise, et qu'il enleva quelques Matelots Etrangers, malgré l'opposition des Domestiques de ce Ministre, qui en a porté ses plaintes à S. M.

Le Prince de Nassau dîna le 18 du mois dernier chez le Chevalier Hans-Sloane, & après avoir vû le Cabinet de ce Medecin, il se rendit à la Societé Royale dont il fût reçu Membre le 24 du même mois.

Le 26 Mars à six heures du soir, le Prince de Nassau, accompagné du Chevalier Clement Cotterel Maître des cérémonies, qui étoit allé le prendre au Palais de Sommerset dans les Carosses du Roy, se rendit au Palais de Saint James; le Carosse de Sa Majesté dans lequel étoit le Prince étoit précédé de plusieurs autres, remplis par les Gentilshommes de sa suite, et il étoit suivi des Carosses de la Reine, du Prince de Galles, du
Duc

Duc de Cumberland , et de la Princesse Royale. Vers les huit heures , les Grands Officiers de la Couronne , les Pairs d'Angleterre , ceux d'Écosse et les autres personnes de distinction , qui par leurs charges ou par leur rang ont droit d'assister aux Mariages des Princes et des Princesses de la Grande Bretagne, commencerent à se mettre en marche pour aller à la Chapelle Françoisise où ils se rendirent par une galerie qu'on avoit construite depuis le Palais jusqu'à cette Chapelle. Le Roy y étant arrivé un peu avant neuf heures , on celebra le Mariage de la Princesse Royale , avec le Prince de Nassau , et l'Evêque de Londres leur donna la Benediction Nuptiale, au bruit des Salves réitérées du Canon du Parc et de la Tour.

Après la cérémonie, leurs Majestez précédées du même cortège , retournerent au Palais avec le Prince et la Princesse de Nassau, qui étant entrez dans la Chambre du Roy , se mirent à genoux devant leurs Majestez pour recevoir leur benediction.

A onze heures , le Roy et la Famille Royale souperent en public dans la grande chambre du Bal : Leurs Majestez étoient placées au haut de la table sous un Dais ; à leur droite étoient le Prince de Galles , le Duc de Cumberland , et le Prince de Nassau , et à la gauche , la Princesse de Nassau , et les Princesses Amelie , Caroline , et Marie.

Pendant toute la nuit , il y eût des feux et des illuminations dans les rues , et le peuple donna de très grandes démonstrations de joye.

Aucun Pair d'Irlande n'a assisté au Mariage de la Princesse de Nassau , parce que le Comte de Tilney , les Vicomtes de Gallouway , Brun-
dell ,

dell , Gage , Grimston et Vane , les Lords King-sale , Southowel , Ranelagh , et les autres Seigneurs Irlandois, qui étoient à Londres, n'avoient point été invitez à se trouver à cette cérémonie en qualité de Pairs d'Irlande , et qu'ils ont prétendus qu'ils ne pouvoient sans déroger à leurs prérogatives , y assister comme simples spectateurs , et qu'ils devoient avoir rang dans la marche et à la Chapelle , immédiatement après les Pairs d'Ecosse.

Le 26 , le Roy et la Reine reçurent les Compliments des Ministres Etrangers , des Ministres d'Etat et des Seigneurs ; toute la Cour se rendit ensuite chez la Princesse de Nassau qui trouva sur sa toilette une Corbeille d'or , remplie de fleurs , sous lesquelles il y avoit plusieurs bijoux enrichis de diamants d'un prix considérable , dont le Prince son Epoux lui a fait présent.

La Chambre des Pairs s'assembla le 29 , et il y fût résolu que les Seigneurs à Baguettes blanches iroient féliciter le Roy de la part de la Chambre sur le Mariage de la Princesse de Nassau ; que les Comtes de Chesterfield , et de Scarborough , et le Lord Hardwick porteroient un Message à la Reine sur le même sujet , et qu'on en envoyeroit un au Prince de Nassau , et à la Princesse de Nassau par le Comte de Cholmondeley , et le Lord de Lawar : on ordonna ensuite de porter un Bill pour naturaliser le Prince de Nassau , et le Lord Chef de Justice de la Cour des Communs Plaidoyers fût chargé d'en dresser le Proct.

Le premier d'Avril le Roy se rendit à la Chambre des Pairs avec les cérémonies accoutumées , et Sa Majesté ayant mandé la Chambre
des

des Communes , donna son consentement Royal au Bill pour naturaliser Guillaume-Charles-Henry , Prince de Nassau.

Ce Prince doit être créé Duc de Gloucester , et il prendra place dans la Chambre des Pairs après les Princes du Sang.

Le 8 de ce mois , le Duc de Newcastle , remit de la part du Roy à la Chambre un Message , lequel contient , que Sa Majesté a vû avec beaucoup de plaisir le zele et l'affection que les Seigneurs ont fait paroître dans l'Expedition des affaires ; qu'elle n'a rien plus à cœur que de voir la Paix rétablie en Europe , et d'éviter , s'il est possible , d'engager ses sujets dans les dépenses et les hazârs de la Guerre , et qu'elle desire en même temps de ne donner aucune juste allarme aux autres Nations ; qu'il est convenable de prendre des mesures afin que les efforts de S. M. et ceux de ses Alliez pour procurer un accommodement , puissent avoir l'effet désiré ; et afin qu'elle soit en état de contracter et de remplir les engagements que l'honneur, la justice, et la prudence exigeront , et d'empêcher que ses Royaumes ne demeurent exposez aux insultes imprévûës lorsqu'il ne lui sera plus possible d'avoir sur le champ dans chacune des occasions qui naîtront de la conjoncture presente des affaires , et qui interesseront la sûreté de la Grande Bretagne , l'avis et l'assistance de son Parlement ; que Sa Majesté espere que le Parlement lui fournira les secours nécessaires pour cet effet , en ordonnant une augmentation des forces de Terre et de mer , telle qu'il conviendra pour l'honneur et la deffense de la nation , que les dépenses que cette augmentation pourra occasionner, seront faites avec le plus d'économie qu'il sera possible, et qu'il en sera remis

un

Un compte devant le prochain Parlement.

Le 9, les Seigneurs ayant delibéré sur le Message du Roy, résolurent à la pluralité de 101 voix, contre 58, de présenter une Adresse à Sa Majesté pour l'assurer de leur respect et de leur fidélité, de la reconnoissance que leur inspirent ses soins, et son attention pour l'honneur et la sureté de ses Etats, et de la disposition où ils sont de concourir de tout leur pouvoir à ses vuës pour la Paix, et d'augmenter les forces de la nation autant qu'il sera nécessaire pour la mettre à couvert de toute insulte, et pour remercier Sa Majesté de la promesse qu'Elle a faite d'ordonner qu'on remette devant le prochain Parlement un compte des dépenses que l'augmentation des Troupes rendra nécessaires.

Le 10. Les Seigneurs présenterent leur Adresse au Roy, qui répondit en ces termes : *Je reçois cette Adresse comme une grande marque de votre zèle, et de votre affection pour ma Personne et pour mon Gouvernement. Je vous remercie de la confiance que vous avez en moi, et vous pouvez être assurez que je ne m'en servirai que pour les fins que vous vous proposez et avec tout l'égard possible pour les veritables interêts de mon Peuple.*

Le 8 Avril, la Chambre des Communes reçut par le Chancelier de l'Echiquier un Message du Roy semblable à celui que Sa Majesté avoit envoyé à la Chambre des Pairs, et il fut résolu à la pluralité de 248 voix, contre 147, de présenter une Adresse à Sa Majesté pour lui faire de très-humbles remerciemens de son application continuelle au bien Public, et pour la prier de faire dans les Troupes l'augmentation qu'elle jugera nécessaire, et d'être persuadée que

H la

la Chambre approuvera toutes les dépenses que Sa Majesté fera pour l'honneur, l'intérêt et la défense de ses Royaumes.

Le 12, la Chambre alla présenter son Adresse au Roy; Sa Majesté y fit la réponse suivante: *Messieurs, Je vous remercie de ces assurances de votre respect et de votre fidélité pour ma personne et pour mon Gouvernement, et de la confiance que vous avez en moi. Je desire seulement de pouvoir être en état de soutenir l'honneur et l'intérêt de ma Couronne et de mon Peuple, et je n'employerai jamais dans d'autres vûes le pouvoir que vous m'avez donné.*

Le 15, on lut dans la Chambre pour la troisième fois, et l'on passa sans aucun changement le Bill pour accorder une indemnité à ceux qui ont été obligés de se démettre de leurs Emplois, parce qu'ils n'ont pas voulu prêter les serments ordinaires.

La veille la Chambre des Communes délibéra en grand Comité si l'on porteroit un Bill pour donner pouvoir au Roy de prendre les mesures que Sa Majesté jugera nécessaires à la sûreté et à la défense de la Grande Bretagne, et de tirer de la Caisse du fonds d'amortissement les sommes dont Sa Majesté aura besoin pour l'augmentation des forces de terre et de mer, et l'affirmative l'emporta à la pluralité de 155 voix contre 60.

Le 16, la Chambre passa le Bill pour autoriser le Roy à employer 120000 livres sterlings, aux dépenses qu'exige le service de l'année courante.

33 Seigneurs ont fait insérer dans les Registres de la Chambre des Lords une protestation contre l'Adresse que cette Chambre présenta le 10 au Roy au sujet du Message de Sa Majesté.



MORTS DES PAYS ETRANGERS.

ON apprend de Lisbonne que la nommée Scholastique de S. Benoît , native de la Ville de Santarem où elle avoit été baptisée dans l'Eglise de S. e Eyrie, et fille de François Fernandes, et d'Agnès Diaz , est morte le 3 Février dernier , âgée de 136 ans 5 mois et 17 jours . Elle avoit été mariée cinq fois , mais elle est morte veuve et sans posterité , tous les Enfants qu'elle avoit eus étant morts avant elle. On ajoute que dans l'âge où elle étoit , elle continuoit d'aller entendre la Messe sans bâton et sans être accompagnée de personne.

Le 5 du même mois de Février , mourut à Lisbonne à l'âge de 124 ans , la nommée Marie-Anne Rodrigues, veuve , demeurant dans la rue de Silva , de la Paroisse des Saints , et fut inhumée dans l'Eglise de l'Espérance , où elle avoit sa sépulture.

Le 13 Février 1734. mourut à Lisbonne dans la maison des Chanoines Réguliers de la divine Providence, à l'âge de 96 ans, le P. D. Raphaël Bluteau , Clerc Régulier de cette Congrégation, Qualificateur du S. Office de l'Inquisition , Académicien de nombre de l'Académie Royale d'Histoire Portugaise , et autrefois Prédicateur de Henriette Marie de France , Reine d'Angleterre , Religieux de beaucoup de merites et fort connu dans le Royaume de Portugal et même dans les Pays Etrangers , par sa grande érudition dans les Lettres Sacrées et Profanes , et par plusieurs Ouvrages qu'il a vus publics ,

H ij

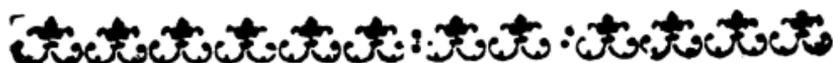
dont

792 **MERCURE DE FRANCE**
 dont les principaux sont son *Vocabulaire*, ou *Dictionnaire Portugais et latin*, en 10 tomes in fol. son *Oraculum utriusque Testamenti*, qui est actuellement sous presse, et son *Musæum Bluteavianum*, encore manuscrit, mais pour l'Impression duquel il avoit obtenu les Privilèges nécessaires. Ce sçavant et laborieux Religieux étoit né à Londres de parens François le 4 Décembre 1638. le 28 du même mois de Février l'Académie des Apliqués occupa sa Conference à faire le Panegyrique de ce Pere, les deux Directeurs firent l'éloge de ses vertus et de sa Science. Les Docteurs Philippe de Oliveira et Hyacinte de Silva de Miranda, Membres de cette Académie, firent chacun un discours pour discuter ce Problème : S'il étoit plus glorieux à l'Angleterre d'avoir donné naissance à ce grand Homme, ou au Portugal de l'avoir possédé jusqu'à sa mort. On y lut aussi plusieurs Pieces faites à sa louange tant en Latin qu'en Portugais.

Le 20 Février 1734. mourut à Madrid à l'âge de 53 ans, D. *Antoine Fernandes de Hajar et Navarre*, Duc de *Lecera*, Comte de *Belchite*, Grand Commandeur de *Montalvan*, dans l'Ordre de *S. Jacques*, et Grand d'Espagne de la première classe,

Le premier Mars, D. *Rose de Bonavides et Aragon*, Duchesse de *Gandie*, mourut à Madrid à l'âge de 54 ans, elle étoit fille de D. François de *Benavides et Aragon*, neuvième Comte de *S. Etienne*, et avoit été mariée en 1694. avec D. *Louis de Borgia et Cordoué* onzième Duc de *Gandie*, Marquis de *Lombay* &c. et Grand d'Espagne de la première classe.

FRANCE



F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

LE Roy a donné il y a déjà quelque tems le Gouvernement de Thionville à M. de Sioujeat, Lieutenant General de ses Armées,

Le Marquis de Montrevel que le Roy a nommé Maréchal de Camp par la Promotion du 20 Février, étoit Mestre de Camp du Regiment de Cavalerie de son nom; ce n'est pas le Colonel du Regiment de Rouërgue.

Le Marquis de Graville a été nommé Mestre de Camp, Lieutenant du Regiment de Cavalerie d'Orleans; le Chevalier de Castelane, Mestre de Camp Lieutenant du Regiment de Dragons d'Orleans, et M. de Saint Simon, Mestre de Camp Lieutenant du Regiment du Mayne.

On a établi depuis peu à l'Hôtel Royal des Invalides, une Ecole de Trompettes pour servir dans les Troupes du Roy. Ceux qu'on y admettra doivent s'engager à servir pendant six ans. Ils seront instruits aux dépens de Sa Majesté,

H iij et

et on augmentera leur paye à proportion des progrès qu'ils feront.

Le 21 Mars , l'Evêque d'Evreux fut sacré dans l'Eglise du Noviciat des Jesuites , par l'Archevêque de Rouen , assisté des Evêques de Coutances et de Merz , et le 25 il prêta serment de fidelité entre les mains du Roy.

Le 31 du même mois il y eut Concert à Versailles chez la Reine. M. Destouches Sur Intendant de la Musique du Roy , fit chanter le Prologue et le premier Acte de l'Opera de *Tarsis et Zélie* , dont le Poëme est de M. de la Serre , et la Musique des Sieurs Rebel et Francœur.

Le 5 et le 7 Avril, on continua le même Opera; sa parfaite exécution fit beaucoup de plaisirs , tant pour les rôles et les chœurs que pour la Sinfonie. Sa Majesté en témoigna beaucoup de satisfaction.

Le 11 Avril , Dimanche de la Passion , il y eut Concert Spirituel au Château des Thuilleries, dans lequel les Diles Erremens , Petitpas , Julie et une autre Dlie de Province , qui n'y avoit pas encore paru , chanterent differents Motets avec applaudissement ; le Concert fut terminé par le *Miserere* de M. de laLande,

Le 5 de ce mois , M. le Marquis de Nicolai , Conseiller au Parlement , reçu en survivance le 18 Decembre 1731. dans la Charge de Premier President de la Chambre des Comptes , ayant vingt-cinq

cinq ans accomplis , sur la démission de M. son pere , prit possession de sa place en ladite Chambre où la séance fut publique et nombreuse. Elle commença par une Audience qui a été plaidée pendant trois matinées par Mrs Millet et Laverdy, Avocats au Parlement; chacun dans son Plaidoyer , prit occasion de faire un compliment au nouveau Premier President , sur son mérite personel et sur celui de M. son Pere et de ses Ancêtres. Il est à remarquer que ce Magistrat nouveau reçu est le neuvième de sa famille.

Le 6 de ce mois , le Roy fit dans la Place d'Armes qui est entre le Château et les Ecuries la revûe des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde de Sa Majesté. Le Roy passa dans les rangs et ensuite les vit défilér par Escadrons et par Brigades ; les Détachements qui feront la Campagne étoient à la tête. Après la revûe , les deux Compagnies entrèrent dans la cour du Château , et elles défilèrent devant la Reine. Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France se trouverent à cette revûe , à laquelle le Duc de Chartres étoit à Cheval auprès de Sa Majesté.

Le 18 Dimanche des Rameaux, le même Concert

H iij fut

fut continué , et lesau tres jours de la Semaine Sainte, on y a exécuté differents Motets de M. de la Lande, et d'autres Maîtres modernes; le Sieur Jeliote dont la voix fait tant de plaisir , s'y est distingué par plusieurs morceaux qu'il a chantés avec beaucoup d'aplaudissemens , ainsi que le Sr Mondonville dans l'exécution de plusieurs *Concerto* qu'il a joiés sur le violon d'une maniere très brillante. Le même Concert a été continué jusqu'à la fin du mois.

Les dernieres Lettres de Madrid marquent que le Prince des Asturies étoit presque entierement guéri de l'Opération que le Sr Petit lui a faite. On ajoute que ce Chirurgien étoit sur son départ pour revenir à Paris , où il sera de retour le 15 du mois prochain.

Le Dimanche des Rameaux , le Roy accompagné du Duc du Maine, du Prince de Dombes et du Comte d'Eu , assista dans la Chapelle du Château , à la Benediction des Palmes qui fut faite par l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire de la Chapelle de Musique , qui en présenta une à Sa Majesté : le Roy assista à la Procession , et après l'Evangile il adora la Croix. Sa Majesté entendit ensuite la Grande Messe célébrée par le même Chapelain , et chantée par la Musique. La Reine entendit la même Messe dans sa Tribune.

L'après

L'après midy Leurs Majestez entendirent la Prédication du Pere Tainturier, de la Compagnie de Jesus , et ensuite les Vêpres.

Le Jeudi Saint , le Roy entendit le Sermon de la Cène du P. Painchinat , Cordelier du Convent de Paris , après quoi l'Archevêque de Tours fit l'Absoute. Le Roy lava les pieds à douze Pauvres ; et Sa Majesté les servit à table : le Duc de Bourbon Grand Maître de la Maison du Roy , à la tête des Maîtres d'Hôtel , précédoit le Service. Monseigneur le Dauphin , le Comte de Clermont , le Prince de Conty , le Prince de Dombes , le Comte d'Eu , le Comte de Toulouze et les principaux Officiers de Sa Majesté portoient les plats. Après cette cérémonie le Roy se rendit à la Chapelle du Château, où sa Majesté entendit la Grande Messe, et assista à la Procession , et ensuite aux Vêpres. La Reine entendit l'Office dans sa Tribune , et l'après midy , Sa Majesté entendit le Sermon de la Cène du Pere Jean François , Capucin , et l'Archevêque de Roüen , Premier Aumônier de la Reine , ayant fait l'Absoute , Sa Majesté lava les pieds à douze pauvres filles , et les servit à table. Le Marquis de Chamarande , Premier Maître d'Hôtel de Sa

H v Ma-

Majesté précédoit le Service dont les plats étoient portez par les Princesses du Sang, par les Dames du Palais et par d'autres Dames de la Cour.

Le Vendredy Saint, le Roy et la Reine entendirent le Sermon de la Passion du Pere Tainturier, de la Compagnie de Jesus : le Roy assista ensuite à l'Office, et alla à l'Adoration de la Croix : la Reine entendit l'Office dans la Tribune. Le soir Leurs Majestez assistèrent à l'Office des Ténébres, qui fut chanté par la Musique.

Le Samedy Saint, le Roy revêtu du Grand Collier de l'Ordre du Saint Esprit, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château, où Sa Majesté communia par les mains du Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France. Le Roy toucha ensuite un grand nombre de malades.

Le soir Leurs Majestez accompagnées de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, assistèrent dans la Chapelle du Château aux Complies, et au Salut, pendant lequel l'*O Filii* fut chanté par la Musique.

L'Armée du Roy, commandée par le Maréchal Duc de Berwick, ayant été separée en trois corps, elle se mit en mouvement le 8 de ce mois : le Comte
de

de Belle-Isle, qui avoit fait assembler aux environs de Consarbrick le Corps des Troupes qui est sous ses ordres, fit jetter un Pont sur la Sarre, et le 8 il marcha à Tréves dont il s'empara; il avoit détaché 14 Compagnies de Grenadiers, et 300 Dragons du Regiment de la Suze, commandez par le Chevalier de Belle-Isle, Brigadier, lequel arriva avec ces Troupes devant Traerback le 8 à la pointe du jour. Il força les barrières, rompit les portes avec des petards, et il se rendit maître de la Ville dans laquelle on a fait Prisonniers un Officier et 20 Soldats; le Comte de Belle-Isle après avoir donné ses ordres dans Tréves pour la subsistance des Troupes, s'est avancé le 12 à Ismenac, où il a campé, pour être à portée de faire le Siège du Château de Traerback.

Le Duc de Noailles marcha le 8 avec le Corps de Troupes qu'il commande, et qu'il avoit fait assembler aux environs de Sarrelouis, et il alla camper à Saint Vandel; il a étendu ses quartiers depuis la Sarre jusqu'à Keyserlouter, et il a pris le sien à Hombourg.

Le Corps d'armée le plus considérable commandé par le Maréchal Duc de Berwick; marcha aussi le 8; et le lendemain il campa, la droite à la petite Hollande,

H vj et

800 **MERCURE DE FRANCE**
et la gauche à Spire. Le Maréchal Duc de Berwick a fait occuper en même-tems sur le Spireback, le poste Marientrault et le Château de Neustadt, pour être en état, s'il est nécessaire, de communiquer à Keyserlaute.

Le Roy ayant disposé des Charges qui vaquoient dans la Gendarmerie, le Marquis de Surgeres a été nommé Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Reine.

Le Marq. de Tillieres, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Bretagne.

Le Chevalier Daguesseau, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Anjou.

M. de Bernage de Chaumont, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Berry.

Le Marquis de Réfuges, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Orléans.

M. de la Marche, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Anglois.

Le Marquis d'Estrehan, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

Le Comte de Choiseul, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers Dauphins.

M. de Moussy, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le Marquis de Mailly Daucourt, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de Berry.

Le Comte de Castelmoron, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes d'Orléans.

Le Marquis de Dromesnil, Premier Cornette
de

de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Reine.

Le Marquis de Fodoas Canisi , Premier Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers Dauphins.

Le Marquis de Mérinville , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne.

Le Comte de la Carte , Premier Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers de Bretagne.

Le Marquis Dauvet , Premier Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Anjou.

Le Marquis de Jonsac , Enseigne de la Compagnie des Gendarmes d'Orleans.

Le Chevalier de Beaufreumont , Guidon de la Compagnie des Gendarmes Bourguignons.

Le Marquis de Bourdeilles , Guidon de la Compagnie des Gendarmes de la Reine.

Le Marquis de Sourdis , Second Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers Dauphins.

Le Chevalier de Rare , Second Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers de Bretagne.

Le Comte de Martel , Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Anjou.

Le Marquis de Lignieres , Guidon de la Compagnie des Gendarmes de Berry.

Le Marquis de Cernay , Guidon de la Compagnie des Gendarmes d'Orleans.

Le Marquis de Torcy , Second Cornette de la Compagnie des Chevaux-Legers d'Orleans.

*REMPACEMENT d'Officiers
de Marine , fait par le Roy , le 10. Mars
par lequel S. M. a nommé :*

Le Comte de Béthune de Selles , Lieutenant General de ses Armées Navales.

Mrs de Sainte-Hermine , de la Blandiniere ,
De=

802 MERCURE DE FRANCE

Descoyeux , le Marquis de Languetot , le Chevalier de Camilly , et M. de Beauquaire , Chefs d'Escadre.

M. de Radoüai , Commissaire General d'Artillerie , Mrs de Saint-Germain , et de Fondelin , Inspecteurs des Troupes de la Marine , et M. de Cheylus , Major à Toulon.

Sa Majesté a fait en même-temps neuf Capitaines de Vaisseaux , vingt Lieutenans , vingt-trois Enseignes , et trois Aydes d'Artillerie.

OFFICIERS GENERAUX

nommez par le Roy , et employez dans ses Armées pendant la Campagne prochaine. Armée d'Italie , sous les ordres du Maréchal Duc de Villars.

Lieutenans Generaux.

Le Marquis de Coigny.	Le Marq. de Maillebois.
Le Comte de Broglio.	Le Marquis de Sandri-
M. le Guerchois.	court.
Le Marquis de Savines.	Le Vicomte de Melun.
Le Marquis de Cadrieu.	M. de Berville.
Le Marquis de Maule-	Le Marquis de Bonas-
vrier-Langeron.	Gondrin.
Le Comte de Beuil.	M. de St Perier , Com-
M. de Contade.	mandant l'Artillerie.

Maréchaux de Camp.

M. d'Affri.	Le Comte de Chatillon.
Le Marquis de Bissy.	Le Duc d'Harcourt.
Le Marquis de Montal.	Le Marquis de Pezé.
Le Marq. de Lannion.	Le Marquis de Lisle.
Le Marq. de Fervaques.	Le Comte de S. Sernin.
	M.

M. de Louvigny.	Le Marquis de Mizon.
Le Comte Scipion de Bozelly.	Le Comte d'Estaing.
Le Marquis d'Epinau.	M. du Cayla.
Le Comte de la Motte-Houdancourt.	Le Marquis de Segur.
	Le Comte de Boissieux.

A R M E'E D'ALLEMAGNE.
 Officiers Generaux, sous les ordres
 du Maréchal Duc de Berwick.

Lieutenans Generaux.

Le Marquis de Puysegur, en Flandres.	M. de Quadt.
Le Marquis d'Asfeldt.	Le Duc de Duras.
Le Duc de Noailles.	Le Prince de Robecq.
Le Marquis de Cilly.	Le Prince de Carignan.
Le Duc de Levy.	Le Marquis de Leuille.
Le Prince de Tingry.	Le Comte de Belleisle.
Le Marq. de Guerchy.	Le Marquis de Flavacourt.
Le Marquis de Dreux.	M. de Vernassal.
Le Duc de Chaulnes.	M. de Tarneau.
Le Marquis de Nangis.	M. de la Billarderie.
Le Prince d'Isenghien.	M. de Valliere.

Maréchaux de Camp.

Le Marq. de Gassion.	Le Marquis de la Farre.
Le Chevalier de Givry.	Le Comte de Saxe.
Le Comte de Guitault en Flandres.	Le Chev. de Rocozel.
Le Comte de Laval-Montmorency.	Le Marquis de Clermont-Tonnerre.
Le Comte d'Aubigné.	Le Comte de Montboisier.
Le Marq. de Balincourt.	Le Marq. d'Houdetot.
Le Duc de Bethune.	Le Baron d'Eltz.

M.

804 MERCURE DE FRANCE

M. de Terlaye.	Le Comte de Sennec-
M. de Gensac.	terre , en Italie.
Le Comte de Polastron.	M. de Bulkeley.
M. d'Herouville.	Le Marquis de Bauffre-
Le Marquis de Curton ,	mont.
en Flandres.	Le Marquis de Cler-
M. de Lutteaux.	mont d'Amboise.
Le Comte de Middel-	M. de la Javeliere.
bourg.	Le Marquis du Chaila-
Le Marquis de Castel-	Le Comte de Gramont.
moron.	Le Comte de Vaudrey.
M. Philippes.	Le Comte d'Avejan.
M. de Cherisey.	Le Comte de Baviere,
M. le Chev. d'Auger.	M. Lenck.
Le Marquis de Creil.	

R E C E P T I O N de M. le Marquis de Villars à Marseille en qualité de Gouverneur de Provence. Extrait d'une Lettre écrite de cette Ville le 22 Mars 1734-

M. le Marquis de Villars arriva à Marseille le quinze de ce mois. La Noblesse étoit allée audevant de lui jusqu'aux confins du Territoire , ayant à sa tête le Marquis de Pilles, Gouverneur-Vignier de Marseille , qui eût l'honneur de présenter tous les Gentilshommes, qui l'avoient suivi , et qui furent reçus de la maniere du monde la plus gracieuse.

Le Marquis de Villars monta ensuite sur un très-beau Cheval du Marquis de Pilles , superbement harnaché , suivi de
la

la Noblesse, et précédé de la Compagnie de ses Gardes. Il arriva ainsi au lieu de *la Viste*, marqué pour la réception que devoient lui faire les Echevins de Marseille. Ce Lieu est remarquable par sa situation élevée et qui offre une vue toute charmante, par la multiplicité des différents objets de Terre et de Mer, qui font ensemble une Perspective enchantée. C'est-là que le Marquis de Pilles s'étant mis à la tête des Echevins, et les ayant présentés au Gouverneur, l'Orateur harangua au nom de la Ville, on tira en même tems quantité de Boëtes, et on fit plusieurs Salves de Mousqueterie.

On se remit en marche au milieu d'une foule innombrable de peuple, accouru de toutes parts, et on arriva aux Portes de la Ville. Le Marquis de Villars précédé de sa Maison, de ses Gardes et de la Noblesse, avoit à sa droite le Marquis de Pilles, et le premier Echevin à sa gauche : les autres Echevins étoient derrière lui avec son Capitaine des Gardes, suivis du Corps de Ville et des Principaux Bourgeois et Négocians de Marseille.

C'est avec ce Cortège qu'il entra dans la Ville par la Porte Royale, qu'on avoit ornée d'un fort bel Arc de Triomphe d'ordre Corinthien. Au milieu du Frontispic-

ispice étoit l'Ecu des Armées du Marquis de Villars , et au bas de l'Arc de Triomphe couloient deux Fontaines de vin.

Le Marquis de Pilles lui présenta alors, en qualité de Gouverneur - Viguiier , les Clefs de la Ville. C'étoient les mêmes Clefs * d'or que son Bisayeul avoit eû l'honneur de présenter à Louis XIV, le 2 Mars de l'année 1660. et que ce grand Prince lui rendit, en lui disant: *M. de Pilles gardez ces Clefs , elles sont bien entre vos mains.* Les Ech-vins présenterent ensuite le Dais que le Gouverneur refusa.

La marche fut continuée jusqu'à l'Eglise Cathédrale au milieu d'une double haye, formée par les quatre Compagnies Bourgeoises de la Ville de cent hommes chacune , bien armez et très - proprement habillez. Durant la marche deux Officiers du Marquis de Villars jettoient de l'argent au Peuple , et les Trompettes , les Tambours et les Hautbois ne cessèrent de se faire entendre.

M. l'Evêque de Marseille l'ayant reçu et complimenté à la tête de son Chapitre , il le conduisit jusqu'au Prie-Dieu qui lui avoit été préparé dans le Sanc-

* La seule Ville de Marseille présente des Clefs d'or. Voyez la raison de cette distinction dans le *Mercur*e d'Avril 1723. p. 696.

taire. Le *Te Deum* fut ensuite solennellement chanté par la Musique de la Cathédrale ; le Chœur et le reste de l'Eglise étant magnifiquement ornez.

Au sortir de cette cérémonie le Marquis de Villars, suivi du même Cortége, se rendit à l'Hôtel Le M. Le Bret, Conseiller d'Etat, Premier Président du Parlement, Intendant de Justice et du Commerce, et Commandant en Provence. Il remercia là le Marquis de Pilles et toute la Noblesse qui l'avoit suivi pour se retirer dans son Appartement, où il reçut peu de tems après la visite de l'Evêque de Marseille, et les complimens des différens Corps et Juridictions de la Ville.

Peu de tems après il se rendit dans la Sale de l'Académie de Musique pour entendre le Concert. Il trouva un magnifique Fauteuil avec un tapis de pied placé dans la Galerie, qui regne autour de cette Sale ; mais comme il y avoit beaucoup de Dames, et qu'il n'y avoit que ce seul Fauteuil, le Marquis de Villars ne voulut point l'occuper, il se plaça au milieu des Principales Dames de la Ville, dans le bas de la Sale.

Après le Concert il alla à pied, précédé de ses Gardes et suivi de la Noblesse, souper chez le Chevalier de Pilles, Capitaine

taine de Galeres , et exerçant la Charge de Gouverneur-Viguiet pendant la minorité du Marquis de Pilles son neveu. Toute la Maison étoit extraordinairement éclairée en dedans et en dehors : plus de cent personnes de distinction y souperent. La premiere table fut servie pour le Marquis de Villars qui y fit placer vingt-quatre Dames. Les autres Dames souperent à deux autres Tables avec les principaux Gentilhommes de la Ville et de la Province ; tout fut servi avec la délicatesse , le bon gout , et l'ordre qui se rencontrent rarement avec la profusion et le grand Monde. On admira sur tout la magnificence du Fruit qui fut tout servi en Porcelaines rares , et en cristaux. Le souper fut suivi du Jeu et d'un Bal.

Le lendemain matin le Marquis de Villars fut occupé à recevoir les Corps des Communautez Religieuses , qui vinrent le complimenter , et qui furent traitées avec toute la politesse et toute la distinction possible. Il retourna diner chez le Chevalier de Pilles. Ce diner répondit parfaitement au souper de la veille et la joye y fut entiere. On y but plusieurs fois avec les meilleurs vins de France , la santé du Maréchal Duc de Villars et la sienne.

Sur

Sur la fin du Repas arriveren tles Prudhommes du Quartier S. Jean, Cefs et Judges du Corps des Pescheurs de la Ville , avec leurs habits de cérémonie à l'Antiquité , l'épée nuë sur l'épaule , appareil assez singulier qui ne déplût pas au Marquis de Villars : il les reçût avec beaucoup de bonté , loüa leur probité , leur exacte et briëve justice.

Il alla ensuite à la Comédie , dont il vit la Représentation sur le Theatre , où étoient aussi placées avec lui trente des principales Dames de la Ville. Le Spectacle étoit des plus brillants par les ornemens extraordinaires et par le beau Monde. La Sale étoit absolument toute remplie.

Je ne finirois point s'il falloit ajouter ici le détail du souper , que donna le même jour au Marquis de Villars Monsieur d'Hericourt , Intendant des Galeres, de celui que lui donna le lendemain M. de S. Cannat , de la Fête et du Bal qu'il y eût dans la Sale de l'Académie de Musique , établie à Marseille sous la protection particuliere du Gouverneur de la Province. Tout fut magnifique et somptueux par tout où il fut receu , et ce Seigneur donna par tout des marques de politesse et de bonté , qui l'ont fait adorer en ce pays-cy.

810 MERCURE DE FRANCE

Il le quitta après avoir séjourné deux jours et demi , témoignant autant d'empressement d'y revenir que nous en avons nous mêmes de le posséder un plus long-tems. Il partit hier pour Toulon , suivi du Marquis de Rognes , Premier Procureur des États et Pays de Provence , du Marquis de Pilles , qui l'accompagne en Italie ; pour servir en qualiré d'Ayde de Camp du Maréchal de Villars , du Marquis de Foresta , du Comte de Flotte et de plusieurs autres Gentilhommes qualifiez de la Province.

ENTRÉE SOLEMNELLE

de M. l'Evêque d'Orleans , faite le 2 Mars 1734.

Le Mardy deuxième jour de Mars, M. Nicolas Joseph de Paris , Evêque d'Orleans , fit sa nouvelle et joyeuse Entrée dans sa Ville Episcopale et dans son Eglise , avec les cérémonies observées sous les Evêques ses Prédecesseurs , dont voici le détail.

Ce Prélat suivant l'ancien usage se rendit la surveillance à la Cour Dieu , Abbaye de l'Ordre de Citeaux dans la Forêt d'Orleans , à six lieues de cette Ville , il avoit avec lui son Official , son Promoteur , le Bailly et les autres Officiers de sa Justice temporelle , le Syndic et un autre Chanoine député de la Cathédrale , qui l'ont accompagné dans toutes les cérémonies. Il fut reçu à la Porte et en dehors de l'Abbaye par le
Prieur

Prieur à la tête de ses Religieux en Chapes , qui le conduisirent à l'Eglise , où après avoir fait sa priere il donna la Benediction. Il se retourna ensuite dans l'Hôtel Abbatial, où on lui avoit préparé à souper pour lui et pour sa suite. L'Abbaye de la Cour-Dieu est tenuë à ce souper par le droit de *Procuracion* ou de *Giste* qu'ont sur elle les nouveaux Evêques d'Orleans , à l'occasion de leur Entrée.

Le lendemain après le déjeuner le nouvel Evêque partit pour Orleans , et arriva dans l'après-dîner à S. Loup, Abbaye de filles de l'Ordre de S. Bernard , à un quart de lieue seulement de la Ville , où il fit la visite de la Maison : il y eut à ce sujet quelques contestations , sur les représentations de l'Abbesse qui demeurant d'accord que l'Evêque comme Ordinaire, pouvoit, quand il vouloit, faire sa visite, prétendoit que cette visite ne pouvoit être faite en veuë et par rapport à son Entrée , qui ne l'obligeoit ni son Abbaye à aucune servitude, et de fait on ne présenta point la collation que les Abbeses précédentes avoient offerte et chacun verbalisa de son côté.

À S. Loup le nouvel Evêque arriva sur le soir à l'Abbaye de S. Euverte de l'Ordre de S. Augustin , dont les Chanoines-Réguliers sont de la Congrégation de France , situez dans la Ville. Il fut reçu par le Prieur et les Religieux de la Maison avec les mêmes cérémonies qu'à la Cour Dieu. On avoit préparé dans la Maison Abbatiale de la part de l'Abbé un grand souper qu'on lui offrit , après toutefois qu'il eut accepté l'ancienne redevance de deux œufs frais qui est tout ce que les Abbez de S. Euverte se croient obligez de présenter aux nouveaux Evêques dans ces occasions , et qu'on eut averti qu'on avoit fait

fait mettre du foin dans l'Ecurie pour sa Mule, sous les protestations en outre que le repas offert étant par honneur et volontaire, il ne pourroit nuire aux Abbez ses Successeurs.

Le Mardy 2 Mars jour de l'Entrée, dès les six heures du matin le nouvel Evêque accompagné comme la veille et ayant avec lui les Gardes du Gouvernement, fut conduit par les Religieux à l'Eglise, où après sa priere faite; on le déchaussa et on lui mit des sandales; on le revêtit ensuite d'un Aube et d'une Etole blanche, on lui mit sur la tête une Mitre blanche unie et sa Crosse fut couverte d'un taffetas blanc. Jusques-ici ce Prélat avoit toujours été en Rochet et en Mantelet.

En sortant du Chœur de S. Euverte, le Recteur de l'Université à la tête des Docteurs et des Officiers de ce Corps, eut l'honneur de complimenter ce Prélat, après quoi ils se retirèrent sans assister à la Procession, et cela à cause du rang que les Chanoines des deux Collegiales de Saint Pierre Empont et de S. Pierre le Puellier venoient d'obtenir sur eux par Arrest contradictoire rendu au Parlement le dernier jour de Décembre.

Le Maire et les Echevins en Robbes rouges, à la tête du Corps de Ville et des Officiers de la Bourgeoisie, se présentèrent ensuite, le Maire et le Commandant de la Bourgeoisie le complimenterent, après quoi l'Evêque alla se mettre debout, les mains jointes, sur le süeil de la porte, en dehors de l'Abbaye, d'où il vit arriver son Clergé qui le venoit prendre.

La marche commença par les Pauvres de l'Hôpital, de l'un et de l'autre sexe, conduits par les Administrateurs accompagnez de leurs Appariteurs; suivoient les Communantez Religieuses, les

les Minimes, les Capucins, les Recollets, les Jacobins, les Augustins et les Carmes anciens. Tous les Ecclesiastiques, Prêtres habituez et Vicaires de la Ville précédéz de toutes leurs Croix et suivis des Curez en Etole, les deux Chapitres de S. Pierre Empont et de S. Pierre le Puellier, suivis de celui de la Cathedrale ayant devant eux leurs Croix: venoit ensuite le Sacristain portant la Croix de vermeil, suivi d'un Chanoine en Aube et Tunique, portant le Livre des S. S. Evangiles, qu'il fit baiser au nouvel Evêque, lequel commença à marcher ayant derrière lui le Corps de Ville et les Officiers de la Bourgeoisie, et étant environné des Gardes du Gouvernement.

Le temps trop incertain qu'il faisoit empêcha les Ecclesiastiques de se mettre en Chapes, ils étoient en leurs habits d'Eglise ordinaires pendant l'hyver.

La Procession étant arrivée à l'Eglise de Saint Agnan, le nouvel Evêque trouva à la porte du Cloître le Chantre, à la tête du Chapitre en Chapes qui le reçut avec la Croix, l'Eau Benite et l'Encens, et le conduisit à l'Eglise et delà dans la Sacristie où après lui avoir lavé les pieds, ses Aumoniers lui mirent des Brodequins et des Sandales de damas rouge, et le revêtirent par dessus son Aube d'une Tunique, d'une Dalmatique et d'une Chape de même couleur, ils lui mirent une Mitre en broderie d'or, et son anneau Pastoral au doigt. Alors sa Crosse ayant été découverte il donna sa Bénédiction solemnelle, ayant été ensuite reconduit à l'Autel il y jura sur les Evangiles la conservation des Privilèges de l'Eglise de S. Agnan, comme ont fait tous ses Prédecesseurs, donna la bénédiction au peuple, et fut

installé dans la première Chaire du Chœur de
 droite vers l'Autel, en qualité de Chanoine.
 Étant sorti du Chœur, il s'assit dans un Fau-
 nil qui fut élevé par les quatre premières Di-
 nitez du Chapitre de S. Agnan, assistées de leurs
 Choristes qui le portèrent jusqu'hors de leur
 Cloître ; là leur ayant derechef donné sa béné-
 diction épiscopale, le fauteuil fut mis à bas, et le
 nouvel Evêque s'assit dans un autre qui étoit
 préparé, tandis que les Chanoines de S. Agnan se
 retirèrent dans leur Eglise.

Le nouvel Evêque fit appeler par son Bailly
 les quatre Barons ou Seigneurs qui sont obligés
 de le porter depuis le Cloître de S. Agnan jus-
 qu'à son Eglise, et qu'il avoit fait sommer
 quelques jours devant l'Entrée de s'y trouver
 pour ce sujet. Ces quatre Seigneurs sont, le Ba-
 ron d'Yeure le Chastel, le Baron de Sully, le
 Baron du Cheray et celui des Baronies d'Ascheres
 et Rougemont qui s'y trouverent par des Gen-
 tilshommes fondez de leurs procurations; après
 quelques protestations de la part des Barons sur
 la préséance, le fauteuil fut élevé sur les épaules
 des gens de ces Gentilshommes qui mirent
 chacun la main sur un des bouts du Brancard sur
 lequel il étoit élevé. Après quoi chacun s'étant
 mis en marche on arriva à la vieille Porte de
 Bourgogne où tous les Magistrats de la Ville
 s'étoient rendus avec le Prevôt des Maréchaux,
 et y avoient fait conduire les *Remissionnaires*
 qui à la vue du nouvel Evêque, se jetterent à ge-
 noux et crièrent trois fois *Misericorde*.

L'Official de l'Evêque harangua ensuite ce
 Prélat et jura sur le Livre des Evangiles qu'il
 avoit fait conduire tous les Prisonniers qui se
 trouvoient dans les Prisons, et qu'il n'ep déte-
 noit

noit aucun : ce que jurèrent aussi le Lieutenant General au Bailliage et Siège Présidial; un Conseiller du Siège qui faisoit les fonctions du Lieutenant Criminel absent , et le grand Prevôt de la Maréchaussée. Le Lieutenant General, le Premier des Présidens du Présidial , et le Prevôt de la Maréchaussée avoient harangué avant le serment : quant aux Officiers de la Prevôté , le Prevôt d'Orléans qui étoit en ville ne s'étant point rendu à la Porte de Bourgogne , le Lieutenant qui étoit à la tête des Officiers de son Corps complimenta le nouvel Evêque ; mais il refusa de prêter le serment , prétendant qu'il ne le pouvoit faire n'ayant pu se transporter dans les Prisons , le Prevôt étant actuellement en ville . ce qui suspendoit toutes fonctions de sa part ; on prit ensuite le serment des Geoliers des deux Prisons qui marcherent à la tête des *Remissionnaires* qu'on fit marcher deux à deux à la tête de la Procession, qui se remit en marche dans le même ordre jusqu'à l'Eglise Cathedrale.

Le Lieutenant de la Prevôté protesta alors contre le Prevôt de la Maréchaussée , qui avoit obtenu un Arrêt du Conseil qui lui donnoit la préséance en toutes Assemblées publiques et particulieres sur les Officiers de la Prevôté, et qui en vertu de cet Arrêt avoit harangué avant lui , après quoi il se retira.

Les Officiers du Bailliage et Siège Présidial prièrent le nouvel Evêque de trouver bon qu'ils ne suivissent pas la Procession à cause de la grande foule , étant impossible qu'ils pussent marcher conjointement avec la Ville dans des Ruës aussi étroites que le sont celles par où il falloit passer , ils se rendirent par un autre chemin à la Cathedrale où ils prirent leur place

16 MERCURE DE FRANCE

Ordinaire dans les hautes stales du côté gauche du Chœur.

Les nouveaux ouvrages qu'on fait pour les Fondations des Tours de l'Eglise Cathédrale empêchant qu'on ne put entrer dans le Cloître qui conduit à la principale Porte, on fut obligé d'avancer plus loin et d'entrer par un des Cloîtres des portes laterales vis-à-vis le grand Cimetière, sur quoi les Barons protesterent à ce que cet allongement du chemin qu'ils étoient obligés de faire ne leur put porter préjudice à l'avenir, dont leur fut donné Acte.

Le nouvel Evêque étant arrivé à la Porte de son Eglise qu'on avoit fermée, fut complimenté par le Doyen qui lui fit jurer la conservation des droits du Chapitre, lequel serment fait la porte fut ouverte et le Doyen en qualité de Grand Archidiacre, dont la dignité est unie à la sienne, conduisant ce Prélat à l'Autel et sur son Trône, et enfin dans une Stale de Chanoine, l'installa ainsi dans la possession de son Evêché avec les cérémonies ordinaires. Le nouvel Evêque fut ensuite conduit à la Sacristie où ayant pris une Chasuble, il alla à l'Autel et célébra la Messe pontificalement.

Mrs du Bailliage et Siège Présidial placez ; comme on l'a dit, dans les hauts sièges du côté gauche, le Corps de Ville et les Officiers de la Bourgeoisie occupèrent le côté droit du Chœur entre les Chanoines et sur des sièges préparés pour eux, ceux de la Prevôté et de l'Université ne se trouverent point à l'Eglise, non plus que le Bureau des Finances, les Officiers des Eaux et Forêts et l'Election, quoiqu'invitez à la cérémonie : les Remissionnaires se répandirent par toute l'Eglise.

La

La Messe étant dite le nouvel Evêque fut reconduit à son Palais où en entrant le Doyen lui dit de se ressouvenir qu'il devoit ce jour là à dîner à son Chapitre , à quoi ce Prélat répondit qu'il l'avoit fait inviter et qu'il l'invitoit encore.

La table disposée en fer à cheval fut placée au haut de la Galerie , le nouvel Evêque et l'Evêque de Chartres qui étoit venu à Orleans , pour voir la cérémonie , se placèrent dans le fond , entre les deux premières dignitez de la Cathédrale , les autres dignitez et les Chanoines de cette Eglise occuperent les deux côtes en dehors. Les Chanoines de S. Aignan se placèrent dans le centre , ces derniers avoient quelque tems avant l'Entrée présenté une Requête à M. l'Evêque pour obtenir un côté entier du fer à cheval tandis que la Cathédrale occuperoit l'autre côté , mais ce Prélat les ayant renvoyez là-dessus à Mrs de la Cathédrale , ils s'étoient pourvus au Parlement où ils avoient obtenu un Arrêt sur Requête qui leur confirmoit le côté gauche par tout où ils se trouveroient avec la Cathédrale ; mais comme il n'étoit point fait mention de la table dans cet Arrêt , et comme l'Evêque leur avoit déclaré que le repas qu'il donnoit à son Chapitre étoit d'obligation , au lieu que pour eux ils ne s'y trouvoient que comme invitez et par cérémonie , ils jugerent à propos de ne point faire signifier leur Arrêt et de prendre au dîner les places qu'ils avoient occupées aux Entrées précédentes.

Après les Chanoines de S. Aignan étoient assis les Dignitez des deux Collegiales de S. Pierre Emport et de S. Pierre le Puellier et le Porte-Crosse en qualité de Chapelain de l'Evêque.

818 MERCURE DE FRANCE

Il y avoit une autre table où mangerent les Parens et autres Personnes de distinction invitées par l'Evêque, une autre où étoient les Barons et quelques Ecclesiastiques ; ce Prélat donna de même à dîner au Corps de Ville et aux Officiers de la Bourgeoisie dans l'Hôtel de Ville et dans différentes maisons particulières, aux Officiers du Bailliage, de la Prévôté, des Eaux et Forêts, au Prévôt de la Maréchaussée, à l'Electon, à l'Université, et aux Officiers de la Justice temporelle.

Le repas fini, après que les *Remissionnaires* qui s'étoient tous rendus dans la cour du Palais Episcopal eurent entendus le Sermon qui leur fut fait, le nouvel Evêque parut à une des fenêtres qui donnent sur la cour ; aussi-tôt qu'il parut les *Remissionnaires* s'étant mis à genoux, crièrent encore trois fois *Misericorde*, M. l'Evêque leur fit une Exhortation ; et leur ayant prononcé leur Remission, il leur donna sa Bénédiction ; après quoi on leur servit selon la coutume les restes de la table.

On compte plus de 1300 *Remissionnaires* d'écroüez dans les prisons, dont plus de 1150. ont reçu leurs Lettres de Grace. Le Bureau pour l'examen des suppliques étoit composé de M. l'Evêque, de ses deux Grands Vicaires, de M. De Paris de la Brosse, Conseiller de la cinquième Chambre des Enquêtes du Parlement, de M. de Héeré Premier des Présidens au Présidial d'Orleans, de M. Curaut, Lieutenant General au Bailliage et Siège Présidial, du Prévôt d'Orleans et d'un Conseiller au Bailliage, ils commencèrent à travailler à cet examen dès le 8 Février.

Il y a eu dans la Chapelle Episcopale une Mission établie pour l'instruction des *Remissionnaires* que

que le nouvel Evêque ouvrit par une Messe solemnelle qu'il y celebra. le Dimanche 14. Fevrier et après laquelle il prêcha. Les R. R. P. P. Jesuite ont eu la direction de cette Mission, et s'en sont acquittés avec leur zele ordinaire.

Jean-Antoine-François de Franquetot, Comte de Coigny, Colonel General des Dragons, par la démission du Marquis de Coigny, son pere, ainsi qu'on l'a marqué dans le Mercure de Janvier dernier, page 172. fut fait Brigadier des Armées du Roy, le 15. du même mois de Janvier.

Le 13. Fevrier 1734. *Antoine Marquis de Mottisi*, de Boulogne en Italie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier d'Infanterie du 2. Février 1719. Ambassadeur ordinaire du Roy en Pologne depuis 1729. et Colonel de Régiment Royal Italien, Infanterie, par commission du 17. Juillet 1731. fut nommé Maréchal de Camp.

Charles-Louis de Bidos, Comte de Casteja, qui a été successivement Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Guidon des Gendarmes Bourguignons en 1708. Enseigne des Gendarmes de Bretagne, Gouverneur des Ville et Château de Saint Dizier en Champagne, le 31. Mars 1718. actuellement Ministre et Plénipotentiaire du Roy à la Cour de Suede, depuis 1727. et enfin Sous-Lieutenant des Chevaux-Legers d'Orleans, depuis le mois de Décembre 1731. a été nommé en même-temps Brigadier de Cavalerie.

PROMOTION de Lieutenant
 Generaux, de Maréchaux de Camp
 et de Brigadiers, signée par le Roy
 le 20. Fevrier 1734. et déclarée le 7.
 Mars.

Lieutenans Generaux.

Jean-Charles de Bournel de Namps, Marquis de Monchi, en 1666. Colonel d'Infanterie en 1695. Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis en 1703. Brigadier le 10. Février 1704. Maréchal de Camp le 29. Mars 1710. et fut fait Commandeur de l'Ordre de S. Louis, au mois de May 1716.

Alexandre-Louis-Philippe de Foisilleuse, Marquis de Flavacourt, il a long-temps servi en Espagne, où il étoit devenu Officier General, et étant revenu en France après la mort du Roy Louis XIV, il fut fait Maréchal de Camp le 11. Février 1718.

Jacques de Vassal, Seigneur, Marquis de Montviel, il fut fait Brigadier le 23. Décembre 1702. il eut la Croix de S. Louis en 1703. servit en Flandres en 1709. en qualité de Maréchal des Logis de l'Armée, fut fait Inspecteur general d'Infanterie le 25. May 1716. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Jean-Louis d'Hautefort, appelé le Comte d'Hautefort-Bozen, Lieutenant de Roy en Périgord. Il fut fait au mois de Novembre 1695. Colonel d'un Régiment d'Infanterie qui fut réformé en 1697. il eut permission au mois de Janvier 1702. de lever un nouveau Régiment, mais il fut fait la même année
 Colonel

Colonel-Lieutenant de celui de Toulouse, Infanterie, Brigadier, le 26. Octobre 1704. Chevalier de S. Louis en 1705. Maréchal de Camp le 8. Mars 1718. Gouverneur des Ville, Château et Fort de S. Malo le 20. Juillet 1727.

Louis-François de Bouschet, Comte de Sourches, il fut d'abord Enseigne au Régiment des Gardes Françaises, puis au mois de Novembre mil six cent quatre-vingt quinze, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, qui fut réformé en 1697. il fut remplacé le 17. Octobre 1703. le Roy lui ayant donné celui de Sanzay, et il fut fait Brigadier le 26. Octobre 1704. il eut au mois de Septembre 1706. le Régiment de Vaudreuil, auparavant Sourches, Chef de Brigade, et fut nommé Maréchal de Camp le 5. Mars 1718. il a été autrefois connu sous le nom de Chevalier de Sourches, ayant été reçu dans l'Ordre de Malthe le 19. Février 1693. il quitta la Croix de Malthe en se mariant en 1715. il est frere puiné de Louis de Bouschet, Comte de Montsoreau, Grand-Prévôt de France, et Lieutenant General des Armées du Roy.

N. . . . de Lastic, Seigneur de Siougent. Il fut d'abord Enseigne au Régiment des Gardes Françaises, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie, au mois de Novembre 1695. réformé après la Paix de Riswick, Chevalier de S. Louis en 1703. Brigadier le 26. Octobre 1704. Colonel du Régiment de Bearn au mois de Décembre 1714, et enfin Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Louis du Plessis-Chastillon, Marquis dudit Lieu et de Nonant. Il fut fait Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, le 9. Mars 1700. Brigadier le 26. Octobre 1704. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Louis

§ 22 MERCURE DE FRANCE

Louis-François de Saint Simon, Marquis de Sandricourt. Il fut fait Mestre de Camp du Régiment de Berry, Cavalerie, en 1702. Brigadier le 14. Octobre 1705. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

N. . . . de Vassignac, Sieur de la Loge d'Imécourt. Il fut Lieutenant Colonel du Régiment de Fourbin, Cavalerie, avec Brevet de Mestre de Camp, créé Brigadier le 7. Mars 1706. depuis Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, cy-devant Croy, réformé en 1714. après la Paix d'Utrecht, et enfin fait Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Nicolas - Alexandre le Cordier, Marquis du Troncq. Il fut fait en 1702. Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, cy-devant Narbonne, Chevalier de S. Louis, Brigadier le 12. Octobre 1706. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Gabriel de Melun, des Vicomtes de Gand, Cadets des Princes d'Espinoï, appelé le Vicomte de Melun, et Commandant à Abbeville. Il fut d'abord Capitaine dans le Régiment de Cavalerie d'Alexandre Comte de Melun, son frere aîné, et en fut fait Mestre de Camp par sa démission, au mois de Décembre 1702. Brigadier le 12. Octobre 1706. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

N. . . . de Carion de Nizas, étant Colonel d'Infanterie réformé, et commandant le Régiment de la Marine, il fut fait Colonel de celui de Tierache au mois d'Août 1702 puis Brigadier le 16. Août 1707. et Maréchal de Camp le 8. Mars 1718.

Gilles, Marquis de Trecesson, en Bretagne, Seigneur de Berneant et de la Lande, &c. Il fut d'abord Capitaine dans le Régiment Royal Artillerie,

verie, puis Colonel d'un Régiment d'Infanterie en 1695. fait Brigadier le 10. Février 1704. et Chevalier de S. Louis en 1705. Maréchal de Camp le premier Février 1719.

Louis-Jean-Baptiste Goyon de Matignon, Comte de Gacé, et de Montmartin, Baron de Gié, appelé le *Comte de Matignon*, fut fait Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment de Toulouze, Cavalerie, au mois de Février 1702. obtint au mois de Septembre 1706. le Régiment Dauphin Etranger, et fait Brigadier le 29. Janvier 1709. il fut pourvû du Gouvernement et de la Lieutenance generale des Pais d'Aunis, Ville et Gouvernement de la Rochelle, Ile de Ré, Brouage, Oleron, Pais et Isles adjacentes, sur la démission du Maréchal de Matignon, son pere, par Lettres du 25. May 1710. le Gouvernement particulier des Ville et Tour de la Rochelle, fut réuni en sa faveur au Gouvernement et à la Lieutenance generale du Pais d'Aunis, par Lettres du 2. Février 1717. il fut créé Maréchal de Camp le premier Février 1719. et ayant été proposé le 2. Février 1724. pour être Chevalier des Ordres du Roy, il en reçut la Croix et le Collier le 3. Juin suivant.

Charles le Gendre, Seigneur de Berville, de Romilly, de Fourneau et de Livarot; il fut fait Mestre de Camp, Lieutenant du Régiment Colonel General des Dragons, en Janvier 1702. Brigadier le 29. Janvier 1709. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et enfin Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis, par expectative, au mois de Septembre 1721.

Maximilien de la Roche de Vernassal, il obtint un Brevet de Mestre de Camp de Cavalerie, étant Exempt des Gardes du Corps, au mois de

I vj Février

§24 MERCURE DE FRANCE

Février 1702. et fut fait Ayde-Major au mois de Janvier 1703. il en devint depuis successivement Enseigne et Lieutenant. Il fut fait Brigadier le 29. Janvier 1709. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et Gouverneur de Rocroy au mois de Juin 1730.

André-Joseph d'Aubusson, Seigneur de Castelnouvel, Marquis de S. Paul, &c. étant Capitaine dans le Régiment de Cavalerie de la Feuillade, il en fut fait Mestre de Camp par la démission du Duc de la Feuillade, en 1702. Brigadier le 29. Janvier 1709. et Maréchal de Camp le premier Février 1719.

N..... de Tarneau, il fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, en 1702. Brigadier le 29. Janvier 1709. Inspecteur General de Cavalerie le 2. Mars 1712. et Maréchal de Camp le premier Février 1719.

Pons Auguste Sublet, Marquis d'Heudicourt, Seigneur de S. Paire, Bezu, S. Eloy, la Brosse, le Mesnil, Boischarmant en Saintonge, &c. Il fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, cy-devant vivant, en Décembre 1702. Chevalier de S. Louis, Brigadier le 29. Janvier 1709. et Maréchal de Camp le premier Février 1719. il est Grand-Louvetier de France, ayant été pourvu de cette Charge par la démission de feu son pere, au mois d'Avril 1718.

Charles-Cesar de Flahaut, Seigneur de la Billarderie, et de S. Remy en l'Eau, étant Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Brisac; il fut fait Exempt des Gardes du Corps du Roy, en 1701. eut un Brevet de Mestre de Camp en 1702. et la Croix de S. Louis en 1705. fut fait au mois de Décembre de la même année Enseigne des Gardes du Corps dans la première
Com

Compagnie, dont ensuite il devint Lieutenant. Fut nommé Brigadier le 29. Janvier 1709 et Maréchal de Camp le premier Février 1719. Commandeur de l'Ordre de S. Louis par expectative, au mois de Décembre suivant; eut une place vacante de Commandeur, avec la pension de 3000. livres au mois de May 1721. et fut fait Gouverneur de S. Venant, au mois de Décembre 1725.

Guy-Auguste de Rohan-Chabot, appelé le *Comte de Chabot*. Il est né le 18. Avril 1683. il fut fait Mestre de Camp d'un Régiment de Dragons, cy-devant de Sainte-Hermine, au mois de Décembre 1702. Brigadier le 29. Janvier. 1709. Chevalier de S. Louis, et Maréchal de Camp le premier Février 1719.

Jacques de Badier, Seigneur de Verseilles. Il fut Capitaine dans le Régiment du Roy, Chevalier de S. Louis en 1704. puis Mestre de Camp d'un Régiment de Hussarts; fait Maréchal General des Logis des Camps et Armées du Roy au mois de Mars 1708. Brigadier de Cavalerie le 29. Janvier 1709. servit la même année et les suivantes en Allemagne, en qualité de Maréchal des Logis de l'Armée, fut fait Maréchal de Camp le premier Février 1719. et depuis aussi Commandeur de l'Ordre Militaire de S. Louis.

N. . . . de Pardaillan, Marquis de Bonas-Gondrin, il a été Lieutenant-Colonel du Régiment de Ruffey, depuis Marsillac, eut un Brevet de Mestre de Camp au mois de Mars 1705. et la Croix de S. Louis la même année. Il fut fait Brigadier le 29. Janvier 1709. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et depuis aussi Commandeur de l'Ordre de S. Louis.

N. . . de S. Perrier, Chevalier de S. Louis depuis

826 MERCURE DE FRANCE

depuis 1705. Lieutenant General d'Artillerie, fait Brigadier d'Infanterie le 30. Mars 1710. étant alors Chef de l'Artillerie en Espagne, Maréchal de Camp du premier Février 1719.

N. . . . de Valliere, Lieutenant General d'Artillerie; il fut d'abord Capitaine d'une Compagnie de Mineurs, fait Chevalier de S. Louis en 1705. Brigadier d'Infanterie le 9. Décembre 1710. Maréchal de Camp le premier Février 1719. et Inspecteur General des Ecoles et Instructions des Bataillons du Régiment Royal Artillerie, au mois de Février 1720. il en eut la Direction generale au mois de Mars 1726. Il est aussi Commandeur de l'Ordre de S. Louis.

On donnera la Liste des Maréchaux de Camp dans le prochain Mercure.



MORTS NAISSANCES,

LE 20. Février, *Jean-René Jouiéne d'Esgrigny* Brigadier des Armées du Roy, Colonel du Régiment de Forêt et Chevalier de S. Louis, mourut après une longue maladie à Villiers-le-Brulé, en Champagne, âgé d'environ 52. ans Il fut d'abord Cornette dans les Carabiniers, et servit en cette qualité au siege de Barcelone en 1697. Il passa ensuite dans le Régiment de Bourgogne en qualité de Lieutenant, y obtint une Compagnie au mois de Mars 1702, et fut fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie par commission du 13. Décembre 1704. Il se distingua à la Bataille de Castiglione dans le Mantouan, le 9. Septembre 1706.

mil sept cent six, et à la levée du Siège de Toulon en 1707. étant entré le premier à la tête des Grenadiers qu'il commandoit, dans les retranchemens des Ennemis, où il tua et fit Prisonniers la plus grande partie de ceux qui les défendoient, son Regiment ayant été licentié en 1714. après la Paix, il fut fait Colonel reformé à la suite du Regiment de la Marine, fut nommé Brigadier le premier Février 1719. et obtint au mois de Decembre 1729. comme plus ancien Colonel à remplacer, le Regiment de Forêts. Il étoit fils aîné de René Jouenne, Seigneur d'Esgrigny, du Mesnil, de Fontenay, S. Pere, Hervilly, et Beauval, autrefois Intendant des Armées du Roy en Irlande, Catalogne, et Lombardie, mort le 9 May 1732. à l'âge de 84 ans, et de Barbe-Angelique Gerard, sa veuve, il avoit été marié le 10 Juin 1711. avec Marie Quantin, fille de feu Jean Quantin, Seigneur de Champlot, et de Villiers, Maître d'Hôtel du Roy, et son premier Valet de Garderobe, et de feu Angelique Poisson. Il en laisse des enfans.

Le 21 Mars, Dame *Marie-Marguerite Chauvin*, épouse de Daniel-Charles Trudaine, Seigneur de Montrigny, et de Champigny, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roy, et Intendant de Justice, Police et Finances en Auvergne, qu'elle avoit épousé le 19 Février 1727. mourut à Clermont en Auvergne, âgée de 23 ans 2 mois et 21 jours, étant née le premier Janvier 1711. elle étoit fille unique de feu Michel Chauvin, Conseiller au Parlement de Paris, et Commissaire aux Requêtes du Palais, mort à l'âge de 35 ans, le 20 Novembre, 1715. et de feuë D. Marie-Catherine de Bragelongne, morte

morte le 7 Janvier 1711. âgée de 20 ans. elle a laissé 3 enfans,

Marguerite du Tilloy , native de Cheles près de Compiègne , mourut le 3 de ce mois à Paris, dans la 112 année de son âge.

Le Vendredy 2 Avril , Geneviève Dubillon , veuve en deuxième nœces de Jacques Guerbet , Maître Cordonnier , a été inhumée au Cimetière des SS. Innocens , dans la 97 année de son âge.

Le 3 de ce mois , *Pierre Philemon Savary* , Seigneur de S. Just près de Vernon en Normandie , Conseiller du Roy en ses Conseils , Grand Maître des Eaux et Forêts de France au département de Rouën , mourut à Paris , âgé de 60 ans , étant né au mois d'Avril 1674. Il étoit fils aîné de feu Pierre Savary , Seigneur de S. Just et de Boutervilliers , aussi Grand Maître des Eaux et Forêts au même département de Rouën , et auparavant Lieutenant General des Eaux et Forêts de France au Siège de la Table de Marble du Palais à Paris , mort le 4 May 1694 et de fouë Catherine Ragueneau , morte le 20 Septembre 1676. et il avoit épousé au mois de Septembre 1696. Marie-Angelique le Cordier du Troncq , Sœur de Nicolas-Alexandre le Cordier , Marquis du Troncq , Lieutenant General des Armées du Roy , de la Promotion du 20 Février dernier , et fille de Nicolas le Cordier , Seigneur du Troncq , Premier Président en la Chambre des Comptes de Normandie , et de Marie Bontemps. Il en laisse outre trois filles Religieuses trois fils , qui sont , Pierre-Louis Savary , âgé de 27 ans , Diacre du Diocèse de Paris , Licentié en Théologie de la Maison et Société de Sorbonne , Abbé Commandataire de
l'Abbaye

L'Abbaye de N. D. de Beaulieu , Diocèse de Langres , à laquelle il a été nommé le 5 Avril 1733. Chanoine de l'Eglise Cathédrale d'Evreux: et nommé Vicaire General de l'Evêque d'Evreux, Louis-Alexandre Savary , âgé de 22 ans , Enseigne à Drapeau dans le Regiment des Gardes Françaises , qui vient d'obtenir l'agrément pour la charge de Grand Maître qu'avoit son pere ; et Pierre Philemon Savary , âgé de 19 ans , Lieutenant au Régiment de Touraine , qui a aussi obtenu l'agrément de l'Enseigne à Drapeau de son frere.

Le premier Avril , il s'est fait un Mariage à Dijon de M. Bouhier , Seigneur de Chevigny , Conseiller au Parlement , fils de M. Bouhier de Versalieux , Président à Mortier , et de Dame N. Berbis de Longecour , avec Dlle Marie Bonnavanture de Lanthe , fille de Pierre Bocquinet , Ecuyer , Seigneur de Lanthe , et de Dame Marie Moreau , petite-fille de feu Etienne Moreau , Avocat General de la Chambre des Comptes de Bourgogne , et de Dame Marie Remond , nièce de M. le Procureur General du Parlement , et petite nièce de M. Moreau de Mautour , l'Ancien des Conseillers Auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris , l'un des Pensionnaires de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles Lettres. M. Bouhier Evêque de Dijon , grand oncle du nouveau marié , a fait dans sa Chapelle la cérémonie du Mariage de ces deux jeunes Epoux , qui ensemble ne font pas quarante ans. On sçait de quelle ancienneté et de quelle Illustration sont les familles de Bouhier et de Berbis dans le Parlement, dans la Ville de Dijon et dans la Province de Bourgogne.

830 MERCURE DE FRANCE

Julien Deslandes Marchand Cirier à Versailles, rue Dauphine, près la Paroisse Nôtre-Dame, a trouvé une nouvelle manière d'une petite Bougie pour la nuit, de trente-deux à la livre, chaque Bougie dure dix heures et demie. On la met dans un petit flambeau creux rempli d'eau.

Elle se vend chez ledit Julien Deslandes, cinquante sols la livre, et le petit flambeau dix sols.



ARRESTS NOTABLES.

A R R E S T du 29. Decembre, portant Règlement pour la vente des Offices Municipaux, créés et rétablis par Edit du mois de Novembre 1732 par lequel S. M. ordonne l'exécution des XIX. Articles contenus dans ledit Arrêt.

EDIT DU ROY, donné à Marly au mois de Janvier 1734. portant confirmation des Privilèges à l'Ordre du S. Esprit, et Creation de deux Offices de Trésoriers Generaux du Maré d'Or, et de deux Controllours desdits Trésoriers, en vertu de l'acceptation de S. M. des offres à elle faites par les Princes du Sang, Cardinaux, Prélats, Chevaliers et Officiers-Commandeurs des Ordres du Roy, de lui donner un million à titre de confirmation de leurs Privilèges et d'Exemptions au rachapt, en tant que besoin est, ou seroit, de la levée du Dixième denier sur les revenus dudit Ordre, Gages, Pensions et Commandes, payez sur lesdits Revenus, &c.

LET-

LETTRES PATENTES en forme d'Edit, portant création d'une Charge de Notaire au Village de Marly. Données à Versailles au mois de Janvier 1734. Registrées en Parlement et Chambre des Comptes le 29. Janvier et 19. Fevrier.

ARREST du 2. Janvier, portant que les Fabriquans de la Ville et Territoire de Marseille, seront tenus de mettre leur nom et surnom sur chaque piece d'Etoffes et de Toiles qu'ils fabriqueront, avec un plomb à chaque bout, qui en contiendra l'aunage; et ordonne que lesdites Etoffes et Toiles qui se trouveront sans marques ni plombs de fabrique, lors des visites qui en seront faites dans les Bureaux des Fermes, seront confisquées, et les conducteurs condamnés en trois mille livres d'amende.

AUTRE du 5. Janvier, qui ordonne la modération à moitié des droits de Marc d'or, sceau et autres frais de provisions, réception et installation des Offices taxez vacans ou de nouvelles créations, qui se leveront aux revenus casuels pendant le courant de l'année 1734.

SENTENCE de Police; du 15. Janvier, qui renouvelle les deffenses de tenir aucunes Assemblées de Jeux, et de jouer à aucuns Jeux prohibez; et qui condamne en trois mille livres d'amende les sieur et Dame de Montferrand pour y avoir contrevenu.

REGLEMENT du 16. Janvier, pour la construction des Sabres à l'usage de la Cavalerie, en conséquence de l'Ordonnance de Sa Majesté du 28. May 1733.

§ 32 MERCURE DE FRANCE

ARRÊT du 16. Janvier, concernant l'entrée dans le Royaume, des harangs saurs qui seront apportez sur des Bâtimens Hollandois, comme provenant des pesches faites et saurez en Hollande, par lequel S. M. ordonne l'exécution des VII. Articles contenus audit Arrêt.

REGLEMENT fait par le Roy, étant à Marly le 18. Janvier, pour la construction et épreuve des Mousquetons, Carabines et Pistolets à l'usage de la Cavalerie, en conséquence de l'Ordonnance de S. M. du 28. May 1733.

ARRÊT du 19. Janvier, concernant l'embarquement et le débarquement des Matelots dans les Ports du Royaume et dans les Pays Etrangers, et au sujet des acomtes qui peuvent être donnez ausdits Matelots et du lieu où le paiement de leurs salaires au désarmement, peut leur être fait.

AUTRE du même jour, qui nomme des Commissaires du Conseil, pour examiner les oppositions qui pourront être formées à l'exécution des rôles qui seront arrêtez au Conseil, en exécution de la Déclaration du 17. Novembre dernier, pour la levée du Dixième des biens.

SENTENCE de Police du même jour, qui condamne le sieur Chazelet en trois mille livres d'amende, pour avoir, contre les deffenses, donné à jouer au Pharaon.

ORDONNANCE DU ROY, du 28. Janvier, concernant la levée, la masse et le payement des Troupes d'augmentation dans l'Infanterie, la Cavalerie et les Dragons.

EDIT DU ROY, qui supprime les deux Offices de Payeurs, et les deux Offices de Contrôleurs, créz par Edit du mois de Novembre 1733. pour faire le payement et le contrôle des Rentes Viageres en forme de Tontine, créées par autre Edit du même mois.

Ordonne que le payement desdites Rentes sera fait par les Payeurs des Rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. Donné à Versailles, au mois de Février 1734. Registré en la Chambre des Comptes le 17 dudit mois.

ARREST du Conseil d'Etat, du 2 Février; et Lettres Patentes sur icelui. Registré en la Cour des Aydes le 27 Mars. Portant Reglement pour le transit des Sucres raffinez à Bourdeaux, et qui sont destinez pour le Pays Etranger, par lequel S. M. ordonne l'exécution des dix articles contenus audit Arrêt.

ORDONNANCE du Roy, du 2 Février, portant que les fusils de milices Gardes-côte de la Capitainerie du Tréport, seront déposez chez les Syndics de chaque Paroisse, à peine contre ceux qui n'y auront pas satisfait d'être sévèrement punis.

ORDONNANCE du Roy, du 7 Février; pour former dans l'Hôtel des Invalides une nouvelle Compagnie de bas Officiers, composée des anciens Sergens, Maréchaux des logis, et Gendarmes des Compagnies d'ordonnance, qui sont en état d'être détachez aux garnisons des Citadelles et Chasteaux.

OR-

834 MERCURE DE FRANCE

ORDONNANCE de Police du 12 Février, qui renouvelle les défenses à toutes personnes masquées, de quelque qualité qu'elles soient, de porter des épées, bâtons ou autres armes, le tout conformément à l'Ordonnance du Roy du 12 Janvier 1725. à peine de desobéissance contre les Maîtres, et de prison contre les Domestiques.

ARREST du 16. Février, qui ordonne qu'il sera arrêté par les sieurs Intendans et Commissaires départis dans les Provinces et Generalitez du Royaume, des Rôles du Dixième, en attendant ceux qui doivent être arrêtez au Conseil, et que lesdits Rôles seront exécutez selon leur forme et teneur, tant à l'égard de ceux qui auront fourni les déclarations de leurs biens, que de ceux qui seront en demeure de le faire.

T A B L E

P ieces Fugitives, Ode imitée d'Horace,	623
Suite de la Dissertation sur les Plantes,	627
Tantale, <i>Cantate</i> ,	640
Lettre sur les Enfans de Latone, &c.	644
Les Douceurs du Printemps. <i>Poëme</i> ,	657
Comparaison de Descartes à Newton,	659
Poësie Anacréontique de Mlle de Malcrais,	669
Lettre sur la nouvelle Histoire de la Ville et de l'Abbaye de Tournus,	670
Le Triomphe de la Raison, <i>Epitre</i> ,	686
Réponse à la Lettre au sujet des Reflexions sur la Poësie en general, sur la Fable, &c.	690
Vœu à Mlle * * *	697
Lettre au sujet du Système Typographique,	698

A

A Mlle , pour le jour de sa naissance ,	706
Lettre sur l'Édition nouvelle de Morery , faite à Bâle ,	<i>ibid.</i>
Epigrammes ,	715
Lettre sur une nouvelle Carte du Paraguay ,	<i>ibid.</i>
Enigmes , Logogryphes , &c.	720
NOUVELLES LITTÉRAIRES des Beaux Arts , &c.	726
Memoires du P. Nicéron , sur les Hommes Illustres , &c.	729
Memoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux-Arts , &c.	741
Les Souverains du Monde , &c.	742
Réponse sur le Flux et Reflux de la Mer ,	744
Carte Chronologique et Portraits des Comtes de Provence ,	747
Építaphe de Mlle l'Héritier ,	751
Nouvelles Estampes ,	753
Manière aisée pour apprendre à régler les Montres ,	754
Chansons notées ,	<i>ibid.</i>
Spectacles, Décoration de l'Opera de Jephthé ,	756
Compliment , &c.	759
Mort du sieur Dominique ,	762
Tragédie nouvelle , jouée à l'Arsenal , et Prologue ,	764
Ballet Dansé à Londres , &c.	770
Nouvelles Etrangères , de Pologne ,	773
D'Allemagne , d'Italie , de Naples , &c.	775
D'Espagne , Portugal , Règlement pour les Mines de Diamans ,	781
Hollande et Grande-Bretagne ,	785
Morts des Pays Etrangers ,	791
France , Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.	793
Armée d'Allemagne ,	798
Promotion dans la Gendarmerie , Remplacement d'Officiers de Marine ,	807

Officiers Generaux , nommez pour les Armées d'Italie, et d'Allemagne,	802
Réception du Marquis de Villars, Gouverneur de Provence à Marseille ;	805
Entrée solennelle de l'Evêque d'Orleans,	810
Promotion de Lieutenans Generaux, &c.	820
Morts, Mariages, &c.	826
Arrêts Notables.	830

Errata de Mars.

- P** Age 459. ligne 2. Méduse, *lisez* Medus.
P. 460. l. 11. c'est de-là, *l.* c'est-là.
P. 582. l. 19. n'en, *l.* ne.
P. 487. l. 3. du bas, 1415. *l.* 1451.
P. 540. l. 2. du bas, S. Louis, *l.* Clovis:
-

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P** Age 628. ligne 9. d'estomuch, *lisez* d'es-
tomach.
P. 629. l. 13. Ladunum, *l.* Ladanum.
P. 630. l. 2. du bas, oléogineuscs, *l.* oléagineuses.
P. 631. l. 7. seront, *l.* servent.
P. 686. l. 14. trois, *l.* deux.
P. 759. l. 4. Parinne, *l.* Parisienne.
P. 770. l. 15. l'Auteur, *l.* l'Acteur.
P. 779. l. 3. ici, *l.* Naples.
P. 783. l. 8. Meque, *l.* Médine.

La Chanson notée doit regarder la page 754

SEP 17 1956



